



NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
IV
70
VITT. EM. III
NAPOLI
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

LES
FASTES
DE
LOUIS XV.

PREMIERE PARTIE.

LES FASTES DE LOUIS XV, DE SES MINISTRES, MAÎTRESSES, GÉNÉRAUX, ET AUTRES NOTABLES PERSONNAGES DE SON REGNE.

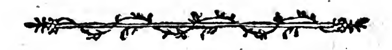
PREMIERE PARTIE.



A VILLE-FRANCHE,

Chez la Veuve LIBERTÉ.

MDCC. LXXXII.



PRÉFACE.

On va parler d'un Roi qui avoit mérité de ſon peuple le doux titre de bien-aimé ; *d'un Roi qui fut, dans ſon berceau, l'idole des François ; à qui, dans ſon printems, on éleva des ſtatues ; que, dans ſon automne, on inſulta de la maniere la plus ſanglante ; d'un Roi, dont la mort fut, comme celle de ſon bis-ayeul, le tryomphe de la nation.*

Voici le moment de la vérité. Ayons le courage de tout dire & de ne rien celer. Ne diſſimulons ni les vertus, ni les vices du Monarque, ni les crimes, ni les forfaits des eſclaves, des roüés, des courtiſans, des miniſtres, des viles proſtituées qui l'entourerent pour ſon malheur & celui de ſes peuples.

On n'aura point la ſcélérate témérité d'aſſimiler Louis XV aux Sardanapales, aux Nérons, aux Caligulas, aux Louis XI, comme l'a fait un obſcur & criminel écrivain (*), *lui*

(*) *L'auteur de l'ombre de Louis XV devant Minos.*

assignant successivement dans le Tartare, les travaux des Euménides, le supplice de Sisyphe & les tourmens de Tythie. Comme lui, on ne se permettra pas de traçer ce qu'il appelle le tableau effrayant & odieux des injustices, des vexations, des tyrannies, des horreurs, des atrocités de son regne.

Personne ne conteste que Louis XV n'eut été le plus chéri, le plus aimé des Rois, si malheureusement aveuglé & séduit, il n'eut point donné, tête baissée, dans les piéges que lui tendoient la corruption, le crime; si moins pusillanime, moins apathique, il ne se fut point plongé dans la plus vile crapule & la débauche la plus effrénée; si plus juste, il eût puni le crime & récompensé la vertu.

Le titre de bien-aimé, *les statues qui couvrent la France, les inscriptions glorieuses dont elles sont chargées; tous ces témoignages de l'amour le plus tendre & le plus mérité, déposeroient, à la postérité, en faveur de ce Monarque, si un amas d'iniquités, tranchons le mot, une suite de crimes, de forfaits; des familles ruinées, déshonorées, mille victimes des fureurs, des perfidies, des vengeances les plus noires de ses Ministres ne faisoient taire la voix de l'adulation, n'étouffoient celle des panégyristes.*

Le Roi, dit l'auteur du tableau de Paris, est pour les Parisiens, (dites pour tous les François, pour tous les habitans du globe) ce qu'est le modéle au milieu d'une Académie de dessinateurs. Chacun dans la capitale, (aussi partout le Royaume, partout l'univers) s'évertue à faire son portrait : on le crayonne, on le représente sur toutes les faces ; & le plus souvent le portrait est manqué, & fort peu ressemblant. Ceux qui sont éloignés ne voyent que les principaux traits qu'apporte la renommée, & son bruit est vague. Ceux qui l'approchent, voyent l'extérieur de l'homme, les traits fins leur échappent. Entendez le valet qui le déchausse, le Courtisan qui le suit à la chasse, le soldat qui combat pour lui, le magistrat qui vient avec des remontrances, l'homme de lettres qui le guette, le philosophe qui le plaint, le peuple qui le juge par la valeur des denrées : autant de portraits différens ; personne ne lit au fond de son ame : c'est au tems que le portrait fidéle doit appartenir. Quel homme néanmoins est plus en vue, & paroît plus propre à être saisi ? le vrai caractere de Louis XV n'est-il pas encore pour nous une espece d'énigme vraiment indéchiffrable ? .. Ah! non : Louis XV a été très bien déchiffré!

J'ai vu, dit le même écrivain, le même Roi, qui avoit été adoré, ne pas faire couler des larmes à sa mort... Loin de-là, plusieurs années avant son trépas, on l'avoit outragé de la maniere la plus sanglante par des vaudevilles, épigrammes, libelles sans nombre.

> *Le* BIEN-AIMÉ *de* l'Almanac
> *N'est pas le* BIEN-AIMÉ *de* France;
> *Il met tout dans le même sac,*
> *Et la justice & la finance, &c.*

A sa mort, le surnom de Louis le désiré, *décerné unanimement à son successeur, étoit, sans doute, la plus violente satyre qu'on put faire de Louis le* bien-aimé.

Etoit-ce là, se demande l'auteur déja cité, étoit-ce là le même peuple qui s'étoit montré enthousiaste de son Monarque, qui avoit fait retentir les voutes des temples de sanglots & de gémissemens, pour obtenir sa guérison, lorsqu'il étoit malade à Metz? Qu'avoit-il fait pour mériter ces premiers transports? Qu'avoit-il fait pour exciter des sentimens absolument contraires? Qu'étoit-il donc cet homme tour-à-tour adoré & vu avec indifférence? — Ce qu'il étoit? Osez-vous le demander? Ne le savez-vous pas? LISEZ, *&* VOUS L'APPRENDREZ.

COUP



COUP D'ŒIL

SUR L'HISTOIRE DE

LOUIS XV,

Pour servir d'introduction, de commentaire & de supplément à cet ouvrage.

Un nom célébre dans toute l'Europe, des dettes immenses, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la Monarchie, le danger des Prêtres admis dans les Cours, la preuve de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans presque toutes les parties, les lettres, les beaux arts, la politesse, des calamités publiques & particulieres, inséparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laissa pour héritage à un enfant de cinq ans.

La Régence qui commença avec tant de sagesse, qui peu-à-peu se démentit par des folies dont aucune nation n'avoit donné

l'exemple, & qui finit par tout réparer, eſt trop connüe pour en retracer ici l'hiſtoire.

Celle de Louis XV commence à ſa majorité. Pourquoi parler de ſon enfance? Elle n'eſt dans les Princes qu'un prétexte à la flaterie. Son regne fut orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finit dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XIV avoit à peine les yeux fermés, que Philippe, petit-fils de France, prit en mains les rênes du Gouvernement. Irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, Philippe ſe conduiſit comme s'il eût du lui ſuccéder.

Envain, pour entâcher ſa grande ame, une plume infernale (*) écrit, que ſe faiſant un jeu de l'art des Circés & des Médées, ſon deſſein deteſtable eſt de détrôner le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, Roi

(*) L'auteur des Philippiques.

d'Espagne, de l'empoisonner, lui & ses enfans; envain, après la perte de l'espoir simulé d'une Couronne, on lui impute la mort précipitée des Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bretagne, Louis XV, pâle & fort délicat, survit : c'est assez pour venger la mémoire de Philippe.

Qu'on voue à l'exécration de la postérité un voisin, un Desmarets, & Pontchartin, le Cyclope (*) impitoyable, & d'Argenson, le plus noir de tous les hommes: mais qu'on révére le Caton d'Aguesseau, & qu'on n'assimile point l'intégre Philippe, aux Nérons, aux Tiberes, aux Solimans, aux Bajazets, qui ne monterent sur le trône que par l'assassinat & le poison!

Philippe se montra toujours digne du sang des Rois. Mais Louis XV ne ressembla pas toujours à Philippe.

Quelque tems avant que le jeune Monarque regnât, le Régent lui demanda ses ordres sur quelques personnes qui gémissoient dans l'exil, pour avoir montré plus de zéle

(*) Il étoit borgne.

que de prudence dans les affaires Eccléfiaftiques, il répliqua : *je n'ai exilé perfonne.* Celui qui eft capable d'une pareille réponfe, peut, dès ce moment, être compté parmi les hommes.

Lors du lit de juftice, tenu contre le Duc Du Maine, par le quel on lui ôta les avantages & les prérogatives de Prince légitimé; le Roi pleura, tant à caufe qu'on lui enlevoit ce furintendant de fon éducation, qu'à raifon des mauvais traitemens que l'on fit au parlement en fa préfence.

Les larmes dont il honora l'exil forcé de fon Gouverneur, le Duc de Villeroi, la retraite volontaire de fon Précepteur, l'ancien Evêque de Fréjus, & furtout le filence éloquent qu'il garda, lorsqu'on lui apprit la démiffion involontaire du Chancellier d'Agueffeau, annónçoit de la fenfibilité & de la force, deux qualités qu'on retrouve dans les premieres années de fon regne; mais qui s'affoibliffent bientôt, & difparoiffent tout-à-fait au milieu des infinuations perfides des Courtifans & des Miniftres.

Il commençoit sa quatorzieme année, lorsqu'il déclara dans son lit de justice que, soumis à la loi de son Etat, il alloit en prendre les rênes. Jusques-à-quand les hommes sacrifieront-ils le bonheur public à de vaines formalités, à des usages absurdes? Vingt-quatre millions d'êtres à la merci d'un enfant? Aussi le premier usage de son autorité fut une erreur. Il laissa la premiere place du Ministere à un heureux parvenu, que des vices réels, & des talens équivoques avoient élevé à la pourpre. Une cause inconnue, mais qui veille au bonheur des peuples, répara cette faute. Six mois après le Cardinal Dubois n'étoit plus. Des hommes qui ont perdu la vie sous le fer vengeur de la loi, ont trouvé des défenseurs ardens à prouver que

Le crime fait la honte, & non pas l'échafaud.

Mais Dubois, emportant avec lui la flétrissure de l'opinion publique, le mépris, n'a pas encore rencontré l'écrivain qui ait cru pouvoir diminuer l'opprobre de sa mémoire, sans qu'il réjaillit sur lui-même.

Rome, que veux-tu que je croye,
De voir que ta pourpre eſt la proye
De cet infâme ſcélérat,
Par qui l'obſcurité de Brive (*)
Vient rendre la Gaule captive?

Le Compilateur (†) de la vie privée de Louis XV dit que Dubois fut un véritable homme d'Etat. Lorſqu'on a le courage d'hazarder de ces paradoxes hiſtoriques, il faut ne donner aucun prix à ſon opinion, ou compter étrangement ſur l'ignorance de ſes lecteurs. Un homme abandonné aux plaiſirs, victime des excès qui les accompagnent, familiariſé avec la honte qui ſuit

(*) Lieu de naiſſance du Cardinal Dubois.

(†) Eſt-il poſſible qu'on mette à la Baſtille un hiſtorien pour un auſſi mauvais ouvrage? Cela eſt pourtant arrivé. Comme lui, nous compilons ; nous ſommes un peu corſaires, & tout ce qui eſt bon, nous paroit, comme à bien d'autres, de bonne priſe. Serons-nous à notre tour ſéqueſtrés du nombre des vivans, comme le plagiaire de *l'hiſtoire* de *la Régence*, de *Zeoquiniſul*, des *révolution de Perſe*, des *Mémoires de Ducrot*, des *anecdotes de Madame du Barry*; &c? .. Nous prévenons d'avance que nous ſommes du Régiment de Champagne, &, qui dit plus, que nous écrivons à Ville-Franche.

certaines complaifances, dépofitaire de fommes immenfes au milieu d'un luxe Afiatique, ne mêle point à cette diffipation & à cette baffeffe, les qualités d'un homme d'Etat.

La tutelle de Louis XV duroit encore, quoique le Régent lui eut remis l'adminiftration. Mais ce Prince fuivit bientôt fon favori dans la tombe.

Il eut une efpece de fucceffeur. L'extrême jeuneffe du Roi lui fit choifir M. le Duc, Prince économe, mais fans talens; dur, plûtôt que franc; étranger aux affaires d'Etat, enfin n'ayant pour lui que fon nom. Avant de parler de fon Minifter, il eft néceffaire de fe remettre fous les yeux l'état de l'Europe pour connoitre les intérêts de la France.

Philippe V, toujours à charge à lui-même, fatigué du poids d'une couronne qui avoit coûté tant de fang au midi de l'Europe, attaqué d'une mélancolie, qui, jointe à la dévotion, le portoit à rénoncer aux embarras du trône, promenoit fes ennuis d'Aranjuez à St. Ildefonfe, & de St. Ildefonfe au Pardo. Philippe V finit par mettre le

fceptre à fes pieds, &, fous le manteau de la piété, s'échappa de la Cour pour fe jetter dans les bras de l'indolence.

Don Louis, fon fils, ne le remplaça qu'un moment. Elifabeth Farneze, fa belle-mere, l'ame du cabinet, rappella fon époux & le força de prêter de nouveau fon nom aux actes du Gouvernement. La Enfenada, qui paffa du comptoir d'un banquier (*)

(*) La Enfenada, né dans l'obfcurité, avoit d'abord tenu les livres d'un Banquier à Cadix. Des talens fort fupérieurs à fon état le firent bientôt connoitre. Il s'éleva par degrés, fut intendant d'armée, & de-là paffa dans le Miniftere, où il parut pendant 12 à 13 ans avec l'éclat d'un homme qui s'eft créé lui-même. Ayant reçu du Roi le titre de Marquis; le nom qu'il prit (*la Enfenada*) EN SOI RIEN, prouve combien il étoit au deffus des petites reffources de la vanité, ou du moins que fon amour propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo da Silva*. (*)

(*) Les Efpagnols prennent communément des noms en mémoire d'évenemens dont ils fe glorifient : c'eft ainfi que le Bifcayen *Orendayn*, prit le nom de *La pas*, pour avoir figné la paix en 1725 entre l'Empereur & le Roi d'Efpagne; *Tranfport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en Italie. *Navarro*, après le combat de Toulon, en 1744, fe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fut refté à fond de cale, pendant que Decourt combattoit.

à la place de Miniſtre faiſoit le peu de bien que ſon crédit naiſſant lui permettoit d'en-

---

La Enſenada, & Farinelli, ce célébre Caſtrate, s'étoient connus dans un tems où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre. S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuerent d'être amis. Farinelli ſe déclara tel avec courage, lors de la diſgrace de La Enſenada : il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. Ce Farinelli, de Muſicien, étoit devenu favori du Roi d'Eſpagne, Ferdinand, fils de Philippe V. Caffarelli, autre Muſicien de même eſpece, diſoit : " que Farinelli étoit Miniſtre, & qu'il le mé„ ritoit bien ; car c'étoit la plus belle voix de l'uni„ vers." Il ſe retira, depuis la mort du Roi & de la Reine d'Eſpagne à Bologne ; & n'a jamais été inſolent dans ſa proſpérité. A l'égard de La Enſenada, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna d'emmener dans ſon exil un certain nombre de domeſtiques, il répondit : " qu'il en avoit eu beſoin dans ſon Miniſtere ; mais que dans l'état où il ſe trouvoit, il ſauroit encore bien ſe ſervir lui-même." Peu de jours après, on lui envoya une partie de ſa maiſon. Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'Hueſcar, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant : " le pauvre La Enſenada."

treprendre. Alberoni venoit de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, fatiguée des manéges de ſa politique. Ripperda parut & diſparut. Echappé du château de Ségovie, il s'évada en Portugal, & finit par aller prendre le turban à Maroc. Le peuple couvoit le juſte reſſentiment que lui cauſoit le renvoi humiliant de l'Infante.

Le Roi de Portugal laiſſoit regner les Jéſuites, avoit la puérilité d'élever une Patriarchale, bâtiſſoit des couvents, & faiſoit des bâtards. Depuis que l'autel avoit été mis à la place du trône, depuis le malheur d'Alphonſe V, à qui ſa femme, amoureuſe de Don Pedre, ſon frere cadet, enleva le ſceptre, comme à un imbécille; le Royaume avoit disparu de la ſcene des affaires politiques. Le traité de 1705 avec l'Angleterre donna à cette derniere Puiſſance la tutelle de cette Couronne.

La Grande-Bretagne n'avoit encore que, 55,282,978 livres Sterling de dettes. Les pamphlets prouvoient dès lors, comme aujourd'hui, qu'elle devoit ſuccomber ſous un fardeau ſi terrible. George I, toujours

Allemand (il n'a jamais ſçu l'Anglois) s'intéreſſoit aux affaires du continent plus que l'intérêt de l'Angleterre ne l'exigeoit. Allié de la Maiſon d'Autriche, de la France, de l'Eſpagne, de la Savoye, de la Pruſſe, de la Hollande, de la Suede, du Dannemarck, de la Pologne, ces nombreux traités pouvoient exiger plus de troupes auxiliaires, que la guerre la plus opiniâtre n'en auroit dévoré. Il falloit être préciſément ce qu'étoit le Chevalier de St. George, pour que ce Roi ſe ſoutint ſur un trône encore chancelant.

La Hollande depuis l'extinction de ſes Stadhouders héros, & depuis la guerre de 1702, étoit en proie aux factions de la République. Le ſeul grand intérêt qui l'occupât, étoit l'abolition de la Compagnie d'Oſtende.

Charles VI, ou plûtôt le Comte de Zinzendorff étoit tout entier à la Pragmatique. Eugéne vieilliſſoit, & la diſcipline avec lui. Le tréſor étoit épuiſé, moins par les guerres que par les déprédations qui ſuivent l'extrême facilité. A cette époque, l'Au-

triche comme aujourd'hui, tourna ſes vues vers la Ruſſie naiſſante, & en 1726, l'ambition déméſurée de Menzikoff opéra l'alliance de ces deux vaſtes Monarchies.

Fredéric-Guillaume rempliſſoit le tréſor vuidé par la prodigalité, ou plûtôt par la vanité de ſon pere. Il créa cette armée qui, dans la ſuite, commença une nouvelle époque dans l'hiſtoire de la guerre, & eſt deſtinée à maintenir la conſtitution Germanique.

La Saxe étoit au periode de ſon plus grand éclat. Mais le Roi de Pologne ruinoit l'Electeur de Saxe. La Baviere réparoit ſes pertes par une aſſez ſage adminiſtration. Dans le Palatinat, l'eſprit de perſécution, & l'amour du plaiſir regnoient tour-à-tour, & le dernier ſe flattoit que le premier pouvoit l'abſoudre.

Le Pays d'Hanovre n'avoit fait que prêter ſon Prince à l'Angleterre. Il tira de cet arrangement du luſtre & du profit. Charles, Landgrave de Heſſe, étoit à Weſſeinſtein l'émule des fondateurs des Pyramides. Mais les utiles dépenſes de ces inutiles & ſu-

perbes batimens faisoient circuler des sommes oisives dans Cassel. Les petits Princes adoptoient des mœurs étrangeres, qui, dans la suite, les ont presque perdus.

L'alliance entre la France & la Suisse ne tenoit qu'à un fil, que les plus petits évenemens pouvoient rompre. Les Protestants s'en défioient; ils soupçonnoient le Comte Du Luc de les avoir désunis. Aussi se féliciterent-ils du traité d'union avec la Hollande, & du renouvellement de l'union héréditaire avec l'Empereur. Dans ce tems le canton de Lucerne fut menaçé d'une excommunication. Il l'évita en la bravant.

La Maison de Savoye s'établissoit. Victor négocioit toujours; jamais il n'y eut dans une Monarchie plus d'ordre, plus de frugalité, & plus de talent de dépenser à propos. Starembergh, Rebinder, réformerent le militaire. Aux remparts éternels dont la nature environna ses Etats, il ajouta ce que l'art de Bertola pouvoit inventer pour garnir les passages des forteresses imprenables.

A Mantoüe, les Gonzagues ne regnoient plus, & ne s'en consoloient pas encore.

Genes gouvernoit la Corse de maniere à y causer la sédition de 1729 qui a fini par la lui faire perdre.

Le bon Archevêque de Benevento venoit d'être porté sur le trône Pontifical; il y regnoit avec une simplicité apostolique, dont les derniers des hommes ne sçurent que trop bien profiter. Il tint un Concile, mais la Chrétienté n'en sçut rien.

La Sardaigne venoit d'être donnée à la Maison de Savoye, qui la négligea. Jamais Puissance, depuis les Carthaginois, n'a sçu profiter du sol, ni de la position de cette île, & jamais ses habitans n'ont été civilisés, ni délivrés de la plus honteuse barbarie.

Depuis que la République de Venise eut perdu le Péloponèse, elle se borna à jouir tranquillement de ce qui lui restoit, de sorte qu'elle permit aux factions d'ensanglanter les rües de Brescia; aux brigands d'infester la terre ferme; aux Provéditeurs d'exerçer le même métier en Dalmatie,

pourvu que les ſujets diviſés, abbattus, & miſérables, n'euſſent ni l'idée, ni la force d'inquiéter le Sénat.

Le Czar, créateur de la Puiſſance Ruſſe, (car s'il elle exiſtoit, c'étoit comme le premier homme, avant que Dieu lui communiquât le ſouffle de la vie) le Czar, après avoir vaincu non ſeulement l'Alexandre du Nord, mais la barbarie des Grands de ſon Empire, & mille ſuperſtitieuſes erreurs que la force de ſon caractere terraſſa devant lui, commença dans ce tems à faire ſentir aux Européens que la balance étoit entre les mains de celui, qui pouvant frapper partout où il vouloit, étoit innaceſſible aux coups que les étrangers voudroient lui porter.

Déja la Pologne trembloit devant ce dangereux protecteur; déja le Roi de Pruſſe avoit eu l'idée d'un partage. La guerre de Charles XII contre Auguſte II, après avoir étonné l'Europe, s'éteignit même ſans traité de paix.

La Suede avoit perdu le ſeul homme qui, après l'avoir ruinée, pouvoit la rétablir.

Elle ſentit alors la foibleſſe qu'on éprouve après les paroxismes d'une fievre ardente. Elle vouloit ſe rétablir, mais des partis puiſſans traverſoient ſes ſyſtêmes.

De même, le Dannemarck gêné par les grandes nations qui s'arrogeoient l'empire des mers, intimidé par la nouvelle Puiſſance qui s'élevoit au fond du golfe de Finlande, enchaîné & abbattu par la forme du Gouvernement, ne figuroit plus ſur le théâtre du monde.

Pendant que la foibleſſe du Mogol préparoit des lauriers à Sha Nadir & au Lord Clive, l'Amérique Angloiſe profitoit de la paix pour jetter les fondemens de cette culture, qui préparoit de nouvelles révolutions & l'époque la plus ſurprenante depuis le renverſement de l'empire Romain.

Les mers appartenoient aux fiers Bretons, à qui Bolingbroke avoit perſuadé que la nature ordonne aux inſulaires d'être navigateurs, & non des conquérans ſur le continent.

La France, ſans marine, étoit ſpectatrice de leurs ſuccès & de leur puiſſance, & n'avoit ni d'Eſtaing, ni La Motte-Piquet;

ou pour mieux dire, elle étoit ſans flotte & ſans matelots, car les hommes braves ne lui ont jamais manqué.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque M. le Duc arbora l'étendart de l'intolérance, ſur le quel étoit écrit *révocation de l'Edit de Nantes*. Cet eſprit de perſécution eſt mort bien tard en France. Après avoir tourmenté les Religionnaires des Cévennes, il s'eſt acharné contre les ſectateurs inſenſés de Janſénius; & ne les a quittés que pour perſécuter les Apôtres de la raiſon, déſignés communément ſous le nom ironique de *Philoſophes.*

Ce Prince ne s'appercevoit pas qu'il troubloit la cendre des morts. On vouloit par ſes Edits déshonorer la mémoire de ceux qui ſe ſouſtraiſoient à la pieuſe habitude des ſacremens.

Il traita les finances comme la Religion. Le deſpotiſme créa un impôt mal conçu. On exigea le cinquantieme des revenus des biens. Toute charge qui porte ſur une petite portion des ſujets, occaſionnera toujours des murmures.

Ce funeste abus du pouvoir lui fit renvoyer l'Infante d'Espagne, comme si les insultes cessoient d'être telles entre les têtes couronnées. On vante une Déclaration qui assuroit l'existence aux mendiants vagabons hors d'état de travailler, & un ouvrage lucratif aux autres. Le projet étoit sage, mais il falloit lui donner pour fondement des revenus fixes.

Il ne laissoit à son maitre que l'éclat de la Majesté. Des audiences fastueuses, des réglemens puérils sur l'étiquette, des graces qui n'intéressent que quelques particuliers, les promotions des ordres, la nomination aux places de la Cour, l'éloignoient des affaires, en paroissant l'en occuper. Il s'en apperçut & écrivit à M. le Duc, que, voulant regner, il le verroit avec plus de plaisir à Chantilly qu'à Versailles.

Le Cardinal de Fleury qui, depuis longtems, gouvernoit la volonté du jeune Monarque, remplaça le Duc de Bourbon, & le fit bientôt oublier. Le Royaume, fatigué d'une Régence orageuse, avoit besoin d'un Ministre, ami de la paix. Il convenoit

de ramener une espece de décence, qui s'étoit enfuie à l'aspect des mœurs de la Cour de Philippe.

Mais il ne falloit pas abandonner ce jeune Prince aux plaisirs de la chasse, l'entretenir dans l'horreur du travail, & nourrir cette indolence qui traîne à sa suite l'ennui, l'irrésolution & l'indifférence pour la gloire. En un mot, il ne falloit pas vouloir regner sous son nom & prolonger son enfance. On raconte cependant que le Cardinal parla plusieurs fois de la nécessité de s'instruire, sans quoi, disoit-il, si votre Majesté avoit un Dauphin qui en sçut plus qu'elle, il pourroit fort bien la renvoyer avec une pension, comme il est arrivé à Childéric. Le Roi, au lieu de prendre en mal la réflexion, demande : *& cette pension seroit-elle bien forte?* Si cette réponse est vraye, elle étoit décourageante, & disculpe, sans doute, le premier Ministre.

Sous la férule de Fleury étoient alors le Comte de Morville, M. d'Angervilliers, M. Chauvelin, Garde des Sceaux, d'une famille où l'esprit d'intrigue, & le talent de la parole sont héréditaires. Il réunit

deux départemens. Il avoit les connoiſſances néceſſaires à un Garde des Sceaux, & la ſoupleſſe dont a ſouvent beſoin un Miniſtre des affaires étrangeres. Mais, n'ayant point appris à connoître les cabinets de l'Europe, il lui manquoit ce qui fait réuſſir; ce qui a fait la gloire du Miniſtere du Duc de Choiſeul, & ce qui mérite au Comte de Vergennes la confiance de ſon maître, & l'eſtime de toutes les Cours. Il y ſuppléoit par une adreſſe rare; mais il y a loin de l'aſtuce la plus déliée à une longue expérience. M. d'Angervilliers avoit montré, dans l'Intendance de Paris, l'amour du travail, l'eſprit d'ordre, l'art de concilier les choſes, une ambition ſourde, mais active. C'étoit un de ces hommes qui ſe trouvent très bien à la ſeconde place, parcequ'ils fixent toujours la foule qui leur eſt ſubordonnée.

Le Contrôleur Orry conçevoit des plans ſages, & les gâtoit en les corrigeant d'après l'opinion des frondeurs. Il manquoit de ce courage d'exécution, talent rare chez la plûpart des hommes d'Etat.

La paix regnoit alors entre la France &

l'Angleterre. Ces vaiſſeaux qui de concert avec les flottes Eſpagnoles vont aujourd'hui tenter la conquête de Minorque & la priſe de Gibraltar, alloient alors les défendre & les aſſurer à leurs maîtres.

L'Empereur, ennemi de la nation Britannique, l'étoit devenu de la France, en ſuſcitant la Ruſſie contre l'élection de Staniſlas Lecſinski au trône de Pologne, dont le Cardinal de Fleury étoit maître, s'il eut mis moins d'économie dans ſes armemens, plus de vigueur dans ſes réſolutions, & donné à Staniſlas un homme qui ſuppléat par ſes Conſeils à ce que la nature lui avoit refuſé.

Louis XV lui déclare la guerre avec ſes alliés les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne. Elle s'allume en Allemagne & en Italie. Après deux ans de victoires conteſtées, de mouvemens, de ſiéges levés, & de carnage, la Maiſon de Lorraine perd cette province. L'Empereur troque les Royaumes de Naples & de Sicile contre les Duchés de Parme & de Plaiſance. Le Roi d'Eſpagne eut deux Royaumes; dédommagement qu'on lui devoit pour l'affront fait à ſa fille; ce

Roi d'Efpagne, qui, vingt-quatre ans auparavant, prefque obligé d'abandonner la capitale de fes Etats, balançoit s'il ne transféreroit pas le fiege de la Monarchie Efpagnole aux Indes-Occidentales.

Toutes les Puiffances furent contentes, excepté le Roi de Sardaigne, oublié dans un traité général. Quant au peuple qui avoit payé de fes tréfors, de fon fang, de fes fueurs, cette querelle de famille, on n'en parla feulement pas. Nous avons l'hiftoire particuliere des guerres; les mémoires de Noailles, quelques autres fragmens, il eft inutile de les copier. Le Marquis de Mirepoix figne la paix à Vienne, le 19 Novembre 1738. Tous les foins du Cardinal de Fleury tendoient à la conferver. Il étoit extremement vieux; il ne s'occupoit que de la finance à la quelle il donnoit trop de pouvoir; du commerce qu'il faififfoit mal; des affaires Eccléfiaftiques qui l'occupoient trop.

Le Roi fixé par la main des plaifirs dans les bras de l'indolence, voyoit le mal, & n'ofoit le réformer; indiquoit le bien, &

ne favoit pas le faire exécuter; s'impatientoit des querelles Eccléfiaftiques, & ne vouloit pas les anéantir d'un mot de fa volonté fuprême. Huit ou dix années fe pafferent en faifant un peu de bien aux peuples, en rendant quelques ordonnançes affez fages dans la jurisprudence, en conftruifant des édifices, les uns mesquins, les autres agréables, & dans cette foule d'opérations journalieres, qui, abforbant les loifirs de plufieurs hommes dans un grand Etat, fourniffent des anecdotes plaifantes ou curieufes à ceux qui les compilent; mais très peu de reffources à l'hiftoire, quand elle eft affez fage pour ne pas fe charger de détails, fi froids, fi minutieux, fi inutiles; des tracafferies de Cour, fi miférables, fi frivoles, & des fautes de la politique toujours fi mal jugées.

La mort du Cardinal de Fleury apporta quelques changemens; elle termina la feconde tutelle de Louis XV, l'an 1742.

Le Cardinal de Fleury fe permit un attentat contre la propriété des gens, dont les Laverdy & les Terray mêmes, n'ont

pas souillé leur Ministere. Il réduisit des rentes viagéres qui n'étoient qu'à quatre pour cent. Ces funestes opérations attaquent l'honneur des Princes; détruisent les ressources, si souvent nécessaires, du crédit public; désolent des milliers de sujets, qui, dans ces fruits de leur économie, trouvent la douceur & le repos.

Les murmures publics l'avertirent du vice de cette ordonnance, sans doute que les Ministres n'étoient pas encore familiarisés avec ces inutiles leçons. Le Cardinal y fut vivement sensible. Croyant qu'il étoit expédient qu'un homme mourut pour le peuple, il déplaça le Contrôleur-Général Dodun. Cette seconde injustice ne répara rien. On savoit que ce Ministre innocent dans cette occasion, n'avoit jamais conseillé cette résolution imprudente.

Les vues bornées qu'il porta dans les affaires de Religion, (alors des affaires d'Etat,) prolongerent des querelles qu'il falloit abandonner au ridicule, cette justice si sûre, si prompte & si irrévocable chez les François.

Il

Il n'eſt pas aiſé de dire qui ſe conduiſit le plus mal de Rome, du Parlement, du Miniſtere, ou du Clergé. On en vint juſqu'à permettre un Concile pour éterniſer ces ſottiſes. Laiſſons-les à jamais dans l'oubli. Injuſtes détracteurs de la Philoſophie, avouez du moins qu'elle ſauve à notre ſiécle des ſcenes auſſi honteuſes qui nous ont rendus la fable de l'Europe!

Lorſque la confiance du Roi tombe ſur un homme d'Egliſe, il ne faut plus compter ſur cette impartialité, la premiere vertu dans celui qui gouverne. Le Cardinal compenſoit ſes défauts par des talens. Il porta l'économie dans les finances, ſans avoir recours à ces bruſques retranchemens qui coûtent toujours quelque choſe à la gloire des Princes, & tout au bonheur d'une foule de ſerviteurs, victimes de ſes épargnes ſubites. Si ſes opérations n'entrainoient pas de l'odieux & une eſpece d'injuſtice, quel eſt le Miniſtre qui n'y auroit pas recours? Il ſervit le militaire, en établiſſant une inſtitution, où l'inſtruction gratuite préparoit des Officiers intelligens! en

ordonnant des camps qui mettoient à même de joindre la pratique à la théorie, en augmentant les récompenſes que l'ancienneté des ſervices, ou la bravoure miſe hors de combat, trouvent dans l'ordre de St. Louis. Il fut utile au commerce en établiſſant un Conſeil Royal, tenu tous les quinze jours en préſence de ſon maître.

Il encouragea les ſciences. L'hiſtoire naturelle lui doit le jardin du Roi, ce dépôt de toutes les richeſſes de la nature. Il favoriſa l'idée heureuſe & hardie de déterminer la figure de la terre, en laiſſant au Comte de Maurepas, alors Miniſtre de la Marine, la liberté d'envoyer des ſavans ſous le Pole & ſous l'Equateur.

Comment le diſculper de l'accuſation qui le confond avec ces coupables ſéducteurs qui arracherent Louis XV du chaſte lit nuptial, pour lui faire connoître des jouiſſances étrangeres ? S'il ne préſida pas à ces arrangemens infames, il n'y oppoſa aucune barriere.

Si un Prince enveloppoit du voile de la décence des plaiſirs qui l'aideroient à ſup-

porter le pénible fardeau du Gouvernement, il auroit droit à l'indulgence du peuple, & au silence de ceux qui l'entourent. Mais dresser une femme à l'art de séduire, l'encourager à ces violences qui révoltent la pudeur, c'est un role odieux, & c'est celui qu'on fit jouer à la Comtesse de Mailly, rebutée d'abord par l'heureuse inexpérience de son auguste amant, mais dont elle eut enfin la honte de tryompher.

Comment le disculper de l'oubli de nos ports, & de la marine entiere. Les efforts & la rare habileté du comte de Maurepas dans cette partie difficile (depuis son trop court Ministere, l'écüeil de tous ses successeurs) la ressuscitérent, mais il n'eut pas le tems de la porter où ses plans vouloient la fixer?

Le Cardinal, trop loué, servit la France dans un tems où il ne lui falloit que du régime. Il ne voulut jamais être grand, ni riche, quoi qu'il peut être l'un & l'autre. Il se contenta de faire pleuvoir les dignités sur sa famille.

On reprochera toujours à la mémoire de

ce Ministre ambitieux de n'avoir pas voulu, sur le bord de sa tombe, lâcher les rênes du Gouvernement; d'avoir craint jusqu'à l'instant du trépas que son éleve ne s'en ressaisît: de lui avoir inspiré cette aversion des affaires qu'il montra pendant tout son regne; de lui avoir laissé contracter une habitude de paresse presque impossible à déraciner chez un particulier, à plus forte raison chez un Prince nageant dans l'abondance & les plaisirs. Et qu'on remarque les suites funestes de ce malheur? Le Monarque étoit né avec les plus heureuses qualités du cœur & de l'esprit; il avoit le jugement exquis; il ne le développa jamais. Le Roi étoit naturellement timide: ce défaut, dont il se seroit corrigé par la grande triture des affaires, n'a fait qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher avec cette supériorité que lui donnoient ses lumieres, la défiance de ses forces ne l'a fait jamais aller qu'avec l'appui des autres. Tous ses discours, toutes ses réponses au Parlement, quelque courtes qu'elles soient, étoient toujours dictés dans son Con-

ſeil, & ce prince, parlant avec autant de facilité que qui que ce fut dans ſon Royaume, ne pouvoit rien énoncer en public qu'on ne jugeat à ſon embarras qu'il ne parloit pas de lui-même; conſéquemment qu'on pouvoit lui réſiſter, le faire revenir, le ramener à une façon de penſer oppoſée. De-là, les combats continuels d'autorité, les contradictions, les variations dans le Gouvernement, l'inſtabilité des déciſions.

Fleury laiſſa, à ſa mort, les affaires de la guerre, de la marine, de la finance, de la politique, dans une étrange criſe.

L'époux de Marie-Thérèſe ne tarda pas d'occuper le trône des Céſars. La grande ame de cette Princeſſe, ſa bonté, ſa popularité, lui gagnerent bientôt tous les cœurs, ſes droits lui procurerent des amis qui lui fournirent les reſſources néceſſaires pour combattre avec avantage, & conſerver dans les mains de François de Lorraine, le ſceptre de l'Empire.

Louis XV eut à ſoutenir à la fois la France, l'Eſpagne contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleter-

re, la Hollande & la Savoye. La France n'avoit qu'une marine foible; l'Angleterre lui en oppofoit une dans l'état le plus floriffant. L'Efpagne manquoit de vaiffeaux; elle manquoit encore de matelots, de canonniers, de capitaines même experts dans leur art.

Tout le monde connoit & les fuccès de la France, & fes malheurs, & fes victoires, & fes défaftres rapides dans la guerre de la fucceffion de la Maifon d'Autriche; tout le monde a lu l'hiftoire des campagnes de Louis XV, de fes conquêtes, & des défaites malheureufes qui les fuivirent. Les évenemens mémorables aux quels la France eut tant de part depuis la mort du Cardinal de Fleury ne font ignorés d'aucune perfonne inftruite. On a encore préfents à l'efprit la derniere guerre d'Allemagne, la journée de Rosbac, les malheurs des François dans les quatre parties du monde. On n'a furement pas oublié la honte & l'ignominie de la derniere paix.

Dans ce coup d'œil rapide, nous ne nous fommes uniquement propofé que de rap-

procher le commencement & le terme du Regne du Monarque dont nous écrivons les fastes. Nous le terminerons par une légere esquisse de l'administration d'un Ministre qui, dans tous les âges, occupera la premiere place parmi ceux que Louis XV honora de sa confiance. Nous entendons parler du Duc de Choiseul.

La France se flatte, & plus d'une Cour craint de revoir en place ce Ministre mal connu, & bien digne de l'être mieux. Son esprit est actif; d'un coup d'œil il saisit les avantages ou les inconvéniens, les facilités ou les obstacles, l'espece d'hommes à employer, les conséquences les plus éloignées, rien n'échappe à ses regards. De la facilité dans le travail, précision dans les ordres, choix heureux des instrumens, (quand il n'est pas trop précipité. Cette pénétration a quelque fois conduit à l'enthousiasme, défaut qui rarement a des suites en France, plus rarement encore à la Cour.

Cet esprit vaste planoit sur toute l'Europe. Des Ministres adroits & zélés en rapprochoient les intérêts sous ses yeux. Aussi

Louis XV apprenant le partage de la Pologne par la Gazette, s'écria ; *Si* Choiseul *eut été ici, dès longtems cet évenement eut été prévu & traversé.* La plûpart de ces sortes d'opérations échouent, si le secret dans le quel elles se concertent est éventé. Le Pacte de famille eut souffert de grandes difficultés, si l'Angleterre avoit pû en soupçonner le projet.

Ses opinions annonçoient un génie qui suppléoit par sa perspicacité, à la réflexion que les intrigues ne lui laissoient pas toujours le tems de creuser. Il avoit peu de vénération pour les astuces de la Cour de St. James; pour des hommes qui vont *à voiles déployées donner contre les écueils où le Ministere* les pousse; pour le Parlement composé d'une noblesse vendue, ou rebelle; pour un Gouvernement qui devroit être dans les mains du peuple, & qui se trouve sans cesse dans celles du Roi, pour un peuple ambitieux qui se ruine & se détruit en brûlant sans cesse du desir de renverser & de détruire. Le Duc de Choiseul estimoit la marine Angloise, plaisantoit volontiers

de la Chambre qui fait deux lots de l'argent de la nation ; imitoit les jardins de *Stowe* ; jaloufoit la Compagnie des Indes, femoit dès-lors la difcorde parmi les Colonies, & prétendoit que le pavillon Britannique dominoit fur les mers comme *George* Roi regne fur la France.

Si le Duc de Choifeul eut été le maitre, Rome n'eut plus levé de tributs fur l'Eglife Gallicane, les tribunaux euffent été mieux compofés & moins nombreux.

La France lui doit ce fameux pacte de famille dont nous parlions tout-à-l'heure, qui déconcerte aujourd'hui l'ambition des fiers infulaires. Ce traité facilita la paix de 1761, devenue fi néceffaire, qui prévint d'étranges fpéculations politiques dont l'Italie devoit être l'objet.

Les changemens heureux qui ont fubftitué à la licence, la difcipline, l'ordre, la propreté, l'amour du métier, font fon ouvrage.

Les connoiffances analogues ont remplacé, dans le militaire, l'indépendance, le mépris des détails, l'abus de la liberté. On a emprunté des Germains ce que l'expérience

avoit consacré. L'artillerie surtout n'a rien à envier aux autres nations, & peut servir de modele à la plûpart.

Cette réforme a peut-être entrainé quelques légers inconvéniens. Le zéle a été trop loin. Un Marquis de Boufflers, un Duc de Guignes ont, sans doute, outrepassé les instructions du Ministre; mais les inconvéniens passagers disparoissent bientôt, & sont d'ailleurs inséparables de toute espece d'innovation.

L'ordonnance du 10 Décembre 1762, tendoit à avoir, *non de vieux Soldats & de jeunes officiers, les uns, comme plus souples à la discipline, les autres, comme plus ardens à la maintenir.* Un pareil projet eut été absurde. Mais elle prévenoit le plus grand abus qui puisse subsister dans toute institution, c'est d'accorder les places à l'ancienneté. Plus de talens dès-lors, plus d'émulation; on ne travaille pas, mais on vieillit. La médiocrité patiente recüeille ce que le génie, & la capacité avoient droit de reclamer.

Il avoit l'art de s'attacher des créatures,

parce qu'il eſt aimable, généreux, grand, ſenſible, & ne rend jamais ſervice à demi. Ces reſſources honteuſes que plus d'un Miniſtre a trouvé dans ſon pouvoir, & dans la diſtribution des graces, lui étoient en horreur. Auſſi ſes ennemis n'ont-ils pas attaqué ſon noble déſintéreſſement.

On a reproché au Duc de Choiſeul de prodiguer les tréſors de l'Etat. Où eſt la preuve de cette accuſation vague, intentée contre tant de Miniſtres ? Ce n'eſt pas abus de confiance, mais défaut d'économie, diſoit le Duc de ***. Qui décidera ſi la nature des événemens ne l'a pas contraint à des ſacrifices extraordinaires ? L'établiſſement des Colonies a dévoré des millions, ajoute-t-on. Oui, ſa confiance a été ſouvent trahie. Ste. Lucie, la Guyanne, l'île de Cayenne devoient conſoler les François de la perte du Canada & des poſſeſſions cédées par le traité de Fontainebleau. Plan bien conçu, meſures mal priſes, chefs corrompus, exécution négligée, les Colons ſacrifiés, procès entre les chefs, jugement trop doux, projet entierement avorté.

Le Duc de Choiſeul avoit voulu donner un ſubſide annuel à un Prince d'Allemagne, qui s'engageroit à ne jamais faire marcher ſes troupes avec les ennemis de la France. Les circonſtances ont prouvé que ſi ſon avis eut prévalu, l'Angleterre manqueroit de la principale de ſes reſſources pour la guerre de l'Amérique.

D'ailleurs, dans la confuſion générale où les finances étoient pendant ſon Miniſtere, comment connoître les ſources par où s'échappoit l'or de l'Etat ? Il ne s'eſt jamais mêlé de cette partie; nous doutons encore qu'on puiſſe lui reprocher d'y avoir placé l'Abbé Terray, cet homme plein de vices, mais auſſi rempli de talens, dont il falloit peut-être rougir, mais non ſe plaindre; dont les reſſources étoient cruelles, mais efficaces; & à la honte de la politique actuelle, homme plus utile à un Gouvernement que des Miniſtres vertueux, ſans moyens, ſans art & ſans courage.

Lorſque le Duc de Choiſeul céda une place longtems honorée, à une cabale que la faveur ne devoit point élever, mais que

la loi devoit punir, les ennemis de ce Ministre assuroient que le trésor, fatigué de ses prodigalités, alloit se remplir par les opérations journalieres de l'économie. Cette prophétie ne se vérifia point. La France se rendit un peu ridicule par sa guerre avec les Parlemens, & Madame Du Barry, ainsi que ses créatures, continuerent à vuider les caisses Royales, & l'économie fut un de ces beaux rêves, dont on amuse l'extrême bonté du peuple qui prend toujours un projet pour son exécution.

On a encore reproché au Duc de Choiseul l'amour excessif du plaisir. Il n'y a que les gens médiocres qui puissent soutenir un travail constant, sans l'entremêler de ces dissipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or, en admettant la nécessité des délassemens, qu'importe qu'on choisisse les femmes, ou les jardins, la table, ou les beaux arts; & qu'on réunisse même tous les goûts, si les facultés physiques peuvent y suffire?

Quelques anecdotes, falsifiées peut-être, ont donné lieu à mille mauvais contes. Une

femme de qualité, belle, peu ſpirituelle, moins difficile encore, frondant ſes opérations, ne lui épargnoit ni les ridicules, ni les noirceurs, ſon rang la rendoit dangereuſe juſqu'à un certain point. Le Duc de Choiſeul feignit d'ignorer ſes diſpoſitions & parut la diſtinguer. De ſimples égards de ſa part étoient apperçus. Il fut un jour chez Madame la Ducheſſe de ***, débuta par la galanterie, continua par quelques confidences, gagna la confiance, & obtint des faveurs. Au lieu de beaux ſentimens, il dit à cette Dame : je ne ſais trop comment vous remercier, car je ne ſais ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'eſt pas une ſurpriſe que ma figure ait faite à vos ſens, je ſuis fort laid. Ce n'eſt pas un ſecret penchant, car je ſais que vous m'abhorrez. Ce n'eſt pas le deſir que j'ai montré de vous plaire, c'eſt la premiere fois que je viens chez vous. Ne puis-je ſavoir, Madame, à quoi je dois vos faveurs ? Ou ſerai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi ?

On a prétendu qu'il devoit ſon élevation

à une hardieſſe inconcevable; que la Marquiſe de Pompadour n'avoit écouté que ſon cœur en le portant au Miniſtere. Son nom, ſes talens connus pendant ſon ambaſſade à Rome, la protection qu'il avoit méritée à la Cour de Vienne, étoient des titres ſuffiſans. Au reſte, quand l'amour lui auroit ouvert le chemin de la faveur, l'uſage qu'il en a fait à réparé un tort, qui nait des circonſtances, plus que d'un projet réfléchi de manquer de reſpect à ſon ſouverain. Tous les Miniſtres ont tâché de tirer profit des foibleſſes de leur maître. Le ſage Noailles communiquoit ſes idées à la Ducheſſe de Château-roux, & ſe ſervoit d'elle pour connoître celles du Roi.

Le Duc de Choiſeul a eu des amis diſtingués & les a conſervés dans ſa disgrace. Voilà ce qui prouve que les plaiſirs tenoient ſeulement chez lui la ſeconde place; que ſon cœur étoit franc, ſon ame honnête, ſon caractere ſur.

Quant à la conquête de la Corſe, on dépenſe toutes les années des ſommes conſidérables pour des camps de parade & d'exer-

cice; il valoit autant exercer les troupes à prendre des îles. Si l'on dit que celle-ci coûta trente millions, je réponds que l'argent eſt bien peu de choſe en France.

La réunion du Comtat d'Avignon à la Provence étoit convenable; il eut tort de donner tant de conciſtance au Chancelier de Maupeou. Mais la prudence humaine va-t-elle juſqu'à prévoir » qu'un petit hom-
» me qui n'a pour tout eſprit que celui d'in-
» triguiller avec des prêtres ou des Catins,
» ignorant comme un Elu, ſans aucun vi-
» ce, ſans aucun principe, ne prévoyant
» rien, s'effrayant de tout, ſe croyant un
» perſonnage, infatué de ſon mérite, &
» pour peu qu'on le force, donnant à tort
» & à travers dans tous les panneaux qu'on
» lui tend", qu'un pareil homme, dis-je, bouleverſe tout un Royaume, il verra la France ſpectatrice de ſes folles opérations? Un pareil homme ſe trouve toujours cependant mal à la ſeconde place. Un rival eſt plus dangereux qu'un ennemi. Peut-être donna-t-il trop d'importance à l'épiſode de Mde. Du Barry. Mais auſſi convenons qu'il eſt amer

pour un homme d'un grand nom de voir la Cour fouillée d'une foule d'especes de personnages, je ne dis pas inconnus, mais honteux à connoître; un Chancelier en société avec un Négre, une fille & trois polissons; un Roi absorbé dans les fatigues de la débauche, étranger dans sa famille, se défiant de ses meilleurs serviteurs; une femme enfin n'ayant pour tout mérite qu'un peu de beauté, pour talent beaucoup d'effronterie, disputer le pas aux Princesses, & le prendre sur les Montmorency, les Beauveau, les Cossé.

Lui seul ne pouvoit opposer une digue au torrent de la dissolution qui entrainoit la Cour & la ville. Le Roi n'avoit pas la force morale capable de le seconder. Le Duc de la Vrilliere, le Duc d'Aiguillon, le Duc de Richelieu, le Chancelier Maupeou, l'ingrat Terrai, étoient cinq hommes rares dans leur espece, & cinq hommes qui se concertant, renverseront toujours un homme de génie. Il ne se permet pas des oppositions qui le guideroient dans la guerre défensive, & tombe victime d'une fausse délicatesse.

Le Duc de Choiſeul étoit ſéduiſant, mais il n'étoit pas adroit. Deux partis qui ſe diſputent l'autorité, s'attaquent, ſe heurtent, ſe froiſſent, & tombent tous les deux ſous les débris de l'adminiſtration qu'ils ont culbutée.

On a ſoupçonné que ſon ambition vouloit s'élever au rang des Richelieu, des Fleury. Il eſt difficile de l'en blâmer. Il avoit le talent qui juſtifie cet eſpoir, & il ſentoit qu'un premier principe de qui tout émane & qu'une ſeule impulſion aſſurent le bien qui nait rarement de pluſieurs ambitions contradictoires. Alors il y a un ſyſtéme, & dans l'état actuel la néceſſité d'en combiner pluſieurs, eſt un travail égal au fardeau du Miniſtere.

Tandis que le réformateur Necker rempliſſoit le tréſor Royal, le diſſipateur Sartine jettoit l'or dans la mer. Pendant que le ſage Vergennes entretenoit l'équilibre pacifique en Europe, M. de Montbarrey laiſſoit tomber le militaire dans cette frivole indifférence dont on avoit eu tant de peine à le retirer.

Il favoit auffi « que la mobilité des prin-
» cipes, l'incertitude des vues, les fréquen-
» tes variations de fyftême, le peu de con-
» cert, & quelquefois l'oppofition entre les
» Miniftres ont entraîné de tout tems la
» plûpart de nos infortunes."

Ce qui démentiroit ce projet ambitieux, c'eft que le Duc de Choifeul s'abandonnoit trop à la confiance. Sa Sœur altiere avec une ame forte, un efprit vafte, mais dur & abfolu, déplaifoit à la Cour, à la ville, & à la plûpart de fes amis. Il le favoit, & il n'eut jamais le courage de la combler de biens, & de l'éloigner. Un ambitieux auroit commencé par ôter un obftacle, qui embaraffoit fa route. Les libelliftes, les organes du vice ont calomnié cette Ducheffe. On l'a accufée d'avoir eu des vues fur le lit que la Marquife de Pompadour avoit laiffé vacant; d'avoir parcouru les Provinces pour porter au dernier excès le mécontentement de la Magiftrature, qui n'avoit pas befoin d'être excité. On peut attefter à la poftérité que fa conduite ne fournit pas le plus petit fondement à cette

odieuſe imputation. Quant à l'autre projet, elle avoit trop d'eſprit, pour ne pas ſavoir que la beauté eſt le premier titre à ces eſpeces de conquêtes; qu'il falloit à Louis XV une femme complaiſante, toujours occupée de diſſiper l'ennui, & à prévenir les rechutes; que parmi toutes ſes maîtreſſes, il n'avoit eu qu'une femme de beaucoup d'eſprit, la Comteſſe de ***. Au bout de quatre jours il en étoit excédé, malgré qu'elle employat les reſſources incertaines de la laſcivité, & qu'elle cachat ſous l'enjouement une ame méchante, fauſſe, baſſe & intéreſſée.

Un ambitieux ne détruit que ce qui met obſtacle à ſa marche, mais ne multiplie pas ſes ennemis ſans néceſſité. Le coup qu'il portoit aux Jéſuites par le petit Chauvelin, ſoulevoient contre lui des hordes entieres, créatures de cet Ordre. Je ne ſais s'il falloit les détruire, ou les réformer, ou les conſerver; mais je ſais que la façon dont on opéra étoit indigne d'un Gouvernement. Je crois que le Duc n'eut pas été moins grand s'il fut demeuré ſpectateur de la bataille en-

tre Janfenius & Loyola. Peut-être la Cour d'Efpagne à la quelle il devoit beaucoup, exigea-t-elle fes foins. Alors, cet évenement rentre dans la foule de ceux qu'entraînent les raifons d'Etat.

Enfin, il favoit que dans une inftruction de Louis XIV, communiquée à Louis XV, il tient pour une maxime des plus effentielles de n'avoir ni *premier Miniftre*, ni *Favori.* Cette idée demeura toujours gravée dans l'efprit de fon arriere petit-fils. Il aimoit le travail du Duc de Choifeul, fon efprit; mais il le craignoit, & avoit foin de balancer fon crédit en élevant toujours quelqu'un qui partageat fa confiance. Sous le Miniftere du Duc de Choifeul, la France eut en Europe une prépondérance qui, après la derniere paix, eft un vrai phénoméne en politique. Depuis dix ans, fix Miniftres lui ont fuccédé tour-à-tour & fa place eft toujours vuide. Il laiffa, fans doute, à defirer, mais il a auffi un enfemble de qualités que nous voyons rarement réunies, même dans les hommes que nous diftinguons.

Qui oppofer à ce Miniftre, furement le plus grand qu'ait eu Louis XV? Qui? Un tyran de Maupeou qui eut voulu tout tuer, tout écrafer pour affouvir fa vengeance. Qui? Un Mandrin de Terray qui eut volontiers mis le piftolet fur la gorge pour accroître les Finances. Qui? Un defpote d'Aiguillon qui mérita de porter la tête fur l'échaffaud. Qui? *L'exécuteur de la haute juftice*, un brigand de la Vrilliere, digne à tant de titres de l'animadverfion des loix. Qui? Un pied-plât de Boynes donnant la croix de St. Louis au porteur d'une perruche? qui? Des Miniftres, efclaves rampans d'une proftituée qui ne fit qu'un faut du B.... fur le trône. . . .

Qu'on dife du premier qu'il fut l'émule de Richelieu; qu'en moins d'un an, il régénéra la magiftrature entiere du Royaume; que tous les obftacles s'applanirent devant lui, comme par enchantement; — mais qu'on dife quels moyens il mit en œuvre pour opérer cet ouvrage effrayant. Un feul: *la corruption*. Il n'a pu, malgré le fuccès rapide de fes plans, confolider fon

édifice, bâti à la hâte ſur un ſable mouvant.

On ne conteſtera jamais au Chancelier de Maupeou qu'il ne poſſéde au ſuprême degré l'art de la diſſimulation. On ſait qu'il a des maſques de toute eſpece, & en change tour-à-tour au beſoin. Ce n'eſt point de ces Chanceliers d'autrefois, ſorte d'ours, qu'on fuyoit ainſi qu'une bête ſauvage. Celui-ci eſt beaucoup plus traitable : il inſpire par ſon aſpect le rire & l'enjouement. Trop philoſophe pour s'aſſervir à l'étiquette de ſa place, puérile dans toute ſa gravité (*), il a quitté, durant ſa faveur, ſon accoutrement magiſtral ; il s'eſt mêlé parmi le ſexe qui folâtroit au tour de la beauté, qui amuſoit Louis XV. Il s'eſt prêté à ſes jeux, & diſputoit avec Zamore (†) à qui l'amuſeroit davantage. On a vu pluſieurs fois ce negrillon prendre l'énorme perruque

(*) Le Chancelier en France eſt toujours en ſimarre. C'eſt une eſpece de ſoutane, qu'il ne quitte qu'en ſe couchant. Son fauteuil, ſon caroſſe ſont d'ébene. Tout eſt lugubre chez lui.

(†) Nom du petit negre de Madame Du Barry.

du Chancelier & s'en affubler. C'eſt ſous cette apparence de frivolité qu'il cachoit la profondeur d'une vengeance lente & réfléchie. Après avoir culbuté ſon bienfaiteur, le ſeul homme qui put traverſer ſon projet, il l'a fait éclorre.

Ce Miniſtre habile ne palit point ſur des ouvrages de morale, de philoſophie, de légiſlation, de politique; mais il lit ſans ceſſe dans le grand livre du monde: il ne voit pas un homme qu'il ne le ſonde, ne le développe, ne le pénétre juſques dans les replis les plus cachés.

Il ſe livre à la ſociété en véritable petit maître. Le matin, il intrigue comme un Courtiſan, il court comme un homme desœuvré, il ſe trouve partout. Le ſoir, il fait ſa partie; il aſſiſte aux fêtes; il donne à ſouper; il y admet les femmes, & leur dit des choſes agréables. C'eſt un petit fréluquet en ſimarre. Son Hôtel ſe reſſent de la légereté & des graces du maître. On y trouve des ameublemens élégans, des boudoirs délicieux, où la courtiſanne la plus recherchée dans ſes goûts ne feroit pas déplacée.

Se

Sa table eſt ſervie avec autant de délicateſſe que de ſomptuoſité : mais il eſt fort ſobre ſur les plaiſirs de ce genre, ainſi que ſur les autres, aux quels ſa complexion foible & valétudinaire ne lui permet pas de ſe livrer.

Ses ennemis l'ont de tout tems trouvé affreux de viſage, parceque la haine enlaidit tous les objets de cette paſſion. Ce qui eſt vrai, c'eſt que le Chancelier ne déplait point : ſes yeux même annoncent du feu & de l'eſprit : il a quelque choſe de ſévere dans la phyſionomie, que ceux-là qualifient de méchanceté. Il eſt d'un tempérament bilieux, il en a ſouvent le teint jaune & verd; ce qui l'a fait appeller plaiſamment la *bigarrade* par feu le Maréchal de Briſſac.

On prétend que, connoiſſant trop bien les hommes, le monde & la Cour, pour ignorer de quelle conſéquence il eſt de prévenir par la figure, le Chancelier avoit pris le parti de ſe peindre le viſage de blanc, & d'y mettre enſuite une légere couche de rouge, non par une envie puérile de plaire aux femmes, mais par le motif plus noble

de commencer, ainſi à l'extérieur, une ſéduction qu'opére mieux enſuite ſa longue durée; car il parle très bien, il eſt inſinuant, ſouple & jaloux de captiver généralement les ſuffrages.

On rapporte que lorſqu'il fut fait premier Préſident, il demanda à un homme de confiance ce qu'on diſoit de lui au palais? Celui-ci s'en excuſa quelque tems : forçé de s'expliquer, il avoua qu'on le trouvoit haut, dur, inabordable : " n'eſt-ce que ce-„ là? (répondit-il) ils changeront bientôt „ de façon de penſer à mon égard." Il devint doux, affable; prévénant; le moindre clerc qu'il rencontroit, éprouvoit les regards benins de ſa phyſionomie riante.

Malheureuſement dans le poſte délicat qu'il occupoit, il ne pût captiver auſſi facilement la bienveillance de ſa compagnie. Dévoré d'une ambition ſourde qui lui faiſoit aſpirer à s'élever inceſſamment, il ſe trouva forçé à ſe livrer à des manœuvres dont le ſecret a tranſpiré. Le parti oppoſé au Miniſtere s'en prévalut pour le rendre criminel aux yeux du Parlement. C'eſt alors,

que par un retour de politique adroite, il tourna à son avantage la position critique où il se trouvoit. Il étoit à la veille d'être mis aux Mercuriales (*), il fit entendre au Duc de Choiseul, le Ministre tout puissant de ce tems-là, qu'il étoit perdu, s'il ne le tiroit promptement du mauvais pas où son dévouement à la Cour l'avoit jetté. C'est ainsi qu'il fut fait Chancelier.

On s'imagine bien que, lors de la révolution de la Magistrature, les libellistes n'en épargnerent pas son auteur.

" Il y a actuellement en France, (di-
„ soient-ils) un caméléon portant simarre
„ & longue perruque, qui change de cou-
„ leur à chaque impression qu'il reçoit,
„ *noir, blanc, sanguinolent* ou *pâle :* sa figu-
„ re s'altére à tous les instans. On assure
„ qu'au lieu de manger les mouches, il s'en
„ sert pour avoir le sang dont il se nour-

(*) Les *Mercuriales* sont des assemblées que tiennent en certains tems les Compagnies pour exercer la correction sur leurs membres, ordinairement à la rentrée. C'est à celle de 1768 que M. de Maupeou devoit être *mercurialisé.*

„ rit. — Ce caméléon eſt beaucoup plus „ cruel que le caméléon naturel; il s'eſt „ accroché aux branches, ainſi que le fait „ cet animal curieux, que les naturaliſtes „ diſent s'établir ſolidement ſur la moin- „ dre branche avec la queüe."

"On ſoupçonne que le Sieur Antoine „ n'a pas tué la hiene depuis qu'il paroît „ un monſtre à la Cour, dont l'eſpece a „ toujours été inconnue juſqu'ici, c'eſt un „ animal carnacier qui tient de la nature „ du *tigre*, du *ſinge*, de *l'ours* dont il ap- „ proche le plus par la figure; cruel, adroit, „ vindicatif & opiniâtre, il n'entreprend „ rien qu'il n'en vienne à bout; il ſe lan- „ ce ſur ſa proye comme le crocodile, en „ l'engloutiſſant tout d'un coup, & porte „ une criniere friſée comme celle du lion: „ l'œil noir & hardi de cet animal féroce, „ annonce ſon courage & ſa cruauté. Cet „ animal s'appelle un *Maupeou*."

"M. le Chancelier fait travailler avec „ la plus grande diligence à un livre qui pa- „ roîtra ſous le titre de *Dictionnaire des cri- „ mes*, pour juſtifier ſes entrepriſes par

„ comparaiſon, en démontrant qu'il y a
„ toujours eu des ſcélérats dans le monde.
„ Chaque ſiécle fournit au Chancelier
„ une ou deux *excuſes*. Ce livre fourmille
„ de traits de Sylla, de St. Clovis, de
„ Louis XI, de Pierre le cruel, du Cardinal
„ de Richelieu, &c. &c."

" Si le Chancelier ne ſe brûle pas la
„ cervelle, ou n'eſt pas accroché en chemin,
„ il ira beaucoup plus loin que ce
„ Cardinal dont il a adapté tous les principes;
„ il eſt plus adroit & plus faux que
„ ce Miniſtre, & l'égale au moins en témérité.
„ Ce Magiſtrat, célébre dans ſon
„ genre, a entrepris de prouver qu'il a
„ vendu ſa compagnie pour achéter la place
„ qu'il occupe."

" On a affiché dans pluſieurs endroits
„ l'arrêt du Parlement de Paris, qui mettoit
„ à prix la tête du Cardinal Mazarin,
„ au nom du quel on a ſubſtitué celui de
„ Maupeou; on y a joint la répartition
„ faite par Boiſſi, à tant par membre, oreille,
„ &c. &c."

" Monſieur le Chancelier a fait mettre

„ des panneaux à son carosse pour éviter
„ les suites de la reconnoissance du peu-
„ ple, qui l'accable de bénédictions & de
„ pavés."

„ Monsieur de Maupeou ayant fait de-
„ mander une audience au Prince de Con-
„ ti, cette Altesse lui a fait dire qu'il ne
„ vouloit le voir qu'à la Grêve (*)."

„ Il y a un homme en France qui est un
„ peu foux, très fripon, horriblement faux,
„ scélérat sans bornes, noir & perfide à
„ toute outrance, qui joue un grand rô-
„ le, & passe pour un génie très éclairé:
„ on demande quel il est) & ce qui doit
„ lui arriver, s'il échoue dans ses projets?
„ On croit que c'est le Chancelier, & que,
„ s'il échoue, il sera pendu."

„ On a frappé une médaille sur la quel-
„ le on voit un homme de robe, monté
„ sur une échelle pour atteindre à un clou
„ où il attache une corde: au tour de cet
„ emblême est l'exergue: *nobis hæc ascensio*

(*) C'est la place d'un rendez-vous où se sont trouvés Cartouche, Damiens & plusieurs autres héros du second ordre.

» *grata*. Le revers eſt la France à genoux » aux pieds d'un Prince environné de ſerpens, de viperes & autres animaux vénimeux qui ſe lancent ſur elle pour la » déchirer."

" *Plut-à-Dieu! faſſe le Ciel!* ſont de belles expreſſions, on eſpere que le Chancelier les entendra."

C'eſt par des ſatyres, des placards, des carricatures que les frondeurs, qui ne goûtoient pas les ſublimes opérations de M. de Maupeou, ſe vengeoient de ſa perſonne. Ils n'épargnoient pas plus celles du Duc d'Aiguillon. Ce perſonnage n'eſt pas moins eſſentiel à dépeindre que ſon ami le Chancelier.

Né d'une mere qui aux graces du corps & de l'eſprit, joignoit des connoiſſances profondes, un jugement exquis, une philoſophie mâle & intrépide, le Duc avoit hérité de ſon goût pour les plaiſirs. Il s'y livra dans ſa jeuneſſe avec toute l'ardeur de ſon caractere ardent & emporté. Il remplit la Cour du bruit de ſes galanteries.

Paſſé depuis à l'adminiſtration d'une gran-

de Province, il se trouva tourmenté de la passion de l'âge viril, d'une ambition violente & déméſurée. Il voulut s'illuſtrer par des innovations, par l'embelliſſement des villes, par l'amélioration des chemins, par des monumens durables qui rendiſſent ſon nom auſſi immortel qu'eux. Il ſe ſentoit dès lors né pour le grand, & viſoit au Miniſtère L'occaſion de devélopper ſes talens s'étant préſentée dans la derniere guerre, par une deſcente que les Anglois firent en Bretagne, il gagna la bataille de St. Caſt, qui lui fit aſſigner un rang diſtingué parmi les défenſeurs de la patrie.

On dit dans une chanſon, que Louis avoit chaſſé l'ennemi à *coups d'aiguillon*, & ce *rebus* populaire, paſſant de bouche en bouche, fut chanté par toute la France.

Un bon mot que ſe permit dans ce temslà un Magiſtrat de la Province, fut le germe des troubles qui s'étendirent bientôt dans le parlement, dans les Etats, &, après avoir cauſé la ruine de ces deux corps, a occaſionné celle de la Bretagne; a ſervi de prétexte à la dévaſtation de la magiſtra-

ture, & produit des maux dont a gémi le Royaume entier.

M. de la Chalotais, Procureur-Général du Parlement de Rennes, ſe trouvoit à un ſouper où l'on exaltoit la victoire du Duc d'Aiguillon. Quelqu'un s'écria qu'il s'étoit couvert de gloire. — « *De farine*, » reprit le cauſtique Magiſtrat.

Pour entendre cette ſaillie, il faut ſavoir que pendant le combat de St. Caſt, le commandant s'étoit tenu dans un moulin, poſte eſſentiel à conſerver ſans doute, & point de ralliement d'ailleurs, où l'on venoit prendre, & où il donnoit plus aiſément ſes ordres.

Les envieux de la gloire de ce héros firent voir la circonſtance, comme injurieuſe à ſa valeur. Il n'eſt pas à préſumer que M. de la Chalotais eut eu le projet ſérieux de déprimer ainſi la valeur du Duc, mais il ne put réceler une plaiſanterie d'eſprit que le François recherche avec tant d'avidité, à la quelle il ſe refuſe avec peine, & dont le but innocent eſt de faire rire un inſtant. Le Duc d'Aiguillon au quel elle fut

rapportée méchamment, n'en rit pas; il jura une haine implacable à celui qui l'avoit faite. *Indè iræ.*

Tout le monde connoît l'étrange affaire suscitée à M. de la Chalotais, ce procès incroyable, commencé par tant de tribunaux, & terminé par aucun; que le Roi crût éteindre une fois en disant qu'il ne vouloit pas trouver de coupable & qu'il a perpétué par un châtiment infligé (*) à ceux qu'il déclaroit innocents; qu'il se détermina à reprendre ensuite dans l'assemblée des Pairs (†) & qu'il arrêta encore au milieu de l'instruction par un coup d'autorité despotique. Mais ce que tout le monde ne connoit pas, ce sont les ressorts de la conduite contradictoire qu'on fit tenir à Louis XV dans cette derniere occasion.

(*) Toutes les Gazettes ont parlé des diverses captivités de Mrs. de la Chalotais, pere & fils.

(†) Dans la séance de la Cour des Pairs, tenue à Versailles le 4 Avril 1770, sur cette affaire, le Chancelier commença son discours par faire voir la nécessité de *laver la Pairie des crimes d'un Pair, ou le Pair des crimes qu'on lui imputoit.*

Nous pourrons les développer amplement ailleurs.

Le Parlement Breton tend un piége à M. de Maupeou : le Chancelier y eſt ſottement pris. Il étoit alors de très bonne foi avec le Duc d'Aiguillon : il lui fait entendre que dans tous les griefs articulés contre ſa perſonne, il n'y a pas de quoi *foüetter un chat.* Nouveaux griefs reproduits : le Duc d'Aiguillon eſt *entâché*, ſuſpendu des fonctions de la Pairie, juſqu'à ce que *par un jugement rendu en la Cour des pairs, dans les formes & avec les ſolemnités preſcrites par les Loix & Ordonnances du Royaume, que rien ne peut ſuppléer, il ſe ſoit pleinement purgé*, &c.

Le Chancelier, premiere dupe, eſt enragé, furieux. Il ouvre la tranchée contre le Parlement. On en détaillera les ſuites.

Le Duc d'Aiguillon ſe brouille avec le Chancelier. Mais ſon humeur & ſon reſſentiment n'éclatent qu'après l'expulſion des Choiſeuls.

Le Duc avoit *ſauvé ſa tête, mais le Parlement lui avoit tordu le col*, ſuivant l'expreſſion du romaneſque Maréchal de Briſſac.

Il eſt redevable de la conſervation de ſon chef à la trop fameuſe Comteſſe. L'acte d'autorité du Roi qui l'arrache aux mains du Bourreau, eſt conſigné dans ce malin vaudeville :

Oublions juſqu'à la trace
De mon procès ſuſpendu.
Avec des lettres de grace
On ne peut être pendu :
Je tryomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux ſoins d'une amie,
J'en ſuis quitte pour la peur.

La place de Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres étoit vacante, depuis l'exil du Duc de Choiſeul, au mois de Décembre 1770. Louis XV avoit vraiſemblablement voulu laiſſer raſſeoir la fermentation élevée contre l'illuſtre accuſé, & celui-ci, d'ailleurs, n'avoit pas cru généreux à lui de ſe revêtir tout de ſuite des dépouilles d'un Grand, ſon ennemi, qu'il venoit de culbuter.

Ce ne fut qu'au mois de Juin ſuivant que le Duc d'Aiguillon prit place au Conſeil,

& ſe moqua des divers arrêts & arrêtés des gens de robe qui *l'entachoient*, (ſuivant le terme conſacré par ces meſſieurs) car preſque tous les Parlemens avoient ſuivi à ſon égard la conduite de celui de Paris.

Les Robins furent quelque tems à ſe flatter que, même après le choix du Souverain, cette prétendue diffamation judiciaire auroit quelque effet vis-à-vis les Cours étrangeres. Aucune ne refuſa de communiquer avec lui. Un ſeul, le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, éluda conſtamment ſon entrevue en affaires.

Ce Miniſtre ſe trouva bien conſolé de cette petite mortification, par la bonne harmonie qu'il ſçut maintenir avec l'Angleterre, que l'Eſpagne vouloit troubler. Il ſavoit quel étoit l'eſprit pacifique du Roi, & plus ſage en ce point que le Duc de Choiſeul, il s'y conforma pleinement, en prenant les moyens les plus efficaces pour remplir les vues de Louis XV. Auſſi eut-il la confiance de ſon maître au plus haut degré.

On reprochera toujours à la mémoire du Duc, le partage de la Pologne. Tout le

monde fait cette parole fameuſe du Roi: „ Ah! ſi Choiſeul fut reſté, cela ne ſeroit „ pas arrivé."

Parlons du grand Terray. C'étoit un roüé dans toute la force du terme. Perſonne ne ſçut jamais, mieux que lui, ſaigner le Royaume. A une ſanté ferme, à un tempérament vigoureux, fortifié encore par l'exercice d'une vie dure & laborieuſe, il joignoit des entrailles d'airain.

La nature ne l'avoit pas bien partagé à l'extérieur. Il étoit d'une taille haute, déguingandée, ſans contenance; il avoit la figure ignoble, le regard en deſſous: il n'avoit rien de ſéduiſant dans le langage; il ne s'énonçoit pas même avec grande facilité: mais il avoit une conception vive, une intelligence déliée, une judiciaire excellente, ſurtout en affaires.

Lors de la nomination de l'Abbé au Contrôle Général, l'on fut d'abord ſurpris de voir, qu'avec une réputation méritée par ſes travaux, au Parlement; étant riche d'ailleurs, & d'un état à ne pouvoir avoir de poſtérité, il eut paſſé à un poſte auſſi

gliſſant. On a cru trouver depuis la ſolution de ce problême par les évenemens ſubſéquens.

On a dit que le Chancelier, ayant beſoin d'un homme à lui dans le Miniſtère des Finances pour opérer avec ſûreté la révolution qu'il méditoit, avoit jetté les yeux ſur le Magiſtrat le plus propre à le ſeconder, en la perſonne de ſon ancien ami: qu'il avoit ouvert l'avenir à ſes regards, lui avoit fait voir la deſtruction prochaine de ſa compagnie, la néceſſité de ſe ſouſtraire à tems à la proſcription générale; l'avoit aſſuré qu'il n'y feroit pas longtems, qu'il s'agiſſoit ſeulement de mettre le pied à la Cour, & qu'après l'expulſion inévitable des Choiſeuls, il ſe trouveroit à même de monter à un Département moins orageux & plus agréable.

L'Abbé fut trompé en ce point, mais il eut l'art de ſe ſoutenir, de ſe rendre néceſſaire & preſque imperturbable dans ſon Miniſtere.

Le moyen pour un Contrôleur-Général de n'être jamais renvoyé, c'eſt de trouver

toujours de l'argent, l'orſqu'on lui en demande. C'eſt en quoi l'Abbé réuſſit le mieux. Sans ſe fatiguer, comme beaucoup d'autres à chercher des expédiens, il ſupprimoit, il récréoit, il anéantiſſoit, il réduiſoit, il prenoit un tiers, un quart, une moitié, il retenoit, il mettoit un impôt nouveau, il en étendoit un ancien. Tout cela étoit l'affaire d'un coup de griffe, ou d'un trait de plume; il abrogeoit même les formes dont il avoit ſenti les inconvéniens au palais. Il renverſoit par de ſimples arrêts du Conſeil, des engagemens contractés avec la ſanction la plus légale, ſous le ſceau le plus ſolemnel.

On a lu longtems dans les Gazettes le récit de ſes opérations dans ces Edits, qu'il faiſoit crier toutes les ſemaines, & qu'on appelloit *les feuilles hebdomadaires de l'Abbé Terray.*

Du reſte, il étoit comme le Cardinal Mazarin, il entendoit la plaiſanterie. Durant ſon Miniſtere, il a fait ſortir de la Baſtille beaucoup de gens qu'on y avoit mis pour avoir exhalé trop amérement leurs plaintes.

Il disoit qu'il falloit laisser crier ceux qu'on écorchoit.

L'Abbé n'avoit pas tout-à-fait un défaut d'humanité, mais une impassibilité de caractere qu'il exerçoit envers lui même & envers les objets les plus chers à son cœur. C'est ainsi qu'il sacrifia la Baronne de la Garde, sa maitresse, convaincue d'avoir abusé de son empire sur lui pour exercer un brigandage subalterne. Dans la même position que Mahomet II, on ne doute pas qu'il n'eut immolé la victime avec le même sang froid. Il fit exiler celle-ci en Lorraine, & voulut se laver de tout soupçon de collusion avec elle. On a reproché à cette la Garde d'avoir gagné 1,800,000 livres depuis l'avénement de son amant au Ministere.

C'est proprement le dernier orage qu'essuya l'Abbé. Depuis ce tems, il géra les finances avec beaucoup de tranquillité, attendant une occasion favorable pour monter à une dignité plus éminente, telle que celle de Chancelier ou de Garde des sceaux. Devenu ennemi du Chef de la Magistrature, il chercha à le supplanter de son mieux.

On a dit de l'Abbé Terray que fous Henri IV, il eut pu être un Sully; qu'il fut un monftre fous Louis XV.

De Boynes n'étoit pas, dans le fait, plus honnête homme que le Chancelier & l'Abbé Terray. C'étoit un nouvel intriguant qui, n'étant pas auffi avancé que les deux autres, preffé de fe pouffer, fçut fe rendre néceffaire au chancelier, & le fervit de bonne foi, du moins dans les premiers momens, pour prendre pied dans le Confeil, s'y ancrer, & fe mettre en état de travailler enfuite pour fon compte, de fe former un parti, & de s'élever fur les ruines de ceux dont il envioit la fortune.

De Boynes avoit rempli, fi non avec affez de diftinction, du moins avec affez de fracas, les diverfes charges de la Magiftrature par où il avoit paffé. Il s'étoit d'abord fait connoitre au Parlement, & contre le Parlement enfuite, quand il fut devenu membre du Confeil: ce qui arrive presque toujours aux hommes ambitieux, moins guidés par un zele véritable pour l'objet qu'ils défendent, que par l'ardeur de briller, de fe rendre né-

ceſſaires, & d'acquérir une célébrité, but unique de toutes leurs démarches.

C'eſt ainſi qu'on vit, en 1753, ce Maître des Requêtes venir, comme Procureur Général, requerir la deſtruction du corps dont il avoit été membre, pour ériger ſur ſes ruines un phantôme de tribunal (*) qui n'eut qu'une exiſtence momentanée. Mais il s'en forma un levain de haine qui fermenta dans la Magiſtrature, & le rendit d'avance odieux à la Compagnie, où on l'envoya préſider comme pour récompenſe de ſes ſervices (*).

Rien ne pût laver la tâche indélébile dont il s'étoit flétri aux yeux des Parlemens; & quoiqu'il ſe fut fait des créatures dans celui de Beſançon, il n'en réſulta qu'un ſchiſme funeſte, au moyen duquel il lutta longtems

(*) La Chambre Royale, créée par lettres patentes, enrégiſtrées le 18 Octobre 1753.

(†) En 1754, après la diſſolution de la Chambre Royale, de Boynes fut nommé Intendant de Franche-Comté & premier préſident du Parlement de Beſançon.

& se maintint en place. Il fallut enfin le retirer d'une Province où il mettoit tout en feu. Il fut dédommagé de cette humiliation par la dignité de Conseiller d'Etat dont il fut revêtu.

C'est alors que de Boynes donna carriere à l'animosité qu'il avoit contractée à son tour contre les compagnies de Magistrature, & que croyant leur opiniâtreté invincible, dangereuse pour le bien de la chose publique, il commença d'ouvrir ces avis violens de suppression, de cassation, de destruction, qui le rendirent un des adversaires du Parlement le plus formidable.

On peut juger combien, par cette façon de penser & de parler, de Boynes dût se montrer utile aux vues du Chancelier. Aussi Maupeou le choisit-il pour son bras droit dans la grande révolution qu'il méditoit, ou plutôt, plein de confiance en ses lumieres, ne fit-il rien que par ses Conseils. Il se servit de la tête froide & réfléchie de ce Conseiller d'Etat pour rectifier ce que trop de chaleur de sa part auroit pu mettre d'irrégulier dans ses opérations.

On a prétendu que le Chancelier étoit redevable à de Boynes de l'heureux expédient par le quel il fortit du labyrinthe où il s'étoit jetté (*). En réconnoiffance de ce fervice fignalé, doit-on trouver étrange que le premier ait ufé de fon crédit prépondérant pour élever le fecond au Miniftere, & le mettre plus à même de le feconder?

De Boynes s'eft d'abord conduit avec affez de circonfpection dans le département de la marine. Tout neuf en cette partie, il ne pouvoit aller que lentement. Comme un jeune éleve, il prit des maîtres dans les divers élémens de l'art qu'il vouloit diriger. Il fit venir un certain Pelerin, ancien premier Commis des nouveaux Bureaux confiés à fes foins. Ce Pelerin étoit voifin de campagne de de Boynes; ce qui avoit donné lieu à leur connoiffance. De Boynes vainquit la répugnance de Pelerin, & le violenta pour qu'il lui donnat fes confeils. Mais, en moins d'un an, il fecoua fes lifieres.

(*) Par la transformation du Grand Confeil en Parlement.

De Boynes porta dans la marine ce systême de dépendance absolue, de soumission aveugle & passive, nécessaire à tous les corps envers le maître suprême & ceux qui parlent en son nom. De-là cette ordonnance (*) qui causa un si grand scandale parmi les Officiers; de-là toutes les innovations qui l'ont suivie, & ont donné matiere à tant de critiques, dont la plus naturelle rouloit sur la précipitation de son ouvrage.

Outre le danger qu'il couroit de ne pouvoir tenir tête à l'orage élevé contre lui, il auroit du craindre de se commettre dans une administration qui lui étoit aussi étrangere, & où l'on avoit intérêt de lui faire faire de faux pas.

Des frondeurs peu menagés sur les termes, ont taxé sa démarche d'étourderie; ils en ont argué contre la sagesse de ce Ministre qui s'exposoit inconsidérément à faire des écoles, & à se couvrir de ridicule, la plus grande faute qui puisse arriver en France à un homme en place. Il est diffi-

(*) Du 18 Février 1772.

cile de le défendre abſolument ſur cet article. Qui ne fait pas de faute au ſurplus ? Les grands Miniſtres y ſont plus ſujets que d'autres, parceque voulant s'ouvrir des routes inconnues, ils bronchent néceſſairement; mais ils ſe relevent, & c'eſt ce qui fut peut être arrivé à de Boynes, s'il fut reſté plus longtems dans le Miniſtere.

On lui a accordé d'excellentes qualités d'ailleurs : grand travailleur, robuſte, ardent, pénétrant, il avoit des yeux d'aigle auxquels on ne pouvoit ſe ſouſtraire; affable en même tems, d'un accès facile, il écoutoit tout le monde, & n'étoit point dur dans ſes refus. Il étoit plein de mœurs; il vivoit bourgeoiſement dans ſa famille; il étoit religieux : on le voyoit ſouvent à ſa Paroiſſe avant ſon Miniſtere; & c'eſt un vice de plus dont ſes ennemis l'ont chargé, en le taxant d'hypocriſie. Sa paſſion dominante étoit l'ambition, qu'il voiloit merveilleuſement ſous le manteau de la dévotion. Elle n'eut pas le tems de prendre ſon eſſor chez lui, & de ſe développer avec toute ſon énergie. On a prétendu qu'il viſoit aux

fceaux, & qu'à la maniere des Courtifans, il n'eut pas rougi de s'enrichir des dépouilles de fon bienfaiteur.

Après les Maupeou, les Terray, les d'Aiguillon, on doit à jufte titre affigner la quatrieme place en fcélérateffe au Duc de la Vrilliere. Ce petit brigand fubalterne, jouet de fa paffion aveugle pour une femme altiere & dévorée de la foif de l'or, n'a été, durant un long cours de fon Miniftere, que l'objet du mépris & de l'exécration de la nation. On fait la part qu'il a prife dans la malheureufe affaire de Bretagne; combien il contribua à faire appéfantir davantage le bras du Souverain fur des corps puiffans, devenus les ennemis du Duc d'Aiguillon, fon neveu. Son adminiftration ne fera marquée dans l'hiftoire que par un long amas d'horreurs & d'atrocités. On ne fauroit dire le nombre de lettres de cachet qu'il a diftribuées; le nombre de citoyens qu'il a fait enlever fubitement à leur famille, à leurs amis, à la fociété; le nombre de malheureux qu'il a fait durant fon odieux Miniftere.

Tour-

Tour-à-tour honni, méprisé, détesté, abhorré, il a eu sa bonne part aux quolibets, aux épigrammes, aux satyres. Quand il perdit une main à la chasse, on fit l'épitaphe suivante, relative aux fonctions de sa charge :

Ci gît la main d'un grand Ministre,
Qui ne signa que du sinistre :
Dieu nous préserve du cachet
Qui met les gens au guichet.

Et dans les Noëls sur différens personnages de la Cour, chantés au commencement de 1764, on disoit :

Au fond de la masure,
On vit dans le lointain
Une courte figure ;
C'étoit Saint-Florentin :
Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable
Dans ses mains je vois un paquet :
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre
On ne se trompoit pas ;
Je viens, dit le Ministre,
Pour un très facheux cas :
*****

La Cour vous a donné l'Egypte pour retraite,
Au Roi cet exil a déplu,
Mais la Marquise (*) l'a voulu:
Sa volonté soit faite.

Resté en place sous le nouveau Regne, quoique les Maupeou, les d'Aiguillon, les Terray, les de Boynes en eussent été expulsés, on s'impatientoit si fort de le voir dans son poste, qu'on lui fit un quatrain où on le lui disoit durement. Ce quatrain n'indique pas un génie dans le satyrique, mais il étoit l'expression grossiere du vœu général.

Ministre sans talent & sans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu?
Je le vois: qu'on te jette enfin par la fénêtre.

En 1770, le bruit ayant couru que Saint-Florentin, fait Duc, vouloit avoir des descendans à qui transmettre cette dignité & épousoit Mlle. de Polignac, on fit l'épigramme suivante:

(*) De Pompadour.

Des Caffés de Paris l'engeance ſabliere
Qui raiſonne de tout & *ab hoc & ab hac*,
Sur ſes prédictions rédigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah! ſi l'ingrat avoit cette penſée,
S'écria Sabbatin (*) ſe frappant l'eſtomac,
J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces petits Philippotins, ſoi diſant de Langeac.

On portoit le dégoût de l'exiſtence du *petit Saint*, (†) ou plutôt du petit monſtre, juſqu'à prématurer ſa mort & à lui compoſer des épitaphes. Nous en connoiſſons deux, dont l'une eſt vraiment plaiſante. Elle porte ſur les trois noms de Phélippeaux (§), Saint-Florentin & la Vrilliere, qu'il avoit:

Ci gît un petit homme, à l'air aſſez commun,
Ayant porté trois noms, ſans en laiſſer aucun.

(*) Concubine de la Vrilliere, femme d'un nommé Sabbatin, renfermé par lettre de cachet. Il ſe trouva un Gentil-homme Auvergnat, du nom de Langeac, aſſez vil pour épouſer cette coquine, & reconnoître comme ſiens les fruits de ſon libertinage avec le Duc.

(†) C'eſt ainſi qu'on déſignoit par abbréviation, à la Cour, le Duc de la Vrilliere, lorſqu'il s'appelloit le Comte de Saint-Florentin.

(§) Le premier eſt le nom de famille.

Voici l'autre, plus dure :

Ci gît dans ce petit tombeau
Le petit Monsieur Phélippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde,
Parcequ'il étoit, ce dit-on,
Petit génie, & grand fripon.

Tels étoient les dignes personnages qui partageoient la confiance de Louis XV, les dernieres années de son Regne. La famille Royale étoit comme étrangere au Monarque. *Je vois bien que mes enfans ne m'aiment pas*, disoit-il froidement. Il étoit dévoré d'ennui & de soucis cuisans.

On remarquoit dans l'héritier présomptif de la Couronne, un caractere sérieux, des principes austeres. Déja les courtisans cherchoient quel nom on lui donneroit, sous quelle épithete honorable on consacreroit à la postérité les vertus qu'il ne manqueroit pas d'avoir ; l'adulation s'épuisoit en surnoms nouveaux, "je veux qu'on m'ap-„ pelle, „ s'écria-t-il, un jour, avec un ton capable d'effrayer tous ces vils Courtisans, „ je veux qu'on m'appelle *Louis le* „ *sévère.*"

Ce mot, d'un grand fens, caractérifoit à merveille la façon de penfer du jeune Prince; il témoignoit indirectement aux flatteurs fon averfion pour tout furnom dont il ne feroit pas digne; il annonçoit qu'il connoiffoit parfaitement le défaut du regne de fon ayeul, & la néceffité de réprimer les défordres occafionnés par la douceur d'un Monarque trop débonnaire.

Le Comte de Provence paroiffoit n'aimer que la tranquillité, le repos, la table, les plaifirs de la fociété, une vie douce & uniforme.

Le Comte d'Artois avoit tout l'air d'un efpiegle. Vif, bouillant, décidé, plein d'efprit, il montroit cette noble ambition qui fied fi bien aux Princes de fon rang.

La Dauphine s'annonçoit comme une Princeffe des plus accomplies. Pleine de bonté, de nobleffe & de graces, elle fe concilioit tous les cœurs.

La Comteffe de Provence étoit timide, férieufe, peu active; lifoit beaucoup, vivoit bourgeoifement avec fon mari, faifoit un excellent ménage avec lui.

La Comteffe d'Artois toute nouvelle à la

Cour, peu au fait de l'étiquette, d'ailleurs timide, comme fa fœur, ne parloit point dans les commencemens, fe montroit peu; les Courtifans ne favoient encore qu'en dire.

Les Princeffes, filles du Roi, menoient une vie affez défœuvrée. Elles partageoient leur tems entre des actes de dévotion & de bienfaifance.

La feule Madame Louife, dévorée d'une fecrete ardeur de dominer, impatiente de refter dans l'inaction, avoit pris le parti violent de renonçer au monde en apparence, pour y briller davantage & y jouer un rôle. Céfar difoit qu'il aimoit mieux être le premier dans un village, que le fecond dans Rome. La derniere fille de Louis XV, fans dire la même chofe, agiffoit en conféquence. Elle étoit nulle à la Cour : fous fon froc de Carmelite, & du fond de fa cellule, elle gouvernoit depuis la Religion dans le Royaume, voyoit les Miniftres de l'Eglife à fes genoux, l'implorer comme leur foutien, & croyant travailler pour le Ciel, ne fatisfaifoit réellement qu'une

passion inquiete & active dont elle étoit tourmentée.

Parmi les Princes du sang, on voyoit, dans le Duc d'Orléans, un Prince bon, affable, populaire, mais foible, épris des charmes d'une femme spirituelle & séduisante (*), ne formant d'autre vœu que de s'unir à elle par les liens de l'himen; sollicitant le consentement du Roi par l'entremise de la favorite; recevant de la bouche de la Du Barry cette réponse : *gros* (†) *pere, épousez la toujours. Nous verrons à vous contenter mieux ensuite. Vous sentez que je suis fortement intéressée à vous seconder : comptez sur moi.*

Le Duc de Chartres, Prince chaud, ardent, vif, pétillant, assez lutin, un peu adroit, faisoit un cours d'escamotage chez Comus (§). Il a fait une campagne de mer qui ne signifie rien; une promenade de Brest à Cadix qui n'en dit pas plus.

Le Prince de Condé jouoit à la paume &

(*) La Marquise de Montesson.

(†) Le Duc d'Orléans est fort épais, fort gros.

(§) Joueur de gobelets, mais meilleur Physicien.

faisoit l'amour à la Princesse de Monaco. Après s'être assez bien conduit dans la scission des Princes, il finit par faire son traité à la sourdine, leurré, dit-on, par le Chancelier Maupeou, qui le flattoit de l'espoir de marier sa fille au Comte d'Artois; aussi, excité par les clameurs du Duc de Bourbon, son fils, qui dans l'age d'être cordon-bleu, gémissoit de ne point obtenir cette distinction flatteuse. A cette derniere occasion, on dit par un quolibet trivial & malin, *que le pere & le fils étoient aller chercher le Saint Esprit* (*).

Le Duc de Bourbon n'avoit que quatorze ans. Il avoit épousé *Mademoiselle* d'Orléans qui en avoit six plus que lui. Mais il étoit arrêté de l'empêcher de coucher avec sa femme encore de plusieurs années.

Le Comte de Clermont ne vivoit plus.

Le Prince de Conti n'alloit point en Cour. Il se consoloit dans son exil avec sa tendre Marquise de Boufflers, & avec son Orches-

(*) L'ordre du Cordon-bleu a un Saint-Esprit pour emblême, & s'appelle l'ordre du Saint-Esprit.

tre, l'un des meilleurs & des plus complets qu'on puiſſe voir.

Son fils, le Comte de la Marche, briguoit un Gouvernement & la place de Colonel des Suiſſes & Griſons. C'eſt le ſeul des Couſins qui n'ait pas quitté le Roi, lors de la défection des Princes.

Le Duc de Penthievre, trop bon Chrétien pour ſe mêler des affaires de ce monde, aſſiſtoit régulièrement, le Dimanche, à la meſſe de ſa Paroiſſe, & reſtoit neutre au milieu des débats élevés entre la Magiſtrature & le trône.

Entre tous les Grands Seigneurs compoſant la Cour, on comptoit un Maréchal de Richelieu, fameux par ſa bravoure & ſon pavillon d'Hanovre, par ſes galanteries & par une corruption de mœurs d'un exemple peu commun : un Maréchal de Briſſac, original par un eſprit de Chevalerie antique & romaneſque, chéri d'abord par ſes expreſſions vives, pittoreſques & neuves, mais bien déchu dans l'eſprit des patriotes pour avoir rendu ſon épée & fléchi le genou devant les *Intrus*

du Parlement, pour être reçu Gouverneur de Paris.

On vantoit l'esprit d'un Duc de Nivernois, sa probité, son honnêteté, sa franchise. On repétoit les bons mots (*) d'un Duc de Noailles en possession de dire au Monarque les vérités les plus dures. On distinguoit un Duc de Duras, un Prince de Beauveau préférant la perte de leur Gouvernement (†) à la perte de leur honneur.

On ne voyoit parmi tout le reste (§) de

(*) Le plus fort, sorti de la bouche de ce Seigneur caustique, est celui qu'il lâcha lors de la banqueroute de l'Abbé Terray, qui se fit à coups d'arrêt du Conseil. On en crioit un à Versailles: le Roi demanda ce que c'étoit: *Sire*, répondit le Duc, c'est la *grace de Billard que l'on crie*. Ce Billard avoit été mis au carcan pour une banqueroute frauduleuse.

(†) Le Duc de Duras étoit Commandant en Bretagne, & le Prince de Beauveau Commandant en Languedoc. Lorsqu'il fut question d'aller détruire & réédifier sur les principes de Maupeou le Parlement de chacune de ces deux Provinces, ils donnerent leur démission.

(§) Il faut en excepter le Duc de la Rochefoucault, signalé par un patriotisme intrépide qu'il a montré constamment dans les diverses assemblées des Pairs,

la noblesse Françoise qu'un assemblage de Courtisans inutiles, timides, lâches, vils, & qu'a parfaitement caractérisés M. de Voltaire, lorsqu'il a dit d'eux:

Ils vont en poste à Versailles essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Parmi le Clergé, c'est-à-dire, le premier Ordre du Royaume, ou dans les gens tenant place, ou ayant quelque influence à la Cour, on remarquoit en tête un la Roche-Aymon, l'un des Prélats les plus ignares & les plus bornés de l'Eglise de France, & ce n'est pas peu dire. Puéril, vain, ambitieux, bon gentil-homme, mais d'une famille pauvre & oubliée, ce Prélat a prouvé qu'avec de la souplesse & de la constance, on n'avoit aucun besoin de savoir ni d'esprit pour parvenir à la fortune. Une calotte rouge a été la récompense de son dévouement servile au Ministere & à la Cour de Rome.

Après la Roche-Aymon on comptoit un

tenues au Parlement depuis le rétablissement de cette Cour.

Beaumont, personnage non moins borné que le premier, mais plus têtu, plus opiniâtre, un des plus fanatiques tenans du parti Jésuitique, par conséquent de celui du Chancelier Maupeou. On ne l'a pas vu rougir de celébrer la messe rouge (*), &, Pair du Royaume, de comparoir seul au milieu d'une Cour reprouvée par les Princes & par les Pairs; d'y témoigner publiquement sa joye, & de qualifier cet attentat contre les droits de la nation, de réunion du Sacerdoce & de l'empire (†). On connoit ses divers exils à la Roque, à Lagny, à la Trappe, à Conflans, &c.

Parmi les Prélats d'une autre espece, on distinguoit un Luynes à qui un soufflet (§) a fait la fortune; un Bernis, entré dans l'E-

(*) On appelle ainsi la messe célebrée à la St. Martin, à cause que le Parlement y assiste en robes rouges, qui sont les robes de grand cérémonial.

(†) Dans son discours prononcé au nouveau tribunal après la messe rouge, le 12 Novembre 1771.

(§) Le Cardinal de Luynes étoit autrefois militaire. Ne s'étant point vengé dans une querelle suivant les loix de l'honneur, il a été obligé de prendre le petit colet.

piscopat par une route, non plus noble ni plus ſainte. Créature de la Pompadour, il lui a été redevable de ſon avancement & enſuite de ſa diſgrace (*). Sa miſſion à Rome ſera mémorable à jamais, par la deſtruction entiere des Jéſuites, du monde Chrétien, à la quelle il a forcé inſenſiblement le cauteleux Ganganelli, malgré tous le refus du Pontife d'éluder un évenement dont il craignoit les ſuites ſiniſtres. On connoit ces jolis vers addreſſés par *inpromptu* à la célébre Marquiſe, pour répondre à cette queſtion: Qu'eſt-ce que l'amour?

L'amour eſt un enfant, mon maître:
Il l'eſt d'Iris, du berger & du Roi:
Il eſt fait comme vous: il penſe comme moi;
Mais il eſt plus hardi peut-être.

Cet heureux *inpromptu* fit Bernis Evêque, Cardinal, & de plus Miniſtre.

Après Bernis, on diſtinguoit un Montazet. Perſonne n'accuſe celui-ci de ne pas

(*) On a prétendu que la maîtreſſe du Roi, après lui avoir prodigué ſes faveurs les plus intimes, l'a accuſé d'ingratitude & a profité de la premiere occaſion pour le faire renvoyer du Miniſtere & de la Cour.

faire ſes mandemens ; en cela bien différent de preſque tous ſes autres confreres, où trop ignares, ou trop diſſipés, ou trop pareſſeux pour compoſer. Ce n'eſt pas cependant qu'il ait toujours été fort appliqué au gouvernement de ſon troupeau : la chronique ſcandaleuſe s'eſt exercée ſur ſon compte dans les commencemens. Il a paſſé publiquement pour l'amant de la Ducheſſe de Mazarin, ſi renommée à la Cour par ſes galanteries. Mais l'ambition dans un âge plus mur s'eſt emparée de ce Prélat. Curieux de jouer un rôle parmi le Clergé, il a cru qu'il brilleroit davantage à la tête du parti Janſéniſte. Dans une affaire eſſentielle où la Cour avoit beſoin de lui, il a fait valoir ſes prétentions, en qualité de Primat des Gaules. On ſait comme il flagella en ſon tems l'Archevêque de Paris. Il s'eſt rendu un peu ridicule par ſon procès contre les Chanoines de Lion, conteſtation, dans le fond, non moins miſérable que puérile.

Après lui, on doit placer un Brienne, regardé en faux frere par les autres Prélats

qui l'accusent de ne pas croire beaucoup en Dieu. Ses liaisons intimes avec les chefs du parti Encyclopédique lui ont mérité des reproches graves de leur part. On ne dira pas de lui que ce n'est pas un homme aimable & de beaucoup d'esprit, on dira qu'il se moque & *du Dieu de Baal & du Dieu d'Israël.*

On exalte un Pompignan pour la régularité de ses mœurs, pour son assiduité à ses fonctions Episcopales, pour sa doctrine, pour son zele à défendre la Religion contre les Incrédules; ce qui lui a attiré une bonne dose de mauvaises plaisanteries de la part de M. de Voltaire, coriphée de la Philosophie moderne, enveloppé nécessairement dans les censures du Prélat.

Que dire d'un Roquelaure? Que c'est un assez beau Prélat, premier Aumonier du Roi, Courtisan fort attaché à la Comtesse Du Barry, très lié avec le Chancelier, & qui, en sa qualité de Conseiller d'État ordinaire, ne manquoit pas une apparition du Conseil au Parlement, lors des séances dérisoires que ce tribunal y vint tenir. Dans

les commencemens, il a eu sa part des huées en bonne quantité. Sa vanité n'en a été dédommagée que par une place à l'Académie Françoise. Il ne compose, ni ne prêche; il n'a jamais écrit une pause d'a. . .

On ne doit pas oublier un Prince Louis, Académicien comme ce dernier. Celui-là, c'est son nom qu'on a reçu, comme c'est son nom qui a été envoyé en Ambassade extraordinaire à Vienne. On ignore s'il a de grands talens du côté de l'esprit, mais il faut qu'il en ait beaucoup du côté du physique; car, dans sa jeunesse, il avoit formé le projet de coucher successivement avec toutes les filles de Paris. L'excellent membre de la Prélature!

Un autre, c'est un Monsieur Desnos qui s'est vanté, dit-on, d'avoir dépucelé 180 filles durant les Etats de Nantes, & d'avoir cocufié presque tous les membres du Parlement de Rennes; la seule maniere, disoit-il, dont un homme de sa robe pouvoit se venger des Magistrats.

Un autre, non moins recommandable à raison de son goût pour le sexe, c'est un

Monſieur de Jarente. Son plus grand chagrin dans ſon éxil étoit d'être éloigné des filles de Paris, qu'il aimoit paſſionnément. Peu de Prélats ont affiché le ſcandale avec tant d'éclat. Lorſqu'il tenoit la feuille des bénéfices, c'eſt-à-dire la nomination à tous les poſtes de l'Egliſe; lorſqu'il avoit la clef des graces, il avoit pour ſou-Miniſtre, l'opprobre du ſacerdoce, le plus vil homme, un Abbé de Foix, perdu de débauches & d'infamies, trafiquant impudemment des emplois ſacrés, & ſans ceſſe occupé à recruter le ſérail de ſon maître d'objets propres à renouveller les ſens flétris de ſa Grandeur, qui avoit pour maîtreſſe en titre ſa propre niéce, & pour favorite ſecrete une danſeuſe d'opéra (*), canal par où s'écouloient ſourdement beaucoup de graces Eccléſiaſtiques. On ſait par cœur le couplet

(*) Il eſt queſtion de la Guimard, premiere danſeuſe de l'Opéra. Elle eſt fort maigre, elle a l'air d'une araignée. C'eſt d'elle que Mlle. Arnoux diſoit : *ce petit ver à ſoie devroit pourtant être bien gras; il vit ſur une ſi bonne feuille!* (la feuille des bénéfices).

des Noëls de 1764, ſur la Cour, concernant l'anecdote de la Niece de Monſeigneur.

Il vint une griſette ;
Avec ce Preſtolet,
Portant une galette
Et des œufs & du lait :
Diſant de vous, Seigneur, ce préſent n'eſt pas digne ;
Mais nous vivons comme au vieux tems,
Nous couchons avec nos parens
A Paris comme à Digne (†).

Terminons cette nomenclature des très vénérables Prélats du très vénérable Clergé de France, qui jouoient un rôle ſous le feu Roi. Finiſſons ce coup d'œil ſur l'hiſtoire du Monarque.

Depuis la mort de la trop fameuſe Pompadour, Louis XV végétoit & s'ennuioit. Un amuſement étoit néceſſaire à ſon exiſtance. On lui choiſit une maîtreſſe dans la fange de la débauche, la Du Barry.

Le début de cette Catin fut dans la ſphe-

(†) M. de Jarente étoit Evêque de Digne, avant de paſſer au ſiége d'Orléans.

re la plus modeſte, & éprouva pendant près de quinze ans d'étranges révolutions. On l'avoit vue d'abord courir ſous les lanternes de Paris, de-là aller au Palais Royal qui a été le ſéminaire de tant de Marquiſes; de-là avoir de petits meubles, & un amant commode qui commença à l'éclairer par ſes conſeils; de-là, on l'avoit vue s'aſſocier à un Comte Du Barry, pour donner à jouer au *vingt-un*, préſenter ſes placets à la police, & attirer du monde chez lui; de-là, elle avoit eu cent mille livres de dettes & un caroſſe à crédit qui avoit commencé à lui donner de l'importance dans le monde; de-là, elle avoit été liée avec une Madame de St... D.... qui lui amena l'infame le Bel, valet de chambre affidé du Monarque; de-là, on l'a vue ſortir Comteſſe, être préſentée, logée au château, en chaſſer une Princeſſe, deux Miniſtres, & tous les honnêtes gens qui n'étoient pas à ſa diſpoſition.

Quel ſpectacle que celui de voir un Roi, plongé dans la molleſſe & dans la crapule, faire couler les tréſors de l'Etat pour pro-

curer à une vile proſtituée de quoi étaler un luxe de Reine; multiplier les impôts pour ſatisfaire ſes fantaiſies inſenſées, & faire dépendre le deſtin de ſes ſujets des caprices d'une folle!

Quel ſpectacle que celui de voir la favorite d'un Perruquier devenir l'objet des amours & des tendres complaiſances d'un Monarque, & celui-ci lui ſacrifier les objets les plus chers à ſa tendreſſe!

Quel ſpectacle que celui de voir un Chancelier de France qualifier du titre de *Couſine* une courtiſane parvenue, par le plus grand hazard, au plus haut point d'élevation poſſible, & dont les prémices avoient été conſacrées à tous les cochers & palfreniers de la Capitale!

Quel ſpectacle que celui de voir les Grands du Royaume devenus (ſelon les termes de la Du Barry) ſes amis à pendre & à dépendre, ſolliciter avec empreſſement ſon alliance! Quel ſpectacle que celui de voir un Prince de Soubiſe ſur les rangs, & un Prince de Condé demander 1500,000 livres pour prix de ſon aveu du mariage d'une Mlle de

Tournon, leur parente, avec un des fils du roué Du Barry ; & un Duc de Chartres intercéder pour la dignité de Grand-Amiral ; & un Duc d'Orléans descendre aux sollicitations les plus basses pour obtenir l'agrément du Roi sur son mariage avec la Marquise de Montesson ; & un Comte de la Marche faire bassesse sur bassesse pour obtenir une part des dépouilles du Comte de Clermont !

Quel spectacle que celui de voir un Roi folâtrer avec un Negre, pour plaire à sa maîtresse ; & le créer Gouverneur d'un château & d'un pavillon aux appointemens de 600. livres ! Quel spectacle enfin que celui de voir Monarque, Princes du sang, Ministres, enfin toute une Cour, aux pieds d'une Du Barry !

On s'attend bien que l'amante & le royal amant n'étoient point menagés dans les couplets, vaudevilles, satyres du tems. En voici quelques morceaux :

Vous verrez ſur les fleurs de lys
Un vieil-énfant débonnaire,
Une éleve de la Paris
Tient ſon V.. pour liziere.

. . . . . .

. . . . . .

Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comteſſe,
Dont jadis un écu tournois
Auroit fait votre maîtreſſe,
Faire au près d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les reſſorts
De ſa machine antique.
Mais c'eſt envain qu'il a recours
A la Grande-Prêtreſſe;
Au beau milieu de ſon diſcours
Il retombe en foibleſſe.
De cette lacune, dit-on,
En ſon ame elle enrage;
Mais un *petit coup d'Aiguillon*
Bientôt la dédommage.
&c. &c.

„ L'attachement du Roi pour M^de^. Du
„ Barry, (diſoient les nouvelles ſecretes)
„ lui eſt venu des efforts prodigieux qu'elle
„ lui fait faire, au moyen d'un baptême
„ ambré dont elle ſe parfume intérieure-

„ ment tous les jours. On ajoute qu'elle a „ joint à cela un fecret dont on ne fe fert „ pas encore en bonne compagnie; les mou- „ ches cantarides, le *diabolino*, l'effence de „ géroffle, &c. &c."

On difoit au fujet des petits foupers: „ les foupers des petits appartemens font „ plus voluptueux que jamais. La Com- „ teffe Du Barry a fubftitué aux froides „ épigrammes, & au cérémonial guindé de „ la Marquife de Pompadour, la gaïeté „ franche & les plaifirs bruyans de la Cour- „ tille. Il ne manque dans ces banquets „ que la figure de Ramponeau."

Dans une Ode qui avoit principalement pour objet la révolution du tems, on traitoit encore avec beaucoup plus de mépris la paffion du Roi pour Mde. Du Barry. On lui adreffoit ces paroles:

Diane, Bacchus, & Cythere
De ta vie abrégent le cours:
Renvoye, il eft tems encore,
L'impure qui te deshonore:
Chaffe tes indignes amours.

. . . .

. . . .

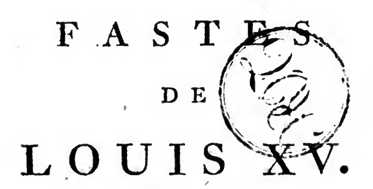
Tu n'es plus qu'un tyran débile,
Qu'un vil automate imbécille,
Esclave de la Du Barry :
Du Gange jusqu'à la Tamise,
On te honnit, on te méprise.

On sait que le Monarque périt victime de sa lubricité.......



LES





LES FASTES DE LOUIS XV.

Chapitre Premier.

Osons tracer d'une main hardie les fastes du regne d'un Prince dont les premiers lustres firent les délices de ses peuples, & dont les derniers n'exciterent que les cris de l'exécration publique. La mort a frappé l'idole : la vérité paroit : pourquoi craindrions-nous de la dire ? CH.I.

Louis XIV étoit descendu au tombeau. (*) Les feux de joye, les satyres sanglantes, les chansons

(*) 1 Septembre 1715.

groffieres d'une populace effrénée démontroient affez l'allégreffe que reffentoit de fa mort une nation qui idolâtre fes Rois.

Unique & précieux rejetton d'une race augufte, Louis XV fuccéda à fon bifayeul à l'âge de cinq ans. La Régence du Royaume fut déférée, pendant la minorité du Monarque, à Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, Prince dont la calomnie & l'envie nous ont laiffé les portraits les plus affreux, (*) mais dont l'adminiftration fera mémorable à jamais.

(*) On a accufé le Duc d'Orléans d'avoir été l'auteur du défaftre de la famille Royale, de la mort de trois Dauphins; d'avoir voulu même attenter par le poifon à la vie du Roi. Ce Prince doit être fuffifamment lavé aux yeux de la poftérité d'un fi odieux & fi exécrable forfait.

On lui a reproché d'avoir porté le fcandale & la corruption des mœurs au plus haut période; d'avoir confacré tous les crimes par fon exemple public, l'incefte, l'adultere, le rapt, le viol.

Le téméraire écrivain des *Philippiques* n'a pas craint d'affimiler ce Prince aux Héliogabales, aux Sardanapales; & fa fille, la Ducheffe de Berry, aux Meffalines, aux Julies. L'Auteur, la Grange-Chancel, fut envoyé aux *Ifles-Sainte-Marguerite*, d'où il fortit pendant la Régence même, & fe montra librement dans Paris, pour détruire probablement l'opinion où l'on étoit que le Régent l'avoit fait affaffiner. Un Auteur qui en auroit fait moitié moins contre une C.... ou une P..... feroit envoyé aux Galeres.

L'Auteur de la *vie privée* de Louis XV donne la defcrip-

CH. I.

L'ambition de Louis XIV avoit réduit le Royaume à l'état le plus déplorable. (*) La dette nationale se montoit à deux milliards soixante-deux millions cent-trente-huit mille livres. Les revenus se trouvoient mangés jusques & compris 1717. La France étoit dans la plus pitoyable situation. Tout présageoit la plus orageuse des Régences.

tion d'une carricature inventée dans le tems au sujet du prétendu commerce du Régent avec sa fille. On y voit ce Prince folâtrant avec elle, & surtout baisant ses divines mains. La Princesse les lui applique sur les yeux, & l'empêche de voir ce qui se passe. Pendant ce tems, le Comte de Riom, (amant de la Duchesse) derriere elle trousse son Altesse Royale, & dans la posture la plus effrénée va droit au fait. En un coin éloigné & dans l'ombre, on remarque l'Abbé Dubois qui observe tout ce qui se fait & sourit. Au bas sont ces mots latins : *Regens stultus, Abbas ridet, rideamus quoque.*

A ce tableau, opposons celui qu'en a tracé M. de Voltaire. C'étoit un Prince, dit-il, à qui on ne pouvoit reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avoit la valeur, la bonté, l'indulgence, la gayeté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse, étoit cependant celle de Henri IV ; il se plaisoit quelque fois à mettre une fraise, & alors, c'étoit Henri IV embelli.

(*) On avoit vu Louis XIV peu de tems avant sa mort, la France étant dans la plus grande détresse, négocier pour 32 millions de billets, ou de rescriptions, pour en avoir 8 ; c'est-à-dire, donner 400 en obligations, pour avoir 100 en argent.

CH. I. A peine Louis XIV eut les yeux fermés, que toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changerent, comme dit M. de Voltaire, dans sa famille & chez tous les Princes. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne qu'on avoit tant redoutée, & qui avoit allarmé tant d'Etats, fut rompue. Une alliance fut conclue avec l'Angleterre. Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglois; de sorte que, comme dit le même auteur, la premiere guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avoit établi au prix de tant de trésors & sang.

Louis XV étoit foible, délicat, à peine sorti du berceau. Plus ses jours étoient précieux, plus l'amour des François pour leur Roi étoit ingénieux à multiplier leurs allarmes. En le perdant, le sort de l'Etat & de l'Europe entiere devenoit incertain. La France auroit peut-être été plongée dans d'aussi grands malheurs que ceux qu'elle venoit d'éprouver, & dont elle sentoit encore tout le poids. Les principales Puissances de l'Europe se voyant plus près du danger qu'elles ne croient, craignirent de voir disparoître cette paix dont elles se plaignoient. (*) La crainte de l'avenir fit oublier le passé, & toute la politique de l'Europe ne fut occupée qu'à prévenir les querelles de la France & de l'Espagne.

(*) Voyez le *droit public de l'Europe* de l'Abbé de Mably.

En vertu des actes passés à Utrecht, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en étoit l'héritier présomptif; mais on soupçonnoit que l'Espagne, soit qu'elle crut ses rénonciations invalides, soit qu'elle se flattat de les interpréter d'une maniere favorable à ses intérêts, feroit valoir ses droits, si la France avoit le malheur de perdre son Roi, avant qu'il eut un fils. Cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que l'Espagne sortoit de l'état de langueur où elle avoit été sous les derniers Princes Autrichiens; & que pleine des plus hautes prétentions, n'attendoit que des circonstances favorables pour recouvrer les Pays qu'on lui avoit injustement enlevés, & qu'elle n'avoit cédés que par nécessité.

Un génie vaste, ambitieux, remuant, plein de ressources, mais plus audacieux que prudent, Alberoni, qui, de simple Curé de Village, étoit devenu Cardinal, se trouvoit à la tête d'une nation qu'une longue guerre portée au milieu de ses provinces, avoit retirée de sa létargie ordinaire. Il avoit rétabli les finances & les forces de la Monarchie Espagnole; communiqué aux ressorts du Gouvernement l'activité inquiette de son caractere.

La Cour de Madrid n'étoit plus cette Puissance qui obéissoit avec pesanteur aux impressions étrangeres; elle tenoit tous les Etats en branle, & étoit devenue tout-à-coup par une espece de prodige, l'ame de tous leurs mouvemens. L'ordre étoit rétabli dans le fisc; ses troupes étoient nom-

CH. I. breuses, aguerries & bien disciplinées; ses forces de mer la mettoient en état de recouvrer une partie de son ancienne réputation. La politique de l'Europe ne pouvoit être oisive dans ces circonstances, & le Régent profita des soupçons & des inquiétudes que l'Espagne inspiroit, pour affermir la paix dont la France avoit besoin. Il crut qu'il étoit même de l'intérêt des François d'assurer les droits de sa maison, d'une maniere qui prévint toute guerre civile & étrangere, en cas que le Roi mourût sans postérité.

L'année 1716, fut employée en négociations entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies; & dans la suivante, ces Puissances signerent à la Haye le traité de la *Triple Alliance*.

Ce n'est que par cette sage-politique qu'il étoit possible de rendre inutiles les projets d'Alberoni qui, consultant plus son ambition que les moyens qu'il avoit pour la satisfaire, s'étoit mis en tête de bouleverser l'Europe & de lui donner une face nouvelle. Sous prétexte de faire des préparatifs pour sécourir les Vénitiens attaqués par la Porte, Alberoni ne méditoit rien moins que la conquête de l'Italie. Suivant son projet, l'Espagne devoit s'emparer de la Sardaigne & des Deux Siciles. Mais pour exécuter son dessein, il ne suffisoit pas que la Cour de Vienne fut occupée en Hongrie à faire la guerre aux Turcs. Il imagina de causer une guerre civile en France, de s'emparer de la personne du jeune Roi & de celle du Duc d'Or-

léans; d'ôter à ce dernier la Régence, & de la donner au Roi d'Espagne Philippe V. Alberoni négocioit à la fois avec la Porte, avec le Czar Pierre I & avec Charles XII; il alloit changer la constitution de l'Angleterre, & rétablir le Prétendant sur le trône de ses Peres. Une partie de l'Italie alloit repasser sous la domination de l'Espagne; Philippe V étoit déclaré Régent du Royaume de France, & la maison Stuard alloit remonter sur le trône de la Grande-Bretagne. La fortune fit évanouir tous ces vastes projets. Alberoni fut sacrifié, comme l'a remarqué un historien, il fut presque la seule victime de tant d'intrigues, de complots & de troubles dont il vouloit agiter l'Europe. CH. I.

Alberoni qui, six mois auparavant, étoit regardé comme le plus grand homme d'Etat qui eut jamais existé, ne fut plus regardé que comme un téméraire, un factieux, un brouillon. Sa disgrace fut le sçeau de la paix.

Alberoni avoit commencé les hostilités en 1717, par l'invasion de la Sardaigne; bientôt après, en 1718, la flotte qu'il avoit armée s'empara de presque toute la Sicile. Sur le champ la France & l'Espagne s'unirent pour prévenir les suites de ces entreprises; mais il étoit aisé de prévoir que la Cour de Madrid ne se rendroit qu'à la force. L'Angleterre envoya une flotte dans la Méditerranée au secours de l'Empereur; la France fit des préparatifs de guerre; & ces deux Puissances s'é-

CH. I. rigeant en arbitres de l'Europe, fignerent à Londres le 2 Août 1718, le traité de la *Quadruple Alliance.*

La fermeté du Cardinal Alberoni n'en fut point ébranlée; l'Angleterre déclara la guerre; la France fit une diverfion du côté des Pyrénées, & ce Miniftre efpéra encore de réuffir en employant la force. Il rappella le Prétendant en Efpagne, mais fans fuccès, & fuccombant enfin fous le poids de fes vaftes entreprifes, il fut difgracié, & le Roi d'Efpagne preffé par les follicitations des Provinces-Unies, figna fon acceffion à la *Quadruple Alliance*, le 17 Février 1720.

Tout le monde fait que le projet de la conjuration d'Efpagne étoit de faire révolter le Royaume contre le Régent & de mettre, comme on l'a dit, le Roi d'Efpagne à la tête du Gouvernement de France. (*) On comptoit fur l'Union des parlemens;

(*) L'état de langueur & de foibleffe de Louis XV faifoit craindre pour fes jours. Philippe V ne défefpéroit pas d'en porter la couronne, & n'en défefpéra jamais.

On rapporte que le jeune Monarque ayant la petite vérole, au mois d'Octobre 1728, & le Courier de France ayant manqué, un jour, en Efpagne; Philippe fuppofa que le Roi fon neveu étoit mort. Il fit auffitôt affembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit paffer en France avec le deuxième de fes fils, laiffant la Couronne d'Efpagne au Prince des Afturies, qui fit dans la chapelle fa rénonciation conforme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courier apporta la nouvelle de la convalefcence.

& tout le projet étoit traité assez énigmatiquement dans des lettres qui pouvoient être surprises. CH. I.

Mais Albéroni voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit se servir. Comme il étoit très dangereux de confier ces détails à un Courier, que l'Abbé Dubois pouvoit faire enlever; le Prince de Cellamare, Ambassadeur d'Espagne en France, imagina qu'il n'y avoit rien de moins suspect que le jeune Abbé Portocarero, neveu du Cardinal de ce nom, & Montéléon, Fils de l'Ambassadeur de Philippe, en Angleterre, qui retournoit en Espagne.

Ce fut une simple Courtisane, la Fillon, qui fit avorter cette intrigue, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Secrétaire du Prince de Cellamare avoit un rendez-vous chez cette femme avec une de ses filles, le jour que partoit l'Abbé Portocarero. Il y vint tard & s'excusa sur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des voyageurs.

La Fillon laissa nos amans ensemble, & alla sur le champ rendre compte à l'Abbé Dubois de ce qu'elle avoit entendu. Aussitôt on expédia un Courier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à Poitiers, les fit arrêter, & saisit tous leurs papiers qu'il rapporta à Paris précisément à l'heure où le Régent entroit à l'Opéra. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le tems de tout examiner, & de remettre en reserve ce qu'il voulut.

CH. I. Au sortir de l'Opéra, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture. Tout autre que ce Prince auroit été pressé de s'éclaircir d'un fait aussi important : mais c'étoit la précieuse heure du plaisir.... Et l'Abbé eut jusqu'au lendemain, assez tard, pour prendre ses mesures avant que de conférer avec le Régent.

L'Abbé Dubois s'étant transporté à l'Hôtel du Prince de Cellamare, avec le Secrétaire d'Etat, Le Blanc, au moment que celui-ci alloit ouvrir une cassette : " M. Le Blanc, (dit l'Ambassadeur) ,, cela n'est pas de votre ressort : ce sont des lettres de femme. Laissez cela à l'Abbé qui toute ,, sa vie a été M.......,,

M. de Voltaire assure que le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe qu'à condition qu'il renverroit son Ministre. Alberoni le gênoit trop en Espagne. D'autres assignent une autre cause de la disgrace du Cardinal.

L'Abbé Dubois instruit par ses espions de l'ascendant que Laura avoit sur l'esprit de la Reine, entreprit de s'en servir pour perdre le Ministre. Il fit offrir à Laura tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Alberoni reçut par un billet de Philippe V ordre de sortir en vingt-quatre heures de Madrid, & dans quinze jours des terres de sa domination. Il fut livré, par le Roi d'Espagne, aux troupes Françoises qui le conduisirent sur les frontieres d'Italie.

Alberoni partit avec des richesses immenses... Il y avoit déja deux jours qu'il étoit en marche, lorsqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Testament de Charles II qui instituoit Philippe V héritier de la Monarchie.

Il fallut user de violence pour l'obliger à rendre ce Testament. Il avoit sans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Alberoni devant traverser la France, le Chevalier de Marcion eut ordre d'aller le prendre à la frontiere, de ne le quitter qu'à l'embarquement, & de ne pas souffrir qu'il lui fut rendu aucun honneur sur son passage.

Le Cardinal se rendit à Parme n'osant s'exposer au ressentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de Clement XI qu'il fut à Rome pour le Conclave.

En passant par la France, il eut l'audace d'écrire au Régent, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'Espagne la guerre la plus dangereuse. Le Régent montra sa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponse. (*)

Ce même homme, dit Voltaire, étant depuis Légat à Boulogne, & ne pouvant plus entreprendre de bouleverser des Royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la République de Saint Marin.

(*) Ces Anecdotes sont tirées d'un récueil de pièces intéressantes peu connues.

CHAPITRE II.

CH. II. A l'avénement du Duc d'Orléans à la Régence, on avoit créé six Conseils qui n'opérerent rien de bon pour le bien être du Royaume. On avoit établi une Chambre de Justice pour la poursuite de ceux qui avoient malversé dans les finances sous le précédent regne, elle ne servit de rien à la liquidation des dettes de l'Etat. De plus de 160 millions qu'on fit regorger aux sangsues du peuple, il rentra une bien petite partie de cet argent dans les coffres du Roi.

La France étoit aux abois; tout paroissoit perdu. Dans ce tems, se présenta un Empirique, nommé Jean Law, Ecossois de nation, (*) grand joueur, grand calculateur, obligé, dit-on, de fuir de l'Angleterre pour cause de meurtre. Il trouva

(*) Law se donnoit pour Gentilhomme; on le disoit fils d'un Orfévre. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée; il avoit de la hauteur sans insolence. Sa femme, ou plûtôt celle qui passoit pour l'être, étoit une Angloise de qualité, d'un caractere altier, que les bassesses de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente. Voyez *Pièces intéressantes pour servir à l'Histoire.*

un Prince & un peuple amoureux de nouveautés. Ses plans furent agréés. (*) CH. II.

Il parut d'abord un Edit portant création d'une banque générale par tout le Royame en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt le depôt, le bureau général des revenus du Royaume. On établit une Compagnie de commerce sous le nom de Compagnie de Missisipi qu'on unit à la banque. En 1718, elle fut déclarée banque du Roi, elle eut le privilége de la Compagnie du Sénégal, & de la traite des Negres. Law en fut nommé Directeur. On ordonna une fabrication de 100 millions de billets. Il fut défendu à tout particulier d'avoir plus de cinq cents livres d'especes chez lui. On fit des perquisitions jusques dans les maisons Religieuses, & on récompensa les dénonciateurs. Ce qui fit dire à Mylord Stair, Ambassadeur d'Angleterre, qu'on ne pouvoit plus douter de la Catholicité de Law, puisqu'il établissoit l'*Inquisition*

(*) Les mémoires du tems ont prétendu que Law avoit présenté son systême à Louis XIV qui, sur la seule exposition, le rejetta avec indignation. Il l'avoit proposé de même au Duc de Savoye, qui répondit qu'il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au Contrôleur-Général des Marets. Mais c'étoit dans le tems d'une crise malheureuse. Law le reproduisit sous le Duc d'Orléans. Plus entreprenant, plus décidé, le Régent l'envisagea comme très-utile à l'Etat. Voyez *l'histoire de la Régence*, le précis du *Siècle de Louis XV* par Voltaire, & autres ouvrages.

CH. II. en France, après avoir prouvé la *Transsubstantiation* par le changement des especes en papier.

Law devenu Catholique en 1720, fut naturalisé & nommé Contrôleur général. Le Prince de Conti lui joua le tour d'envoyer à la banque demander le paiement d'une si grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law s'en plaignoit au Régent qui fit au Prince de Conti la plus vive réprimande. (*)

La France se trouvoit inondée de papiers. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produisirent à des hommes obscurs des fortunes immenses. Law en avoit tant fabriqué, que la valeur chimérique des actions valoit, en 1719, quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le Royaume. Le crédit tomba tout d'un coup. On vit la subversion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume.

Law n'ayant pu appuyer son systême de l'approbation du Parlement, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé Dubois & du Duc de la Force, il persuada au Régent de rembourser, en papier, toutes les charges de judicature, moyennant quoi, le Roi deviendroit maître des Parlemens.

Le Parlement vouloit instruire secrettement le procès de Law : des Commissaires nommés d'office avoient déja entendu des témoins ; & l'on ne se

(*) Voyez les mémoires ci-dessus cités.

propofoit pas moins que de fe faifir du coupable, de terminer fon procès en deux heures de tems, de le faire pendre dans la Cour du Palais, les portes fermées, & de les ouvrir enfuite pour donner au public le fpectacle du Cadavre. Le Régent en fut averti : Law fut fauvé.

Le défordre étoit au comble. Le fyftême de Law ruiné, il fallut réformer l'Etat. On fit un récenfement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui étoit une entreprife non moins extraordinaire que le fyftême. Ce fut, dit Voltaire, l'opération de finance & de juftice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. Toutes les dettes innombrables furent liquidées à feize cent-trente-un millions numéraires effectifs en argent. C'eft ainfi, dit le même Ecrivain, que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avoit fait jouer à toute une nation; ainfi fut détruit ce vafte édifice de Law, fi hardiment conçu, & qui écrafa fon architecte.

On le vit, en peu de tems, d'Ecoffois devenir François par naturalifation; de Proteftant Catholique; d'aventurier Seigneur des plus belles terres; (*) & de banquier, Miniftre d'Etat. Je l'ai vu, dit le même M. de Voltaire, arriver dans les falles du Palais Royal, fuivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France & d'Evêques.

(*) On prétend qu'il en avoit quatorze de titrées.

CH. II. Le Maréchal de Villeroi, Gouverneur de Louis XV, disoit : " il faut tenir le pot de chambre aux „ Ministres, tant qu'ils sont en place, & le leur „ verser sur la tête quand ils n'y sont plus." Il ajoutoit : " quelque Ministre des Finances qui vienne „ en place, je déclare d'avance que je suis son „ ami, & même un peu son parent."

Chargé de l'exécration publique, Law fut obligé de fuir d'un pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit bouleversé. Tout le monde sait qu'il est mort de misere à Venise. On l'a taxé d'être perfide, injuste, violent & cruel; sans mœurs, sans religion; d'une avidité insatiable, à la quelle il fit concourir ses vastes combinaisons.

La plus triste des catastrophes arrivées du tems du systême, fut la fin tragyque du jeune Comte Antoine-Joseph de Horn, Seigneur Flamand, âgé de 22 ans; celle de Laurent de Mille, Piémontois, Capitaine réformé dans la Cornette-blanche, & de Lestang, fils d'un banquier Flamand, âgé de 20 ans. Ayant complotté d'assassiner un riche agioteur, le conduisirent dans une auberge de la rüe de Venise, afin de lui voler son porte-feuille, & l'y poignarderent. Le Comte de Horn & Mille furent arrêtés; Lestang qui se faisoit appeller le Chevalier Des Champs, se sauva. Le procès ne fut pas long, & dès le mardi suivant, 26 Mars, l'un & l'autre furent roüés vifs.

Le Comte de Horn étoit allié de plusieurs maisons Souveraines & même parent du Régent. Ce

Prince fut affiégé de toutes parts pour accorder la grace, ou du moins une commutation de peine. CH. II.

On n'infifta pas fur le premier article; mais on redoubla de follicitations fur l'autre. On repréfenta que le fupplice de la roüe étoit fi infamant, qu'une fille de la maifon de Horn ne pourroit, jufqu'à la troifiéme génération, entrer dans aucun Chapitre. On effaya de le toucher par l'honneur que le coupable avoit de lui être allié par *Madame*.... il répondit aux plus proches parens du Comte : " Quand j'ai du mauvais fang dans les „ veines, je me le fais tirer.... Ce ne fera pas „ le fupplice, mais l'action qui l'a mérité, qui des- „ honorera votre famille.... J'en partagerai la „ honte : cela doit confoler les autres parens."

Cependant le Régent fut prêt d'accorder la commutation de peine : mais Law & l'Abbé Dubois l'en détournerent, & lui firent fentir la néceffité de maintenir la fureté publique; & que le peuple crieroit contre cette diftinction de fupplice, pour un crime fi noir & fi vulgairement connu.

Lorfque les parens & alliés eurent perdu toute efpérance de fléchir le Régent, le Prince de Robecq & le Prince d'Ifenghien, que le coupable touchoit de plus près que d'autres, trouverent le moyen de pénétrer jufques dans le cachot du criminel; & l'exhorterent à fe fouftraire à la honte du fupplice, en prenant un poifon qu'ils lui portoient, mais le coupable les ayant obftinément refufés : " Va, malheureux, (lui dirent-ils en le quit-

CH. II. tant tu n'es digne de périr que par la main du Bourreau. "

Le Comte de Horn, avant ſon crime, étoit connu pour un eſcroc & un mauvais ſujet de tout point. Sa famille informée de ſa mauvaiſe conduite, avoit envoyé un Gentilhomme pour payer ſes dettes, & le ramener dans ſa patrie, ou de gré, ou de force, en obtenant du Régent un ordre de le faire ſortir de Paris; mais malheureuſement il n'y arriva que le lendemain du crime.

Le Régent ayant adjugé la confiſcation des biens du Comte de Horn au Prince ſon frere, celui-ci lui écrivit la lettre ſuivante :

„ Je ne me plains pas, Monſeigneur, de la „ mort de mon frere; mais je me plains de ce „ que V. A. ait violé en ſa perſonne les droits „ du Royaume, de la nobleſſe & de la nation. „ Je vous remercie de la confiſcation de ſes „ biens : je me croirois auſſi infâme que lui, ſi „ je recevois jamais aucune grace de vous. J'eſpére que Dieu & le Roi, vous rendront un „ jour une juſtice auſſi exacte que vous l'avez „ rendue à mon malheureux frere.... " (*)

(*) Cette Lettre & les faits concernant la mort du Comte de Horn ſont tirés mot-à-mot des mémoires du tems, du mémorial, ou recueil d'anecdotes d'un homme de lettres qui a vécû dans le plus grand monde.

CHAPITRE III.

CH. III.

Nous avons parlé du Cardinal Alberoni; parlons d'un autre personnage, non moins singulier, non moins important à connoître, l'Abbé, puis Cardinal Dubois.

C'étoit le fils d'un Apothicaire de Brive-la-Gaillarde. Un génie souple, insinuant, un peu d'esprit, beaucoup de débauche, surtout le goût du Duc d'Orléans pour la singularité & les plaisirs, firent sa prodigieuse fortune : si le Cardinal, devenu de simple Instituteur du Régent, Ambassadeur Plénipotentiaire, premier Ministre, eut été un homme grave, cette fortune eut excité l'indignation; mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Régent, dit Voltaire, se jouoit de son premier Ministre, & ressembloit à ce Pape qui fit son Porte-Singe, Cardinal.

Dubois s'étoit marié jeune, dans un village du Limousin, avec un jolie paysanne. La misere les obligea de se séparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit sa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à Paris.

Lorsqu'il fut parvenu à l'Episcopat, il craignit la révélation d'un engagement qui passoit les *Libertés* de l'*Eglise Gallicane*. Il en fit confidence à B.... Intendant de Limoges, qui trouva le

moyen d'enlever la feuille du Régiftre de célébra-
CH. III. tion, & la minute du Notaire.

Dubois, ayant acquis la confiance du Régent, fut fait Confeiller d'Etat en 1716. En 1717, il fut nommé Ambaffadeur Plénipotentiaire, & figna à la Haye le traité de la *Triple Alliance*. En 1718, il figna à Londres, celui pour la pacification de l'Europe. A fon retour, il eut le département des affaires étrangeres. Il fut fait Archevêque de Cambrai en 1720.

Le Cardinal de la Trémouille étant mort à Rome, & laiffant l'Archevêché de Cambrai vacant, Dubois eut l'impudence de le demander au Régent.

Pour entrer en matiere, " Monfeigneur (lui „ dit-il) j'ai rêvé cette nuit que j'étois Archevê-„ que de Cambrai." Sur quoi le Régent regardant Dubois avec mépris : —— Tu fais des rêves bien ridicules ! —— Eh ! pourquoi ne me feriez-vous pas Archevêque comme un autre ? —— Toi ? Archevêque !... miféricorde !

Alors Dubois lui cita tous les mauvais garnemens que lui, & le Tellier avoient donnés à l'Eglife.

Le Régent ennuyé de la lifte & fatigué de la perfécution, lui dit : " mais tu es un facre !... Eh ! „ quel autre facre voudra te facrer ?" —— Oh ! S'il ne tient qu'à cela, Monfeigneur, mon affaire eft bonne. J'ai mon facre tout prêt; votre premier Aumonier, l'Archevêque de Rheims. Il eft dans votre anti-chambre; il fera charmé de la préférence ; je vais vous l'amener.

Il vole à l'inſtant même à l'anti-chambre, dit à Treſſan la grace que lui, Dubois, vient d'obtenir, & le deſir qu'a le Régent que Treſſan ſoit le *Conſervateur*. Celui-ci y conſent; Dubois le prend par la main, le préſente au Régent & redouble de remercimens. Treſſan y ajoute l'éloge du Sujet. Le Régent ne répond rien; ſur quoi Dubois ſort & publie qu'il eſt Archevêque de Cambrai, comptant par là & ſans doute avec raiſon, arrêter toute demande. Il écrit enſuite à Néricault Deſtouches, qu'il avoit laiſſé à Londres chargé des affaires à ſa place, d'engager le Roi George à demander au Régent l'Archevêché de Cambrai pour le Miniſtre, auteur de l'alliance.

A cette propoſition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : " Eh! Comment voulez-„ vous, (dit-il à Deſtouches) qu'un Prince Pro-„ teſtant ſe mêle de faire un Archevêque en Fran-„ ce ? . . . Le Régent en rira, & ſurement n'en „ fera rien." Pardonnez-moi, Sire, dit Deſtouches, il en rira, mais il le fera; & tout de ſuite il lui préſente une lettre très preſſante & toute écrite. " Donne, puiſque cela te fait plaiſir, (dit „ le Monarque) & il ſigna la lettre. "

Il paroit que le Régent jouoit la Comédie, lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé Dubois à l'Archevêché de Cambrai, puiſqu'il cherchoit dans ce même tems à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

CH. III. Le Prétendant, alors réfugié à Rome, étoit dans une telle détresse, qu'il avoit offert sa nomination à Dubois, s'il le faisoit payer de sa pension promise par le Régent : mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit discrédité auprès du Roi George. Il aima mieux se faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéresser pour lui auprès du Régent. Aussi le Roi George sollicita pour lui le Régent, & engagea même l'Empereur, sur qui il avoit beaucoup de crédit à en faire autant.

Clement XI étoit assez disposé à donner le chapeau à Dubois, pourvu que la France voulut concourir à l'ôter au Cardinal de Noailles, dont Dubois auroit la dépouille, comme le Saint Pere destinoit le même traitement à Alberoni, fugitif d'Espagne. Sur quoi Dubois essaya de le faire arrêter par les Génois, pour l'envoyer prisonnier à Rome, mais ils s'y refuserent.

L'Abbé Dubois ayant enfin obtenu d'être nommé à l'Archevêché de Cambrai, n'étant que tonsuré, il s'agissoit de prendre les Ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal de Noailles ne fut flatté de faire ce petit plaisir à un Ministre puissant, qui pouvoit avoir tant d'influence sur le parti qu'on prendroit à l'égard de la fameuse Constitution. Il se trompa : le Cardinal ne voulant pas se déshonorer par une complaisance criminelle, refusa nettement. On lui fit parler par le Régent même. Il répondit avec respect & modestie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les Ordres à la fois, & d'une permiſſion de l'Archevêque de Rouen, il ſe rendit avec l'Evêque de Nantes dans une Paroiſſe du grand Vicariat de Pontoiſe, la plus voiſine de Paris, & y reçut les Ordres à une Meſſe baſſe. CH. III.

Le ſacre ſe fit au *Val-de-Grace* avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée & s'y trouva. Les Ambaſſadeurs & les Miniſtres des Princes Proteſtans y aſſiſterent dans une lanterne oppoſée à celle où étoit le Régent, dont les grands officiers faiſoient les honneurs de la Cérémonie.... Le ſcandale Eccléſiaſtique fut le ſuperbe ſpectacle!

Le Duc de St. Simon, qui ſe vantoit d'être le ſeul homme titré que Dubois eut aſſez reſpecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au Régent de s'y trouver, ſi ce Prince vouloit ſe reſpecter aſſez lui-même pour s'en abſtenir; & le Régent y avoit conſenti. Mais la Comteſſe de Parabere, Maîtreſſe alors regnante, ayant paſſé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal de Rohan voulut être le *Conſervateur*; & l'Evêque de Nantes qui avoit donné les Ordres, premier *Aſſiſtant*: le Régent pria Maſſillon, nouvellement Evêque de Clermont, d'être le ſecond. Soit timidité bourgeoiſe, ſoit néceſſité, il accepta. Ce fut alors que demandant à celui qui le ſacroit, la Prêtriſe, le Diaconat, le ſous-diaconat, les quatre mineurs, la tonſure; le Célébrant impatienté s'écria: " ne vous faudra-t-il

pas aussi le baptême?" On dit du moins que c'étoit le premier jour de sa Communion.

CH. III.

Dubois faisoit toujours solliciter à Rome le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation, il proposa au Cardinal de Rohan, d'aller presser la proposition, avec promesse de lui procurer le premier ministere à son retour. Il se disposoit à partir, lorsqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le Conclave muni de tout l'argent nécessaire. Il prit pour *Conclaviste* le fameux Abbé de Tencin, dont nous aurons occasion de parler par la suite; & laissa en dehors Laffiteau pour recevoir les lettres de Dubois, qu'il venoit réguliérement leur lire.

Il écrivoit à Dubois, que malgré la prétendue impénétrabilité du Conclave, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fausse clef à travers de cinq Corps-de-Garde. Tencin de son côté, prit des mesures dignes de lui & de son commettant. Il offrit au Cardinal Conti de lui procurer la *Tiare* par la faction de France, & des autres partisans bien payés, si Conti vouloit s'engager par écrit de donner après sa nomination le chapeau à l'Abbé Dubois. Le marché fait & signé, Tencin intrigua si efficacement, que Conti fut élu Pape.

Après l'exaltation, Tencin somma le Pape de sa parole. Le Pontife répondit qu'il se reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une espece de simonie: mais qu'il n'aggraveroit pas sa faute par la prostitution du Cardinalat à un

un ſujet indigne. Tencin, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, menace le Saint Pere de rendre ſon écrit public. Sur quoi le Pape, effrayé, crut qu'il valloit mieux éviter ce ſcandale à l'Egliſe. Il balançoit pourtant encore, lorſque Seglione, ſon Secrétaire, vint dire à Tencin que ſon Maître avoit grande envie d'une Bibliothéque; mais qu'on en demandoit douze mille écus & qu'il ne les avoit pas. La ſomme fut auſſitôt comptée ; & cette générosité emportant la balance, le Pape nomma Dubois, Cardinal. CH. III.

On rapporte que le jour de Pâques qui ſuivit la promotion de Dubois au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à ſon ordinaire, il s'emporta en juremens contre ſes valets, de ce qu'ils l'avoient laiſſé dormir ſi long-tems un jour où il devoit dire la Meſſe. On s'empreſſa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller dire la Meſſe, & même de l'entendre.

Le Cardinal Dubois au retour de Tencin, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le ſervir dans le dernier & le plus grand de ſes projets ambitieux, & l'endoctrina en conſéquence.

Dans une audience que Tencin eut du Régent, après lui avoir dit combien la Cour de Rome étoit ſatisfaite de la conduite & des talens du Cardinal Dubois, il inſinua au Prince que cette Cour s'attendoit à le voir bientôt Premier Miniſtre; & que Son Alteſſe ne pouvoit faire un meilleur choix

pour sa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

CH. III. A peine Tencin eut-il effleuré cette matière, que le Régent, voyant de quoi il s'agissoit, dit (en l'interrompant) " que Diable veut donc le „ Cardinal? je lui laisse toute l'autorité d'un Pre„ mier Ministre; il n'est pas encore content, il „ en veut le titre!... Eh! qu'en fera-t-il? „ Combien de tems en jouira-t-il? il est tout „ pourri de vérole. Celui qui l'a visité, m'assure „ qu'il ne pourra vivre six mois."

Cela est-il bien vrai, Monseigneur? —— Très-vrai. Je te le ferai dire. —— Cela étant, je vous conseille de le déclarer Premier Ministre, plûtôt que plus tard : nous approchons de la Majorité du Roi; vous conserverez, sans doute, la confiance de sa Majesté, düe à votre naissance & à vos services. Mais, enfin, vous n'aurez plus d'autorité propre!... Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux : ils chercheront à vous aliéner le Roi; ceux qui l'approchent de plus près, ne vous sont pas les plus dévoués; vous ne pouvez à la fin de votre Régence, vous faire nommer Premier Ministre..... Faites-le Cardinal.... A sa mort, vous succéderez au titre qui n'aura pas été établi pour vous, & au quel le public sera déjà accoutumé. Ce raisonnement frappa le Prince, & Dubois fut premier Ministre.

Le Cardinal Dubois mourut d'une suite de ses débauches. Il trouva, comme le rapporte, M. de

Voltaire, un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers momens par des pratiques de Religion, dont on sait qu'il faisoit peu de cas. Il prétexta qu'il y avoit pour les Cardinaux un Cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne reçevoit pas l'extrême-Onction & le Viatique comme un autre homme. Le Curé de Versailles alla aux informations; & pendant ce tems Dubois mourut.

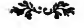
Le Régent fut charmé de la mort de ce Ministre. Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air extrêmement chaud, tourna à l'orage; & ce Prince ne peut s'empêcher de dire : " J'espère que ce " tems-là fera partir mon drôle!... "

Dubois jouïssoit, à sa mort, de deux cents-mille livres de revenu, sans compter un argent comptant & un mobilier immense.

Les François rirent de sa mort, comme de son Ministere : tel étoit, dit le même M. de Voltaire, le caractere de la Nation.

On composa à cette Eminence l'épitaphe que voici :

Rome rougit d'avoir rougi
Le maquerau qui gît ici.



CHAPITRE IV.

CH. IV. A la mort de Dubois, le Duc d'Orléans prit le titre de premier Ministre. Le Roi étant majeur, il ne pouvoit plus y avoir de Régence. Pendant la minorité du Monarque, Philippe avoit eu à soutenir les chocs les plus violens : il en sortit toujours avec honneur & gloire. Ecoutons un Ecrivain assez impartial.

Tous les germes des troubles possibles, (dit-il) qui ne se fécondent que trop malheureusement dans les minorités toujours agitées & tumultueuses, il les arrêta ou les étouffa par la seule force de son génie : il rendit au Parlement le droit d'examen & de Remontrances ; mais en lui laissant reprendre son premier lustre, il se conserva les moyens de le contenir, & d'empêcher qu'il n'abusât de cette liberté dangereuse.

S'il ne pût empêcher entierement la fermentation occasionnée par la fameuse Bulle, il empêcha que les disputes de la Religion n'eussent les effets funestes des siécles précédens ; il les réduisit à des appels, des mandemens, & tout au plus à quelques éclats de foudre de la part de la Puissance spirituelle, foudre impuissante & presque aussitôt éteinte qu'allumée.

Il réprima l'ambition excessive des Princes légi-

timés & reconnut authentiquement le droit de la nation : il calma de la sorte une dissention intérieure, dans le sein même de la famille Royale ; mais en acquiesçant de fait aux prétentions des Princes & même de la noblesse, il ne se départit point de l'autorité qui lui étoit confiée, & réprima avec une égale sévérité les démarches de ces divers Corps, tendantes à faire agiter des questions trop délicates. CH. IV.

Il fit tête à l'orage violent que l'Espagne élevoit contre lui, & par la hardiesse de sa politique & de ses démarches, non seulement déconcerta les manœuvres de cette Puissance ; mais au lieu d'une guerre que tout annonçoit devoir être sanglante, longue, & dégénérer en guerre civile, il fit une paix solide & glorieuse, cimenta entre les deux Couronnes une amitié plûtôt suspendue que violée, enfin plaça sur le trône deux de ses filles.

S'il faut admirer l'art avec le quel il se conduisit dans cette négociation, que dire de sa dextérité à s'assurer de la Hollande & de l'Angleterre ?

A la mort de Louis XIV, le Royaume restoit sans alliés ; les mêmes sentimens de haine, de jalousie & de crainte qui avoient ligué toute l'Europe contre le feu Roi, duroient encore ; on poursuivoit à Londres les auteurs de la derniere paix, (le salut de la France) & les Provinces-Unies n'avoient pas oublié les humiliations qu'elles avoient reçues, & la cruelle alternative où elles s'étoient

CH. IV. trouvées d'être la proie d'un vainqueur superbe, ou de s'ensevelir sous les eaux. Il étoit à craindre que ces ennemis naturels, mal réconciliés, indignés d'avoir été le jouet des intrigues de la Cour, ne se servissent de la circonstance favorable d'une minorité, pour la mettre hors d'état à jamais de leur nuire.

C'est dans un pareil moment, que le Régent conçoit & exécute le projet audacieux de s'en former deux alliés, & de les opposer à l'Espagne, la Puissance qu'il craignoit le plus personnellement.

La situation déplorable des finances étoit une autre cause de mécontentement à la quelle il falloit rémédier. Il employa, sans doute, un moyen violent, dont il n'avoit pas prévu tous les dangers. Enfin il surmonta encore cette crise & la fit tourner à l'avantage du Corps politique, qui n'en acquit ensuite que plus de force & d'embonpoint.

Une administration de huit ans, aussi périlleuse & aussi constamment suivie du succès dans toutes les parties, est à coup sûr la vraie pierre de touche du mérite éminent, & le Duc d'Orléans Régent sera, sans doute, mis au rang des plus grands hommes qui ayent gouverné la France.

Rapprochons d'ici le sentiment de M. de Voltaire dont l'autorité n'est pas toujours suspecte.

La Régence du Duc d'Orléans, (écrit ce grand homme) que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devoient rendre la plus

orageuſe des Régences, fut la plus paiſible & la plus fortunée. L'habitude que les François avoient prise d'obéir ſous Louis XIV fit la ſûreté du Régent & la tranquillité publique. CH. IV.

La Conſpiration dirigée de loin par le Cardinal Alberoni, & mal tramée en France, fut diſſipée auſſitôt que formée. Le Parlement, qui, ſous la minorité de Louis XIV, avoit fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des Requêtes, & qui avoit caſſé les teſtaments de Louis XIII & de Louis XIV, avec moins de formalités que celles d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des Remontrances; lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpeces trois fois au delà du prix ordinaire.

Sa marche à pied de la Grand' Chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'Edit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un Royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entiere des eſpeces dans le public; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelque monnoye néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France étoit inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres ſanglans emportés par le peuple au Palais Royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin, ce fameux ſyſtême de Law, qui ſembloit devoir ruiner la Régence & l'Etat, ſoutint, en effet, l'un

CH. IV. & l'autre par des conséquences que personne n'avoit prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple jusqu'aux Magistrats, aux Evêques, aux Princes mêmes, détourna tous les esprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuse, en les remplissant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'étoit un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parioient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement.

Il arriva, par un prestige dont les ressorts ne purent être visibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un système tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulieres détruites, la nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce système éclaira les esprits, comme les guerres civiles aiguisent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui se répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la postérité; car ce n'étoit point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui bouleversoit des nations. Les Peuples se précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduisit tant d'autres

à la mendicité. Ce fut une démence précédée & suivie de tant d'autres folies. CH. IV.

La fureur du jeu des actions, qui avoit saisi les François, anima aussi les Anglois & les Hollandois. Ceux qui avoient observé en France les ressorts par les quels tant de particuliers avoient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misere publique porterent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie.

On parle encore avec étonnement de ces tems de démence, & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de Religion, qui ont si longtems ensanglanté l'Europe, & des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de Prince à Prince qui désolent tant de contrées. Il se trouva dans Londres & dans Rotterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des Compagnies & des Commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque tems. Londres fut bouleversé pendant l'année 1720. Il résulta de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation des mœurs que produit une cupidité effrénée.

Revenons au premier Ecrivain, déja cité : il a puisé dans de bonnes sources : pourquoi irions-nous puiser dans les cloaques?

CH. IV. Ce Prince, (ajouta-t-il) avoit un esprit de détail qui ne va pas toujours avec le génie, qui l'étouffe souvent, ou que celui-ci dédaigne. Les premiers seize mois de sa Régence offrent l'image d'un Gouvernement sage, équitable & pacifique, semblable à celui postérieur du Cardinal de Fleuri. Il supprima quantité d'impôts superflus & de charges onéreuses au peuple; les troupes furent réduites à un nombre proportionné au besoin. Il adopta le projet du Maréchal de Vauban, concernant la taille réelle, & fit faire des essais pour établir un revenu de la Couronne, que les sujets pussent payer volontiers & qui entrât en son entier dans le trésor Royal. Le repeuplement des Provinces, la culture des terres, le rétablissement du commerce, la prospérité des arts, fixerent aussi son attention.

Mais comme il n'y a rien de parfait dans ce monde, on lui reproche deux vices essentiels d'administration, qui ont fourni matiere aux satyres sans nombre dont on a flétri la sienne.

Le premier, c'est d'avoir dérogé à cette maxime que *la parole des Rois doit être sacrée* : maxime que Louis XIV n'avoit jamais perdu de vue dans les plus grandes calamités de son regne; c'est d'avoir adopté pour principe du Gouvernement la conduite frauduleuse de ces négociants infideles, qui, abusant de la confiance crédule de leurs créanciers, s'en débarrassent par des moyens honteux qui devroient les conduire au

fupplice, & ne s'enrichiffent qu'à force de banqueroutes.

Le fecond, c'eft cette corruption de mœurs qu'il affichoit avec une forte d'oftentation, & dont la defcription *malheureufement que trop vraie*, quoiqu'embellie des richeffes de la poëfie, fe trouve dans ces fameufes *Philippiques*, Satyre moins délicate, mais plus énergique que celle de Pétrone, tableau rapide & fidele des mœurs de la Cour du Régent, d'autant plus précieux pour la poftérité, qu'aucun voile allégorique ne lui en dérobera les perfonnages.

On y voit que le Duc d'Orléans fe faifoit un jeu de l'incefte. En effet, fi fon amour pour fa fille, l'Abbeffe de Chelles, n'eft pas bien conftaté, il eft difficile de fe refufer de croire qu'il n'ait été épris des charmes de la Ducheffe de Berry, dont les mains les plus belles, que femme puiffe avoir, l'avoient fur-tout enchaîné. Il en pleura la mort, moins en père affligé, qu'en amant au défefpoir.

Au refte, fi la méchanceté, dans les portraits affreux qu'elle a tracés de ce Prince en cent libelles, avoit oublié quelques linéamens, l'épitaphe qu'on fit de la mère de S. A. Royale, moins deftinée à porter fur cette Princeffe que fur fon fils, les reproduiroit tous : *ci gît l'oifiveté.*

L'Hiftorien a raifon : faut tout dire, ne rien celer!

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque

de Noyon, étoit attaché à la maison d'Orléans, CH. IV. & disoit : " qu'il ne savoit pas pourquoi il y restoit ? *Madame* mere du *Régent*, (ajoutoit-il) est le plus sot homme du monde, & *Monsieur* la plus sotte femme. "

Finissons l'histoire avec le Ministère du Duc d'Orléans, Régent.



CHAPITRE V.

Philippe ne se montra pas moins grand dans son Ministere que dans sa Régence. Lui seul supportoit le poids des affaires : lui seul conduisoit le char de l'Etat. Tous les Ministres d'alors n'étoient que des génies subalternes que S. A. Royale étoit sans cesse obligée de diriger & d'éclairer. Par sa prudence & sa fermeté, il dissipa le feu d'une guerre générale qni menaçoit l'Europe : il contint toutes les Puissances : il rétablit, autant que possible, l'ordre dans les affaires délabrées du Royaume. Ce Prince succomba bientôt au travail excessif au quel il se livroit. Il venoit de donner audience ; en rentrant dans son cabinet, il trouve sa maîtresse la Duchesse de *Phalaris* ; il lui dit : *entrez ; je suis bien aise de vous voir, vous m'égayerez avec vos Contes ; j'ai grand mal à la tête.* Il expira entre ses bras. CH. V.

Cette Duchesse de *Phalaris* étoit du Dauphiné, & se nommoit d'*Harancour*. Elle avoit épousé un Aventurier, Duc du Pape, qui se nommoit *George d'Entraignes*, fils d'un financier, dont Boileau parle dans sa premiere satyre, sous le nom de George. Il y avoit *George* dans la premiere Edition :

CH. V. *Que George vive ici, puisque George y veut vivre !*

Nous allons rapporter quelques anecdotes concernant le Régent, échappées à l'Auteur de la *vie privée* de Louis XV, Ecrivain que nous ne rougirons pas de citer & même de copier au besoin.

Lorsque le Duc & la Duchesse Du Maine furent arrêtés, le Premier Président, qui ne se sentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le Régent pouvoit en savoir; & lui fit demander une audience secrete par Mademoiselle *de la Chaussèraye.*

Il fut introduit par la porte de derriere dans le cabinet du Régent, qu'il trouva avec *la Chausseraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magistrat débuta par un grand étalage de respect & d'attachement inviolable : sentimens dont il étoit bien aisé de renouveller l'assurance, dans un tems où tant d'autres s'écartoient de leur devoir; & cherchoit, en parlant, à lire dans les yeux du Prince, quelle impression faisoit son discours. Mais le Régent s'observa si exactement, que le Magistrat, n'apperçevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles protestations, & alloit se retirer fort content de lui-même; lorsque le Régent lui présentant un papier, lui dit du plus grand froid : *Reconnoissez-vous cela ? . . . Lisez.*

C'étoit une lettre du Premier Président, par laquelle il répondoit du Parlement au Roi d'Espa-

gne, & s'expliquoit si clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de proposer des commentaires. Le Premier Président frappé, comme d'un coup de foudre, tomba prosterné, la goutte l'empêchant de se mettre à genoux. Il embrassa les pieds du Régent, en protestant de ses remords, & en implorant sa grace....

CH. V.

Le Régent, sans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & passa dans une autre chambre.

La Chausseraye, étourdie de la scene, reprocha au Prémier Président de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponse, la conjura de suivre le Régent, & de tâcher de le fléchir.

La Chausseraye alla trouver le Prince, qui se récria sur le crime & l'audace du Magistrat, qu'il vouloit faire arrêter.

" Vous êtes trop habile pour cela, (lui dit-„ elle) en souriant; vous n'en ferez rien : cela „ est trop *homme* pour vous.

" En voilà un dont vous ferez désormais tout „ ce que vous voudrez dans le Parlement. Vous „ avez quelque fois besoin de pareils C.... : „ il suffit de le tenir entre la crainte & l'espé-„ rance. Je vais lui remettre l'esprit, afin qu'il „ ait la force de se retirer."

Le Régent, *tout bon*, de pardonner au Premier Président.

Sur quoi *la Chausseraye* quitte le Prince, vient rejoindre le Magistrat, qu'elle trouve plus mort que

vif, parvient à le raſſurer, & le remet entre les
CH. V. mains de *Dupleſſis*, qui le conduit à ſon caroſſe.

Le Comte de Stair, Ambaſſadeur d'Angleterre, ayant appris que le *Prétendant* devoit partir de *Chaillot*, où il étoit caché pour ſe rendre en Bretagne, & s'embarquer pour l'Ecoſſe, afin de ſe mettre à la tête de ſon parti, demanda au Régent de faire arrêter ce Prince qui devoit paſſer à *Château-Thierri*.

Le Régent, voulant à la fois fomenter les troubles d'Ecoſſe, & faire montre de zéle pour le Roi George, donna en préſence de l'Ambaſſadeur des ordres à Contades, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à ſon paſſage. Contades, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien réſolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, ſe fiant peu aux démonſtrations du Régent, réſolut de délivrer le Roi George de ſes inquiétudes par un coup de ſcélérat. Il chargea *Douglas*, Colonel Irlandois au ſervice de France, d'aller s'embuſquer à *Nonnancourt* avec trois aſſaſſins. Ils demanderent, en y arrivant, avec tant de chaleur, ſi l'on n'avoit pas vu paſſer une chaiſe de poſte qu'ils déſignoient, qu'ils en devinrent ſuſpects à la nommée *l'Hôpital*, maîtreſſe de la poſte, femme d'eſprit & de réſolution.... (la nouvelle du voyage du Prétendant s'étoit répandue depuis qu'il avoit diſparu de *Bar*.)

L'Empressement de ces Couriers, reconnus pour Anglois, lui fit soupçonner qu'ils avoient de mauvais desseins. En effet, on sçut depuis que les trois satellites de *Douglas* étoient des scélérats déterminés qui, avant de partir de Londres, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fussent pris & exécutés. CH. V.

La maîtresse de la poste les assura qu'il n'étoit point passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passat sans relayer.

Douglas, après être resté longtems & inutilement sur la porte, sortit avec un de ses gens pour aller en avant sur le chemin de Bretagne, & laissa les deux autres dans la maison.

La *l'Hôpital*, dès cet instant fit partir, par une porte de derriere, un Postillon, pour aller sur la route de Paris au devant de la chaise, & la détourner chez une de ses amies.

Pendant qu'un des gens de Douglas s'étoit jetté sur un lit, l'autre faisoit sentinelle à la porte. Elle engagea un Postillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Justice & la Maréchaussée, qui arrêterent les deux anglois, qui se réclamerent de leur Ambassadeur; à quoi on leur répondit, que jusqu'à ce qu'ils eussent justifié qu'ils appartenoient à l'Ambassadeur, ils resteroient en prison.

Pendant ce tems là, le prétendant arriva & fut conduit dans la maison indiquée par la *l'Hô-*

pital, où elle alla le trouver & lui apprendre
CH. V. ce qui venoit de se passer. Ce Prince pénétré de reconnoissance, ne dissimula point qui il étoit & demeura caché à *Nonnancourt* en attendant qu'on prit des mesures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas instruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint au plus vîte à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguisé en Ecclésiastique, dans une chaise que lui procura sa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine d'Angleterre à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain*.

Cette Princesse lui donna son portrait; le *Prétendant* lui envoya aussi le sien: la situation de la mere & celle du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoissance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du service qu'elle avoit rendu, ne demanda rien au Régent de ce qu'elle avoit dépensé. Elle demeura vingt-cinq ans maîtresse de la poste, que son fils tient encore.

L'audacieux Stair, pour voiler son crime, ayant eu l'impudence de parler de l'emprisonnement de ses assassins, comme d'un attentat *au droit des Gens;* le Régent lui fit sentir combien pour son honneur, il lui convenoit de se taire; & *il se tut*.

Du tems de la conjuration d'Espagne, on cite

un trait qui peint à merveille l'ame du Régent. Le Chevalier de *Menilles* qui y avoit été impliqué, fut mis en prison : mais tout son crime étoit de n'avoir pas trahi ceux qui lui avoient donné leur confiance. Un Marquis de *Menilles* d'une autre famille, alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'étoit ni parent, ni ami du Chevalier. *Tant pis pour vous*, répondit le Régent, *le Chevalier* de Menilles *est un fort galand homme.* CH. V.

L'élévation rapide du Cardinal Dubois devoit naturellement prêter à la critique, en France, *sur tout*, où l'on persiffle sur tout. A un souper du Régent, le Comte de *Nocé* se permit la plus sanglante des railleries : *V. A. Royale*, lui dit-il, *en peut faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en fera jamais un honnête homme. Nocé* fut exilé en vingt-quatre heures.

Lorsque le Régent sacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal Dubois avoit pris sur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le consoler : que cette disgrace ne feroit pas de longue durée. " Qu'en savez-vous? (dit-il) je „ le sais, répondit l'autre, du Régent même. "- „ Qu'en sait-il? répliqua *Nocé*. "

C'est le même à qui le Duc d'Orléans écrivit à la mort du Cardinal : *morte la bête, mort le venin ; je t'attends ce soir à souper au Palais Royal.*

Un homme s'étant avisé de faire l'éloge du Duc

CH. V. de Chartres, en préfence du Régent, fur la grace avec la quelle il avoit danfé dans un Ballet : „ Sçavez-vous, (dit le pere) que j'envoye faire „ f. . . . . ceux qui me font de pareils compli- „ mens ?. "

La Comteffe de *Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au Régent une queftion fur quelque affaire d'Etat ; il la mena devant une glace, & lui dît : " Regarde- „ toi ? . . . Et vois fi c'eft à un auffi joli vifa- „ ge, qu'on doit parler d'affaires ? "



CHAPITRE VI.

Rien de mémorable, depuis l'avénement de Louis XV, au trône, à l'époque où nous nous trouvons, que l'arrivée du Czar Pierre I à Paris. CH. VI.

Depuis que *le Fort* eut inſtruit Pierre de ce qui ſe paſſoit en Europe, & lui eut appris à rougir de la ſituation où ſe trouvoit la Moſcovie; on avoit vu ce Prince abandonner en quelque ſorte le trône pour apprendre à gouverner. Il étoit paſſé en Hollande, s'étoit fait inſcrire dans le rôle des charpentiers des Indes, & avoit lui-même travaillé dans les chantiers. De là paſſant en Angleterre pour s'inſtruire de la navigation, du commerce, des loix & de tout l'art avec le quel les nations les plus éclairées gouvernent toutes les différentes branches de la ſociété; il vint en France pour enſuite rentrer dans ſes Etats & y enfanter des miracles.

Avant Pierre, la Ruſſie, quoique le plus étendu des Empires du Monde, n'avoit joui d'aucune conſidération au dehors, parce qu'elle étoit reſtée opiniatrément attachée à ſa barbarie; tandis que les autres Etats, éclairés peu à peu par l'expérience, & pouſſés par des évenemens plus favorables, étoient parvenus à mettre de l'ordre dans leur adminiſtration.

CH. VI. Pierre, inſtruit de ce qui ſe paſſoit chez les autres peuples, eut le courage de vouloir les imiter. Il entreprit de policer ſa nation; & ſa fermeté & ſa patience tryompherent de tous les obſtacles que les préjugés, l'ignorance & la pareſſe de ſes ſujets lui oppoſerent. La Ruſſie par le ſeul œuvre de Pierre, devint à peu près l'égale de toutes les autres nations de l'Europe; c'eſt-à-dire, que dans l'eſpace de vingt à trente ans, il lui fit franchir tout l'intervalle que les autres peuples les plus policés n'ont pu parcourir que dans l'eſpace de deux ou trois ſiécles. Diſons même à ſa gloire, ſans crainte d'être démentis, que Pierre perfectionna quelque fois les établiſſemens qu'il n'avoit voulu qu'imiter.

A la milice lâche & inſolente des *Strelits* indociles, toujours prêts à fuir, qui n'oſoient inſulter que le citoyen encore plus lâche qu'eux, & faire des conjurations contre leur maître; il ſubſtitua des troupes qui eurent une meilleure diſcipline que celle des Allemands, & qui conſerverent après ſa mort la réputation qu'elles avoient acquiſe ſous ſes ordres. Il créa une marine qui inquiéta le Sultan à Conſtantinople, & qui domina ſur la Baltique. Ses revenus qui montoient à peine à cinq millions de roubles, c'eſt-à-dire, à vingt-cinq millions de notre monnoye, furent preſque quadruplés & gouvernés avec aſſez d'économie & d'induſtrie pour ſuffire à tous les be-

foins de l'Etat. Pierre n'avoit point l'avantage de regner fur une nation qui eut acquis de la réputation. Le defpotifme de fes prédéceffeurs, leur profonde ignorance & celle d'un Clergé orgueilleux, fuperftitieux, & fouverainement refpecté, quoique digne d'un fouverain mepris, avoient retenu les Mofcovites dans une barbarie fi groffiere, qu'ils ne foupçonnoient pas même ce qui leur manquoit. Pour réformer le Clergé dont l'influence eft toujours fi grande fur les mœurs d'une nation, il fallut abolir le *Patriarchat*, & la ruine de cette dignité puiffante, fut le commencement de la régle & d'un meilleur ordre.

Par les foins & la politique de Pierre, la Ruffie vit entrer tous les ans dans fes ports plus de douze cents vaiffeaux marchands. Pierre ouvrit des communications entre différentes parties de fes Etats; il établit un commerce régulier avec les Provinces Septentrionales de la Perfe, fes caravannes pénétrerent jufqu'à Pékin; partout il établit les manufactures & les arts connus dans le refte de l'Europe; partout il les encourageoit en fe confondant parmi les ouvriers qu'il inftruifoit.

La nation Mofcovite étoit comme ignorée en Europe, avant que le Czar Pierre eut entrepris de la rendre commerçante. Sa force augmente felon fon progrès de police & de commerce, & non felon fon progrès de terrain, qui a toujours été immenfe. Sa nouvelle marine & le port

CH. VI. de Petersbourg, conftruit prefque malgré la nature, lui font plus utiles que ne l'étoient autrefois les vaftes campagnes de la Sibérie & de la Tartarie; mais elles le vont devenir par ces grands établiffemens dont tout fe reffent de proche en proche. La force d'un Etat ne fe mefure pas au terrain, c'eft au nombre des citoyens & à l'utilité de leurs travaux.

Qu'il nous foit permis de faire quelques réflexions fur cette nouvelle Puiffance qui s'eft élevée fi rapidement à nos yeux. On devoit s'attendre que l'efprit de légiflation, dont le Czar Pierre étoit animé, fe rallentiroit après fa mort, ou du moins après tant de changemens de Souverains & de Miniftres; cependant ils marchent toujours fur les mêmes principes ; le même efprit les conduit, & le Miniftre qui fuccéde, moins jaloux des établiffemens de fon prédeceffeur, que de la gloire de les perfectionner, ajoute à ce qu'il trouve de fait.

Un corps de troupes rempli d'Ingénieurs & d'ouvriers néceffaires, eft actuellement fur la mer du Japon, pour y établir des ports, qui, par le moyen des canaux & des rivieres, communiqueront au golfe de Léna, à la mer Caspienne & à Petersbourg. Ouvrages immenfes! travaux étonnans! qui réuniront les extrémités les plus éloignées de l'Afie & de l'Europe. De tels progrès ne peuvent être que lents, mais ils font bien redoutables dans un fi vafte Empire.

Le Czar Pierre qui a policé sa patrie, mérite certainement les éloges qu'on lui a donnés; & la postérité lui conservera, sans doute, le titre de Grand que ses contemporains lui ont déféré.

Nous nous sommes un peu écartés de notre sujet, mais nous n'avons pas cru étranger à notre tâche de nous entretenir du génie vaste, sublime & créateur de ce Prince qui embrassa toutes les parties de la société; & qui se trouvoit aussi grand quand il s'instruisoit au milieu des Charpentiers de *Sardam*, que quand il commandoit une armée victorieuse qu'il avoit formée.

Lorsque le Czar vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choses d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort sensible à une galanterie que lui fit le Duc d'Antin, de faire trouver dans sa salle à manger, sous un Dais, le portrait de la Czarine. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la monnoye des médailles.

Après avoir examiné la structure, la force & le jeu du balancier, il se joignit aux ouvriers pour le mettre en mouvement, & frapper une médaille... Mais quelle fut sa surprise, quand il vit sortir de dessous le coin son portrait, supérieur pour la ressemblance & pour l'art à toutes les médailles qui avoient été frappées pour lui! il resta plus émerveillé en lisant au

tour de l'inscription : *Petrus-Alexiowitz Czar, Mag. Rus. Imp.* il fut également satisfait du revers : c'étoit une renommée passant du Nord au Midi, avec ces mots de Virgile : *Vires acquirit eundo.*

Le Czar Pierre avoit conçu le dessein d'allier la Russie, par des mariages, avec les maisons de France & d'Autriche. Il jugea que la différence de Religion y seroit un obstacle. Il pensa aussi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui seroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ses sujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à Rome, & l'y retint trois ans, sans rien conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'instruire des principes de la Cour de Rome, & de sa conduite avec les Puissances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ses prétentions, les étala si indiscrétement, que *Kourakin* à son retour, n'eut rien de satisfaisant à dire à son maître. Ainsi la cour de Rome ne manqua une aussi belle occasion, que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Il témoigna une grande envie de faire avec la France une alliance d'amitié ; mais cela ne s'accordoit pas avec le plan politique du Cardinal Dubois. Il s'attendrit beaucoup en parlant de la France ; & dit qu'il voyoit avec

douleur, qu'elle ne tarderoit pas à se perdre par le luxe. CH. VI.

Le Czar tenant Louis XV, encore enfant, entre ses bras, annonça qu'il surpasseroit un jour son ayeul, en sagesse, en gloire, en puissance. Cette prédiction a prouvé qu'entre ses grandes qualités, Pierre n'avoit pas celles de Prophête. Revenons.



CHAPITRE VII.

CH. VII. Le Duc de Bourbon-Condé ſuccéda au Régent dans le miniſtere. Tout le monde connoit la ſupériorité du génie du dernier, & l'infériorité de celui du premier. Dans l'adminiſtration du Royaume, le Duc d'Orléans déploya les connoiſſances les plus profondes, les talens les plus vaſtes. Dans le Miniſtere de M. le Duc, on ne voit aucun des traits qui caractériſent l'homme d'Etat. Au contraire, le premier acte qu'il fit en ſa nouvelle qualité, prouve combien peu il étoit doué de cet eſprit de lumiere, de ſagacité, de ſageſſe qui dirigeoit le Régent. Il renouvella l'Edit ſévere contre les proteſtans : on vit renaître les perſécutions de Religion dans le Royaume.

Le Miniſtere de M. le Duc fut de courte durée. Il eut, comme dit Voltaire, le ſort des Condés, celui de céder à des Prêtres. Henri de Condé avoit été accablé par le Cardinal de Richelieu, le Grand Condé empriſonné par Mazarin, & le Duc de Bourbon fut exilé par le Cardinal de Fleury.

Entre les Princes du ſang, dit l'Auteur de la vie privée de *Louis XV*, M. le Duc de Bourbon profita le plus heureuſement des actions que Law leur avoit donné pour ſe ſoutenir. Le

Prince acheta tout ce qui se trouva à sa bienséance en terres : il fit rebâtir *Chantilli* avec une magnificence Royale ; il y forma une Ménagerie, sans comparaison, mieux fournie que celle du Roi : il fit venir d'Angleterre, en une seule fois, 150 coureurs, dont chacun, sur le pied où étoit alors l'argent en France, lui revenoit à quinze ou dix-huit cents francs.

Les libelles du tems avoient accusé le Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume, pour les vues de son ambition; & il est certain qu'il est mort endetté de sept millions exigibles.

Lors de l'exil du Duc de Bourbon, la place de premier Ministre fut supprimée, & sans en avoir le titre, le Cardinal de Fleury en fit les fonctions.

Fleury avoit été nommé par Louis XIV Précepteur du jeune Roi, à la sollicitation du Maréchal de Villeroi. Lorsque le Duc d'Orléans punit de l'exil le Maréchal, Fleury se retira précipitament.

Le Roi, dit un historien, pleuroit & se dépitoit jusqu'à casser les vitres : il ne vouloit ni boire, ni manger, ni dormir, se voyant privé d'une personne à la quelle il étoit si attaché.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'étoit, sans doute, le Cardinal de Fleury, dit Voltaire. Venu de bonne heure à la Cour, il étoit vraiment fait pour y réussir, & il le sentit en y débutant. On le regarda comme un homme des plus aimables, & de la société la

CH. VII. plus délicieuse, jusqu'à l'âge de soixante-treize ans; & lorsqu'à cet âge où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en mains le Gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. Depuis 1726 jusqu'à 1742, tout lui prospéra. Il conserva jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, & libre & capable d'affaires.

Louis XIV lui refusa longtems un Evêché. Le Roi lui donna celui de *Fréjus*, quand il n'en espéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parceque vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.*

Le séjour de *Fréjus* lui déplut: il disoit plaisamment *que dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage;* & il signoit une lettre écrite sur le même ton au Cardinal Quirini: *Fleury, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Il quitta son Evêché. La raison qu'il allégua à ses ouailles, étoit l'état de sa santé, qui *le mettoit désormais dans l'impuissance de veiller sur son troupeau.* Mais heureusement, dit Voltaire, Fleury n'avoit jamais été malade.

Lors de sa nomination au Préceptorat du Jeune Dauphin, il écrivit au Cardinal Quirini: " j'ai „ regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. „ En arrivant, j'ai appris que le Roi étoit à „ l'extrémité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de

„ me nommer Précepteur de ſon petit-fils ; s'il „ avoit été en état de m'entendre, je l'aurois „ ſupplié de me décharger d'un fardeau qui me „ fait trembler ; mais après ſa mort, on n'a pas „ voulu m'écouter. J'en ai été malade, & je „ ne me conſole point de la perte de ma liberté." CH. VII.

Sous un air de douceur, de flexibilité, ſous le masque de la modeſtie, ſous une répugnance apparente pour les dignités, Fleuri cachoit la plus vive ambition.

On rapporte que le jour que Dubois reçut ſa calotte de la main du Roi ; après avoir fait ſon remerciment, il détacha ſa Croix épiſcopale, & la préſenta à l'Evêque de Fréjus en le priant de la recevoir : " parceque, (dit-il) elle porte bonheur." . . Fleury la reçut en rougiſſant aux yeux du Roi & de toute la Cour ; & qui pis eſt, fut obligé, en Courtiſan ſoumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaiſanteries.

Le Régent, qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Rheims*, comme un ſiege de la premiere diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remercimens reſpectueux : mais refuſa d'être premier Duc & Pair de France. Le Régent inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins l'Abbaye de *Saint Etienne* de *Caen*. Fleury accepta ce bénéfice ſimple de 70,000 livres *de rente* ; & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.

CHAPITRE VIII.

Ch. VIII.

Laissons là un instant son Eminence : venons aux évenemens du tems. *Il n'y a désormais plus de Pyrénées*, dit Louis XIV, à Philippe V qui partoit pour l'Espagne. Les ennemis de la France prirent ce compliment poli qui ne signifioit rien, pour le résultat de toute la politique de l'ayeul & du petit-fils. On crut que les deux Monarchies avoient fait un complot pour asservir le reste de l'Europe; que les Cours de Madrid & de Versailles, désormais étroitement unies, n'auroient qu'un même intérêt, & que l'ambition commune qu'on leur supposoit, ne les diviseroit point.

A parler exactement, l'accession de la Cour de Madrid au Traité de la *Quadruple Alliance*, avoit consommé l'ouvrage de la paix d'Utrecht, puisque l'Empereur reconnoissoit Philippe V, pour Roi d'Espagne, & que ce dernier Prince cédoit à l'autre les Pays-Bas, & les Provinces que Charles II, avoit possédées en Italie. Mais dans l'ébranlement général que la guerre de 1701 avoit causé dans le Midi de l'Europe, il restoit encore bien des mesures à prendre pour conserver la paix. Il s'étoit formé de nouveaux intérêts entre plusieurs Princes; les anciennes alliances paroissoient toutes réfroidies ou dissoutes.

A l'exception de l'Angleterre & de la France qui traitoient entr'elles avec une extrême bonne foi, toutes les autres Puissances se ressouvenoient de leurs infidélités réciproques; ou, n'étant pas accoutumées à agir de concert, n'osoient se fier les unes aux autres. Les esprits étoient également aigris à Vienne & à Madrid. On avoit fait des cessions sans renoncer sincérement à ses prétentions, & il seroit difficile de dire à qui le Traité de la *Quadruple Alliance* étoit plus désagréable, de l'Empereur ou du Roi d'Espagne. En un mot, le feu n'étoit pas éteint, il n'étoit que caché sous la cendre, & ce fut pour prévenir un second embrâsement qu'on assembla un Congrès à Cambrai. CH. VIII.

Les Ministres des Cours respectives s'y rendirent avec des instructions qui ne permettoient pas d'espérer un heureux succès. La Cour de Vienne flattée d'acquérir un droit de suzeraineté sur deux fiefs du Pape, au sujet de la succession de Parme & de Toscane, n'avoit consenti aux dispositions, qu'en se promettant qu'elles n'auroient pas lieu. Elle s'exagéroit davantage tous les dangers aux quels devoit l'exposer l'établissement d'un Prince d'Espagne dans le centre de l'Italie; c'étoit, selon elle, ébranler sa domination nouvelle & en préparer la ruine. Dans l'espérance que quelque événement pourroit priver les *Infants* des Etats qui leur étoient promis, l'Empereur ne cherchoit qu'à multiplier les difficultés, & retarder

AN. VIII. la conclusion des arrangemens définitifs ; quelques propositions qu'on fit, ses Ministres étoient résolus à tout refuser, & à toujours se plaindre.

Cette politique auroit échoué, si l'Espagne eut été assez prudente pour ne consulter que ses vrais intérêts ; mais on auroit dit au contraire qu'elle étoit encore gouvernée par l'esprit du Cardinal Alberoni, & que la paix étoit pour elle le plus grand mal.

Les Ministres d'Espagne ne sentirent pas l'avantage qu'ils avoient sur la Cour de Vienne. Ils embrasserent trop d'objets à la fois pour n'en être pas eux-mêmes embarrassés. Ils firent des demandes à l'Empereur, sans chercher à se faire des amis qui leur donnassent du crédit.

Malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient conclus avec l'Angleterre & la France, le 13 juin 1721, ils se plaignoient également des deux Couronnes.

Les Conférences de Cambrai languissoient, quoique la France & l'Angleterre, également zélées pour le maintien de la paix toujours de concert, fissent les fonctions de médiateurs.

Tandis que les difficultés se multiplioient, un événement imprévu & étranger aux Négociations de Cambrai, causa la dissolution du Congrès. On sent que nous voulons parler du renvoi de *l'Infante* d'Espagne (*), destinée à monter sur le trô-

(*) Marie-Anne-Victoire, Depuis Reine de Portugal.

ne de France, mais dont l'âge trop tendre ne permettoit pas d'espérer un héritier aussi-tôt que le désiroit l'impatience des François. *L'Infante* étoit une jeune Princesse à peine âgée de sept ans. CH. VIII.

Quelques intéressantes pour le repos de la France, & la tranquillité de l'Europe qu'on eut représentées au Roi d'Espagne les raisons qui avoient déterminé le renvoi de sa fille, ce Monarque, disent les Historiens du tems, ne peut les goûter. Il savoit bien qu'on couvroit, sous l'apparence d'une politique sage, les manœuvres d'une intrigue honteuse; il en connoissoit les ressorts odieux & méprisables.

La Cour de Madrid crut donc recevoir un affront. Elle rappella ses Ministres de Cambrai. Son Ambassadeur en France, dit: *que l'Espagne n'auroit jamais assez de sang pour venger l'injure qu'elle recevoit;*... Le Duc de Bourbon, premier Ministre, depuis la mort du Duc d'Orléans, lui répondit: *que la France n'auroit jamais assez de larmes pour pleurer l'éloignement d'une Princesse qu'elle adoroit.*

Les Congrès dissous, on ne se flatta plus de pouvoir conserver la paix; & si les hostilités ne succéderent pas immédiatement à la dissolution du Congrès, c'est que les malheurs de la guerre de 1701, avoient fait des traces trop profondes dans les esprits; qu'une défiance générale inspiroit à toutes les Cours une timidité commune, & que l'Espagne venoit d'éprouver qu'elle avoit besoin

[redacted] d'avoir des alliés pour faire la guerre avec avan-
cu. VIII. tage.

Malgré l'éloignement que cette Puiſſance & la Cour de Vienne avoient fait paroître l'une pour l'autre, pendant les négociations qui venoient d'être rompues, elles ſe rapprocherent ſubitement. Le Baron de Riperda, qui après avoir été Ambaſſadeur des Provinces-Unies à Madrid, s'y étoit fixé; forma le plan d'une alliance étroite entre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche. Ce projet fut adopté, & ſon auteur chargé de le négocier. Il ſe rendit ſecretement à Vienne; & le 30 Avril 1725, y ſigna quatre traités, l'un avec l'Empire; & les trois autres avec l'Empereur.

Le premier ne contient rien d'intéreſſant, ſi ce n'eſt le conſentement du Corps Germanique, aux arrangemens pris au ſujet de la ſucceſſion des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Toſcane.

Par le traité de paix conclu entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, on confirme tous les articles de celui de la *Quadruple Alliance*, & Philippe V renouvelle ſa renonciation à la Couronne de France.

L'Empereur renonce à toutes ſes prétentions ſur l'Eſpagne, avec les mêmes clauſes qui ſont énoncées dans le traité de la *Quadruple Alliance*.

Le Roi d'Eſpagne conſent au démembrement des Provinces que ſes Prédéceſſeurs ont poſſédées

en Italie, dans les Pays-Bas, & les céde à la maiſon d'Autriche. CH. VIII.

Le Roi d'Eſpagne renonce à tout droit de reverſion à l'égard du Royaume de Sicile; & il eſt confirmé dans celui qu'il a acquis ſur le Royaume de Sardaigne.

Sa Majeſté Impériale garantit l'ordre de ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, tel qu'il a été établi par le Traité d'Utrecht; & ſa Majeſté Catholique garantit à l'Empereur la Pragmatique Sanction.....

Il n'y eut que les Princes qui avoient quelques droits à faire valoir ſur les domaines de la maiſon d'Autriche, dans le cas qu'elle manquât d'hoirs mâles, qui furent allarmés de ſon traité de paix avec l'Eſpagne.

La France aimoit aſſez ſincérement la paix, pour être plus inquiéte des troubles, dont les traités de Riperda menaçoient l'Europe, que de la garantie que Philippe V avoit donnée à la Pragmatique-Sanction.

L'Angleterre avoit vu avec plaiſir l'union de deux Princes qu'elle avoit voulu rapprocher l'un de l'autre.

On ne conçevoit point que Philippe V qui avoit tant d'Etats à réclamer ſur la ſucceſſion Autrichienne, ſi l'Empereur ne laiſſoit que des filles pour héritieres, eut garanti la Pragmatique-Sanction, pour n'obtenir que ce qu'on lui avoit déja accordé par le traité de la *Quadruple Al-*

[redacted] *liance*, & renoncer à tout ce qu'il avoit contesté
CH.VIII. avec tant de chaleur dans le Congrès de Cambrai.

On soupçonna les nouveaux alliés de former de grands projets au préjudice de leurs voisins ; on ne pensa plus que l'Espagne prodiguât ses faveurs à l'Empereur, sans que ce Prince n'eut promis par quelque article secret de la favoriser dans toutes ses vues.

La fortune de Riperda créé Duc & premier Ministre, en récompense de sa négociation, augmenta encore les craintes ; & l'Angleterre ne douta plus qu'elle ne fut menaçée de la guerre, s'il est vrai comme on l'a publié, que Riperda, étonné de son élévation, prévit sa disgrace, & que voulant se ménager une retraite à Londres, il eut trahi son maître, & révélé aux Anglois le secret des traités qu'il avoit conclus.

Quoi qu'il en soit, la Cour de Vienne & l'Espagne avoient fait un troisieme traité d'alliance défensive qu'elles tenoient secret.

Ce qui surprit d'autant plus les Cours de l'Europe, dit Voltaire à ce sujet, ce fut de voir Philippe V & Charles VII, autre fois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis ; & les affaires sorties de leur route naturelle, au point que le Ministère de Madrid gouverna une année entiere la Cour de Vienne. Cette Cour qui n'avoit jamais eu d'autre intention que de fermer à la maison Françoise d'Espagne tout accès

dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentimens, au point de recevoir un fils de Philippe V & d'Elisabeth de Parme, sa seconde femme, dans cette même Italie, dont on vouloit exclure tout François & tout Espagnol. CH. VIII.

L'Empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme & de Plaisance, & du grand Duché de Toscane : quoique la succession de ces Etats ne fut point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec six mille Espagnols ; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cents mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du Conseil de l'Empereur ne fut pas mise au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout étoit étrange dans cet accord ; c'étoit deux maisons ennemies qui s'unissoient sans se fier l'une à l'autre ; c'étoit les Anglois, qui ayant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étoient les médiateurs de ce traité ; c'étoit un Hollandois, *Ripperda*, devenu Duc & tout puissant en Espagne qui le signoit, & qui fut disgracié après l'avoir signé, & qui alla mourir ensuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une Religion nouvelle.



CHAPITRE IX.

CH. IX. LOUIS XV entroit dans l'âge de l'adolefcence. Depuis fon avénement au trône jufqu'à ce tems, on doit regarder ce Prince comme ayant toujours été en tutelle. Roi à cinq ans, on avoit craint de le fatiguer par le travail ; on avoit négligé d'orner fon efprit des connoiffances néceffaires au Souverain d'un grand Empire. L'étude, les affaires le rebutoient ; il étoit abfolument incapable de la moindre application ; & fes organes s'étoient tellement accoutumés à cette inertie que, depuis, il lui a été impoffible de foutenir la moindre contention d'efprit. Il ne vouloit point figurer, repréfenter : nul bruit, nul éclat, point de fatigue : de la tranquillité, c'eft tout ce qu'il demandoit. Il étoit comme un jeune infouciant Gentilhomme, dans fa terre, qui chaffe, boit & mange, & laiffe faire du refte fon fermier, fon procureur fifcal, fon curé même, pourvu qu'il ne l'oblige pas d'aller à confeffe & de faire fes Pâques.

Il étoit tems de le marier : la Nation étoit impatiente de voir des héritiers au trône. On donna pour femme à Louis XV, la fille d'un Roi détrôné, d'un Roi de fortune.

Après la perte de fes Etats, après fa fuite de

Pologne, Staniſlas avoit choiſi ſa retraite à Weiſſembourg dans l'Alſace. CH. IX.

Marie *Leskſinski*, ſa fille, délaiſſée, abandonnée, dans ſon enfance, dans l'auge d'une écurie de Village, ſe vit enſuite aſſiſe ſur le trône du plus beau Royaume de l'univers. Celle qui, quelque tems auparavant, ſe fut regardée comme trop heureuſe d'être la premiere Dame d'honneur, la premiere Dame d'atours de l'Infante d'Eſpagne; Marie, qui avoit été propoſée à un ſimple Colonel (le Comte, puis Duc & Maréchal d'Eſtrées) devint Reine des François.

Graces à la fatalité qui préſide, dit un Ecrivain, aux affaires de ce monde, ce mariage ſe trouva le plus heureux qu'eût pu contracter Louis XV : mais aucune prudence humaine n'eût pu le prévoir, & s'il n'eut conſulté que les intérêts de l'Etat, tout, au contraire, devoit en diſſuader le premier Miniſtre. Les combinaiſons même que lui (le Duc de Bourbon) & ſa maîtreſſe (la Marquiſe de *Prie*) avoient formées pour leur propre compte, furent fauſſes, & l'orage ſembloit devoir partir du côté où ils l'attendoient le moins.

Les traités du Duc de Riperda avoient cauſé une extrême inquiétude à la France & à l'Angleterre. Elles avoient oppoſé traité à traité, & s'étoient liguées avec le Roi de Pruſſe par un acte ſigné le 3 Septembre 1725 à *Heerenhauſen*, & qu'on appelle communément le traité de Hanover.

Cette alliance confirmoit tous les articles de la pacification générale de 1713. Mais, tandis que les Provinces-Unies, dont la politique sage est de ne prendre que le moins qu'il est possible d'engagemens nouveaux, balançoient d'accéder au traité d'Hanover, & se flattoient de pouvoir réussir par la voye des négociations, à faire révoquer l'octroi de la Compagnie d'*Ostende*; la Cour de Vienne négocia avec succès à Petersbourg. La Czarine accéda, le 26 Août 1726, aux traités de Vienne, & s'en rendit garant. L'Empereur débaucha même de l'alliance de Hanover le Roi de Prusse, qui refusa de signer l'accession, à laquelle les Etats-Généraux consentirent enfin le 9 Août 1726.

Les Alliés de Hanover réparerent la défection du Roi de Prusse par l'alliance de la Suéde, qui entra dans leurs engagemens, le 25 Mars 1727: & par les conventions qu'ils signerent avec le Roi de Dannemark, le Landgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Brunswick-Wolffenbuttel; tous ces Princes s'engageoient à entretenir un certain nombre de troupes qui seroient aux ordres des alliés.

Tout paroissoit annoncer la guerre au commencement de 1727. Le Roi d'Angleterre jetta l'allarme à l'ouverture de son Parlement.

Le Commerce de la Nation, disoit-il, étoit également menacé de sa ruine aux Indes Orientales, par l'établissement de la Compagnie d'*Os-*

tende; & en Amérique par l'audace des Garde-Côtes Espagnols. CH. IX.

La Cour d'Espagne reclamoit injustement Gibraltar & Port-Mahon, monumens de la valeur des Anglois, & places si nécessaires pour assurer leur navigation dans la Méditerranée. Il falloit s'y opposer de toutes ses forces, & prévenir, ajoutoit ce Prince, les projets des alliés de Vienne qui ont pris entr'eux des mesures pour porter le *Prétendant* en Angleterre, & y causer une révolution.

L'Empereur de son côté, accusoit à Ratisbonne, George I de souffler seul le feu de la guerre, d'intriguer même à Constantinople, pour porter les Turcs en Hongrie.

L'Espagne faisoit de grands préparatifs, soit dans ses ports, soit sur terre; & la France, en suivant cet exemple, déclaroit que si les Espagnols commettoient quelque acte d'hostilité contre la Grande-Bretagne, elle feroit une diversion en sa faveur.

Telle étoit la situation critique de l'Europe, lorsque l'Espagne, voulant profiter de ses alliances, mit le siége devant Gibraltar. On auroit vu renaître une guerre, peut-être, aussi cruelle que celle de 1701, & qui auroit également embrasé le Midi & le Nord, si la Cour de Vienne eut secondé l'entreprise des Espagnols, ou que la France, plus impatiente que l'Angleterre, eut commencé une diversion du côté des Pyrénées.

Heureuſement toutes ces puiſſances ne vouloient
CH. IX. que la paix; & elles n'avoient cherché, par tous leurs traités, qu'à s'intimider mutuellement.

La Cour de Vienne voyoit une partie de l'Empire engagée dans l'alliance de Hanover, & le reſte ne paroiſſoit pas déterminé à embraſſer ſes intérêts. Elle eſtimoit l'amitié des Anglois tout ce qu'elle doit être eſtimée; & ne regardoit, au contraire, ſon traité avec l'Eſpagne, que comme un de ces engagemens incertains, plûtôt produits par humeur que par politique, & qui ne tiennent qu'à des circonſtances mobiles & à des intérêts paſſagers.

Le Miniſtère de France vouloit, à quelque prix que ce fut, entretenir la paix; & il étoit ſecondé par les intentions pacifiques du Roi d'Angleterre, qui n'avoit feint de vouloir la guerre que pour obtenir des ſubſides conſidérables de ſon Parlement; & qui, loin de la déclarer à la Cour d'Eſpagne, quand Gibraltar fut aſſiégé, ſe contenta de donner des lettres de repréſailles pour courir ſur les vaiſſeaux Eſpagnols.

La Cour de Madrid de ſon côté, mal ſecondée par ſes alliés, & dégoutée de la guerre par les difficultés de ſon entrepriſe, eut un reſſentiment moins vif contre ſes ennemis.

Dans ces circonſtances, le Pape offrit ſa médiation; ſes Nonces négocierent en même tems à Vienne, à Madrid & à Paris, & le 7 Mars 1727, on ſigna dans cette derniere ville des ar-

ticles préliminaires, dont les plus importans regardent la suspension de la compagnie d'Ostende pendant l'espace de sept ans, & la convocation d'un Congrès, indiqué d'abord à Aix-la-Chapelle, ensuite à Cambrai, & assemblé en effet à Soissons, le 24 Juin 1728. CH. IX.



CHAPITRE X.

CH. X. L'Espagne qui en étoit la seule Puissance qui eut voulu sérieusement la guerre, sentoit son impuissance, & la nécessité de prendre les sentimens pacifiques de ses alliés & de ses ennemis. Son traité de paix avec la Cour de Vienne, ne laissoit à la discussion du Congrès de Soissons aucun des articles qui avoient éprouvé tant de difficultés à Cambrai. Elle s'accoutumoit à voir les Anglois à Gibraltar & à Port-Mahon; elle ne regardoit déja plus comme un affront le renvoi de l'Infante; & commençant à faire son principal objet des Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane, il n'étoit plus question que de la satisfaire sur ce point, & d'exécuter le traité de la *Quadruple alliance*, pour la voir concourir sincérement au maintien de la paix.

Les Puissances maritimes n'avoient pas besoin de prendre les armes pour forcer l'Empereur à supprimer son Commerce d'Ostende aux Indes Orientales; elles étoient même sures d'obtenir des sacrifices beaucoup plus considérables, en lui garantissant la Pragmatique-Sanction : & cette démarche de leur part étoit une suite naturelle des principes d'équilibre par les quels elles se conduisoient depuis soixante ans. Si elles n'accordoient pas cette ga-

rantie ſi deſirée, ce n'eſt pas qu'elles doutaſſent s'il étoit de leur intérêt ou non de la refuſer ; mais CH. X. elles vouloient en faire le prix de quelque complaiſance de la Cour de Vienne.

Le Conſeil de l'Empereur n'étoit occupé que de deux affaires, l'établiſſement d'un Infant en Italie, & la garantie de la Pragmatique-Sanction ; & cette derniere lui paroiſſoit d'une importance bien ſupérieure à l'autre.

Il étoit impoſſible, après les traités de la *Quadruple Alliance* & de Vienne, de ſe refuſer aux arrangemens que la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies exigeroient, pour aſſurer à un Infant les Succeſſions de Farneze & de Médicis, ſans ſe rendre ſuſpect à toute l'Europe. Auſſi la Cour de Vienne ne vouloit-elle faire des difficultés ſur cet article & le Commerce d'Oſtende, que pour amener toutes les Puiſſances qui négocioient à Soiſſons, à ſe rendre garants du nouvel ordre de ſucceſſion qu'elle avoit établie.

La garantie de la Pragmatique-Sanction devoit donc ſervir à dénouer toutes les difficultés. Elle concilioit tous les intérêts : mais la France, malheureuſement, s'étoit fait une affaire capitale de s'y oppoſer. La baſe de ſa politique, depuis le regne de François I, étoit d'être jalouſe de la maiſon d'Autriche, & depuis que l'Empereur Charles VI avoit acquis l'Italie & les Pays-Bas, elle croyoit devoir la contrarier avec plus de ſoin que jamais.

CH. X.

On doit convenir qu'il falloit craindre la Cour de Vienne; mais il falloit craindre encore davantage l'Angleterre, depuis qu'elle étoit devenue la véritable rivale de la France. Ne se défaira-t-on jamais de cette idée puérile que la puissance d'un Etat dépend de l'étendue de son territoire?

L'intérêt de la France étoit de diminuer le nombre de ses ennemis dans le continent, pour pouvoir porter ses principales forces sur mer.

Quel pouvoit être l'objet du Cardinal de Fleury, en ne voulant pas permettre que la garantie de la Pragmatique-Sanction servit de base aux arrangemens nécessaires pour consolider la paix? C'étoit vouloir la fin, sans vouloir le moyen qui y conduisoit. Ce Ministre ne devoit-il pas sentir que tous les intérêts & toute la politique des Puissances les plus considérables de l'Europe, les conduisoient à cette garantie; & que s'y opposer, c'étoit par conséquent vouloir la guerre en voulant la paix?

Le Cardinal décréditoit sa politique; il rendoit la France suspecte d'avidité; faute énorme pour une Puissance qui est à la tête des affaires, & qui ne se conduira jamais avec sagesse, quand elle ne persuadera pas que la justice & la modération sont les régles de sa conduite. On doit dire que toutes les négociations de la Puissance dominante ne doivent point avoir d'autre but que de se conserver sans s'accroître, & de prévenir toute rupture.

Le

Le Cardinal de Fleury épuisa toutes les ressources de l'insinuation & de l'intrigue, pour empêcher que les négociateurs ne s'approchassent du point qui devoit les concilier. On répéta cent fois les mêmes choses : on les présenta sous cent faces différentes; menaces, caresses, promesses, tout fut employé inutilement. CH. X.

C'étoit une puérilité que de vouloir éblouir & tromper la Cour de Vienne sur ses intérêts, par des négociations; & cependant personne ne vouloit la guerre : comment donc auroit-il été possible de satisfaire les Puissances maritimes sur le commerce d'Ostende; & la Cour de Madrid sur les Duchés de Parme & de Toscane ?

Le Congrès de Soissons tomba dans une extrême langueur; on n'avoit plus rien à se dire; & le Cardinal de Fleury qui craignit que les Plénipotentiaires, lassés de leur inaction, ne formassent, à son insçu, des conférences particulieres dont il n'auroit plus été le maître, les prévint; & reprit cette politique dont on avoit fait inutilement tant d'usage avant le Congrès de Soissons, & qui conciftoit à faire des alliances, & accumuler traités sur traités, pour intimider & réduire les adversaires.

Pour forcer l'Empereur à tout accorder, au sujet de son Commerce d'Ostende, & de la succession de Parme, il voulut le mettre dans la nécessité de ne pouvoir rien refuser. Il falloit pour cela lui débaucher ses alliés, & l'on commença

CH. X. par tâter la Cour de Madrid. On lui représenta que par les traités de Vienne de 1725, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la *Quadruple Alliance*. En dévoilant les mauvaises intentions que les Ministres de Vienne cachoient sous des lenteurs & des refus obstinés, on lui fit sentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces, pour assurer les droits de *Don Carlos*, ou de ses freres, sur les Duchés de Parme & de Toscane.

Cette négociation eut le succès qu'on en attendoit. La France, l'Angleterre & l'Espagne, signerent un traité à Séville, le 9 Novembre 1729, & les Etats-Généraux y accéderent le 21 du même mois.

On renouvella tous les articles de la *Quadruple Alliance* qui regardent les Duchés de Parme & de Toscane, & il fut réglé que, pour y affermir les droits de la Cour de Madrid, elle y feroit passer six mille hommes de ses troupes, qu'on mettroit en garnison dans *Livourne*, *Portoferraio*, *Parme & Plaisance*.

Les Contractans se garantirent tous leurs Etats, en quelque partie du monde qu'ils fussent situés, & les priviléges de leur commerce. En cas de guerre, on devoit fournir à la Puissance offensée, les secours les plus considérables ; & le Roi d'Espagne déclaroit que, par les articles de Vienne de 1725, il n'avoit point prétendu donner atteinte aux précédens traités de commerce & de paix.

Malgré l'expérience du paſſé, les alliés de Séville s'imaginerent que leur union alloit faire trembler l'Empereur; mais ce Prince qui pénétroit leurs intentions, jugea qu'on ne vouloit que lui faire peur, & fit bonne contenance pour intimider ſes adverſaires qui le menaçoient. Sûr de les diviſer & même d'attirer dans ſes intérêts l'Angleterre & les Provinces-Unies, dès qu'il conſentiroit à renoncer à ſa Compagnie d'Oſtende, il ne craignit pas, ou du moins feignit de ne pas craindre la guerre; & pour s'oppoſer à l'entrée des eſpagnols en Italie, fit paſſer des forces conſidérables dans le Milanés.

On vit cette fermeté avec d'autant plus de chagrin, qu'on s'y étoit moins attendu. Tandis que l'Eſpagne ſe préparoit à la guerre, & ſommoit ſes alliés de remplir ſes engagemens, le Miniſtere de France n'oublioit rien pour calmer ſon impatience, & faiſoit cent démarches inutiles pour ne pas perdre le fruit qu'il s'étoit flatté de rétirer de ſon traité de Séville, c'eſt-à-dire, pour engager la Cour de Vienne à y accéder, ſans qu'il fut queſtion de garantir la Pragmatique-Sanction.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre laſſe de tant de lenteurs, trancha toutes les difficultés, en entamant, avec l'Empereur, une négociation ſecrette, par la quelle elle lui offroit de ſe rendre garant, de concert avec les Etats-Généraux, du nouvel ordre de ſucceſſion établi dans ſa maiſon;

à condition qu'il révoqueroit pour toujours l'oc-
CH. X. troi accordé à la Compagnie d'Oftende, & que la Cour de Madrid feroit paffer fix mille hommes de fes troupes dans les Etats de la fucceffion de Farnefe.

A cette propofition tous les obftacles furent levés, & le traité de ces Puiffances fut figné à Vienne le 16 Mars 1731. L'Europe fut délivrée de ces négociations inutiles dont elle étoit tourmentée depuis la conclufion de la *Quadruple Alliance*, & qui commençoient à former un cahos où la politique n'auroit enfin rien compris.

Par le traité du 16 Mars 1731, le Roi d'Angleterre garantit à la maifon d'Autriche fes domaines contre les attaques de tous fes ennemis à l'exception du Turc, & fe rend garant de la Pragmatique-Sanction.

De fon côté, l'Empereur s'oblige à faire ceffer inceffamment & pour toujours, le commerce que quelques provinces de fa domination, & qui avoient appartenu au Roi d'Efpagne, Charles II, aux Indes Orientales... il foufcrit encore à tous les arrangemens qui ont été pris à Séville pour la fucceffion des Duchés de Tofcane & de Parme, & promet de porter l'Empire à y donner les mains.

L'Angleterre fe hâta de communiquer à l'Efpagne les engagemens qu'elle venoit de contracter; cette Couronne les approuva : & par le traité qu'elle figna à Vienne quelques mois après (le

22 Juillet) avec l'Angleterre & l'Empereur, elle accéda à l'alliance du 16 Mars, & renouvella les articles de la *Quadruple Alliance*, & les traités de Vienne de 1725. Le Grand Duc qui avoit fait signifier aux Ministres Plénipotentiaires, assemblés à Cambrai, sa protestation contre les arrangemens qu'on avoit pris au sujet de ses Etats, consentit à tout ce qu'on exigeoit de lui, & conclut avec la Cour de Madrid le traité de Florence. CH. X.

La paix ne fut pas troublée : six mille Espagnols s'embarquerent à Barcelone le 17 Octobre 1731, & descendirent à Livourne le même mois, malgré les protestations du Saint-Siége.

CHAPITRE XI.

CH. XI.

L'Europe, toujours agitée dans le Midi & dans le Nord par des Négociations rélatives aux traités d'Utrecht & de Neuftadt, jouiffoit cependant de la paix, plûtôt par l'adreffe que par l'habileté de fes Négociateurs, lorfqu'Augufte II, Roi de Pologne, mourut le premier Février 1733.

Tout étoit paifible alors, depuis la Ruffie jufqu'à l'Efpagne, lorfque la mort de l'Electeur de Saxe replongea l'Europe, comme dit Voltaire, dans les diffentions & dans les malheurs dont elle eft fi rarement exempte.

Staniflas déja nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733 de la maniere la plus légitime & la plus folemnelle.

Il étoit de l'honneur du Roi de France d'employer fes bons offices, fon crédit, fes forces, pour faire remonter fur le trône Staniflas fon beaupere. Louis XV ne pouvoit décemment en abandonner les intérêts. Il déclara, comme difent certains mémoires, il déclara à tous les Ambaffadeurs étrangers qui étoient à fa Cour, qu'il ne fouffriroit point qu'aucune Puiffance s'oppofât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'eft-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en élit d'autre que Staniflas.

Les Polonois qui connoissoient les qualités personnelles de ce Prince, concoururent d'autant plus volontiers à ce dessein, qu'ils pensoient que leur liberté & leurs priviléges seroient en sureté sous un Roi, né leur concitoyen, & qui ne possédoit aucun domaine hors de chez eux. CH. XI.

Le régne précédent avoit été troublé par des partis; on accusoit Auguste II d'avoir violé les *Pacta Conventa :* on le soupçonnoit d'avoir songé à rendre sa Couronne héréditaire, & on ne vouoit point la mettre sur la tête de son fils, qu'on regardoit comme l'héritier de ses projets & de son ambition.

La Pologne gouvernée par des loix qui rendent ses forces inutiles, a trop peu d'influence dans les affaires générales de l'Europe, pour que les autres Etats doivent prendre un intérêt bien vif à l'election de son Roi.

La Russie ne redoutoit point dans Stanislas, l'ancien ami de Charles XII; la Cour de Vienne pouvoit voir sans inquiétude l'élévation du pere de la Reine de France; elles s'unirent cependant pour favoriser l'Electeur de Saxe, qui promit à l'une de n'avoir point d'autre politique que celle de son pere, & qui levant, en faveur de la seconde, les oppositions qu'Auguste II avoit faites à la Pragmatique-Sanction, consentit à la garantir, & renonça une seconde fois à tous ses droits. Nous passerons rapidement sur les détails de cet-

CH. XI. te affaire : tout le monde sait qu'il y eut une double élection en Pologne.

Tandis que Stanislas étoit proclamé de la maniere la plus légale, quelques partisans peu nombreux de l'Electeur de Saxe, mais soutenus par les armes de l'Empereur, lui déférerent la Couronne; & les François se hâterent d'armer, moins pour soutenir les droits du Roi Stanislas & la liberté des Polonois, puisqu'ils n'envoyerent à Dantzig qu'un secours de quinze-à-dix-huit cents hommes, que pour venger leur propre injure.

Ainsi, dit encore Voltaire, le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épousé une niéce de Charles VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la maison d'Autriche, qui n'avoit pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avoit pu même établir une Compagnie de Commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la Couronne de Pologne au beau-pere de Louis XV. La France vit renouveller ce qui étoit arrivé au Prince Conti, qui, solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le Royaume où il avoit été appellé.

L'Espagne qui avoit éprouvé mille chicanes de la part de la Cour de Vienne, depuis que Don Carlos étoit établi en Italie, saisit, en se vengeant, l'occasion qu'elle attendoit de faire quelque con-

quête. Le Roi de Sardaigne qui doit tout son agrandissement aux querelles de la France & de la maison d'Autriche, ne balança pas à se déclarer, & ce fut contre l'Empereur, qui, de son côté, détermina l'Empire à s'armer en sa faveur. CH. XI.

Si les anciennes idées de la Monarchie universelle & d'équilibre qui avoient causé tant de maux dans le dernier siécle, & fait commettre tant de maux dans la guerre de succession, eussent encore subsisté, la guerre qui s'allumoit sur le Rhin & en Italie, auroit produit un embrâsement général. Mais la modération du Gouvernement de France, depuis la mort de Louis XIV, & son goût pour la paix, avoient dissipé les allarmes de l'Europe.

L'Angleterre gouvernée par un Ministre pacifique, ne craignit point que la France abusât des succès qu'elle pourroit avoir; & les Provinces-Unies, autre-fois si promptes & si ardentes à prendre les armes en faveur de la maison d'Autriche contre la France, se contenterent de négocier une neutralité pour les Pays-Bas.

Elles représenterent à l'Empereur que n'ayant aucun droit de se mêler de l'élection d'un Roi de Pologne, elles ne se croyoient point obligées de prendre part aux différends qui s'élevoient à ce sujet. Elles offrirent en même tems à la France d'observer une exacte neutralité, si elle vouloit s'engager, en cas de rupture, de ne pas attaquer les Pays-Bas Autrichiens. Elles ajoutoient qu'el-

CH. XI. les employeroient leurs bons offices pour empêcher que la Cour de Vienne ne fit des hostilités du côté de la Flandre; & que, si leur médiation à cet égard étoit inutile, elles ne lui donneroient aucun secours.

Cette ouverture des Etats-Généraux ne pouvoit que plaire au Ministère de Versailles; & on signa à la Haye le 24 Novembre 1733, une convention de neutralité conforme à la demande des Provinces-Unies.

Cette guerre n'eut pas le tems de s'aigrir; la France ne peut ébranler aucune Puissance du Nord en sa faveur; ce qui lui fit juger, quel que fut ailleurs le succès de ses armes, qu'il faudroit bientôt se prêter à quelqu'accommodement du côté de la Pologne.

Pour répandre plus de lumieres sur la discussion d'une si importante affaire, analysons les mémoires du tems. Ne perdons pas surtout de vue notre grand maître, M. de Voltaire, qui, en jettant un coup d'œil philosophique & rapide sur les évenemens, fait si fort attacher ses lecteurs par une sagacité piquante.

Le Roi Stanislas alla à Dantzig soutenir son élection. La France avoit eu assez de crédit pour faire faire à la Diéte de Varsovie un acte de Confédération générale, par lequel il étoit arrêté que les seuls Gentilshommes Polonois pourroient prétendre à la Couronne, & que personne autre que le Primat, ne pourroit procla-

mer le Roi, sous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie.

Stanislas étoit parti en poste; mais pour donner le change à ses ennemis, on laissa croire qu'une escadre sortie de Brest pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On poussa cette comédie jusqu'à faire embarquer un Seigneur François, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte ressemblance.

Charles VI s'étoit absolument opposé à la reélection de Stanislas. Il avoit appellé la Russie à son secours: la Cour de Vienne & de Petersbourg favorisoient le fils du Roi défunt. Déja 30,000 Moscovites étoient venus violenter les suffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, suivi d'un seul homme de confiance, (M. de Solignac) après avoir pénétré en Pologne à la faveur d'un déguisement, par une route opposée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, est nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas son suffrage; il sortit de l'assemblée & se retira à quelque distance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées.

Le grand nombre qui avoit choisi Stanislas, céda bientôt au petit nombre qui lui étoit contraire. Ce Pays où le peuple est esclave, où la noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais dans le trésor public de quoi entretenir les armées, où les loix sont sans vigueur, où la liberté ne

produit que des divifions ; ce pays fe vantoit en CH. XI. vain d'une nobleffe belliqueufe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes.

Dix mille Ruffes firent d'abord difparoître tout ce qui étoit affemblé en faveur de Staniflas. La Nation Polonoife, qui, un fiécle auparavant, regardoit les Ruffes avec mépris, étoit alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Ruffie étoit devenu formidable, depuis que *Pierre-le Grand* l'avoit formé. Dix mille efclaves disciplinés difperferent toute la nobleffe de Pologne ; & le Roi Staniflas renfermé dans la ville de Dantzig, y fut bientôt affiégé par une armée de Ruffes.

L'Empereur, uni avec la Ruffie, étoit fûr du fuccès. Il eut fallu pour tenir la balance égale, que la France eut envoyé par mer une nombreufe armée : mais le Cardinal de Fleury craignoit d'allarmer les Puiffances du Nord : il vouloit ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables. Il s'étoit contenté de faire équiper une efcadre foible, avec 1500 hommes commandés par un Brigadier. Il fe propofoit d'en faire filer d'autres fucceffivement au befoin, & par cette manœuvre fauffe & pufillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

Le Commandant de l'efcadre ne croyant pas que fa commiffion fut férieufe, n'étant envoyé qu'avec 1500 François contre 30,000 Ruffes, jugea quand il fut près de Dantzig qu'il facrifieroit fans

fruit ses soldats; & il alla relâcher en Dannemark. Le Comte de Plélo, Ambassadeur du Roi à Copenhague, vit avec indignation cette retraite, qui lui paroissoit humiliante. C'étoit un jeune homme, dit Voltaire, vif, entreprenant, qui joignoit à l'étude des belles lettres & de la philosophie, des sentimens héroiques, dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de secourir Dantzig contre une armée avec une poignée de gens, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre au Comte de Maurepas, la quelle finissoit par ces mots: " je suis sûr que je n'en reviendrai pas; ,, je vous recommande ma femme & mes enfans." — Plélo arriva à la rade de Dantzig, débarqua & attaqua l'armée Russe; il y périt percé de coups, comme il l'avoit prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzig fut pris; l'Ambassadeur de France en Pologne, qui étoit dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les priviléges de son caractere. Le Roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le Général Russe, Comte de Munik, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avoit élu suivant toutes les loix. Il fut obligé de se déguiser en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers.

CHAPITRE XII.

CH. XII. Tandis que la Czarine faisoit la loi aux Polonois, l'Empereur son allié éprouvoit la supériorité de ses ennemis. Obligé de tenir sur le Rhin sa principale armée qui n'avoit pu fermer l'entrée de l'Empire aux François, il avoit perdu toute l'Italie, à l'exception de Mantoue, pendant la campagne de 1734; & ne trouvant pas en lui même les ressources nécessaires pour réparer ses disgraces, il ne devoit attendre aucun secours de la part des anciens alliés de sa maison.

La France, aussi modeste après ses succès, qu'elle l'avoit été en déclarant la guerre, entretenoit sans peine les Etats Généraux dans leur neutralité, & les Anglois n'étant pas fâchés, que la Cour de Vienne, malheureuse sans eux, apprit à connoître tout le prix de leur alliance, continuoient à n'avoir que des vues pacifiques : ainsi le feu de la guerre, faute d'alimens, devoit bientôt s'éteindre.

Dans ces circonstances, les Puissances maritimes offrirent leur médiation, & dans le mois de Janvier 1735, proposerent même un projet de traité. Le Roi Stanislas devoit abdiquer, suivant leur plan, & conserver néanmoins le titre de Roi de Pologne & de grand Duc de Lithuanie, avec

les honneurs attachés à ce rang, & rentrer en possession de ses biens patrimoniaux, & de ceux de la Reine sa femme. Il étoit réglé que l'armée Russe évacueroit la Pologne, & que le Roi Auguste III, en montant sur le trône, feroit publier une amnistie générale, & rétabliroit chaque Province & chaque ville dans la jouissance de ses priviléges. L'Empereur cédoit le Royaume des Deux-Siciles à Don Carlos, en échange des Duchés de Parme & de Plaisance, & de ses droits d'expectative sur la Toscane, dont on séparoit Livourne, pour en faire une République qui se gouverneroit par ses Magistrats. On abandonnoit au Roi de Sardaigne, le Tortonnois & le Novarois. La France devoit restituer tout ce dont elle s'étoit emparée sur l'Empire ou sur la Maison d'Autriche; & garantir la Pragmatique Sanction, c'est-à-dire, l'indivisibilité des Etats que l'Empereur posséderoit à la paix, sans y comprendre les pays sur les quels lui ou ses successeurs pourroient avoir des prétentions, ou qu'ils pourroient acquérir dans la suite par succession, mariage ou autrement. CH. XII.

La réponse de la Cour de Vienne, sans être claire, positive & précise, fut telle cependant que la pouvoient desirer les Puissances maritimes. Les politiques ont leur langage qu'ils entendent à merveille; & puisque leur entortillage ne trompe personne, ils pourroient, sans danger, y substituer les expressions & les tours de la candeur & de la vérité.

CH. XII. Les Miniſtres de l'Empereur tâchoient de cacher le beſoin qu'ils avoient de la paix. Sans admettre ni réjetter le plan de négociation propoſé, ils offroient de ſigner, pour premier article préliminaire une ſuſpenſion d'armes. La France encore plus embarraſſée à s'exprimer, étoit fâchée que les médiateurs priſſent au pied de la lettre ce qu'elle avoit écrit de ſon déſintéreſſement dans ſes manifeſtes. Elle leur répondit cependant qu'elle ne voyoit dans leur projet aucune ſatisfaction pour elle; & ajouta, pour juſtifier cette eſpece de demande, que bien loin d'augmenter le pouvoir exceſſif de la Maiſon d'Autriche, il étoit ſage de donner des bornes à ſon agrandiſſement.

Les Cours de France & de Vienne voulant ſincérement la paix, il étoit inutile de confier leur négociation à des Médiateurs. Le Cardinal de Fleury s'adreſſa directement au Conſeil de l'Empereur; & on ſigna à Vienne le 3 Octobre 1735, les articles préliminaires de la paix. Cette ébauche de traité, approuvée par la Czarine & la Cour de Dreſde, fut portée à la Diéte générale de l'Empire, qui, le 18 Mai 1736, donna à l'Empereur le pouvoir de conclure des articles définitifs, au nom de tout le Corps-Germanique. L'Eſpagne accéda auſſi aux articles préliminaires le 15 Avril 1736; le Roi des Deux-Siciles y donna ſon conſentement le premier Mai; le Roi de Sardaigne le 6 Août de la même année; & la France ſe char-

gea de leurs intérêts pendant le reste de la négociation.

Quoique le traité définitif de paix soit presqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eut prévenu par une suspension d'armes les difficultés que la guerre occasionne souvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions signées encore le 11 Avril, & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Westphalie, Nimegue, Ryswick, Bade & de la *Quadruple-Alliance* subsisteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Stanislas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conservera cependant les titres & les honneurs. On lui restituera ses biens & ceux de la Reine sa femme. La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, feront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au 1er. article des préliminaires de 1735, par le quel le Roi Stanislas ne devoit être mis en possession que du Duché de Bar, en ayant une expectative sur la Lorraine, consent que ce Prince entre aussi en possession de ce dernier Duché & de ses dépendances, sans attendre que le Duc de Lorraine entre en possession du Duché de Toscane.

CH. XII. Après la mort de Stanislas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar seront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'usage de voix & de la séance dans les Diétes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront sous ce nom. Le Roi de France promet d'en faire un gouvernement particulier dont il ne sera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernemens.

L'EMPEREUR, L'EMPIRE.

Le Roi d'Espagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaisance, pour en jouir lui & ses héritiers, selon l'ordre de succession établi dans la maison d'Autriche.

Le Commerce sera rétabli entre les sujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens usages & aux priviléges accordés par les traités antérieurs.

PRINCES D'ITALIE.

Les Royaumes de Naples & de Sicile sont donnés à Don Carlós, Infant d'Espagne, &c. pour en jouïr lui & ses héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe sur la côte de Toscane. Au défaut de la postérité de Don Carlos, ces deux Royaumes,

&c. paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puinés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneze, à leur repréſentans & ayant cauſe. CH. XII.

MAISON DE SAVOYE.

L'Empereur céde au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonois, les fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme fiefs de l'empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

POLOGNE.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie.

Les Provinces & Villes de Pologne ſeront conſervées dans la jouiſſance de tous leurs droits. L'Empereur, le Roi de France, la Czarine & l'Electeur de Saxe, garantiront pour toujours, les libertés, droits, priviléges, &c. de la Nation Polonoiſe, & particulierement, la libre élection de ſon Roi.

MAISON DE LORRAINE.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux Siciles cédent à François III, Duc de Lorraine & de Bar, les droits d'expectative ſur le Grand-Duché

de Toſcane. Ce Prince, après la mort du poſ-
CH. XII. ſeſſeur actuel, entrera en poſſeſſion de cette Principauté, qui paſſera à ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi à l'égard des Duchés de Lorraine & de Bar.

Le Duc de Lorraine, & dans la ſuite tous ceux qui auront eu droit de lui ſuccéder dans les Duchés de Lorraine & de Bar, conſerveront les titres & les armes de ces deux Duchés ; bien entendu que ce privilége n'infirmera en rien la ceſſion faite au Roi de Pologne, Staniſlas & à la France, &. que la maiſon de Lorraine n'inférera aucune prétention, aucun droit ſur ſon ancien domaine.

Le Roi de France & l'Empereur garantiſſoient toutes les diſpoſitions du traité de Vienne. A l'égard des autres Puiſſances, telles que le Roi d'Eſpagne, le Roi des deux-Siciles, le Roi de Sardaigne, la Czarine & la maiſon de Saxe, qui n'étoient parties contractantes que dans quelques chefs ſeulement, elles garantiſſoient ſimplement ces articles. C'eſt ainſi, par exemple, que les Cours de Madrid & de Naples ne donnoient à l'Empereur la garantie, que pour les Duchés de Parme & de Plaiſance; & au Duc de Lorraine, que pour le Grand Duché de Toſcane. La Czarine & la Maiſon de Saxe ne contractoient qu'en ce qui concernoit la Pologne, & les engagemens de la Cour de Turin, n'étoient relatifs qu'à ſes intérêts.

L'héritage des Médicis affigné à François, Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur Charles VI, quoiqu'accordé auparavant à Don Carlos, faifoit dire malignement au dernier Grand-Duc de Tofcane, près de fa fin, *fi on ne lui donneroit pas un troifiéme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire.*

Toutes les prétentions des Princes céderent alors à la convenance & au bien public. Ainfi, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement : réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonois fut tranfplanté en Lorraine; & cette Province eut, pour la derniere fois, un Souverain réfidant chez elle, & il la rendit heureufe. La Maifon regnante des Princes Lorrains devint Souveraine de la Tofcane. Le fecond fils du Roi d'Efpagne fut transféré à Naples. On auroit pu renouveller, dit le même écrivain, la médaille de Trajan, *regna affignata*, *les trônes donnés.*

Telle fut l'iffue d'une guerre, dont on peut dire que l'Empereur, malgré fa pénétration, & les expériences du paffé, n'entrevit pas toutes les fâcheufes fuites. Une réflexion fe préfente tout naturellement à faire fur cette guerre fi défavantageufe à la Maifon d'Autriche. C'eft que les anciens alliés de l'Empereur ayent ouvert les yeux fur le danger où il étoit, & concouru cependant, par leur inaction, au fyftême de la France, fi oppofé à leurs intérêts, &, on ofe dire, au bien général de l'Europe.

CHAPITRE XIII.

CH.XIII. Tout reſtoit paiſible entre les Princes Chrétiens. La France étoit regardée comme l'arbitre des Puiſſances, ſous l'influence du Cardinal de Fleury. Ce Neſtor gouvernoit en maître le Roi ſon éleve. Louis XV ne s'étoit ſouſtrait à la tutelle du Duc de Bourbon, que pour ſe mettre ſous celle de ſon Précepteur. Ce Prince foible, inſouciant, indolent & timide, ſans aucun amour de la gloire, avec un éloignement invincible pour les affaires, étoit fait pour être gouverné par le premier qui s'empareroit de lui. C'eſt ce que le Mentor de ce jeune Monarque avoit bientôt compris, & dont il ſe prévalut pour jetter les fondemens de ſa grandeur. Le grand aſcendant que Fleury avoit pris ſur ſon royal pupille, à meſure qu'il en développoit le cœur & les qualités, lui perſuada que par le bénéfice du tems il pourroit parvenir à tout. L'hypocriſie, la fourberie la plus réfléchie devoit être le principal reſſort de ſon élévation.

Pour les grands talens, les vues étendues, la hardieſſe & la conduite des entrepriſes, & pour la fermeté dans l'adminiſtration, Fleury n'eſt pas à mettre en parallèle avec Richelieu & Mazarin. Extrêmement économe, ſecret, pacifique, il ne

manquoit pas de cette souplesse, plus propre à faire un Courtisan qu'un Ministre, mais qui dans un homme d'Etat, ne laisse pas de donner à ses actions un certain air de mystère, qu'avec le tems on prend pour un rafinement de politique. Fleury n'étoit point dévoré de cette ambition qui ne s'occupe que du barbare plaisir de troubler le repos de ses voisins. La sienne se bornoit à goûter l'avantage flatteur de dominer sur tous les Ordres de l'Etat à l'ombre de la sujettion, à la quelle il avoit sçu accoutumer son maître dès les premiers instans que son éducation lui avoit été confiée. Bien éloigné de cette timidité, qui fait qu'on s'estime inhabile ou trop foible pour certaines places, il se croyoit au contraire toutes les qualités nécessaires pour celles qu'il remplissoit. On ne peut pas lui refuser celle d'avoir eu beaucoup de bonne volonté. Mais, il n'est pas aisé de dire où, & quand il avoit pu faire une étude sérieuse de la politique. Peut-être qu'en dirigeant son Diocèse de Fréjus, il s'étoit, à tout évenement, fait, par comparaison, un plan de Gouvernement. Peut-être aussi que les Mémoires qu'on dit qu'il ramassoit çà & là dans les Provinces, surtout sur quelques branches de commerce, lui avoient donné une légere théorie, que, dans la suite, plusieurs années de séjour à la Cour, les réflexions, & l'esprit d'intrigue qu'il possédoit éminemment, perfectionnérent. Quoiqu'il en soit, l'Europe le vit avec étonnement monter du Préceptorat au Ministère.

L'adminiſtration du Duc de Bourbon ſous le
CH. XIII. quel les femmes avoient tout crédit, fut courte & n'eut rien d'intéreſſant. Loin de remédier aux déſordres, il en avoit occaſionné de nouveaux. Ce Prince n'eut d'autre mérite que de donner à la France une Reine pleine de vertu, & de faire la fortune de quelques particuliers en mettant la famine dans le Royaume. Le Duc dut à Fleury ſon exil, & celui de ſa maîtreſſe favorite, la Marquiſe de Prie. On remarqua dans la conduite de Louis XV, en cette circonſtance, une diſſimulation qui n'étoit point de ſon âge, & qui annonçoit dès-alors une ame foible & petite.

L'éloignement du Duc de Bourbon prêtoit beau jeu à l'ambition ſourde de Fleury. Les circonſtances étoient des plus favorables, aucun concurrent dans le Conſeil ne pouvoit balancer ſa faveur, ni même lutter contre ſes tortueux talens. Le premier Prince du ſang n'avoit que vingt-trois ans; quoiqu'ayant reçu de la nature un eſprit pénétrant, propre à tout, il annonçoit déja ce goût de la dévotion & de la retraite qu'il porta depuis à un ſi haut dégré. Après la mort de ſon pere & celle de ſon épouſe, il quitta le monde pour ſe conſacrer entierement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité & à l'étude de la Religion & des ſciences. En 1730, il prit un appartement à l'Abbaye *Sainte Génevieve*, & s'y fixa totalement en 1742. Ce Prince ne ſortoit de retraite que pour ſe rendre à ſon Conſeil, ou

pour

pour aller visiter des hôpitaux & des Eglises, marier des filles, doter des Religieuses, procurer une éducation à des enfans, faire apprendre des métiers, fonder des colléges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissemens. Voilà les œuvres qui remplirent tous les instans de la vie de ce Prince, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 Février 1752. CH. XIII.

Entre les Princes du sang alors à la Cour, le plus à redouter pour Fleury, paroissoit être le Comte de Charolois, Prince également renommé & par l'étendue de ses lumieres & par la férocité de ses mœurs.

C'est une tradition constante, que ce Prince, dans sa jeunesse, goûtoit un plaisir affreux & barbare à tuer un homme, comme les enfans à écraser une mouche. Mais, quand il demandoit sa grace, le meurtre étoit toujours l'effet ou d'un malheureux hasard, ou de la nécessité. Les Mémoires du tems rapportent qu'un jour, en lui en accordant une pareille, le Roi lui dit : *la voilà ; mais je vous déclare en même tems que la grace de celui qui vous tuera est toute prête.*

Parmi les autres Princes, aucun ne pouvoit causer de l'ombrage à Fleury. Le Comte de Clermont, frere du Comte de Charolois, étoit un personnage épais, lourd, d'un esprit borné, ne s'occupant que de fêtes, de plaisirs & de filles.

Le Prince de Conti, plein d'esprit, aimable, brave, vif, jaloux de son rang, prodigue à

l'excès, étoit peu fait pour envier la fortune du
CH. XIII. Précepteur du Roi. C'eſt ce Prince, à qui, un jour, ſon écuyer vint rendre compte qu'il n'y avoit plus de fourrage pour ſon écurie : Il fit venir ſon Intendant, qui s'excuſa ſur ce qu'il n'y avoit plus d'argent chez le tréſorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le fourniſſeur; tous les autres le refuſent auſſi, ajouta-t-il, excepté votre rôtiſſeur; *Eh bien!* dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

L'inventaire de ce Prince a été fort ſingulier. On parloit à ſa mort de 800 tabatieres & de 4000 bagues. On raconte ſur l'origine de la multitude de ces bagatelles, que le Prince de Conti avoit la fantaiſie puérile de conſtater chacune de ſes conquêtes amoureuſes par cette légere dépouille. Il falloit que la femme honorée de ſa couche lui donnât ſa tabatiere ou ſon anneau qu'il payoit bien, ſans doute, & ſur le champ il étiquettoit cette acquiſition du nom de l'ancienne propriétaire.

Le Prince de Conti a donné dans ſa jeuneſſe des preuves de ſa valeur & de ſa capacité pour le commandement des armées. Dans la guerre de 1741, il a commandé en Italie, forcé le paſſage des Alpes en 1744 & gagné la bataille de Coni, comme nous verrons par la ſuite. Son averſion pour les gênes de la Cour, ſon peu d'égards pour les maîtreſſes de Louis XV, l'en ont éloigné depuis, & empêché d'être employé ſelon ſes mérites. En général, la franchiſe du caractere du Prin-

ce de Conti ne sympatisoit point avec celui du Monarque, qui sentoit la supériorité de cette ame forte & énergique sur la sienne. CH. XIII.

Le Gouvernement du Royaume auroit été trop lourd pour les Maréchaux de Villars (*), d'Uxelles & de Tallard. D'ailleurs le premier, quoique couvert de gloire à la tête des armées, ne venoit que de mettre les pieds dans le Ministere, & ne devoit être occupé encore qu'à s'y maintenir. Les deux autres n'avoient point assez de consistance par leur mérite, pour aspirer à la premiere place. Le Comte de Morville seul, premier Secrétaire d'Etat, fils du Garde des sceaux, chargé du Département le plus important & le plus difficile, (celui des affaires étrangeres) personnage de beaucoup d'esprit, aimé de la nation, honoré des Puissances, grand politique, honnête homme, enfin ayant pour lui le choix du Régent, dont il étoit créature, auroit pu causer de l'inquiétude à l'ancien Evêque de Fréjus. Ce rival s'écarta bien-

(*) Ce Maréchal, déclaré Généralissime des armées Françoise, Espagnole & Piémontoise, finit sa glorieuse carriere, en 1734, à 82 ans, après avoir pris Milan. On donne à ce général un caractère naturellement fanfaron. On lui a reproché d'avoir amassé des richesses immenses dans un métier où se ruinent les autres. Ce fut lui à qui un vivrier, menacé de la corde, répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au service du Général.* Et en effet il échappa au supplice.

CH. XIII. tôt de lui-même; n'ayant pu faire conserver les sceaux à son pere, qu'il soutenoit de son mérite & de son crédit, la disgrace de celui-ci lui tourna la tête, au point qu'il fit la folie de donner sa démission, & mourut peu après de chagrin (*).

Les autres Secrétaires d'Etat étoient le Comte de Maurepas, chargé de la marine; son cousin le Comte de Saint Florentin, ayant le Clergé, & M. le Blanc à la tête du Département de la guerre.

Le premier se faisoit un jeu de son Ministere. Il ne lui coûtoit aucune peine. La marine étoit absolument délabrée, & la laissoit dans son anéantissement. Engoüé des beaux esprits, bel esprit lui-même, il avoit le seul goût des bons mots, des saillies, des quolibets, des calembours. Le tems étoit encore loin, sans doute, où le Comte de Maurepas devoit représenter, en petit, le Cardinal de Fleury.

Quant au Comte de Saint Florentin; les Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse, nous le peignent comme un petit homme rond, sans faste, sans ambition, de peu de capacité, & que les plaisirs & le commerce des femmes occupoient plus que les affaires. Bien loin de songer à supplanter le nouveau Ministre, il s'estimoit très heureux que celui-ci, jugeant que le détail dont ce personnage étoit chargé, n'exigeoit pas une gran-

(*) Voyez Mémoires du tems, & notamment la *Vie privée* de Louis XV.

de intelligence, le laiſſat dans la place où il l'avoit trouvé. Le Comte de Saint Florentin étoit une machine aſſez bien conſtituée, quant aux reſſorts phyſiques, mais ſans énergie, ſans conception, ſans ame.

Pour le troiſieme, à peine rentré dans le Miniſtere, humilié par l'exil & la priſon, il étoit bien loin de cabaler contre le Mentor du Roi. M. le Blanc, avant ſon élévation, avoit été recherché par la Chambre de Juſtice. Il fut déplacé au mois de Juillet 1723, arrêté en Novembre & enfermé à la Baſtille. Son procès dura deux ans à peu près. Il fut élargi avec le Comte & le Chevalier de Belle-Iſle, & le Sr. Moreau de Sechelles, ſes coaccuſés. Quelques Mémoires du tems aſſurent qu'il ſe juſtifia pleinement. Ce qui dût fermer la bouche à ſes détracteurs & pour prouver invinciblement ſon innocence au public, ce fût ſon rétabliſſement, en Juin 1726, dans le Miniſtere qu'il occupoit, lors de ſa diſgrace.

Toutes les voyes étoient applanies à l'élevation de Fleury. Nul obſtacle qui pût arrêter la marche de ſon ambition. Sa faveur au près de ſon Royal éleve croiſſoit même à vuë d'œil. Il fut promû au Cardinalat ſur la nomination du Roi; ce qui, ſuivant la prétention faſtueuſe de ces Princes de l'Egliſe, emportoit la néceſſité de le faire premier Miniſtre, prenant rang ſur tous les autres obligés d'aller travailler chez lui.

Le compliment que la nouvelle Eminence fit

AN. XIII. à la jeune Majesté, en recevant d'elle la Barette, est celui d'un délié Courtisan.

« Sire, (disoit Fleury) la nouvelle dignité dont je viens rendre hommage à M. V., quelque grande qu'elle soit en elle-même, m'est encore infiniment plus précieuse, parce que je la tiens uniquement de sa main, &, si j'ose le dire, parcequ'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même.

« Qu'il me soit permis, Sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avoit inspiré en ma faveur, dans un tems où vous n'étiez pas encore le dispensateur des graces. Non seulement vous m'aviez destiné votre nomination au Cardinalat, sans que j'eusse jamais pris la liberté de vous en parler, mais vous avez encore, sans me le dire, demandé, avant le terme ordinaire, que cette grace me fut accordée.

« J'avoue, Sire, qu'il y a peut-être quelque retour secret de complaisance sur moi-même, en apprenant au public cette marque d'attention de V. M. si favorable pour moi : mais, ne serois-je pas aussi avec raison taxé d'ingratitude, si je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un fond de bonté, de sentiment, &, je ne crains point de le dire, de reconnoissance, qui doit faire la plus douce consolation de vos sujets.

« La Majesté du trône attire seulement le respect. Les grands talens des Princes attirent l'admiration; leur puissance inspire la crainte : mais

c'est la douceur, la bonté, l'humanité qui les rend maîtres des cœurs. Et, qu'est-ce que les François ne sont pas capables d'oser & de faire, de souffrir même, quand ils se croyent aimés de leurs maîtres! CH. XIII.

" Les nations de l'Orient rendent à leur Souverain un culte presque égal à celui de la Divinité. Parmi celles de l'Europe, il y en a qui veulent gouverner leurs Rois : d'autres, quoique très attachées à eux & très-fidelles, les respectent encore plus qu'elles ne les aiment. Mais le caractère propre des François, c'est l'amour pour leur Roi, le desir de lui plaire, de le voir, d'en approcher & d'en être aimés.

" V. M. a reçu des marques de cet amour dès sa plus tendre enfance. Ils vous ont aimé, Sire, avant que vous fussiez en état de les aimer vous-même.

" Leur consternation dans vos maladies a été égale à celle d'une famille qui eut tremblé pour celui qui en faisoit le soutien; & les marques de leur joye pour votre guérison ont été portées à des excès qui ont presque passé quelque fois les termes de la modération.

" Avec quelles acclamations vos fideles peuples n'ont-ils pas reçu la déclaration (*) que V. M.

(*) Immédiatement après l'exil du Duc de Bourbon, arrivé le 11 Juin 1726, le Roi, à l'instigation de son Mentor, avoit déclaré à ses peuples qu'il alloit se char-

[redacted] a faite de vouloir prendre en main le gouverne-
tu. XIII. ment de ſon Royaume? Et de quel heureux avenir ne ſe croyent-ils pas en droit de ſe flatter quand ils voyent ſe développer de plus en plus en V. M. les grandes qualités de ſon auguſte biſayeul que vous vous êtes propoſé pour modele? Un eſprit d'ordre & de juſtice, une conception à laquelle rien n'échappe, un ſecret impénétrable, une droiture de jugement, un accès doux & facile, jamais d'impatience, ni jamais *un mot*, *un ſeul mot* de facheux (*) pour perſonne, un éloignement du luxe en tout genre; mais ce qui eſt in-

---

ger de l'adminiſtration de ſon Royaume. Ne préſumant pas de ſes forces, mais comptant ſur la protection du Ciel; S. M. écrivit une lettre au Cardinal de Noailles, où elle demandoit qu'il fut adreſſé à Dieu des prieres publiques, afin de lui obtenir les graces dont elle avoit beſoin pour le Gouvernement de ſes Etats. L'Archevêque de Paris ſe hâta de ſe conformer aux intentions du Roi; il en ordonna dans toutes les Egliſes. Tous les Evêques du Royaume ſuivirent cet exemple dans leurs Diocèſes, & ne manquerent pas, en applaudiſſant à ce mouvement d'une piété louable, de célébrer la ſageſſe prématurée du moderne Joas. Voyez *Vie privée* de Louis XV.

(*) Il faut en croire le Cardinal. Surement que Louis XV avoit quitté, à 16 ans, ce penchant qu'il avoit démontré, à l'âge de 7, de dire des vérités déſagréables à ceux qui l'approchoient. Le trait ſuivant pourroit ne paſſer que pour une naiveté de l'enfance, ſi, dans la ſuite, on n'eût reconnu qu'il tenoit de ſon caractere.

finiment au dessus de tout, un attachement invariable à la Religion & un respect pour nos Saints Mysteres, qu'aucune distraction étrangere, les mauvais exemples ne peuvent interrompre. CH. XIII.

“ Voilà, Sire, ce qu'on admire déja en V. M. & qui fonde la juste espérance que vos sujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

“ Rien n'est plus dangereux ni plus difficile à soutenir qu'une grande attente ; mais j'ose assurer qu'il ne tiendra qu'à V. M. de ne point tromper la notre.

“ Puissiez-vous, Sire, la remplir dans toute l'étendue que le demandent nos besoins ! Puissions-nous avoir la consolation de voir retracer en votre personne sacrée la sagesse du Roi, votre bisayeul ; dans l'art du gouvernement, toute la bonté du Dauphin, votre grand-pere, & la piété de votre auguste pere ! Ce sera, Sire, la réecompense la plus touchante pour moi, que je puisse jamais recevoir de mon respectueux, & s'il m'est permis de parler ainsi, de mon tendre attachement pour votre Majesté.”

Nous laissons à nos lecteurs à faire sur cette prolixe & flatteuse harangue les réflexions qu'elle mérite.

On présentoit au jeune Roi M. de Coislin, Evêque de Metz, d'une figure peu revenante. Le voyant, il s'écria devant lui : *Ah, mon Dieu ! qu'il est laid !* cette fois le Prélat fit la leçon lui-même au Monarque ; il se retourne & s'en va en disant, avec une liberté non moins grande : *Voilà un petit garçon bien mal appris !*

CHAPITRE XIV.

CH. XIV. Fleury jouissoit de tout le crédit que lui donnoit la foiblesse, l'insouciance, l'inexpérience du jeune Roi. On peut bien dire qu'il tenoit le Monarque en lisieres. Dans l'ame de Louis XV ne s'étoit pas encore développé le germe des passions, qui, fomentées par des Courtisans pervers, porterent dans la suite le ravage dans son cœur & le désordre dans le Royaume. Constant jusqu'alors à sa tendresse pour son auguste compagne, ce Prince avoit écarté loin de lui les séducteurs infames qui avoient essayé de l'en détourner. Lorsqu'on cherchoit à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement: *je trouve la Reine encore plus belle.*

Louis XV étoit encore dans l'âge innocent & aimable. Il comparoit la Princesse sa femme à la Reine Blanche, mere de Saint Louis.

Dieu avoit déja béni cette alliance par la naissance de trois Princesses; mais le trône étoit encore sans héritier, & la nation paroissoit ne goûter qu'à demi les douceurs d'une paix que la perte d'une seule tête pouvoit lui ravir. Les momens de la Providence n'étoient pas encore arrivés: le Roi & la Reine les attendoient avec confiance, & les sollicitoient par leurs prieres & par

leurs bonnes œuvres. Le 8 Décembre 1728, jour de la Conception de la Sainte Vierge, tous deux lui offrirent d'une maniere spéciale leurs vœux & ceux des peuples ; & dans la ferveur d'une communion (*) ils la conjurerent de pourvoir à la tranquillité d'une nation qui la reconnoît pour Patrone, en lui obtenant du Ciel un Prince qui put la gouverner un jour. Ils ne s'en tinrent pas là, car au bout de neuf mois, la Reine mit au monde le feu Dauphin. Cette pieuse Princesse ne doutant plus qu'elle ne fut redevable à la Sainte Vierge du bienfait de sa naissance, lui en témoigna sa reconnoissance tous les jours de sa vie. Rien ne sauroit approcher de la joye que ressentit Louis XV du bonheur d'être pere. CH. XIV.

Le Prince fut ondoyé par le Cardinal de Rohan, grand Aûmonier de France. Il est d'usage de baptiser ainsi les enfans de France sans les cérémonies accoutumées, qu'on supplée lorsqu'ils sont en âge d'en comprendre la signification, & de ratifier eux-mêmes les engagemens que leur impose la qualité de Chrétiens.

Louis XV, qui n'avoit pas oublié les soins que la Duchesse de Ventadour avoit pris de son enfance, voulut qu'elle les continuat à ses enfans. Elle étoit chargée des petites Princesses; on lui remit encore le Dauphin.

(*) La Reine elle-même fit part à plusieurs personnes de la convention qu'elle avoit faite avec le Roi, de communier à cette intention.

CH. XIV. La Duchesse de Ventadour étoit, on ne peut pas plus propre à remplir sa destination. Elle avoit aimé passionnément le Monarque : ses soins avoient été ceux d'une mere tendre, plutôt que d'une étrangere ambitieuse. Elle avoit beaucoup de douceur & de l'élévation en même tems.

Un jour où Louis XV, soupant en public, paroissoit regarder avec trop de complaisance des girandoles d'or neuves, la Duchesse lui reprocha une admiration si excessive ; *Sire*, lui dit-elle, *il ne doit y avoir rien de beau en ce genre pour Votre Majesté.*

Une autre fois, qu'en jouant, son jeune pupille avoit laissé tomber un *Louis* & le ramassoit ; elle l'empêcha, en lui remontrant que cet or, une fois échappé de ses mains, ne devoit plus lui appartenir.

A toutes les qualités de l'esprit & du cœur, la Duchesse de Ventadour joignoit une piété solide, telle qu'on peut la desirer dans une personne chargée d'élever les enfans des Rois. Nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait bien honorable à sa mémoire.

En 1741, où la disette étoit extrême dans la plupart des Provinces, elle fit distribuer aux pauvres, tant de Versailles que de ses terres, son revenu, & quatre-vingt mille francs au-delà. Son intendant lui ayant représenté que sa charité passoit les regles de la prudence, elle lui fit cette réponse : « Donnons toujours, & empruntons

„ tant qu'il sera nécessaire pour ne laisser personne en danger de périr de besoin. Nous ne manquerons jamais ni moi ni ma famille; dans l'état où je suis, il ne m'est pas bien difficile, & ce n'est pas un grand mérite pour moi de me confier à la Providence." CH. XIV.

Le Roi avoit déja dépêché vers son beau-pere, Stanislas, pour lui faire part de l'heureuse naissance d'un Dauphin. La Capitale & les Provinces en furent aussi-tôt informées; & des couriers extraordinaires la porterent aux Ambassadeurs dans les Cours étrangeres. Louis XV étoit chéri de ses peuples, & respecté de tous ses voisins. La joye qu'il goûtoit de la naissance d'un fils fut également celle de toute la France & de l'Europe entiere. Il fut aussi-tôt complimenté par les Princes du sang, les Ambassadeurs & les différents Corps de l'Etat, aux quels il ne dissimula point que, depuis son avénement à la Couronne, jamais en ne lui avoit fait compliment qui lui fut si agréable.

On rendit par-tout à Dieu de solemnelles actions de graces. Le Roi assista au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Eglise de Paris. La Capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaume. Mais le Roi sachant combien ces appareils de magnificence sont peu propres à consoler le malheureux qui est dans la souffrance, répandit d'abondantes aumônes, & fit élargir grand nombre de prisonniers, dont

il acquitta les dettes. A l'exemple du Prince,
CH. XIV. plusieurs Corps, qui n'avoient pas disposé des sommes qu'ils destinoient aux réjouissances, les employerent à la délivrance des prisonniers. C'est ainsi, dit l'auteur de la vie du Dauphin, que la bienfaisance sembloit préparer les voyes à cet enfant de bénédiction, & consacrer en quelque sorte les premiers instans de sa vie (*).

En mémoire de cet heureux évenement, on fit frapper une médaille, sur la quelle sont représentés le Roi & la Reine. La légende porte: *Lud.* XV, *Rex Christianiss. Maria Fr. & Nav. Regina. Louis* XV, *Roi très Chrétien : Marie, Reine de France & de Navarre.* Le revers de la médaille représente la terre assise sur un globe, tenant le Dauphin entre ses bras. La légende porte : *Vota orbis. Les vœux de l'univers.* L'exergue : *Natales Delphini* IV *Septembris* MDCCXXIX. *Naissance du Dauphin, le* 4 *Septembre* 1729.

Les Orateurs & les Poëtes célébrerent à l'envi le bonheur de la nation; & se faisant les interprêtes de ses vœux, plûtôt que des inclinations de l'enfant que rien ne pouvoit encore manifester, chacun d'eux offroit encore par avance, comme son portrait, celui au quel il lui paroissoit beau qu'il ressemblât. On eut pu les appel-

(*) Voyez *la vie du Dauphin*, *pere de Louis* XVI, *écrite sur les mémoires de la Cour*, présentée au Roi & à la famille Royale par l'Abbé Proyart.

ler alors des flatteurs ; mais l'évenement a fait d'eux des prophêtes (*); & toutes les vertus qu'ils ont préſagées dans le Dauphin : ce Prince les a depuis fidelement retracées dans ſa conduite.

La Reine avoit déja fait acquitter un vœu qui avoit eu pour objet ſon heureuſe délivrance; & dès que ſon état le lui avoit permis, elle étoit venue rendre à Dieu ſes actions de graces dans l'Egliſe de Paris. Sa reconnoiſſance cependant ne fut pas encore ſatisfaite; & peu de tems après, elle fit un voyage de dévotion à Notre-Dame de Chartres pour conſacrer d'une maniere ſpéciale à la Sainte Vierge le jeune Prince, qu'elle regardoit toujours comme un bienfait de ſa protection. Ces actes extérieurs de Religion n'étoient point dans la Princeſſe des repréſentations & de pures cérémonies. De ferventes prieres, de ſaintes communions, & d'abondantes aumônes les accompagnoient toujours, en faiſoient tout le prix. Et c'eſt ainſi qu'une grande Reine donnoit aux Dames Chrétiennes l'exemple de cette piété ſimple & ſincere trop peu connue de nos jours, quoique ſi propre à attirer ſur une famille les graces & les bénédictions du Ciel.

Le Roi, la Reine, goûtoient pleinement la douce conſolation de voir un héritier au trône. Heureux, ſi la naiſſance du Dauphin eut reſſerré

(*) Voyez le recueil des pieces qui parurent à la naiſſance du Dauphin, 2 vol. *in-4to*.

CH. XIV. de plus en plus les liens d'un si chaste hymen! mais, hélas! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les Cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre le cœur du Monarque, à égarer sa droiture, & ce qui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleury, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

La Reine possédoit en entier le cœur du Roi: mais enfin le Monarque pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélerer ce moment fatal; & quelle révolution à craindre en pareille circonstance! le vrai moyen d'en prévenir les suites, étoit de l'opérer soi-même; de mettre dans la couche de Sa Majesté une Syrène dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Reine, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se feroit pris Salomon lui-même. D'une part, on gagne le Confesseur de la Reine (*) : cet imbécille Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté; en se sevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

propres à courber l'ame vers la terre, au lieu de l'élever au Ciel, notre véritable patrie. CH. XIV.

Sans doute, si *Marie* eut eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces Conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion.

Un jour que Louis XV, la tête chaude de vin, & conséquemment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrétement à son dégoût & repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront, & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement au quel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractere.

La Comtesse de Mailly, Dame du Palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal, ou plutôt à sa maîtresse (*) : en outre très aimante, très caressante

(*) Fleury avoit pour maîtresse, la Princesse de Savoye-Carignan : c'est-à-dire en étoit gouverné, déposoit

& pourvue du manége néceſſaire pour apprivoiſer le moderne Hippolythe.

Madame de Mailly n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le viſage que deux grands yeux noirs, aſſez bien fendus, très vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui adouci pour le Monarque, ne conſervoit que cette hardieſſe, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le ſon de ſa voix dure ne faiſoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore ſa démarche délibérée & laſcive. Un tel extérieur, dans la circonſtance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiſſante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleſſe, aux graces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les ſurpaſſoit en outre par un talent qui ſupplée à bien des charmes, par l'art délicat de la toilette qu'elle poſſédoit au ſuprême degré, par un goût exquis que ſes rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refuſé du côté de la figure, par les qualités de l'eſprit & du cœur. Elle étoit amuſante, enjouée, d'une humeur égale, amie ſûre, gé-

dans ſon ſein les ſecrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ſes Conſeils. Cette femme avoit 45 ans; Fleury étoit preſque nonagenaire. Surement que les plaiſirs du Neſtor de la France devoient ſe réduire à des réminiſcences.

néreufe, compatiffante & cherchant à rendre fervice. Malheureufement jufques dans fon élévation, elle fut obligée d'employer des voyes indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, fans s'expofer à perdre fa faveur, l'affection des perfonnes auguftes à qui elle la devoit, & furtout l'appui du Cardinal de Fleury, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement paffif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Miniftre chargea le Duc de Richelieu de propofer au Roi Madame de Mailly. Ce Courtifan fin & féduifant s'étoit infinué dans les bonnes graces de S. M. & avoit fa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faifant changer d'objet à fes talens, on ne peut l'employer avec autant de fuccès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, ufant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, fon favori le mit adroitement fur le compte de la Reine, fur le vuide qu'elle laiffoit dans fon cœur. Il le fit convenir de la néceffité de remplacer cette paffion par une autre; il lui repréfenta l'amour comme la confolation de tous les hommes, & principalement des grands Princes, obligés de charmer les foucis du trône. Il détermina de la forte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner fon âge, malgré la fougue de fon tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis fa rupture, elle fut infructueufe. La timidité avoit

CH. XIV. glacé les ſens de Louis, au point que la comteſſe déſeſpérée ſe plaignit du peu d'impreſſion qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un ſecond tête-à-tête : On la prévint qu'il falloit oublier le Monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du Roi à revenir à elle l'encouragea merveilleuſement ; perſuadée par cette démarche qu'il n'étoit queſtion que d'aſſaillir pour tryompher, après les agaceries préliminaires, elle ſe permit les moyens extrêmes des courtiſannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un taliſman ſi heureux, que l'amant reprenant à l'inſtant ſes droits, ſe livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint.

Quand cette ſcene fut finie, Madame de Mailly enchantée, ſortit dans le déſordre amoureux où elle étoit encore, & ſe préſentant à ſes inſtigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit paſſé, elle ne leur dit choſe autre, ſinon : *Voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée* (*)!

Le premier pas fait, le Roi ne ſentit plus rien qui l'inquiétat, il ſe livra ſans remords à ce double adultere. ependant les rendez-vous ſe donnerent encore quelque tems en ſecret, mais il ſecoua bientôt cette gêne, & ne fit nul myſtere de ſa conquête. Les courtiſans s'en entretinrent ; la

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV, dont ceci eſt tiré.

Reine même en fut informée, & au lieu d'essayer sur son époux l'ascendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial; elle se contenta d'en gémir aux pieds des autels. CH. XIV.

Le Comte de Mailly, qui se soucioit peu de sa femme avant, s'avisa de trouver mauvaise cette infidélité. Pour réponse, il reçut défense d'avoir avec elle aucun commerce matrimonial. Le Marquis de Nesle, pere de la favorite, d'une des plus illustres maisons du Royaume, voulut aussi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure pour demander de l'argent, dont il avoit grand besoin, vu le dérangement de ses affaires, & on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le personnage le plus embarrassé à jouer son rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal de Fleury. Afin d'en imposer à la nation, fauteur indirect des déréglemens de son auguste pupille, il poussa l'hypocrisie jusqu'à oser lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'espere que vous me laisserez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur séchéresse, le comblerent. Ses émissaires, en le disculpant, divulguerent dans les cercles la réponse du Roi.

On ne sauroit concevoir combien les Parisiens en furent scandalisés. Les peuples, en général, & les François surtout, aiment à changer de situa-

[redacted] tion, dans l'efpérance d'être mieux. On s'étoit
su. XIV. flatté qu'une maîtreffe opéreroit quelque révolution : s'appercevant que celle-ci ne fervoit qu'à raffermir l'autorité du premier Miniftre, ceux qui avoient applaudi à la paffion du Roi, ne la regarderent plus d'un même œil. On la fit paffer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du Ciel fur le Royaume. On fit des vers fatyriques, on chanta des chanfons licencieufes, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excufe le perfonnage fingulier de la premiere, au quel elle n'étoit pas faite, qu'elle jouoit, fans doute, pour la premiere fois, c'eft qu'il lui étoit infpiré par fon cœur; c'eft qu'elle fut toujours plus attachée à la perfonne qu'au diadême; c'eft qu'elle aimoit véritablement Louis XV; c'eft qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour fes parens; c'eft qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat; c'eft qu'elle fortit de la Cour auffi pauvre qu'elle y étoit entrée; c'eft qu'à l'exemple de Madame de La Valliere, après ce Royal amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu; c'eft enfin, qu'elle expia dans les larmes & les macérations jufqu'à fa mort, le fcandale qu'elle avoit donné, le feul crime, toujours grand dans la fociété, d'avoir fouillé la couche nuptiale.

Hélas! Long-tems avant, au comble de fa fatisfaction, elle ne tarda pas à trouver fa punition

dans sa passion même. Elle se répentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire : ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'essor à tous ses desirs : l'inceste ne l'effraya pas. CH. XIV.

La favorite avoit pour sœur, Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande aussi, n'avoit par dessus son ainée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeunesse; mais elle avoit encore plus d'esprit, & ne tarda pas à le faire servir à son projet de supplanter Madame de Mailly, & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoissoient, redouterent bientôt son pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner & à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses interêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave; & certes elle auroit réussi, si la mort ne l'eut pas arrêtée au commencement de sa carriere. Elle périt en couches, non sans soupçon de poison. Sa perte causa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa sœur qu'il avoit toujours conservée, comme pour servir d'entremetteuse à leur commerce, encore secret, y mêla les siennes, & n'en regretta pas moins sa rivale. Celle-ci laissa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la Cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

CH. XIV. Heureusement la sensibilité de Louis XV dans cet âge où elle est si extrême, étoit déja émoussée, déja nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette sensation de douleur passagere que nous cause la mort de nos semblables, par le retour secret que nous faisons de nous-mêmes dont elle nous rappelle le fatal destin. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours; la chasse, les voyages continuels dont le Monarque avoit toujours besoin pour se secouer, & plus nécessaires dans la circonstance, firent oublier Madame de Vintimille. La premiere favorite reprit ses droits; elle l'accompagnoit partout; Mademoiselle de Charolois & la Comtesse de Toulouse la secondoient.

La premiere, fille de Madame la Grande Duchesse, & sœur de Monsieur Le Duc, sembloit faite, dès sa jeunesse, pour les plaisirs par sa beauté & ses graces; elle étoit douée d'une sensibilité extrême qui la tournoit toute entiere du côté de l'amour : elle avoit eu une foule d'amans & fait des enfans presque tous les ans, sans beaucoup plus de mystere qu'une fille d'Opéra; cependant pour la forme, on la disoit malade pendant les six semaines, & toute la Cour, d'accord là dessus, envoyoit savoir de ses nouvelles.

Une fois elle avoit un Suisse peu stilé à ce manége; sans y faire tant de façons, il repondit à ceux qui venoient : *La Princesse se porte aussi-bien que son état le permet & l'enfant aussi.*

Les

Les sœurs de cette Princesse ne se gênoient pas davantage. Mlle. de Sens avoit en titre M. de Maulevrier-Langeron, & Mlle. de Clermont M. de Melun. CH. XIV.

Mademoiselle de Charolois passoit pour s'être mariée en secret à un Seigneur du premier rang, (M. le Prince de Dombes) mais dont par cette étiquette à la quelle sont subordonnés si impérieusement les personnages les plus augustes, elle n'avoit encore pu obtenir d'en faire hautement son époux.

Cette Princesse étoit intimement liée avec Madame la Comtesse de Toulouse, dont le mariage déclaré autorisoit à reconnoitre le sien, à le tolérer au moins, si la politique s'opposoit trop à sa publicité par les suites qu'il pouvoit avoir. La premiere étoit galante & l'autre dévote; l'une aimoit le tumulte, l'éclat & les fêtes bruyantes, & l'autre la campagne, la retraite & les plaisirs tranquilles. L'intérêt qui forme & entretient tant d'unions, excitoit Mlle. de Charolois à conserver l'amitié de la Comtesse, puisqu'elle la mettoit à portée d'obtenir pour elle & ses Créatures toutes les graces qu'elle demandoit au Roi.

C'étoit ces deux Dames qui avoient imaginé ces soupers divins qu'on faisoit dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls confidens, & désignés par cette raison sous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ses différens palais. Sans être absolument séparés des

appartemens de répréſentation, il n'y avoit cepen-
cs. XIV. dant de communication que ce qu'il en falloit néceſſairement pour le ſervice. Une porte ſecrette pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en ſecret, quand elle le jugeoit à propos, avec les convives déſignés. Les artiſtes y avoient épuiſé leur art pour la commodité des diſtributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. On en trouve une deſcription allégorique dans les *Anecdotes* de Perſe, attribuées au Duc de Nivernois.

“ C'étoit, (dit l'hiſtorien) un petit temple où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Venus. Le *Sophi* en étoit grand prêtre, *Retima* la grande-prêtreſſe; le reſte de la troupe ſacrée étoit compoſé de femmes aimables & de courtiſans galans, dignes d'être initiés à ces myſteres. Là, par quantité de libations les plus exquiſes, & par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de ſe le rendre favorable au près de la Déeſſe de Cythere, à la quelle, enſuite on faiſoit, de tems en tems, de précieuſes offrandes. Les libations ſe faiſoient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même, & c'étoit aux jours les plus ſolemnels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Momus y préſidoit : il n'étoit permis à aucun eſclave d'o-

ser troubler ces augustes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au moment que les prêtres & les prêtresses, comblés enfin des faveurs divines, tomboient dans une extase, dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zéle & annonçoit la présence des Dieux, & l'on fermoit les portes du temple..... Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient consacrés qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs se faisoient pareillement par Comus. Ces jours qu'on peut appeller les *petites fêtes*, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zélide* & quelques autres, aux yeux des quels, comme profanes, on ne célébroit que les petits mysteres. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes & essentielles du culte étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont on vouloit bien leur faire part. "

On voit par les détails de ce récit mystérieux où Louis XV est désigné sous le nom de *Sophi*, & la favorite sous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs encore vivans & participans de ces fêtes, attestent la fidélité, que les *petits appartemens* étoient également destinés aux plaisirs de l'amour & à ceux de la table.

On n'admettoit aux premiers que les courtisans assés corrompus pour être les compagnons des débauches du Monarque, ou assez vils pour en rester les simples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu, & plus honnête. Mr. Le

Comte & Madame la Comtesse de Toulouse,
CH. XIV. Melle. de Charolois, appellés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zelide* & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y passoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les saillies, que pour y donner un cours plus libre à ces sarcasmes malins où, sous l'apparence d'une gayeté frivole, les la Trémoüille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureusement étoient perdues.

Quand les Princesses étoient retirées, ou en leur absence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-siécle plûtôt, qui aimoit le champagne, en avoit inspiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs : c'étoit à qui mettroit sous la table son adversaire, & après une longue résistance, il falloit que des serviteurs, affidés vinssent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comtesse d'avoir entraîné son amant dans ces parties crapuleuses, aux quelles on seroit cependant porté à croire qu'il ne répugnoit pas. On le présume par une autre circonstance de cette description : c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts; genre de divertissement ignoble, si non condamnable en lui-même,

au moins très facheux; en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & fublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. CH. XIV.

Le Monarque alloit fouvent chaffer à Rambouillet, chez le Comte de Touloufe. Cette Thébaïde délicieufe lui plaifoit pour s'y délaffer des fatigues d'une Cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla, dès qu'il peut le fentir, pour n'y être plus Monarque. Là regnoit la plus grande familiarité. Nous ne citerons qu'un trait.

Une des Dames, qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On envoya chercher en diligence un accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. « Enfin » dit S. M. « Si l'opération pref-» fe, qui s'en chargera?.. » La Peyronie, premier Chirurgien, répondit : *Sire, ce fera moi, j'ai accouché autrefois.* — *Oui*, dit Mlle. de Charolois, *mais cet exercice demande de la pratique, vous n'êtes peut-être plus au fait.* — *N'ayez aucune inquiétude, Mademoifelle,*" répit-il, un peu piqué du doute injurieux à fon amour-propre; *on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre.*

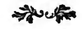
S. A. furieufe rougit, & de peur de laiffer échapper fon indignation devant le Roi, fortit. L'Efculape fentit l'indécence ou plutôt l'impudence de fon propos, & malgré tout fon efprit étoit fort embarraffé, lorfqu'en jettant fes regards honteux

fur le Monarque, il le vit rire : ce qui le raffura. CH. XIV. On détermina bientôt Mlle. de Sens à en faire autant que fa Majefté.

Le Cardinal de Fleury étoit fans inquiétude, lors qu'il favoit le Roi au lieu dont nous parlons. Ce fut là qu'on crut découvrir dans Louis XV fon goût naiffant pour le beau fexe, & que, dans la crainte qu'il ne confultât que fes yeux & fon cœur pour élever au rang de favorite une femme jeune & belle, ambitieufe & capable de le gouverner, on eftima ne pouvoir mieux faire pour l'intérêt commun, que de déterminer fon penchant en faveur de la Comteffe de Mailly, n'ayant aucune des qualités qu'on redoutoit, mais femme fur la quelle on pouvoit compter, & à qui l'on eut foin de faire promettre qu'elle s'en tiendroit aux feuls honneurs du mouchoir, & ne tenteroit rien auprès de fon Royal amant, fans le concours des perfonnes qu'elle favoit avoir la confiance & l'eftime du Prince.

Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la Cour n'étoit pas exempte d'orage & d'intrigues.

Nous allons reprendre le fil des affaires qui occuperent, à ce tems, fi puiffamment l'Europe, & aux quelles la France prit une fi finguliere part.



CHAPITRE XV.

Deux ans après la paix, Charles VI mourut sans postérité masculine. Il avoit été déclaré Roi d'Espagne par son pere en 1703, & fut couronné Empereur en 1711. Seiziéme & dernier Empereur de la maison d'Autriche, dont là tige masculine fut éteinte en lui, il mourut avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du Prince Eugene. A sa mort, on vit cette épitaphe : CH XV.

Des fiers Autrichiens, gît ici le dernier,
Trop tard pour son honneur, trop tôt pour sa famille,
En attendant un héritier,
Ce Prince a trouvé l'art de laisser à sa fille
Un héritage en l'air, des droits litigieux,
Un époux dépouillé du bien de ses ayeux,
De cent titres brillans la pompeuse fumée,
Sans argent, sans conseil, sans amis, sans armées.

Charles VI avoit marié, dès 1735, l'Archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille ainée, à François III de Lorraine, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince avoit pris des mesures si peu capables d'assurer l'indivisibilité de sa succession, que sans une modération extrême & peu vraisemblable de la part des Princes qui avoient des droits à faire valoir

CH. XV. ſur ſon héritiere, ou qui étoient jaloux de ſa puiſſance, il étoit impoſſible de conſerver la paix.

En 1713, l'Empereur Charles VI avoit établi un nouvel ordre de ſucceſſion dans ſa maiſon. Afin que cette loi eut plus de force, on lui avoit donné le nom de Pragmatique-Sanction. Elle fut publiée dans les Etats de la Maiſon d'Autriche en 1714.

Voici comme Charles VI s'explique dans ſon ordonnance.

« La ſucceſſion de tous nos Etats, tant au dehors qu'au dedans de l'Allemagne, en une maſſe & indiviſiblement, échoira dorénavant à nos deſcendans mâles, tant qu'il y en aura aucun ; & au défaut de ceux-ci, aux Archiducheſſes nos filles, toujours ſuivant l'ordre & droit de primogéniture, ſans la pouvoir jamais partager. Au défaut de tout héritier légitime de l'un ou de l'autre ſexe deſcendant de nous, le droit d'héritier de toutes nos provinces, échoira aux Princeſſes, filles de notre frere, l'Empereur Joſeph de glorieuſe mémoire, & à leurs deſcendans de l'un & de l'autre ſexe, ſelon le droit de primogéniture. Arrivant l'extinction de ces deux lignes, ce droit héréditaire ſera entierement réſervé aux Princeſſes, nos ſœurs, & à leurs deſcendans légitimes de l'un & de l'autre ſexe, & ſucceſſivement à toutes les autres lignes de l'Auguſte Maiſon, à chacune, ſelon le droit de primogéniture, & ſuivant le rang qui en réſultera. »

En vertu de cet acte, la Maison de Saxe, au défaut de la postérité de Charles VI, est appellée à la succession Autrichienne, par le mariage de l'Archiduchesse Marie-Josephine, fille ainée de l'Empereur Joseph, avec le Prince Electoral de Saxe, depuis Auguste III, Roi de Pologne. La Maison de Baviere doit succéder à la Maison de Saxe, & elle tient son droit de l'Archiduchesse Marie-Amelie, seconde & derniere fille de l'Empereur Joseph, & femme de l'Empereur Charles VII. De toutes les sœurs de l'Empereur Charles VI, il n'y en a eu qu'une de mariée; c'est l'Archiduchesse Marie-Anne, Reine de Portugal, qui donne à la maison de Bragance une expectative sur tous les Etats de la Maison d'Autriche. CH. XV.

Le 19 Août 1719, l'Archiduchesse Marie-Josephine passa à Vienne un acte par le quel elle renonce à tous les droits & à toutes les prétentions qu'elle peut avoir & former sur les Etats de la Maison d'Autriche, soit en vertu de sa naissance, soit en conséquence de quelque loi ou usage que ce puisse être. Elle déclare qu'elle se conforme à l'ordre de la Pragmatique-Sanction. Cet acte fut confirmé à Dresde le 1 Octobre de la même année, par le Prince Frédéric-Auguste, & par le Roi Auguste II, son pere. Le même jour ces deux Princes & l'Archiduchesse firent en commun une nouvelle rénonciation pour renouveller & confirmer la premiere.

Le 3 Octobre 1722, l'Archiduchesse Amelie fit

à Vienne une rénonciation tendant à la même
CH. XV. fin que celle de ſa ſœur ainée. Le 10 Décembre ſuivant, Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, & ſon fils Charles-Albert, depuis Empereur, y accéderent. Ils ſignerent en même tems avec l'Archiducheſſe Marie-Amélie, un ſecond acte de rénonciation confirmatif du premier.

Depuis longtems, Charles VI travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires, à ſa fille ainée, Marie-Thérèſe : il eſpéroit mettre par là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire ; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit des petits-fils, dont renaitroit ſa race, prête à s'éteindre; & ſur la tête du quel ſe tranſmettroit la Couronne Impériale depuis ſi longtems annexée à ſa Maiſon. Cette conſidération n'étoit pas entrée pour peu dans ſon projet de mettre ſur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ſes niéces, qui, pour prix de ce ſecours, avoit ſigné le fameux acte de ſucceſſion, appellé la *Sanction-Pragmatique-Caroline*. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Ruſſie, du Dannemarc & des Etats de l'Empire : il en fit un des articles préliminaires de la paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il ſe félicitoit, comme rendant déſormais ſes diſpoſitions certaines & inattaquables. On verra dans la ſuite qu'il ſe trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choſes, en lui diſant, peu de tems avant

de mourir, *qu'il falloit avoir deux-cents mille soldats & point de garantie.* CH.XV.

Si la mort du Roi de Pologne, Auguste II, avoit causé de grands mouvemens, celle de Charles VI, dernier Prince de la Maison d'Autriche, devoit, dit Voltaire, entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maison sembloit surtout devoir être déchiré.

Marie-Thérèse, fille ainée de Charles VI, se fondoit sur le droit naturel qui l'appelloit à la possession des biens de son pere, & sur la garantie de presque toutes les Puissances.

Charles-Albert, Electeur de Baviere, demandoit la succession en vertu d'un testament de l'Empereur Ferdinand, frere de Charles V.

Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguoit des droits plus récens, ceux de sa femme même, fille ainée de l'Empereur Joseph, frere ainé de Charles VI.

Le Roi d'Espagne étendoit ses prétentions sur tous les Etats de la Maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'Empereur Maximilien II. Philippe V descendoit de cette princesse par les femmes.

Louis XV auroit pu prétendre à cette succession, à d'aussi justes titres que personne, puis qu'il descendoit en droite ligne de la branche ainée masculine d'Autriche par la femme de Louis XIII & par celle de Louis XIV; mais il lui convenoit plus d'être arbitre & protecteur que concurrent;

CH. XV. car il pouvoit alors décider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eut prétendu, il auroit eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde Chrétien, par des mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenoient intérêt; on s'attendoit à une guerre univerſelle : mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avoit tourné les yeux. Le Roi de Pruſſe, en entrant à main armée dans la Siléſie, pour faire revivre d'anciens droits qu'il prétendoit avoir ſur cette Province, ſonna le tocſin, décida l'Europe incertaine, & rendit inévitable une guerre qui étoit encore douteuſe.

Frédéric III n'étoit monté ſur le trône que depuis quelques mois, & il ſuccédoit à un Prince qui, pendant tout ſon regne, n'avoit été occupé que du ſoin de peupler ſes provinces, d'amaſſer de grandes richeſſes par une extrême économie, & ſurtout de ſe former une armée nombreuſe & ſavamment diſciplinée. Telle avoit été la politique de Frédéric II, que ſon fils qui ne poſſédoit encore que les anciens domaines de ſa maiſon, ſe trouva entre les mains des forces ſupérieures à celles des Puiſſances les plus conſidérables. En effet, tandis que toutes étoient accablées de dettes, & ne trouvoient qu'à peine dans leurs revenus ordinaires, de quoi ſubvenir à leurs dépenſes in-

dispensables, & négligeoient des troupes médiocrement disciplinées ; le Roi de Prusse avoit un trésor de quatre-vingt millions, & un trésor encore plus précieux, son éloignement pour le luxe, & une administration accoutumée à faire beaucoup de choses avec peu d'argent, & cent mille hommes, qui, sans avoir fait la guerre, pouvoient défier les armées les mieux agueries & les plus nombreuses. CH.XV.

Toute cette grandeur, formée dans le silence par l'industrie d'un Prince, & non par les loix d'un gouvernement invariable, se seroit évanouie sans qu'on s'en fut apperçu, si Fredéric III, ne fut né avec des talens supérieurs, qu'une éducation mâle & sévere, & même des disgraces avoient développés & étendus. Il est difficile d'être Prince, de pouvoir se faire redouter de ses voisins, & de n'être pas ambitieux. Fredéric crut qu'il lui étoit inutile d'être fort, si ses forces ne lui servoient pas à le rendre plus puissant. Sans avoir recherché aucun allié, sans avoir traité avec aucune Puissance, il entra en Silésie à la tête de trente mille hommes, un mois après la mort de l'Empereur. Faisant à la fois le double rôle d'ami & d'ennemi de la Cour de Vienne, il protesté qu'il en défendra les intérêts avec chaleur, tandis qu'il s'empare d'une de ses plus riches Provinces : d'une main il donne le signal de la guerre, & de l'autre, il offre & son argent & ses troupes.

CH. XV. Par cette conduite, le Roi de Pruſſe ſe rendit, en quelque ſorte, le centre & l'arbitre de toutes les négociations qui commençoient à agiter l'Europe. Plus il faiſoit d'offres de ſervices à la Reine de Hongrie, en lui préſentant la paix & lui faiſant la guerre, plus il attiroit à lui les Princes qui vouloient la dépouiller. Par une ſuite de la poſition avantageuſe qu'il avoit eu l'art de prendre, il profitoit également de la crainte & de l'ambition de toutes les Puiſſances, & toutes leurs démarches lui étoient également utiles : il étoit ſûr de faire ſon accommodement avec la Cour de Vienne en gardant ſes conquêtes, ou d'avoir des alliés qui le ſeconderoient.

La Reine de Hongrie trop éclairée pour eſpérer d'obtenir la paix par l'abandon de la Siléſie, craignit qu'on ne crût qu'il ſuffiſoit de l'intimider pour la forcer à faire de nouveaux ſacrifices. A la ſuite des demandes du Roi de Pruſſe, elle prévoyoit déja celles que feroient le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, la Maiſon de Baviere & la Cour de Madrid. Elle rejetta les unes pour n'être pas obligée d'accorder les autres; & ſe flattant d'impoſer par cette fermeté au Cardinal de Fleury qui vouloit la paix, parcequ'il craignoit la guerre, elle compta de réduire enſuite, ſans peine, la Cour de Berlin, qu'on n'étoit pas encore accoutumé à redouter. Cette conduite la plus ſage que put tenir la Cour de Vienne, ne fit que prêter des forces à des perſonnes puiſſantes qui avoient

une influence considérable dans le Conseil de France, & qui vouloient la guerre pour consommer, disoient-elles, l'ouvrage commencé, par le Cardinal de Richelieu, de l'abaissement de la Maison d'Autriche. Elles ébranlerent le principal Ministre, en lui prouvant qu'il se flattoit envain d'obtenir par des négociations, ce que le Roi de Prusse ne pouvoit obtenir par les armes; enfin il paroissoit trop aisé d'accabler la Reine de Hongrie, ou plûtôt de lui faire la loi.

La France, l'Espagne, la Baviere, la Saxe s'émouvoient pour faire un Empereur. La Baviere pressoit la France de lui procurer au moins une partie du partage de la succession Autrichienne. L'Electeur réclamoit tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osoit les demander tous entiers par ses Ministres. Cependant, Marie-Thérèse s'étoit mise en possession de tous les domaines qu'avoit laissés son pere; elle avoit reçu les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novembre 1740. Les Provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs Députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes Successeurs, en quelque tems que ce soit, veut enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendants de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

CH. XV. Une démarche auſſi prudente rendit Marie-Thérèſe extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple qui, tant que la Maiſon d'Autriche voulut appéſantir le joug ſur ſa tête, eſſaya de le ſecouer, embraſſa celui de l'héritière de Charles VI; & après deux cents ans de ſéditions, de haines & de guerres civiles, paſſa tout d'un coup à l'adoration, comme l'obſerve Voltaire, dès qu'il eut recouvré, de ſon Roi, l'ombre de ſa liberté. Les Hongrois donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princeſſe en effet, comme le remarque encore le même Ecrivain, n'avoit mieux mérité ce titre que Marie-Thérèſe. Elle ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine; elle l'étoit déja de tous les cœurs, par une affabilité populaire que ſes ancêtres avoient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, ſans le rendre plus reſpectable.

Le premier ſoin de Marie-Thérèſe fut d'aſſurer au Grand Duc de Toſcane, ſon époux, le partage de toutes ſes Couronnes ſous le nom de *Co-Régent*, ſans perdre en rien ſa Souveraineté, & ſans enfreindre la Pragmatique-Sanction : elle ſe flattoit dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornoit ce Prince, lui prépareroient la Couronne Impériale; mais cette Princeſſe n'avoit point d'argent, & ſes troupes très-diminuées, étoient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Le Général Autrichien, Nieuperg, étoit volé, avec environ vingt-quatre mille hommes, au secours CH. XV. de la Silésie, déja envahie. Il mit le Roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la riviere de Neiss. Frédéric la gagna : & cet évenement devint le signal d'un embrasement universel.



CHAPITRE XVI.

CH. XVI. Le Roi de Prusse, n'étoit monté sur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé aussitôt le Marquis de Camas faire part au Roi de son avenement au trône. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne sut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Prusse, si elles étoient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi de Prusse lui dit en partant : *je vais, je crois, jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons.*

Fleury avoit quatre-vingt-cinq ans : il ne vouloit commettre ni la France, ni sa vieillesse, ni sa réputation d'équité à une guerre nouvelle. Il étoit retenu par le scrupule que lui inspiroit la Pragmatique Sanction, signée naguere & autentiquement garantie. Mais il étoit entouré de gens avides de la guerre, & qui l'y portoient. On disoit : *le Cardinal de Richelieu abaissa la Maison d'Autriche ; le Cardinal de Fleury en fera, s'il veut, une nouvelle.* Ces propos furent rendus à la vieille Eminence, & son amour propre en fut vivement flatté.

Dans ce tems se trouvoient malheureusement à la Cour deux ambitieux, le Comte, depuis Ma-

réchal Duc de Belle-Isle, & son frere le Chevalier, petit-fils du fameux Fouquet. Sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès au près du Roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du Cardinal de Fleury, ils parvinrent pourtant à entraîner dans leurs projets le vieux Nestor, & à plonger la France dans des désastres. CH. XVI.

Le Comte avoit de l'esprit, des connoissances, &, sans avoir fait de grandes choses, il jouissoit d'une grande réputation. Il n'avoit encore été ni Ministre, ni Général, & passoit pourtant pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée : mais une santé très foible détruisoit souvent en lui le fruit de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps plioit sous les efforts de son ame; on chérissoit en lui la politesse d'un Courtisan aimable, & la franchise apparente d'un Soldat. Il persuadoit sans s'exprimer avec éloquence, parcequ'il paroissoit toujours persuadé.

Son frere le Chevalier de Belle-Isle avoit la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parcequ'une santé plus robuste lui permettoit un travail plus infatigable. Son air plus sombre étoit moins engageant; mais il subjuguait, lorsque son frere insinuoit. Son éloquence ressembloit à son courage; on y sentoit, sous un air froid & profondément occupé, quelque chose de violent; il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger, & de tout faire.

CH. XVI. Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe. Le Cardinal combattit, il donna même au Roi son avis par écrit, & cet avis étoit contre l'entreprise. On croyoit qu'il se retireroit alors ; sa carriere eut été glorieuse, mais, comme dit Voltaire, il n'eut pas la force de renoncer au Ministere, & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Les deux freres Belle-Isle avoient mis sur le tapis un grand projet. Il conciftoit non seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs, & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats, pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant l'opinion des Belle-Isle, étoit infaillible, si l'on envoyoit à la Diéte de Francfort un Négociateur adroit, au fait des différens caracteres des Electeurs, capable de manier leur esprit, & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Le Comte de Belle-Isle & son frere arrange-

rent tout, & la vieille Eminence préſida à une entrepriſe qu'il desapprouvoit.

Tout ſembla d'abord favorable. Le Comte fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Pruſſe & à Dresde, pour concerter ces vaſtes projetsque le concours de tant de Princes ſembloit rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Il négocioit dans toute l'Allemagne : il étoit l'ame du parti qui devoit procurer l'Empire & des Couronnes héréditaires à un Prince qui pouvoit peu par lui-même. La France donnoit à la fois à l'Electeur de Baviere de l'argent, des alliés, des ſuffrages & des armées. Le roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avoit promiſe, créa par Lettres-patentes ſon Lieutenant-Général celui qu'il alloit faire Empereur d'Allemagne.

Entretenons-nous un inſtant de la brillante légation du Comte de Belle-Iſle. Suivant ſes inſinuations, il fut d'abord nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diéte de Francfort, pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur ; il commença par en impoſer à la Diéte avec une grande repréſentation.

Pour donner une idée de la dépenſe de cette Ambaſſade, il ſuffira de dire qu'il partoit toutes les ſemaines deux voitures de proviſions pour Francfort ſur le Mein, où elles arrivoient en très peu

CH. XVI. de jours, au moyen des relais diſpoſés de diſtance en diſtance ſur la route ; ce qui dura près d'un an, que le Comte ſéjourna dans cette capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comeſtible étoit un des moyens les plus eſſentiels pour leur plaire.

L'Aſſemblée de Francfort pour donner un Succeſſeur à l'Empire, après la mort de Charles VI, a été des plus ſomptueuſes & des plus brillantes, portoient les Bulletins d'alors : M. de Belle-Iſle, Ambaſſadeur de France, a fait avec grandeur les honneurs de la Nation : il n'a rien épargné, parce que toute la dépenſe ſe faiſoit de la bourſe du Roi : mais comme ſa ſuite nombreuſe étoit marchandiſe mêlée, quelque malin adreſſa ces vers au Cardinal de Fleury.

Grand Cardinal, la voix publique
Vers la Nation Germanique
Nomme avec vous, pour notre Ambaſſadeur,
Ce Citoyen, cet homme unique,
Ce grand guerrier, ce ſage politique
Dont le choix vous fait tant d'honneur :
Mais, Monſeigneur, s'il vous plait, ſur quel titre,
  Faites-vous partir avec lui
Tous ces Meſſieurs, ces ſortes de Miniſtres,
  Qui par vous nommés aujourd'hui,
De l'Empire Romain, ſe croyent ſes arbitres ?
Sont-ce des eſpions ? Sont-ce des aſſiſtans ?

Eſt-ce un Conſeil repréſentant la France ?
Ou bien des gens, ſans conſéquence,
Qui s'en vont divertir l'Empire à nos dépens ?
N'en déplaiſe à votre Eminence,
L'Ambaſſadeur eut mieux choiſi ſes gens :
Des François il eut pris l'élite :
Il s'y connoit : vous en eut répondu :
Au lieu que tout eſt confondu :
Car franchement ces volontaires
Ne ſont qu'un ſurcroit d'embarras
Pour Belle-Iſle & ſes affaires.
Ils ſervent auſſi bien à Paris que là bas :
Qu'il vous plaiſe au moins munir d'une marotte
Chaque ſujet de ce détachement,
Pour repréſenter düement
L'auguſte Corps de la calotte,
Comme Envoyés du Régiment!

Belle-Iſle ſembloit être à Francfort plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur. Il jouiſſoit d'honneurs incroyables : l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Les pleins-pouvoirs furent remis en langue Françoiſe à la Chancellerie Allemande, qui, juſques là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentées en *Latin*, comme étant la langue du Gouvernement qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, Belle-Iſle parloit, agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui

alloit donner la Couronne Impériale. Charles-Al-
CH. XVI. bert, Electeur de Baviere, fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus solemnelle.

L'élection & le couronnement de Charles VII, effacerent l'élection & le couronnement de Charles VI, & même de François I. Le luxe fut porté à son comble. Il fallut, (ne pouvant élever les portes) depaver les rues, & creuser au dessous, pour pouvoir faire passer les carosses, tant ils étoient élevés. La différence qu'il y eut de Charles VII, à François I, c'est que la joye & les *vivat*, au couronnement du premier, étoient forcés & peu fréquens, au lieu que les *vivat* du dernier partoient du cœur, & la joye étoit universelle. Si Charles VII n'eut pas été élu par la brigue & la cabale de la France, il eut été généralement aimé, parcequ'il étoit bon.

Tout cria dans la suite contre Belle-Isle, tant François qu'Allemands, quoique, dans le fond, ce Plénipotentiaire n'eut fait que suivre les ordres de son Roi qui l'avoit envoyé en Allemagne pour brouiller les cartes, & y eut réussi. On voit la preuve du mécontentement général par cette épigramme.

Belle-Isle, enragé suborneur,
A voulu faire un Empereur,
Après avoir détruit l'armée (*)
Il revient pour notre malheur,

De

(*) On verra ci-après ce que l'épigrammiste veut dire.

De son Eminence allarmée
Encore corrompre le cœur.
Ma foi, notre bon Cardinal,
Votre Fouquet nous met à mal,
Avec son projet chimérique
Il nous faut donc mourir de faim?
Mettez ce fatal Empirique
A la Bastille, & dès demain.

Malgré les mauvaises langues, on doit à la justice de Belle-Isle de convenir que, si l'on ne vit pas l'heureuse réussite de ses projets, ce ne fut pas tout-à-fait sa faute. Belle-Isle & son frere le Chevalier avoient toujours présenté la partie militaire de leurs plans comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire le succès; pour le quel conséquemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Ils avoient proposé qu'une armée de cinquante mille François passât le Rhin avant le mois de Juin & se portât sur le Danube; qu'il y eut au moins vingt mille hommes de cavalerie. Outre les 50,000 François, les Belle-Isle supposoient que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte, combinée avec celle de ses alliés; & toutes ces troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsides de la France, c'étoit à peu près comme si l'on eut envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop cour-

tes pour un projet aussi vaste, se conduisit avec
AN. XVI. le Maréchal, comme dit un Ecrivain, ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un superbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se promettant bien intérieurement de réduire les dépenses exagérées; tandis qu'il faudroit au contraire, que pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Excellence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se réserva d'opérer les retranchemens que lui dicteroit son économie. Il déclara au Comte en partant qu'il ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes.

Le Comte de Belle-Isle fit en vain les représentations les plus fortes : il se tuoit de dire qu'il valloit mieux ne rien faire que de faire à moitié; que n'envoyant pas les forces suffisantes à la fois, on laisseroit le tems à l'ennemi de se reconnoître, de se défendre & de s'opposer à des conquêtes devenues plus difficiles : en vain il osa dire que ce seroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de suivre sa destination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas à lui-même; il résolut de suppléer aux secours qui lui manquoient, par les ressources de son esprit & de ses

intrigues. Il étoit d'autant plus néceſſité à déployer toute ſon énergie, qu'il ſentoit qu'en cas de de mau- vaiſſe iſſue le blame retomberoit en entier ſur lui. Un évenement, au ſurplus prochain, ſuivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer ſa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle. Il trouveroit peut-être plus de facilité ſous un autre Miniſtere, du moins il pourroit alors révéler la léſinerie de ce dernier, & ſe rejetter ſur ſa fauſſe & pitoyable politique.

Le traité que la France avoit ſigné à Breſlau, le 5 Juin 1741, avec le Roi de Pruſſe, avoit fixé les idées juſqu'alors flottantes de la plûpart des Princes. Après les articles ordinaires dans ces ſortes d'alliances, elle garantiſſoit la poſſeſſion de la Baſſe Siléſie à la cour de Berlin, & s'obligeoit à la fois d'envoyer à l'Electeur de Baviere, les ſecours néceſſaires pour ſoutenir ſes droits ſur la ſucceſſion Autrichienne, & d'occuper la Ruſſie chez elle, en portant la Suéde à lui déclarer la guerre. Le Roi de Pruſſe de ſon côté promettoit de donner ſa voix au même Electeur pour l'élever ſur le trône de l'Empire. Ces deux Princes traitoient ſéparément & d'une maniere plus détaillée, au ſujet des conquêtes que l'un avoit déja faites, & que l'autre méditoit; &, en ſe garantiſſant, ſous la protection de la France, la Bohême & la Siléſie, mirent le dernier ſceau à la ligue formée contre la cour de Vienne.

CH. XVI. Nous allons voir de quelle maniere commencerent les hostilités ; à quelles extrémités la Reine de Hongrie se vit réduite, & comment la Providence lui suscita des défenseurs, & rétablit ses affaires ; comment enfin deux grandes & belles armées Françoises trouverent leur ruine en Bohême & en Baviere.



CHAPITRE XVII.

Tandis que les Provinces-Unies, intimidées par l'armée Françoise qui étoit sur le Bas-Rhin, n'osoient remplir leurs engagemens à l'égard de la Pragmatique Sanction, & que le Roi d'Angleterre s'engagea en qualité d'Electeur de Hanovre, de ne troubler aucun des amis de la France, dans la poursuite de leurs droits; l'Electeur de Baviere, après s'être emparé de Passau le 31 Août 1741, entra sur les terres de la Maison d'Autriche. CH.XVII.

La Reine de Hongrie, abandonnée de ses deux fideles alliés, & ne pouvant rien espérer de la Russie où le Gouvernement incertain n'annonçoit que des révolutions, (*) sembloit devoir succom-

(*) L'Impératrice, *Anne-Iwanowna* mourut le 27 Octobre 1740. Elle avoit établi (a) par son testament une sorte de Gouvernement contraire aux intérêts de trop de personnes pour être durable. La confiance entiere dont cette Princesse honora pendant tout son régne le Duc de Curlande, son favori, Jean-Ernest Comte de Biren,

(a) *Ce ne fut pas, à ce que prétendent certains Historiens, cette Princesse, mais son Ministre qui se nomma lui-même dans son testament tuteur du jeune Successeur. Ce testament peut servir de pendant à celui de Charles II, Roi d'Espagne, dans le quel le Cardinal Portocarrero établit le Duc d'Anjou, successeur de sa Majesté Catholique.*

CH. XVII ber promptement sous le nombre & les forces de ses ennemis; mais leur confiance indiscrete la servit utilement. Quoiqu'ils n'eussent pris aucune des mesures nécessaires pour mettre cette Princesse dans l'impuissance de se défendre, ils comp-

---

avoit fait plusieurs mécontens. La derniere preuve d'attachement qu'elle lui donna en l'établissant Régent de Russie pendant la longue minorité du successeur qu'elle avoit choisi, acheva de soulever les Russes; les uns se plaignoient qu'un enfant encore au berceau, & qui n'avoit de droit à l'Empire que par sa mere, la Duchesse de Brunswick-Bevern, lui eut été préféré; les autres murmuroient contre l'injustice faite à la Princesse Elisabeth-Petrowna, fille de Pierre I, & qui étoit appellée au trône par le testament de l'Impératrice Catherine sa mere. Soit que les ennemis du Duc de Curlande fussent dévoués à la Duchesse de Bevern, soit qu'ils fussent attachés à la Princesse Elisabeth, ils se réunirent dans le dessein de rendre odieux le Gouvernement présent.

Le Duc de Curlande fut arrêté & relégué avec toute sa famille dans les déserts de Sibérie, & la Régence passa entre les mains de la Duchesse de Brunswick-Bevern. Ce ne fut là que le prélude d'une révolution encore plus considérable que devoit éprouver le Gouvernement de Russie. Il se formoit un parti pour porter sur le trône la fille de Pierre le Grand. Cette entreprise conçue, méditée & exécutée le 5 Décembre 1741, avec autant de courage que de prudence, eut le succès désiré. Le jeune Empereur Iwan, la Régente, son mari & leurs Ministres, furent arrêtés; & Elisabeth-Petrouwna, proclamée par la Garde, reçut les hommages & le serment de fidélité de tous les ordres de l'Etat.

toient qu'elle alloit leur demander une paix dont les conditions auroient été aussi facheuses pour elle, que la guerre la plus malheureuse. Elle opposa par nécessité son désespoir à leur imprudence; & quand la fortune commença à lui être favorable, les personnes qui avoient voulu la guerre en France, avoient si peu compris la nature de leur entreprise & des moyens propres à la faire réussir, qu'elles accuserent ouvertement le Cardinal de Fleury de ne leur avoir donné pour l'exécuter, que la moitié des forces qu'elles avoient demandées. Il y a cependant toute apparence qu'une armée plus nombreuse, n'auroit pas eu des succès plus heureux. Les forces que commandoit l'Electeur de Baviere auroient suffi, si au lieu d'entrer en Bohême, après la prise de Passau, ce Prince, moins impatient de se faire couronner à Prague, fut allé faire le siége de Vienne même. La terreur y étoit déja. Il falloit poursuivre la Reine de Hongrie jusqu'à Presbourg, où elle auroit été obligée de capituler. La guerre d'invasion a ses loix particulieres, dès qu'elle traîne en longueur, elle est necessairement malheureuse: c'est le sort de la capitale qui doit décider de celui des provinces. CH. XVII

Pendant que le Maréchal de Belle-Isle occupé de l'élection de l'Empereur, & de quelques négociations aussi faciles qu'inutiles, commandoit de Francfort les opérations de la Bohême; l'armée sans chef réel, & distribuée soit pour subsister, soit pour

couvrir une plus grande étendue de pays, en différens corps incapables de se secourir mutuellement, étoit foible partout, & ne pouvoit se défendre nulle part. Les Autrichiens profiterent de cette disposition extraordinaire ; & la veille que l'Electeur de Baviere fut élu Empereur, ils forcerent dix mille François d'évacuer Lintz, en s'engageant, par leur capitulation, à ne porter les armes d'un an contre la Cour de Vienne.

Si les Généraux qui commandoient les armées Françoises eussent eu ensemble plus d'intelligence, s'ils eussent suivi à la lettre les ordres du Roi ; l'Empereur, Charles VII, s'en fut mieux trouvé, & la Reine de Hongrie plus mal. On peut dire que cette infortunée Princesse eut alors autant d'obligation à la faute de ses ennemis, qu'elle en dut avoir par la suite au secours de ses amis.

La guerre avoit très mal commencé pour la Reine, & si l'ennemi eut poursuivi sa marche à Vienne, tout étoit perdu. On change d'avis : on laisse là la capitale de l'Autriche : On marche en Bohême...

La faute de ce coup de parti fut celle de M. de Ségur qui s'étoit jetté dans Lintz, mauvaise place & sans défense. Le Général Kewenhuller le suit, le bloque, & il ne tenoit qu'à lui de le prendre prisonnier avec tout son monde. Mais il eut fallu prendre quelques jours, & le tems étoit précieux. Kewenhuller offre en apparence une honorable capitulation, qui est de sortir de Lintz avec

tous les honneurs militaires, ſous la condition de ne porter les armes contre la Reine de Hongrie, d'une année. CH. XVII.

Les François l'acceptent, & la Baviere ſe trouve dégarnie de troupes, & les Autrichiens pouſſent juſqu'à Munich, & cela par la faute de M. de Ségur. On lui fit d'abord ces vers :

Aux écoliers on met culotte bas
Quand l'ignorance eſt leur partage,
Et ſans égard de qualité ni d'âge,
Les verges ne s'épargnent pas.
Témoin le dévot Saint Ignace,
Qui ne ſçachant pas ſa leçon,
L'on fit mettre bas le caleçon,
Et à ſon cu on ne fit nulle grace.
Cela fut un reméde ſûr
Qui le guérit de l'ignorance.
Cela ſeroit un bien pour la France
Qu'on en fit autant à Ségur.

Les François avoient mal fait la guerre, parce qu'ils n'avoient point de Général, & afin de réparer cette faute, on envoya le Maréchal de Broglie en Allemagne, pour y commander conjoinctement avec le Maréchal de Belle-Iſle. On ſe ſouvient encore des funeſtes diviſions qui regnerent entr'eux, & les François furent malheureux partout parcequ'ils eurent deux Généraux. L'un plus entreprenant & plus hardi dans ſes opérations, pré-

tendoit cependant qu'après avoir mal commencé
CH. XVII la guerre, le seul parti raisonnable étoit d'évacuer la Bohême, & de ramener l'armée en France. L'autre plus précautionné dans toutes ses démarches, étoit moins tranchant à la guerre qu'en politique. Il trouvoit beau, pour ne pas convenir de ses fautes, de conserver Prague à force de travaux, sans songer qu'il regarderoit enfin comme un grand avantage d'en pouvoir retirer les restes d'une armée aux abois. De quelle utilité pouvoit être pour les François une guerre défensive en Bohême? S'il est inutile de conquérir des Provinces qu'on ne peut conserver, l'est-il moins de faire des efforts pour s'y maintenir?

Jamais les armées de France n'avoient fait de si malheureuses campagnes que celles qu'ils faisoient en Baviere & en Bohême. Les François étoient alliés des Bavarois, & on ne les voyoit que bien rarement ensemble, & souvent les François laissoient battre leurs bons amis qu'ils pouvoient secourir: ce qui donnoit matiere à bien des chansons. En voici une, sur l'air *mes amis en veulent pour rire.*

Ah! que la victoire est belle!
Renomée, hausse ta voix!
Raconte-nous les exploits
De Broglio & sa sequelle!
Noailles y aura sa part;
La gloire au combat l'appelle;

Noailles y aura sa part,
Quoiqu'arrivé un peu tard.

Commençe par la *Séguvade*,
Ou le tryomphe de Lintz,
Suivi de celui de Thin
Et de toute la Bavierade.
Qu'ils sont beaux! ah! qu'ils sont grands!
Qu'en dis-tu? cher camarade!
Qu'ils sont beaux! ah! qu'ils sont grands!
Honneur à leurs descendants!

Voilà Grammont qui s'avance,
Et qui passe le ruisseau :
Ah! que mon projet est beau!
J'ai l'Anglois en ma puissance :
Je mérite assurément,
D'être Maréchal de France;
Je mérite assurément
D'être Maréchal-ferrant.

Craignant *bis* pour sa culote
Broglio repasse le Rhin;
Noailles passe le Mein,
A Dettingue on le pelote :
Ils méritent assurément,
Un brevet de la calote;
Ils méritent assurément
D'avoir place au Régiment.

CH. XVII

Qui eut jamais cru que la Reine de Hongrie attaquée à la fois par les François, les Bavarois, les Saxons & les Prussiens, eut jamais pu résister à ce nombre d'ennemis? c'est pourtant ce qu'elle fit. Elle plia au commencement, mais elle se releva ensuite avec éclat.

Sa premiere perte fut Prague: & si jamais Saint avoit belle occasion de servir ses dévots, c'étoit bien *St. Jean-Népomucène*, qui ne donna aucun signe de vie, non plus que *St. Jacques-de-Compostelle*, lorsque les Anglois brûlerent les gallions à sa barbe. Ce qui donna lieu à cette chanson, sur l'air, *je ne suis ni Roi ni Prince.*

Monsieur Saint Jean-Népomucène,
Avons-nous en vain pris la peine
De te rendre l'honneur divin!
Grand Saint! il y va de ta gloire
Que les sectateurs de Calvin
Sur tes dévots n'aient la victoire!

Tous vos dévots, qui sont en peines,
Veulent faire maintes Neuvaines,
Montrez votre pouvoir divin!
Le Roi de Prusse nous menace,
Souffrirez-vous que son Calvin
Vienne ici prendre votre place?

Comme ce Roi est hérétique,
Si Calvin ouvre ici boutique,

Vos revenus feront petits.
A ces dévots donnant parole
De les conduire en Paradis,
Sans qu'il leur en coûte une obole.

Sa Religion vient à la mode,
De toutes c'eft la plus commode;
On a Paradis fans argent,
Il fuffit feulement de croire
Un peu d'enfer pour le méchant,
Pour les bons point de Purgatoire.

Si c'étoit dans l'autre hémifphère
Que fe fut paffée cette affaire,
Paffe encor! Mais c'eft fous tes yeux,
Qu'on nous a frottés d'importance!
Ma foi! tu n'operes pas mieux
Que Monfieur Saint Paris en France.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des honneurs, fa rivale éprouvoit difgraces fur difgraces; étoit, en quelque forte, dans l'humiliation, mais fans en être abbattue. Plus la ruine de Marie-Thérèfe paroiffoit inévitable, plus elle eut du courage; elle étoit fortie de Vienne, & s'étoit jettée entre les bras des Hongrois, fi févérement traités par fon pere & par fes aïeux. Ayant affemblé les quatre Ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre fes bras fon fils ainé, encore à la mamelle; elle le fouleve aux yeux de l'af-

femblée; elle le fait paffer de rang en rang : *Abandonnée de mes amis*, dit-elle, *perfécutée par mes*
CH. XVII. *plus proches parens, je n'ai de reffource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma conftance; je mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur falut.*

Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés tirerent leurs fabres, en s'écriant : *Moriamur pro Rege noftro, Mariâ-Therefiâ; Mourons pour notre Roi, Marie-Thérèfe.* Les Hongrois, comme nous l'avons déja dit, donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princeffe en effet, dit Voltaire, n'avoit mieux mérité ce titre: Ils verfoient des larmes, en faifant ferment de la défendre; elle feule retint les fiennes; mais quand elle fut retirée avec fes filles d'honneur, elle laiffa couler en abondance des pleurs que fa fermeté avoit retenus. Elle étoit enceinte alors, & il n'y avoit pas longtems qu'elle avoit écrit à la Ducheffe de Lorraine fa belle mere : *j'ignore encore s'il me reftera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état, pourfuit Voltaire, Marie-Thérèfe excitoit le zéle de fes Hongrois; elle ranimoit en fa faveur l'Angleterre & la Hollande qui lui donnoient des fecours d'argent : elle agiffoit dans l'Empire. Elle négocioit avec le Roi de Sardaigne, & fes Provinces lui fourniffoient des foldats.

Toute la nation Angloife s'anima en fa faveur. Ce peuple n'eft pas de ceux qui attendent l'opi-

nion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette Princesse. La Duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avoit combattu pour Charles VI, assembla les principales Dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres *Sterling*; & la Duchesse en déposa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation assemblée en Parlement.

En attendant qu'elle pût recevoir des secours, rassembler ses troupes & repousser la force par la force, cette derniere raison des Rois, Marie-Thérèse répandoit des manifestes, où elle exposoit que ses droits héréditaires étoient les droits de la nature confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, sous la garantie de tous les Souverains de l'Europe.

Les manifestes d'un Souverain sont comme les mémoires des plaideurs, qui ne sont bons qu'à instruire ou amuser le public, mais qui ne sont jamais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, sont décidés communément avant qu'ils paroissent. Aussi la Reine de Hongrie comptoit peu sur les siens & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle put rassembler ses troupes & les soudoyer avec l'argent de ses alliés. C'est alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune,

d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint
CH. XVII contraire en Autriche & même en Baviere.

On avoit cru que les armées de France & de Baviere victorieuses alloient assiéger Vienne. L'Electeur avoit osé concevoir de prendre la Capitale de l'Autriche; mais il ne s'étoit point préparé à ce siége, il n'avoit ni gros canons, ni munitions. Le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'histoire universelle, n'avoit point porté ses vues jusqu'à lui donner cette capitale: les partis mitoïens lui plaisoient: il auroit voulu diviser les dépouilles avant de les avoir; & il ne prétendoit pas que l'Electeur qu'il faisoit, eût toute la succession.

Le Maréchal de Belle-Isle étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompense de ses travaux & de ses bons conseils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché-Pairie sa terre de Gisors. Il fut en même tems déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Cet ambitieux dont les projets tournoient fort mal, vouloit à la fois conduire des négociations, & commander de loin une armée. La mésintelligence se glissoit entre les Puissances alliées; les Saxons se plaignoient beaucoup des Prussiens, & ceux-ci des François, qui à leur tour les accusoient. Marie-Thérèse étoit soutenue de sa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande & de Venise, d'emprunts en Flandres, mais sur tout de l'ardeur désespérée de ses troupes rassemblées enfin de toutes parts. L'armée Françoise, sous des chefs peu accrédités, se

détruisoit par les fatigues, la maladie & la dé-
sertion : les recrues venoient difficilement. Il n'en CH. XVII
étoit pas comme des armées de Gustave-Adolphe, qui, ayant commencé ses Campagnes, en Allemagne, avec moins de dix mille hommes, se trouvoit à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même, à mesure qu'il y faisoit des progrès. Chaque jour affoiblissoit les François vainqueurs, & fortifioit les Autrichiens. Le Prince Charles de Lorraine, frere du Grand-Duc, étoit dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étoient pour lui ; il commençoit à faire, avec succès une guerre defensive, en tenant continuellement son ennemi en allarmes, en coupant ses convois, en le harcelant sans relache de tous les côtés par des nuées de Hussarts, de Croates, de Pandours & de Talpaches.

Les affaires alloient on ne peut pas plus mal. L'armée Françoise affoiblie par les maladies & la disette, étoit à peine forte de 15,000 hommes. Charles VII étoit confiné à Francfort. Le Roi de Prusse, soupçonné de ne chercher que ses propres intérêts, menaçoit, ou de prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins de faire sa paix avec elle, sans égard pour la France & ses alliés.

Après la bataille de Czaslaw, Fredéric avoit écrit au Maréchal de Broglie une lettre assez haute, où il avoit ajouté cette apostille de sa main :

CH. XVII "Je suis quitte envers mes alliés, car mes troupes „ viennent de remporter une victoire complette. „ C'est à vous à en profiter incessamment, sans quoi „ vous pourrez en être responsable envers vos al- „ liés."

Le Maréchal de Belle-Isle allarmé de cette lettre, fut trouver le Roi de Prusse dans son Camp pour le raffermir. Il reçut du Roi cette réponse: "Je vous avertis que le Prince Charles s'avance „ sur M. de Broglie, & que si l'on ne profite „ de l'avantage qu'on a sur lui, je vais faire ma „ paix particuliere."

On s'étoit imaginé que pour mettre la Reine de Hongrie à la raison, il suffiroit de l'effrayer. La maniere dont on débuta, fortifia l'illusion. La Haute Autriche soumise presque sans coup férir, sa Majesté Hongroise réduite à abandonner Vienne assez précipitamment & à se réfugier à Presbourg, la conquête du Royaume de Bohème faite aussitôt qu'entreprise, sa ville capitale emportée d'emblée au fort de l'hiver : le Couronnement de l'Electeur de Baviere dans Prague, en qualité de Roi de Bohème; ces brillants succès avoient mis en crédit le plan qui avoit été formé. On l'avoit cru immanquable. On s'aveugla sur la conduite, ainsi qu'on l'avoit fait sur le projet. Quelles en furent les suites? Plus on gagnoit, moins on se voyoit en état de conserver. Des milliers d'hommes périrent infructueusement. Quoi? L'élite des troupes Françoises fut ensevelie dans la Bohème

& dans la Baviere. Le peu qui échappa à la mort se retira en désordre, & ne rentra en France qu'avec des peines infinies. Tel fut l'évenement d'une expédition grande, hardie, mais mal conduite, & encore plus mal conseillée. Ce fut une gloire d'un moment.



CHAPITRE XVIII.

CH. XVIII Quoiqu'en guerre, la Reine de Hongrie avoit autant de partisans à Paris qu'à Vienne : &, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, si on faisoit des vers sur elle, c'étoit toujours en bien. Il n'en étoit pas de même de ceux que l'on faisoit en France, à la Cour, sur tout, où le mal domine, contre le Roi, ses Ministres & ses Généraux. En voici un mélange pour & contre.

Aliquandò oppresso resurgent.

Du plus juste des Potentats
N'allez pas violer les manes;
Et dans le sein de ses Etats
Sur son tombeau sacré fouiller vos mains prophanes.
Dans ce bouillant transport modérez votre joye :
Achille mort s'est bien vengé de Troye;
Et Cirus dans sa course a trouvé Tomiris.
L'Autriche à vos armes en proye,
Ainsi que l'Assyrie a trouvé des amis :
Le feu qu'on ne voit pas éclore,
N'est pas un feu moins allumé;
Le Phénix qu'on croit consumé,
Sort du bûcher, & vit encore;
Et le char du Soleil panché vers l'Occident,

Frappe le lendemain aux portes de l'aurore
Pour nous ramener l'Orient.
Du destin des mortels le doigt de Dieu se joue,
Et tout Empire est mesuré :
Si la fortune a une roüe,
Il la fait tourner à son gré.
Son secours est prochain : Quand sa haine est funeste,
Il dissipe à l'instant tous les vents assemblés :
Et sa bonté se manifeste.
En relevant les Rois, sur leurs trônes ébranlés,
Couvert d'une gloire immortelle,
Sous le successeur des Valois,
Dans Paris désolé, Henri donna des loix.
Qu'eut fait Charles trahi par un peuple infidelle,
Si Dieu n'eut armé la Pucelle ?
Que cet exemple domestique
Confonde à jamais votre orgueil!
Souvent l'allégresse publique
Succéde & remplace le deüil.
Tous les cœurs des Germains ne sont pas au cercüeil.
Et si la France a ses Turennes
L'Autriche à son secours peut avoir ses Eugénes.

(*) Fille de ces héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du rang auguste où l'on vit tes ancêtres,
Toujours prêts de sa chûte, & toujours affermis ;
Princesse magnanime,
Tu jouis de l'estime
De tous tes ennemis.

(*) Cette ode adressée en son tems à la Reine de Hongrie, est attribuée à M. de Voltaire.

Le François généreux si fier & si traitable,
CH. XVIII Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur te conduit,
Inonde ton Empire,
Te combat & t'admire,
T'adore & te poursuit.

Par des nœuds étonnans l'altiere Germanie,
A ses puissans rivaux, malgré soi, réunie,
Fait de l'Europe entiere un objet de pitié,
Et leur longue querelle
Fût cent fois plus cruelle
Que leur triste amitié.

Quoi? des Rois bienfaisans ordonnent les ravages;
Ils annoncent le calme, ils forment les orages,
Ils prétendent conduire à la félicité
Les Nations tremblantes,
Par les routes sanglantes
De la calamité?

O! vieillard vénérable, à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années;
Sage, que rien n'allarme, & que rien n'éblouit,
Fais regner dans le monde
Cette paix si profonde
Dont ton ame jouit!

Oh! s'il pouvoit encore au gré de sa prudence,
Tenant également le glaive & la balance,

Fermer par des ressorts aux mortels inconnus,
De sa main respectée
La porte ensanglantée
Du temple de Janus!

Si de l'or des François les sources égarées,
Ne fertilisant plus les lointaines contrées,
Rapportoient l'abondance au sein de nos remparts,
Embellissoient nos villes,
Accroissoient nos asyles,
Où languissent les arts!

Doux arts, enfants du Ciel, de la paix & des graces,
Que Louis en tryomphe amena sur ses traces,
Ranimez vos travaux, si brillans autrefois,
Vos mains découragées,
Vos lyres négligées
Et vos mourantes voix!

De l'immortalité vos succès sont le gage,
Tous les traités rompus & suivis du carnage,
Les Tryomphes d'un jour un instant célébrés:
Tout passe & tout retombe
Sous la nuit de la tombe,
Et vous seuls demeurez.

Le Ciel entend mes vœux: un nouveau jour m'éclaire:
L'ame du grand Armand qui nous servit de pere,
Pour animer nos chants, reparoît aujourd'hui!
Rois, suivez son exemple,


CH. XVIII

Vous, Prêtres de son temple,
Soyez dignes de lui!

Au moment où Voltaire adressoit une belle Epître à la Reine de Hongrie, les murmures étoient extrêmes dans Paris : l'indignation étoit générale. On en jugera aisément par ces vers satyriques :

Notre Roi n'est qu'un fainéant,
Son Cardinal, un innocent,
Son Garde des Sceaux, un charlatan,
Son Chancelier, un chancelant,
Tous ses Ministres, des tyrans,
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands.
Nos Généraux, vils courtisans,
Et misérables capitans
Toujours battus, jamais battans,
Mais ils font périr, cependant,
Des millions de braves gens,
Sans savoir pourquoi, ni comment
En génie plus de Vauban,
Excepté le bon d'Orléans,
Homme d'honneur, mais indolent.
Nos Princes sont des garnemens
Qui n'ont ni mœurs, ni sentimens,
Petits hommes, remplis de vent.
Nos Ducs sont des impertinens,
Bouffis de l'orgueil de leurs rangs,
Tous sots, ou fats, peu de vaillans.

Les

Les gens de Cour ſont des brigands :
On promet tout à Carignan (*)
Qui vole & pille impunément,
Opéra, roulete & berlan,
Tout eſt bon & tout fait argent.
Les ſpectacles languiſſans,
Les Actrices à tous venans;
En Province, les Intendans
Sont plus pillards que les traitans.
Le tems eſt bon pour les galands.
Les femmes en ont tant & tant
Qu'elles en changent comme de gants.
Tous les maris ſont indulgens,
C'eſt la mode : faire autrement
C'eſt être un ſot, un chat-huant,
Qui n'eſt pas propre au ſacrement.
La Juſtice eſt au plus offrant,
Elle ſe vend publiquement.
Nos Prélats ſont des cénophaus,
Fils de la nuit & de Satan,
Sans foi, ſans loi, des impudens.
On tracaſſe les appellans.
Tous les emplois, petits & grands
Sont donnés à gens de néant,
Sans choix & ſans diſcernement.
On ne fait plus cas, à préſent,
Ni de vertu, ni de talent.

(*) Princeſſe de Savoye-Carignan, Maîtreſſe du Cardinal de Fleury, voyez la *note*, page 113.

CH. XVIII

Malheureux peuple d'un enfant,
D'un Roi qui ne voit, ni n'entend,
Qui laiſſe flotter mollement
Le timon du gouvernement
Entre les mains de ſon Pédant!
On ne voit plus que partiſans;
Et tous ces hommes raviſſans,
Chargés de rapine & de ſang,
Vivent heureux & opulens,
Et bravent tout inſolemment.
Nos beaux Eſprits ſont peu ſavans,
Vifs, légers, badins, fémillans,
Mais preſque tous extravagans;
Jolis auteurs un peu pédans,
Grands faiſeurs de tendres romans,
L'Etat eſt plein de mécontens.

Un Prince mineur à trente ans,
Un Prêtre régent en enfance,
Des conſeils ſans expérience,
Et des Généraux ſans talens,
Des Courtiſans bas & rampans
Flattent l'idole qu'on encenſe,
Et n'oſent rompre le ſilence.
Des Magiſtrats dans l'indolence
Aux maux publics indifférens;
Un Etat qui, par ſa puiſſance,
Eclipſant ſes voiſins tremblans,
Les tenoit dans la dépendance,
Aujourd'hui ſouffre en patience

Les outrages les plus sanglans,
Sans oser en prendre vengeance.
On fait des efforts impuissans
Sans conduite & sans prévoyance;
Sans soldats, vaisseaux, ni finance,
Lésine, lenteur, contre-tems,
Timidité, fausse prudence.
Imbécilles ménagemens
Sont les armes de l'Eminence:
Puis des revers humilians,
Une paix funeste à la France,
Son déshonneur, sa décadence,
Tryomphes de ses concurrens
Seront les fruits de sa vengeance.
Or apprenez, en confidence,
L'auteur de ces événemens,
Un prince, mineur à trente ans,
Qui n'a pas la mâle assurance
De renvoyer, sans perdre de tems,
Un Prêtre régent en enfance.

Le Cardinal & le Roi
Tous deux nous donnent la loi,
Voilà la ressemblance.
L'un regne en obéissant,
L'autre obéit en regnant,
Voilà la différence.

Il suffit qu'une personne soit en place, pour donner sujet aux envieux de se déchaîner. Si on

[redacted] peut dire à la louange du Cardinal de Fleury, CH. XVII que, de tous les Cardinaux qui ont été Miniſtres en France, ç'a été le plus honnête homme, &, s'il a été loué ſelon ſes mérites, il a eu auſſi ſa part à la ſatyre. A l'époque où nous écrivons, on traçoit ainſi ſon portrait.

Du paſſé conſervant un léger ſouvenir,
Ebloui du préſent, ſans prévoir l'avenir,
Dans l'art de gouverner, décrépit & novice,
Puniſſant la vertu, récompenſant le vice,
Fourbe dans le petit, & dupe dans le grand,
Malgré ſon air altier, accablé de ſon rang.
L'on connoît à ces traits, même ſans qu'on le nomme,
Le maître de la France, & le valet de Rome.

Sous le portrait de Fleury Cardinal,
L'on voit écrit en ſtyle hyperbolique:
Voici celui que cherchoit le Cynique,
L'homme ſans pair, des vertus le fanal.
Or, je ne ſais ſi la dite Eminence
De Diogéne avoit rempli le but:
Mais ſi, par l'homme, on entend cette engeance
Enclin au mal, de tout bien le rebut,
Homme eſt Fleury, même par excellence.

Voici une Epître ſur le même ſujet. Suivra une allégorie ſur la même Eminence. On lui attribuoit tous les déſaſtres de la France: On la ſouhaitoit au tombeau.

Grave & prudent Prélat, achevé politique,
Qui, par tes soins heureux, d'une ame pacifique, CH XVIII.
De la France, aux *forêts*, amusant le héros,
A l'Europe souvent as donné le repos,
Et qui, sans imiter la finesse barbare
Du traître Richelieu, de Mazarin l'avare,
As toujours, cependant, par de plus surs moyens,
Sçu parvenir au but où tendoient tes desseins.
Dis-moi donc? qu'as-tu fait de ta haute prudence,
Qui, si longtems, soutint le bonheur de la France?
Qu'est devenu ce cœur si zélé pour la paix,
Cet esprit de douceur si connu par tes faits?
Pourquoi, dans tes vieux jours, devenir sanguinaire;
Allumer en tous lieux les flambeaux de la guerre;
Remplir l'Europe entiere, & de trouble & d'horreur,
Des Princes & des Rois exciter la fureur?...
Et pour comble d'effroi, sous l'ombre de concorde,
Violer les sermens, fomenter la discorde?
Etoit-ce peu d'avoir par tes conseils maudits,
Dans Londres & dans Madrid animé les esprits,
Et d'avoir excité cette sanglante guerre
Qui ruine, à la fois, l'Espagne & l'Angleterre?
Falloit-il donc encor par de rusés détours,
Des Potentats Germains brouiller toutes les Cours?
Et pour te joindre à ceux, dont les forces connues
Pouvoient, mal à propos, s'opposer à tes vues,
A la fourbe, toujours, laissant prendre l'essor,
Employer avec art l'attrait des Louis d'or.
Falloit-il qu'un expert, en intrigues fertile,
Parcourut l'Allemagne, allat de ville en ville,

Gagner les Electeurs, s'assurer de leurs voix,
CH. XVIII Pour donner à l'Empire un Monarque à ton choix?
Falloit-il plus encor? falloit-il tant de peines,
Pour tâcher d'accabler la plus grande des Reines,
Et qui, par ses vertus, qui la font adorer,
Non moins que, par ses droits, mérite de regner?
Et, pour y parvenir, falloit-il que ta rage
De ses vastes Etats proposât le partage;
Et, sous un vain prétexte, engager tant de Rois
A former sur ses biens de chimériques droits?
Falloit-il diviser le Suédois, le Russe,
Mettre le fer en main à la Saxe, à la Prusse,
Tenir, par des discours flatteurs & séduisans,
Le Danois dans l'erreur, le Batave en suspens,
Et, par la force enfin, soutenant l'artifice,
Aider le Bavarois, mettre la France en lice,
Et puis, pour subvenir à tes pressans besoins,
Ruiner les sujets confiés à tes soins?
Pourquoi tant de projets? pourquoi toutes ces brigues?
Pourquoi tous ces présens & toutes ces intrigues?
Parle donc? n'est-ce pas que tu veux tout troubler,
Pour qu'en suite tu puisse aisément commander?
Parle? Mais tu te tais! Crois-tu que la mémoire
De tant d'affreux forfaits qui ternissent ta gloire,
Puissent, par ton silence, éviter l'avenir?
Dans la tombe, avec toi, crois-tu l'ensevelir?
Tu te trompes, Prélat! Ces faits abominables,
Pour rester dans l'oubli, en sont trop remarquables:
Ils vivront à jamais, & ton nom détesté
Sera le digne fruit de leur énormité!

Mais aux fiécles futurs, qui voudra jamais croire
Les horribles excès qui forment ton histoire? CH. XVIII
Nos neveux frémiront de voir qu'un tel rochet
Ait caché, sous ses plis, un fourbe si parfait.

** *Voici du plus beau, du plus frappant!*
Quand mourra donc cette vieille Eminence?
(Dit, l'autre jour, le Monarque des morts.)
Seul, des humains il brave les efforts:
Fille d'Enfer, va, cours en diligence,
D'un coup de faux, le jetter sur ces bords!
Lors à Pluton, la mort tint ce langage:
Ha! gardons-nous de terminer ses jours!
Quand de Nestor il surpasseroit l'âge,
Ne craignons point d'en prolonger le cours.
Pour vos Etats la ressource en est grande!
Tant qu'il vivra, les sujets y pleuveront,
Le Cardinal en grossira la bande:
C'est tout son soin: s'il se frotte le front,
C'est pour tirer, de sa vieille cervelle,
Nouveau moyen & mesure nouvelle
De dépeupler le Royaume des Lys,
Et ravager maints autres beaux pays.
Qu'il vive donc! & bientôt ses menées
Vont de l'Europe enrichir ces contrées;
Tant il sait bien, pacifique Prélat,
Par doux parlers, animer aux combats;
Par tendres soins, affamer de son maître
Tous les sujets; qui, faute de repaître,
Ont face blême, & peuplent vos Etats.

[redacted] Ho! Ho! j'ai tort; reprit le Dieu des Ombres,
CH. XVIII Je n'en veux point dans ces provinces sombres:
Pour mon soutien, conservez-le là haut :
Plus beau fleuron n'orne pas ma couronne:
Va le trouver! Sous ses ordres, moissonne
Soigneusement! épargne-le ; il le faut! . . .
Ainsi parla Pluton. La mort s'empresse
A respecter ses ordres absolus.
Partant Fleury, d'un siécle & même plus
Point ne mourra! l'Enfer s'y intéresse.

Les désastres multipliés qui suivirent les succès rapides de l'Empereur Charles-Albert de Baviere, donnerent lieu à toutes ces Satyres. On se déchaînoit en forcené contre le Cardinal de Fleury, dont l'économie, ou plutôt la lésine rendit infructueuses tant de dépenses qu'on avoit faites pour mettre Charles VII sur le trône, & le seconder.

Nous ne devons par rechercher ici les causes des malheurs presque continuels que la France éprouva jusqu'en 1744. Nous nous bornerons à examiner pourquoi la guerre devenoit plus ardente & plus opiniâtre ; à mesure qu'on négocioit avec plus d'ardeur pour avoir la paix.

Après l'affaire de Lintz qui causa une révolution singuliere en Allemagne, le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'histoire universelle, voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédoient à de si heureux commencemens, écri-

vit au Général Kœnigfeck une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de Belle-Isle; il s'excusoit CH. XVIII dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouoit qu'il avoit été entraîné hors de ses mesures. *Bien des gens savent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises & que j'ai été, en quelque façon, forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponse, la Reine de Hongrie fit imprimer la lettre du Cardinal de Fleury. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devoit produire. En premier lieu, elle rejettoit évidemment tout le reproche de la guerre sur le Général chargé de négocier avec le Comte de Kœnigseck; & ce n'étoit pas rendre la négociation facile, que de rendre sa personne odieuse : en second lieu, elle avouoit de la foiblesse dans le Ministere, & c'eût été bien mal connoître les hommes, que de ne pas prévoir qu'on abuseroit de cette foiblesse, que les alliés de la France se refroidiroient, & que ses ennemis s'en enhardiroient. Le Cardinal voyant sa lettre imprimée, en écrivit une seconde. La voici, copiée de l'original & telle qu'elle fut adressée au Général Autrichien.

" Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, „ Monsieur, que je reçois dans le moment, co-

CH. XVIII. „ pie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à „ V. E. le 11 du mois dernier, & qu'au lieu „ d'une réponse dont je croyois pouvoir me flatter, j'apprends que cette lettre est dans les mains „ de tout le monde à *la Haye*.

„ Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, „ qu'un témoignage de politesse & de confiance „ à un Ministre de votre réputation, sur-tout de „ la part du quel j'avois reçu des assurances d'estime „ & de bonté, dût avoir un pareil sort; & „ vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui, „ que je me suis trompé. C'est une leçon dont je „ vous remercie, & dont je tâcherai de profiter; „ mais que j'aime encore mieux avoir reçue que „ de l'avoir donnée.

„ Je n'en ai pas usé de même pour des lettres „ beaucoup plus importantes que j'ai reçues en „ différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent „ en tirer de grands avantages.

„ Mais apparemment que l'usage est différent à „ *Vienne* : il est juste de s'y conformer.

„ Je sais du moins me corriger; & pour commencer „ à le faire, je me borne, Monsieur, à „ assurer V. E. de tous les sentimens avec lesquels „ je ne cesse de l'honorer depuis son dernier „ voyage en France."

Cette seconde lettre fit encore plus de tort au Cardinal de Fleury que la premiere. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics; & ce désaveu qui ne trompa personne, mit

le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excuserent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué de mauvais succès. Enfin, l'Empereur Bavarois fit proposer, à Londres, des projets de paix, & sur-tout des sécularisations d'Evêchés en faveur de Hanovre. Le Ministere Anglois ne croyoit pas avoir besoin de l'Empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques; & l'Empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le Cardinal de Fleury avoit désavoué la guerre.

Ces démarches prématurées de la France donnerent une confiance extrême à ses ennemis, & les alliés de la Cour de Vienne rougirent d'avoir désespéré trop tôt de son salut. Le Ministre de la Grande-Bretagne aussi passionné pour la Guerre, qu'il avoit été pacifique, paroissoit oublier l'Espagne & l'Amérique, pour la repaître de l'espérance de voir envahir par les Autrichiens l'Alsace, la Lorraine, la Flandre Françoise & les pays voisins. Les Anglois toujours conduits par leur ancienne politique d'équilibre & de balance, eurent encore la même conduite que My Lord Bollingbrok leur avoit reprochée pendant la guerre de 1701. Ils prodiguoient leurs richesses & multiplioient leurs dettes pour des succès qui ne pouvoient être avantageux qu'à la Reine de Hongrie. Il leur fut aisé de débaucher les alliés de la France, puisqu'elle les avoit avertis elle-même, par ses allarmes, de pourvoir à leurs intérêts particuliers.

CH. XVIII Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne tarda point en effet à s'accommoder avec la Reine de Hongrie; le Roi de Prusse, par ses traités de Breslau du 11 Juin, & de Berlin du 28 Juillet 1742, fit sa paix & obtint l'abandon de la Silésie, soit parceque la Cour de Vienne se promettoit de la reprendre dans des tems plus favorables, soit parcequ'elle espéroit de se dédommager par quelque conquête sur la France.

A la faute de demander la paix, quand il n'étoit plus tems, succéda celle de croire qu'on l'obtiendroit par les soins des Provinces-Unies. La France pouvoit-elle ignorer les dispositions des Etats-Généraux & de la Province de Hollande, à remplir les engagemens qu'ils avoient contractés avec l'Empereur Charles VI, au sujet de la Pragmatique-Sanction? Elle savoit sans doute que cette République n'étoit pas assez puissante pour imposer la loi à ses alliés; cependant elle se flatta que si ses partisans s'opiniâtroient à demander la paix, ou l'observation d'une neutralité équivoque, les Provinces-Unies dans l'impuissance de servir la Cour de Vienne par leurs forces, ne manqueroient pas de la servir par leur médiation, & que la paix en seroit le fruit. Mais, pourquoi les partisans de l'Angleterre & de la Cour de Vienne, aigris par des contestations, auroient-ils consenti d'adopter l'avis des partisans de la France? je veux par impossible qu'ils l'eussent fait; quel en auroit été le succès au près de leurs alliés? De faire

méprifer la médiation & de les irriter contre la France. On n'étouffe point les paffions dans le moment de leur effervefcence ; & celles que la guerre avoit allumées, devoient avoir leur cours. Oppofer une defir timide de la paix à l'ambition, la crainte à la vengeance & à la haine, c'eft les accroître; c'eft, en leur oppofant un grand courage & des difficultés fans ceffe renaiffantes, qu'on les laffe & les apprivoife. CH. XVIII

Avec quelque habileté que le Miniftre de Verfailles à la Haye exécutât fa commiffion, fes foins, bien loin de réuffir à faire entamer une négociation de paix, ne devoient pas même empêcher que la République ne donnât enfin des fecours confidérables à la Reine de Hongrie. Les villes de Dordrecht & de Briel, & la Province d'Utrecht, avoient beau dire qu'il falloit ménager la France; on ne les croyoit point, parce que la France n'avoit pas l'art de fe faire craindre. Pour donner du poids à l'avis de fes partifans, elle auroit du paroître dans la réfolution de faire la guerre avec la plus grande vigueur. Au lieu d'infinuer, qu'à l'exemple de ce qui s'étoit paffé dans la guerre de 1733, on étoit prêt à convenir d'une neutralité pour les Pays-Bas ; il auroit fallu que la République eut eu lieu de craindre qu'on n'y tranfportât le théâtre de la guerre.

Après des débats qui duroient depuis deux ans, les Etats de la Province de Hollande, réfolus de décider la queftion des fecours à la pluralité des

voix, ſans attendre l'unanimité que demandoient
CH. XVIII les loix fondamentales de l'Union, firent une députation aux villes de Dordrecht & de Briel, & écrivirent aux Provinces pour leur repréſenter, qu'ayant reconnu la validité au ſujet de la Pragmatique-Sanction, dès le moment que le Roi de Pruſſe étoit entré en Siléſie; il n'étoit plus tems de conteſter ſur la nature des ſecours que demandoit la Cour de Vienne, ni d'examiner ſi la République devoit plutôt faire le rôle de médiatrice que celui d'alliée fidéle.

Il eſt certain, diſoient les Etats, que les alliances & les garanties ne devroient être contractées qu'après les plus ſérieuſes délibérations; & qu'avant que de prendre un parti, il faut en prévoir les ſuites; mais, dès qu'une fois on eſt lié par des engagemens, il n'eſt plus queſtion de délibérer s'ils doivent être remplis: ce ſeroit mettre en doute ſi une Puiſſance doit violer ou non la foi des traités & des ſermens. Prétendre que nos engagemens ſont nuls, ſous prétexte que la Cour de Vienne n'a pas rempli les ſiens avec exactitude; c'eſt une chicane qui rendoit notre alliance mépriſable. Pourquoi attendre à nous plaindre que le moment d'agir ſoit venu? C'eſt quand on nous manquoit, qu'il falloit reclamer la religion des traités, & on ne nous auroit point alors ſoupçonnés de foibleſſe, d'infidélité & de mauvaiſe foi.

La République a des voiſins puiſſans aux quels

elle ne peut réſiſter par ſes ſeules forces; ſentant donc le beſoin qu'elle a de ſes alliés, peut-elle CH. XVIII négliger leurs intérêts ſans imprudence? doit-elle les irriter? doit-elle s'en faire mépriſer? Doit-elle les inviter à devenir ſes ennemis? quelle que ſoit l'iſſue de cette guerre, elle ſera infalliblement pernicieuſe pour nous, ſi nous ne voulons en être que ſpectateurs inutiles. On diſpoſera ſans nous de nos propres intérêts; exclus de toute négociation, nous n'aurons aucun ami qui nous ſerve. Qui peut même nous répondre que, par cette conduite infidele & timide, nous puiſſions continuer à jouir de la paix?

Sans doute, il ſeroit à ſouhaiter qu'en interpoſant ſa médiation, la République rétablît la paix dans l'Europe; mais une démarche indiſcrette & hors de ſaiſon n'auroit aucun ſuccès. Sommes-nous aſſez puiſſans pour que nos alliés ne puiſſent faire la guerre ſans nous? Ils regarderont aujourd'hui nos bons offices comme une injure, ou du moins comme une preuve de notre indifférence pour eux. Si nous voulons que nos ſoins pour la paix réuſſiſſent, commençons par nous rendre agréables à nos alliés, qui la réjettent.

Le mauvais ſuccès de ces premieres démarches ne corrigea point la France de chercher la paix par des moyens incapables de la rétablir. Tournant ſes vues du côté de l'Empire, qui par la nature de ſon Gouvernement eſt deſtiné à recevoir les impreſſions qu'on veut lui donner, & non pas

CH. XVIII. à regler par son autorité les affaires de l'Europe, elle aigrit la playe qu'elle vouloit guérir. Le Corps Germanique offrit sa médiation pour terminer les différents de l'Empereur & de la Reine de Hongrie, & comme si cette médiation eut été capable d'en imposer aux Cours de Londres & de Vienne, le Ministre de France à la Diéte de l'Empire, donna à entendre que la guerre seroit finie dès que l'Allemagne seroit pacifiée, & déclara le 26 Juillet 1743, "que son Maître voyoit avec „ un extrême plaisir qu'il se fut ouvert une voye „ aussi naturelle que convenable, pour rétablir la „ tranquillité de l'Empire. Il ajoutoit que les trou„ pes Françoises n'y étant entrées qu'en qualité „ d'auxiliaires, & après avoir été appellées par „ l'Empereur & par plusieurs des Princes les plus „ puissans, le Roi n'avoit différé de les rappeller „ sur les frontieres de son Royaume, que pour „ donner auparavant au Corps Germanique un té„ moignage public de la droiture de ses intentions „ & de la volonté où il est de concourir à ce „ que l'Allemagne paroit desirer, de même qu'à „ l'affermissement de la bonne correspondance & „ du bon voisinage entre la France & l'Empire „ sur les fondemens des traités de paix."

La réponse que la Cour de Vienne fit à cette déclaration, fut telle que toute l'Europe l'avoit prévue. La Reine de Hongrie déclara à son tour, que s'il suffisoit à la France de rappeller ses troupes pour jouir du repos qu'elle avoit troublé, el-

le feroit enhardie à faire des démarches auffi funeftes au corps entier de l'Empire qu'à chacun de fes membres en particulier. Tandis qu'elle demanda formellement à être indemnifée pour le paffé, & qu'on lui donnât des furetés pour l'avenir, le Corps Germanique étonné n'ofa reclamer fes droits toujours obligé de céder à la force. Tel devoit être le fruit des négociations de la France : la confiance de la Cour de Vienne avoit dû augmenter, à mefure que fon ennemi avoit montré un defir plus indifcret & plus impatient de la paix.

C'eft ainfi que trois campagnes, qui, fi elles avoient été conduites avec intelligence & vigueur, auroient vraifemblablement fuffi pour concilier les parties belligerantes, ne fervirent en effet qu'à changer l'objet de la guerre & à attifer le feu. Il ne s'agiffoit plus de faire valoir des droits contre la Pragmatique-Sanction : la Reine de Hongrie qui fe feroit crue d'abord trop heureufe de ne perdre que quelque légere portion de fon héritage, demandoit actuellement des indemnités. De fimple auxiliaire, la France étoit devenue partie principale. L'une avoit acquis des alliés, l'autre avoit perdu les fiens. A une guerre politique, il fuccédoit, pour ainfi dire, une guerre de paffion, & les yeux les plus perçans ne voyoient la paix que dans un long éloignement.

La France avoit prodigué fes tréfors & le fang de fes fujets. Ses armées furent détruites en Baviere & en Bohême, fans qu'il fe donnât une

ſeule grande bataille ; & le déſaſtre fut au point qu'u-
CH. XVIII ne retraite dont on avoit beſoin, & qui paroiſſoit impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le Maréchal de Belle-Iſle ſauva le reſte de l'armée Françoiſe & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de 31 lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Cardinal de Fleury approchoit de la tombe. Cette Eminence *entraînée*, ſelon ſa propre expreſſion, *ſi loin hors de ſes meſures*, ne voyoit dans une guerre entrepriſe malgré lui que déſaſtres & malheurs cauſés par des fautes. Il laiſſa, dit Voltaire, les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique, dans une criſe qui altéra la gloire de ſon miniſtere & non la tranquillité de ſon ame. Il termina ſa carriere le 29 Janvier 1743. —— On voit par des lettres écrites, quelques mois avant ſa mort, que Fleury ſongeoit à ſe donner pour ſucceſſeur le Cardinal de Tencin. Ces lettres n'ayant point été imprimées, & étant de nature à piquer la curioſité du Lecteur, nous croyons lui faire plaiſir de les rapporter ici.

PREMIERE LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY AU CARDINAL DE TENCIN. CH. XVIII

Verfailles, 24 Juillet 1742.

Ma fanté s'affoiblit tous les jours, & mon eftomac ne fait quafi plus fes fonctions. Il y a déja huit mois que ce mal a commencé; & le travail où je fuis affujetti, auffi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'efpérer qu'il puiffe diminuer. Je fonge donc très férieufement à me retirer. Je l'ai tenté inutilement plufieurs fois; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi pour croire qu'il me refufe cette grace, par la connoiffance qu'il aura du dépériffement entier de mes forces.

Votre Excellence connoît trop depuis longtems le cas que je fais de fes talens & de fes lumieres, pour être furprife que je penfe à l'avoir pour mon fucceffeur: mais je n'en parlerai point, que je n'aye auparavant fa réponfe fur ce qu'elle penfe elle-même de cette propofition. Il ne faut pas que V. E. foit effrayée du poids de cette place. Elle demande des foins & de l'application: mais, avec un ordre fuivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus néceffaire dans le commencement, eft d'avoir un homme de confiance & capable de la foulager.

J'ai jetté les yeux sur M. d'Argenson *le cadet*, CH. XVIII que le Roi voudroit bien mettre dans son Conseil, & sur le quel, V. E. pourroit se reposer d'une grande partie des détails.

Il a beaucoup d'esprit ; il est très bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion; il est doux & d'un commerce très aimable, & il m'a paru, dans toutes les occasions où il a été question de V. E., qu'il l'honoroit & en pensoit très favorablement.

Je n'ai dit mon secret à personne du monde, pas même à lui ; & je n'en parlerai au Roi que quand V. E. m'aura fait l'honneur de me confier ses sentimens. Si sa santé est rétablie, je ne conçois pas qu'elle puisse & doive refuser. Le changement de Ministere a ses avantages, & donne l'espérance qu'il en apportera aussi dans les affaires. Quoique je sois bien déterminé à ne plus me mêler de rien & à me borner au soin de mon salut, je prendrai la liberté, sur tout dans les commencemens, de vous faire part des notions générales que j'ai sur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les questions que V. E. jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je suis tendrement attaché au Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forçé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes sentimens qui sont légitimes, & je donnerois ma vie pour son bonheur & pour sa gloire : mais je ne

pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit, il est prudent de prendre son parti, pour ne pas CH. XVIII s'exposer à tomber dans un délabrement de santé, d'esprit & de corps, qui feroit aussi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. est dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de son esprit : on se doit tout entier à son maître & à sa patrie. Ayez du courage & Dieu vous aidera. Vos intentions sont droites : il faut seulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce projet ; & j'aurai impatience que V. E. me permette d'agir en conséquence.

Je ne puis lui donner une marque plus essentielle de mon respect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal de FLEURY.

P. S. je n'ai point de minute de cette lettre ; & si V. E. en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en ferois très obligé.

RÉPONSE.

Lyon, 27 Juillet 1742.

J'ai été vivement touché de la lettre particulie-

re dont V. E. m'a honoré, & que j'ai l'honneur CH. XVIII de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration; de douleur, par rapport à sa santé; d'admiration, par les sentimens de vertu qui y regnent.

J'aurai l'honneur de repondre à V. E. avec la simplicité & la vérité qu'exige la proposition qu'elle a la bonté de me faire: que je ne puis, ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à V. E. je suis incapable de la place qu'elle me destine.

Je ne suis point aussi méchant que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'esprit, ni autant de talens que l'on m'en croit. J'en ai peut-être assez pour réussir dans un ministere particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois & que j'ai étudié depuis longtems; mais il s'en faut bien que j'aye ce qui est nécessaire pour un Ministere tel que celui de V. E. Je ne me suis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour est un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à V. E. d'avoir bien voulu me confier son secret, avant que d'en parler au Roi: Sa Majesté seroit peut-être blessée du refus, bien qu'il ne fut fondé que sur mon zéle pour sa gloire, & sur mon attachement à son service.

Dieu m'est témoin que je donnerois ma vie pour constater ces sentimens! j'ose même dire à V. E.

que j'en donne au moins une petite preuve par mon séjour à *Rome*, où tout me déplait, & où je resterai cependant tant & si longtems que S. M. le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'administration de mon diocése, de maniere que je puisse, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poste que j'occupe à Rome. CH. XVIII

II. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY,
Au même.

30 Juillet 1742.

L'affaire dont j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E., est suspendue pour un tems. Je n'en ai point parlé : j'aurai l'honneur de vous en dire les raisons une autre fois ; & le secret est toujours le même, sans exception de personne.

RÉPONSE.

4 Août 1742.

Le secret ne sera point éventé : je me flatte que V. E. a l'expérience que je sais le garder. L'importance de la chose exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

CH. XVIII. Depuis que je suis en France, j'ai appris avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à V. E., les intrigues & les cabales qui agitent & divisent la Cour ainsi que la ville. Je vois avec étonnement qu'il en est en France comme à Rome, où la gratitude est inconnue & méprisée. On prétend même que je suis l'objet d'une partie de ces intrigues. Si la chose est vraie, c'est en pure perte pour les cabalistes. Je ne suis dans aucune intrigue; &, grace à Dieu! je n'y ai jamais été : je les déteste comme citoyen & comme serviteur du Roi. Je me suis attaché très-sérieusement à V. E. & je ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon Maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à desirer ni à craindre. Je ne puis que tomber sur mes pieds, soit à *Lyon*, dont la résidence me charme, soit à *Rome*, où l'espérance de pouvoir être utile au service du Roi & de la religion, me console de tout ce qui m'y déplait.

Au nom de Dieu! Que V. E. ne se laisse point abbattre. Elle a plus de force & de courage qu'il n'en faut pour soutenir sa situation présente, & y trouver quelque reméde.

IIIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY, CII. XVIII

Au même.

11 Août 1742.

J'ai déja eu l'honneur de mander à V. E. que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêché de se rendre aux premieres ouvertures que je lui avois faites, & je ne suis pas en peine du secret de sa part qui n'est sû de personne du monde sans exception ; mais je ne crois pas que V. E. doive pousser la modestie jusqu'à refuser une place dans le Conseil du Roi, en qualité de Ministre : ce qui ne l'engagera à autre chose qu'à dire son avis. Elle se mettra bientôt au fait des affaires courantes ; & j'avoue que je suis fort soulagé de devenir doublement son confrere, & de trouver en elle des Conseils utiles & désintéressés dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle place l'éloigneroit même moins de son Diocése ; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & V. E. n'y perdra rien du sien.

J'espére d'elle une réponse consolante.

CH. XVIII

RÉPONSE.

18 Août 1742.

La lettre particuliere dont V. E. m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle seule peut terminer. D'un côté, la reconnoissance que je lui dois, & dont je suis pénétré, me presse, me fait même desirer tout ce qui peut être de quelque soulagement & de quelque consolation pour elle; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des sentimens de mon cœur, elle ne trouve pas en moi du côté des lumieres & des talens, tout ce que lui font supposer les bontés singulieres dont elle m'honore.

Je la supplie très humblement, avec les plus vives instances, pour son honneur & pour le mien, j'ose ajouter, pour le service du Roi, de vouloir bien peser ces deux motifs... Après quoi je me rendrai à ses ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoissance, de mon respect, & j'ose dire de ma tendresse !

IVe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY,

Au même.

26 Août 1742.

Je ne perds pas un moment pour apprendre à V. E. que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choisir pour venir occuper une place dans son Conseil d'Etat; Sa Majesté étant persuadée que V. E. ne la servira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elle a déja exercés pour son service.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joye, & du plaisir que j'aurai de profiter de ses lumieres.

Malgré ces belles protestations & ce desir apparent du Cardinal de Fleury de se voir remplaçé par le cardinal de Tencin, quelques historiens ont prétendu que la vieille Eminence, vers la fin de ses jours, avoit inspiré au Roi de l'éloignement pour celui qu'il avoit flatté de l'espoir de lui succéder. On ne peut disconvenir pourtant que Tencin n'ait eû l'estime & la confiance de Fleury, & qu'il n'ait été redevable de son entrée au Conseil aux insinuations du Nestor.

Ce Tencin étoit un homme de beaucoup d'esprit, très attaché au Molinisme & aux Jésuites. Ses liaisons avec le fameux Law dont il reçut l'ab-

CH. XVIII. juration, furent aussi utiles à sa fortune, que nuisibles à sa réputation. Lors de la conversion du nouvel Empyrique, un plaisant lui adressa l'épigramme suivante :

> Foin de ton zéle Séraphique,
> Malheureux Abbé de Tencin;
> Depuis que Law est Catholique,
> Tout le Royaume est Capucin!

Tencin accompagna à Rome, en 1721, le Cardinal de Bissy, en qualité de conclaviste; & après l'élection d'Innocent XIII, il fut chargé des affaires de France auprès du St. Pere. Ses services le firent nommer Archevêque d'Embrun en 1724, il y tint en 1727 le fameux Concile d'Embrun contre le célébre Soanen, Evêque de Senez; Concile qui lui a fait donner tant d'éloges par un parti, & tant de malédictions par l'autre. Ayant obtenu la pourpre en 1739, sur la nomination du Roi Jacques, il devint Archevêque de Lyon en 1740, Ministre d'Etat deux ans après. Ses espérances pour remplacer le Cardinal de Fleury dans le Ministere ayant été trompées, il se retira dans son Diocèse, où il se fit aimer par d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 80 ans.

Qui croire sur le compte de ce zélé défenseur de la Bulle? Les uns en font un génie, un homme d'Etat, un politique consommé; d'autres lui disputent ces talens, & attribuent son élé-

vation moins à son mérite qu'à celui d'une sœur ambitieuse & bel esprit. CH. XVIII

Cette sœur étoit Claudine-Aléxandrine de Guerin de Tencin. Jeune, elle prit l'habit Religieux dans le Monastère de Montfleury, près de Grenoble. Dégoûtée du Cloître, elle rentra dans le monde & vint à Paris. Les graces de son esprit lui firent des amis illustres; elle prit part à la folie épidémique du Systême, & cette folie fut avantageuse à sa fortune, ainsi qu'à celle de son frere. Elle songea dès lors à demander à la Cour de Rome un Bref qui la rendit au monde qu'elle avoit quitté. Elle l'obtint en effet par le crédit de Fontenelle; mais comme le Bref avoit été rendu sous un faux exposé, il ne fut point fulminé. Madame de Tencin n'en resta pas moins dans la Capitale, où sa maison devint le rendez-vous des gens les plus aimables de Paris, ou du moins les plus ingénieux. On la voyoit au milieu d'un cercle de beaux esprits & de gens du monde qui composoient sa Cour, donner le ton & se faire écouter avec attention. Sa petite société fut troublée de tems en tems par quelques avantures assez tristes. La *Fresnaye*, Conseiller au Grand Conseil, fut tué dans son appartement; & elle fut poursuivie comme ayant trempé dans ce meurtre. On la transféra d'abord au Châtelet, ensuite à la Bastille; enfin elle eut le bonheur d'être déchargée de l'accusation intentée contr'elle. Cette Dame illustre mourut à Paris en 1749, vivement regrettée par

plusieurs gens de lettres qu'elle appelloit ses *Bê-* XVIII *tes*, & à qui elle donnoit à dîner le Mardi & le Dimanche. On a d'elle plusieurs ouvrages : *Le Siége de Calais ; Mémoires de Comminges*, & *les malheurs de l'amour*, roman dans le quel on a prétendu qu'elle traçoit sa propre histoire.

Finissons par donner le dernier coup de pinceau au portrait du Cardinal de Fleury.

Quand on songe, dit Voltaire, que de mille contemporains, il y en a très rarement un qui parvienne à son âge, on est obligé d'avouer que le Cardinal eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singuliere, en ce qu'ayant commencé si tard, elle dura si longtems sans aucun nuage, sa modération & la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étoient les richesses & la magnificence du Cardinal d'Amboise, qui aspiroit à la tiare ; & la simplicité arrogante de Ximenés, qui levoit des armées à ses dépens, & qui, vêtu en moine, disoit qu'avec son cordon, il conduisoit les Grands d'Espagne : on connoît le faste royal de Richelieu, les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restoit au Cardinal de Fleury la distinction de la modestie : il fut simple & économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquoit à son caractère. Ce défaut tenoit à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix : il prouva que les esprits doux & conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Fleury étoit parvenu à l'âge de 90 ans sans au-

cune infirmité, l'esprit sain, la tête libre, susceptible encore de jouissance & de travail, le cœur flétri, mais l'estomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver. Voluptueux par goût, il étoit sobre & reglé par raison; ainsi sa modération contribua à rendre sa vie fortunée & longue.

Le Cardinal avoit l'esprit vif & délicat, la conversation aisée, amusante, nourrie d'anecdotes curieuses. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaisantoit finement, &, ce qui est très rare, il n'offensoit personne. Il parloit bien & écrivoit de même.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eut laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille; 60,000 livres de rentes que lui valoient ses deux bénéfices, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au Conseil, 15,000 livres sur les postes dont il avoit la surintendance, composoient son revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Ministre les dépensat. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses ameublemens ne montoient pas à deux mille écus;

CH. XVIII ce qui eſt plus difficile à croire, il n'eſt pas d'artiſan dont le mobilier ne ſoit plus fort.

Il faut pourtant avouer que ſi Fleury n'enrichit pas ſa famille de ſa ſucceſſion, il y avoit bien pourvu. Il réſiſta longtems à la vanité de l'élever. Enfin, il ſe rendit aux importunités & pourvût tous les ſiens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ſes neveux Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, premier Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas ſans réclamation (*), les autres Gentils-hommes de la chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naiſſance; il fallut employer toute l'autorité du maître; encore ne peut-il épargner au nouveau-venu tous les déſagrémens que lui donnoient les autres, lorſque l'occaſion s'en préſentoit.

Fleury redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs : il craignoit les Syſtêmes des uns, l'inquiétude des autres; imaginoit qu'on pouvoit aiſément s'en paſſer, & qu'ils faiſoient ſouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiſtration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux

---

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la simplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi, étoient suivant lui, les vrais ressorts d'un gouvernement, & il étoit assez indifférent de quelle personne on se servoit, lorsqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. CH. XVIII

A l'éclat du trône, à la représentation près, on eut pris Louis XV pour le premier sujet du Cardinal de Fleury : & son Eminence étoit gouvernée à son tour par deux hommes très obscurs. L'un étoit l'Abbé Couturier, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui, sans être le Confesseur en titre du Ministre souverain, dirigeoit en grand sa conscience, & sans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires éclésiastiques. Ce personnage grossier, sans éducation, sous un air de balourdise, avoit eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent, l'assoupir & se rendre sous lui le distributeur de toutes les graces de l'Eglise. Le chef couvert d'un vaste chapeau (*), dont les ailes rebattues ombrageoient ses larges épaules, en rabat blanc, en soutane de bure, il voyoit son antichambre remplie des plus grands Seigneurs du Royaume. Sa maison étoit devenue la pépiniere de tous les Abbés de qualité aspirant à la prélature, & comme il étoit voué aux Jésuites, il en avoit fait le repaire du Molinisme dont elle est encore infectée.

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV.

CH. XVIII. L'autre étoit Monſieur Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conſéquemment le Miniſtre de ſes plaiſirs & le confident de ſes peines. Il connoiſſoit à merveille les foibles de ſon maître & ſavoit les ſaiſir : il les careſſoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire ſouper un jour des Rois avec douze convives de la Cour en hommes & en femmes plus âgées que lui; en ſorte que comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auſſi fine & auſſi ſoutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très avant dans la faveur de ſon Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit ſur lui; en ſorte qu'il ſe trouva puiſſamment riche à la mort de ſon protecteur. Tels étoient les deux hommes, ſans caractere apparent, les plus accrédités auprès de l'Eminence regnante.

Excepté ſes ſerviteurs, ſes parens & ſes créatures, le Roi fut peut-être le ſeul homme de ſon Royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de ſa reconnoiſſance, non content de preſcrire qu'on lui rendit à l'inſtant un honneur réſervé aux têtes couronnées, par un ſervice ſolemnel célébré à Notre-Dame, où le premier Orateur d'alors, le Jéſuite la Neuville, fut chargé de prononcer ſon Oraiſon funébre, il voulut faire paſſer ſes ſentimens à la poſtérité la plus reculée; il ordonna qu'il

fut érigé à ce Miniftre un maufolée dans l'Eglife de Saint Louis du Louvre. Mais cette fenfibi- CH.XVIII lité s'eft bien refroidie depuis, au point que le monument feroit refté imparfait chez l'artifte, fi le Duc de Fleury, l'Archevêque de Tours, l'Evêque de Chartres, tous les Fleury enfemble n'en avoient payé les frais & defiré la continuation.

Cet Orateur, ce Panégyrifte du Cardinal de Fleury, ce Jéfuite la Neuville fut le même qui fit enfuite, fous les yeux du Maréchal de Belle-Ifle, un mémoire contre le Duc de Choifeul. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc; mais il n'en connoiffoit pas l'écriture. Le Jéfuite, pour plaire, fuivant l'efprit de la fociété, au nouveau Miniftre, lui écrivit pour lui demander la permiffion de le nommer avec éloge dans l'Oraifon funébre du Maréchal.

Le Duc, par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le Jéfuite prononça, aux *Invalides*, dans fon Oraifon funébre, le trait à la louange du Duc de Choifeul; & fur le compliment qu'on lui en fit : " Le Pere la Neuville (dit-il) ,, fait de beaux difcours & de méchans mémoi- ,, res. "

Le peuple qui, à la mort d'un Miniftre, fe regarde avec affez de raifon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eft par les événemens fubféquens qu'il doit déterminer fa joye ou fa douleur, fe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître fon fuc-

CH. XVIII cesseur. Il ne savoit pas, dit l'auteur de la vie privée de Louis XV, que l'époque de son administration, toute imparfaite qu'elle ait été, seroit envisagée un jour par les historiens comme une faveur du Ciel, comme le *siécle d'or de France;* qu'à ce siécle d'or fini avec lui & avant lui, succéderoit un siécle d'argent, & que ce dernier seroit bientôt changé en un siécle de fer.



CHAPITRE XIX.

Louis XV prit à la mort du Cardinal de Fleury la résolution de gouverner par lui-même ; il se trouvoit, dit Voltaire, dans la même situation où fut son bisayeul dans une guerre, nommée, comme celle-ci, la guerre de succession. Il avoit à soutenir la France, & l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoye. Ses finances étoient épuisées, ses troupes étoient rebutées, & ce qui achevoit de rendre sa situation plus facheuse, c'est qu'ayant craint que l'Angleterre & la Cour de Vienne ne doutassent de la sincérité de ses dispositions pour la paix, s'il cherchoit à se faire des alliés, il s'étoit opposé constamment aux entreprises des Espagnols, & avoit négocié avec la Cour de Turin, moins pour l'engager de s'attacher à la France, que pour l'empêcher de s'allier avec la Cour de Vienne. CH. XIX.

Ce n'étoit pas mieux connoître les intentions de cette Puissance, qu'on n'avoit connu les dispositions de la Hollande, de l'Empire, de la Cour de Vienne & de l'Angleterre. Une neutralité étoit contraire à tous les principes du Roi de Sardaigne accoutumé à profiter des divisions de la Mai-

fon d'Autriche & de la France, pour s'agrandir.
an. XIX. Ce Prince avoit publié fes véritables intentions dans le mémoire où il expofoit fes droits fur le Duché de Milan; & c'étoit déclarer d'une maniere affez claire à l'Europe, qu'il vendroit fes fecours à la Puiffance qui en connoîtroit mieux le prix. La convention même qu'il figna le premier Février 1742, avec le Roi d'Angleterre & la Reine d'Hongrie, & par laquelle il fe réfervoit *l'entiere liberté de faire valoir fes droits dans tel tems & par tels moyens, foit par lui-même en particulier, foit par telles alliances qu'il jugeroit les plus convenables;* n'étoit encore qu'une invitation à l'Efpagne & à la France de rechercher fon amitié.

Quand on voulut enfin profiter de ces difpofitions favorables, mais trop négligées, il n'étoit déja plus tems de négocier avec la Cour de Turin, ou du moins on ne le pouvoit faire avec fuccès. Tandis que le Miniftere d'Angleterre tranchoit hardiment toutes les difficultés, la France ne put faire que des difpofitions vagues & incertaines, parcequ'elle n'étoit pas même encore d'accord avec l'Efpagne fur le fort de l'Italie. Si le Roi de Sardaigne parut héfiter dans ces démarches, ce ne fut que pour vendre plus cher fon alliance; & il figna, le 13 Septembre 1743, le traité de Worms, par le quel il s'engageoit, moyennant un fubfide de deux cents mille livres *Ster-*

ling que lui payeroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante-cinq mille hommes au service de la Reine de Hongrie. CH. XIX.

Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvoit la France des périls où elle étoit exposée, & des ressources qu'elle eut, il faut voir comme l'Angleterre donnoit le mouvement à toutes les secousses de l'Europe.

On sait qu'après (*) l'heureux tems de la paix d'Utrecht, les Anglois qui jouissoient de Minorque & de Gibraltar, en Espagne, avoient encore obtenu de la Cour de Madrid des privileges que les François, ses défenseurs, n'avoient pas. Les commerçans Anglois alloient vendre aux Colonies Espagnoles les negres qu'ils achetoient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payoit au Gouvernement Espagnol, étoient un objet de gain considérable; car la Compagnie Angloise en fournissant quatre mille huit cents negres, avoit obtenu encore de vendre les huit cents sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglois, à l'exclusion des autres nations, étoit la permission dont cette compagnie jouissoit dès 1716, d'envoyer un vaisseau à Porto-Bello.

Ce vaisseau qui d'abord ne devoit être que de cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huits cents

(*) Voyez guerre de 1741, par M. de Voltaire.

CH. XIX. cinquante, par convention, mais en effet de mille par abus; ce qui faisoit deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étoient encore le moindre objet de ce commerce de la Compagnie Angloise; une patache qui suivoit toujours le vaisseau sous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement; elle se chargeoit dans les Colonies Angloises, des effets qu'elle apportoit à ce vaisseau, lequel ne se désemplissant jamais par cette manœuvre, tenoit lieu d'une flotte entiére. Souvent même d'autres navires venoient remplir le vaisseau de permission, & leurs barques alloient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avoient besoin, mais qui faisoient tort au Gouvernement Espagnol, & même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Méxique. Les Gouverneurs Espagnols traiterent avec rigueur les marchands Anglois, & la rigueur se pousse toujours trop loin.

Voici comme M. de Voltaire raconte le fait suivant.

Un Patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint en 1739 se présenter à la Chambre des Communes. C'étoit un homme franc & simple, qui n'avoit point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avoit été rencontré par un garde-côtes Espagnol, dans un parage de l'Amérique, où les Espagnols ne vouloient pas souffrir des navires An-

glois. Le Capitaine Efpagnol avoit faifi le vaiffeau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, coupé le nez & fendu les oreilles au patron. En cet état Jenkins fe préfenta au Parlement, il raconta fon avanture avec la naïveté de fa profeffion & de fon caractere. *Meffieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainfi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à Dieu, & ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement exciterent un cri de pitié & d'indignation dans l'affemblée; le peuple de Londres crioit à la porte du Parlement: *la mer libre, ou la guerre.* CH. XIX.

On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla fur ce fujet dans le Parlement d'Angleterre: & je ne fais, pourfuit le même M. de Voltaire, fi les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athénes & dans Rome, en des occafions à peu près femblables, l'emportent fur les difcours non préparés du Chevalier Windham, du Lord Carteret, du Miniftre Robert Valpole, du Comte de Chefterfield, de M. Pultney, depuis Comte de Bath. Ces difcours qui font l'effet naturel du Gouvernement & de l'efprit Anglois, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui font à vil prix fur leur terrein, font recherchées précieufement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'efprit de parti domine. Le véritable état de la nation y eft pref-

que toujours déguisé. Le parti du Ministere y
u. XIX. peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence. L'exagération regne par-tout. *Où est le tems*, s'écrioit alors un membre du Parlement; *où est le tems où un Ministre de la guerre disoit qu'il ne falloit pas qu'on osât tirer un coup de canon, en Europe, dans les quatre parties du monde, sans la permission de l'Angleterre?*

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le Roi. On déclara la guerre à l'Espagne. La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans la quelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, alloient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner réciproquement le commerce pour le quel ils combattoient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'Amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglois purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avoit été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglois comme un des plus grands services rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement : elles lui écrivirent; ainsi qu'elles en avoient usé avec le Duc de Marlborough après la journée d'Hochstet. Depuis ce tems, les actions de leur compagnie du Sud augmenterent malgré

les dépenses immenses de la nation. Les Anglois espérerent alors de conquérir l'Amérique Espagno- CH. XIX le. Ils crurent que rien ne résisteroit à l'Amiral Vernon ; & lorsque quelque tems après cet Amiral alla mettre le siége devant Carthagene, ils se hâterent d'en célébrer la prise : de sorte que dans le tems même que Vernon en levoit le siége, ils firent frapper une médaille où l'on voyoit le port & les environs de Carthagene avec cette légende : *Il a pris Carthagene* ; le revers représentoit l'Amiral Vernon, & on y lisoit ces mots : *Au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperoient la postérité, si, comme dit Voltaire, l'histoire plus exacte ne prévenoit pas de telles erreurs.

La France qui n'avoit qu'une marine foible, ne se déclaroit pas alors ouvertement ; mais le Ministere de France secouroit les Espagnols autant qu'il étoit en son pouvoir.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous la conduite du Duc de Montemar, célébre par la victoire de Bitonto, & en suite par sa disgrace. Don Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, pour y attaquer le Roi de Sardaigne, qui n'avoit voulu de lui ni pour ami, ni pour voisin. La Majesté Sarde, comme on sait, ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes. Elle occupoit 40,000 François & autant d'Espagnols dans ce pays là,

CH. XIX. se consumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de succès. Après avoir pénétré dans le Duché de Savoye & s'en être rendu maître, Don Philippe fut obligé de se retirer & de repasser en Dauphiné. On fit sur son voyage cette chanson, sur l'air *des Pelerins.*

Les Espagnols en Italie,
Sans feu ni lieu,
Disent voyant la Lombardie,
Hélas, bon Dieu !
Les passages nous sont fermés!
Quelle misere!
Et sommes pis que Réformés
Tous maudits du Saint Pere.

Don Philippe pour sa conquête,
S'étoit voüé
A notre Dame de Lorette,
Dieu soit loüé!
Mais n'ayant pu, suivant son vœu,
S'y rendre à Pâques,
Il aura du Pape l'aveu
De le faire à Saint Jaques.

Admirant de l'Infant d'Espagne
La piété,
Son Cousin le Roi de Sardaigne,
Par charité,
Sur sa route fait tout pourvoir
Jusqu'à Modene,

Afin de le bien recevoir,
Si Montemar l'y mene.

En partant, sa dolente mere
Lui dit : mon fils,
Prenez votre route par terre,
C'est mon avis.
Tant mieux, Maman, je passerai
Chez mon beau-pere;
Outre cela, j'éviterai
La flotte d'Angleterre.

Sans nul risque du Sud au pole,
Bien embarqué,
Pendant le regne de Walpole
J'aurois vogué;
Mais Campillo n'a rien sçu voir
Dans cette allure,
Et Fleury ne pouvoit prévoir
Cette mésaventure.

Sujets de mon tranquille pere,
Adieu, bon jour,
Priez, avec mon très cher frere,
Pour mon retour.
Si je reviens, vous me verrez
Modeste & sage;
En attendant vous payerez
Les frais de mon passage.

CH. XIX. Dans le cœur de l'Italie les affaires du Roi d'Espagne n'étoient pas plus avancées que sur la frontiere. Le Roi des Deux Siciles avoit été obligé de retirer ses troupes, & forcé d'embrasser la neutralité, quoiqu'il s'agit de la cause de son pere & de son frere. Une escadre Angloise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates & de deux galiotes à bombes se présenta devant le port de Naples. Le Capitaine Martin, depuis amiral, & Commandant de l'escadre, envoya à terre un officier avec une lettre du Roi son maître, au premier Ministre, qui portoit en substance qu'il falloit que Sa Majesté Sicilienne rappellât ses troupes de l'armée Espagnole, & déclarât solemnellement ne pas prendre parti dans la guerre que son pere & son frere avoient avec la Maison d'Autriche, pour réclamer les biens de la Maison Farnèse, ou que l'on alloit dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le Capitaine Anglois dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnoit qu'une heure au Ministre de Naples pour signer, sans délai, les volontés de la Cour de Londres. Si ce n'est pas un essai de tyrannie le plus formel, c'est au moins une marque de puissance, & d'autorité bien décidée. Le port étoit mal pourvu d'artillerie; on n'avoit point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendoit pas. On vit alors, dit M. de Voltaire, que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer, l'est de la terre*, est fon-

vent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglois vouloit, & même il fallut le tenir jusqu'à ce qu'on eût le tems de pourvoir à la défense du port & du Royaume. C'étoit, dit l'auteur de la vie privée de Louis XV, c'étoit ce droit du plus fort sous le quel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triste humanité, & dont, si quelque chose pouvoit l'en consoler ; ce seroit de voir ses oppresseurs en être les victimes à leur tour. CH. XIX.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, suivi de poste en poste, pressé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonstances. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réussi, faute de forces suffisantes, il justifia son prédécesseur.

Ces événemens n'étoient que des préludes d'événemens plus considérables. Dans la confusion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elles se débrouillassent sans une crise violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux Puissances prépondérantes, alors, qui, d'auxiliaires alloient bientôt devenir parties principales. La France se montroit déja ouvertement. L'Angleterre agissoit plus sourdement, mais elle venoit de parler haut, sa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces.

On voit par cet exposé, comme le dit M. de

CH. XIX. Voltaire, que tout étoit en allarmes, & que toutes les Provinces éprouvoient des revers du fond de la Siléfie au fond de l'Italie. L'Autriche n'étoit alors en guerre ouverte qu'avec la Baviere; & cependant on défoloit l'Italie. La Cour d'Efpagne fit demander aux Suiffes le paffage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie, elle fut refufée. Une telle neutralité fut refpectée. Venife de fon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la fienne.

Louis XV s'en tint, pour la campagne de 1743, aux mefures déja prifes par feu le Cardinal. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en réfulta les mêmes fautes, la même défunion entre les alliés, les mêmes reproches & conféquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y eut de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Efpagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime) prefque toutes les Puiffances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie feules étoient couvertes de dix grandes armées. Elles produifirent la bataille de Campo-Sancto pour la quelle on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne. Les Efpagnols s'en attribuerent la victoire : mais ayant repaffé le *Panaro*, & faifant retraite, les Autrichiens les fuivirent, & furent manger le pain beni, comme on le dit alors, fans crainte de l'excommunication. Cela donna occafion à ces vers.

L'Ef-

L'Espagnol vous battra, tremblez, fiers Autrichiens!
Leur armée eſt nombreuſe, & n'a faute de rien. CH. XIX.
Si l'on en croit la voix publique ,
A Naples ils ont bon nombre de canons,
Leur flotte eſt toujours à Toulon
Et leurs tréſors en Amérique.

Cette flotte, forte de ſeize vaiſſeaux, étoit bloquée dans le port de Toulon par une eſcadre Angloiſe qui dominoit dans la Méditerranée, & inſultoit toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Elle n'oſoit ſortir contre des forces trop ſupérieures. Les Canoniers Eſpagnols, n'étant pas experts dans leur art, on les exerça pendant cette inaction dans le port de Toulon. Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre Eſpagnole aux ordres de Don Joſeph Navarro. Elle n'étoit que de douze vaiſſeaux; les Eſpagnols n'avoient ni aſſez de matelots, ni aſſez de Canoniers pour en manœuvrer ſeize: Elle fut jointe auſſi-tôt par quatorze vaiſſeaux François, quatre frégates & trois brûlots, commandés par M. de Court, le plus ancien des Lieutenants-Généraux de la Marine. L'Amiral François eut ordre de ſe combiner avec l'Amiral Eſpagnol; & ſi l'Amiral Anglois s'oppoſoit à leur paſſage, de le combattre, ſans avoir égard au nombre. L'Amiral Anglois Mathews étoit beaucoup plus conſidérable de ſon côté, puiſque l'on comptoit dans l'armée Angloiſe cinquante-quatre voiles, dont quarante-cinq vaiſſe-

aux de ligne, cinq frégates, quatre brûlots. Avec
CH. XIX. cet avantage du nombre, Mathews ſe préſenta devant les deux eſcadres combinées de France & d'Eſpagne. On combattit : les deux flottes furent également endommagées ; cette journée navale fut indéciſe ; chacun ſe plaignit ; les Eſpagnols crurent n'avoir pas été aſſez ſecourus ; les François accuſerent les Eſpagnols de peu de reconnoiſſance : Mathews fut accuſé à ſon tour à Londres, &, après une longue inſtruction de ſon procès, fut déclaré incapable de ſervir. Le Général François fut exilé pour n'avoir pas, dit-on, ſecondé la bravoure de l'Eſpagnol. On eſt encore à attendre la ſolution de ce paradoxe naval.

Quoiqu'il en ſoit, s'il en faut croire M. de Voltaire, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Eſpagne, la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque tems. Mathews s'étoit rendu à Mahon pour s'y radouber ; les proviſions de guerre & de bouche dont avoit beſoin Don Philippe, purent aiſement lui arriver des côtes de Provence ; mais ni les flottes Françoiſes, ni les eſcadres d'Eſpagne ne purent s'oppoſer à l'Amiral Anglois, quand il revint dans ces parages. Tout s'éclipſa devant lui ; la France & l'Eſpagne, obligées d'entretenir continuellement de nombreuſes armées de terre, n'avoient pas ce fond inépuiſable de marine, qui fait la reſſource de la puiſſance Angloiſe.

CHAPITRE XX.

Au milieu de tous ces efforts, Louis XV déclara la guerre au Roi d'Angleterre & à la Reine de Hongrie, qui, à leur tour, la lui déclarerent aussi dans les formes. Cinq armées principales ravageoient l'Allemagne. Don Philippe & le Marquis de la Mina à la tête de vingt mille Espagnols, & le Prince de Conti suivi de vingt mille François, pénétrerent dans le Piémont en combattant entre des rochers, des précipices, des torrens, & où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles.

Le premier d'Avril 1744, Don Philippe & le Prince de Conti passerent le Varo, riviere qui tombe des Alpes, & qui se jette dans la mer de Gênes, au dessous de Nice. Tout le Comté de Nice se rendit; mais pour avancer, il falloit attaquer les retranchemens élevés près de Ville-Franche; & après eux, on trouvoit ceux de la forteresse de Montalban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvoit marcher que par des gorges étroites, & par des abymes sur les quels plongeoit l'artillerie ennemie, & il falloit sous ce feu gravir de rochers en rochers (*). On trouvoit encore jus-

(*) Voyez l'histoire de la Guerre de 1744. en Italie.

ques dans les Alpes des Anglois à combattre ; l'A-
XX. miral Mathews, après avoir radoubé ses vaisseaux, étoit venu reprendre l'empire de la mer : il avoit débarqué lui même à Ville-Franche. Ses soldats étoient avec les Piémontois ; & ses Cannoniers servoient l'artillerie. Malgré ces périls, le Prince de Conti se présente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises que le Roi de Sardaigne croyoit hors d'atteinte, & qui fut couvert de François & d'Espagnols. L'Amiral Anglois & ses matelots furent sur le point d'être faits prisonniers.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de Campo-Sancto, à la tête des Espagnols, suivoit le Prince de Conti par une autre gorge.

Le Bailli du Givri escalade en plein jour un roc sur le quel deux mille Piémontois sont retranchés. Le brave Chevert qui avoit monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers, & cette entreprise étoit plus meurtriere que celle de Prague. On n'avoit point de canon : les Piémontois foudroyoient les assaillans avec le leur. Le Roi de Sardaigne, placé lui-même derriere ces retranchemens, animoit ses troupes. Un Lieutenant-Colonel saute dans les premiers retranchemens, les grenadiers s'élancent les uns sur les autres, & ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrâsures même du canon ennemi, dans l'instant que les pieces, ayant tiré, reculoient par leur mouvement ordinaire :

re : On y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa aucun Piémontois. Le Roi de Sardaigne au désespoir, vouloit se jetter lui-même dans la mêlée, & on eut beaucoup de peine à le retenir. CH. XX.

Pendant qu'on prenoit Château-Dauphin, il falloit emporter ce que l'on appelloit les barricades ; c'étoit un passage de trois toises entre deux Montagnes qui s'élevent jusqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avoit fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens & un chemin couvert par de-là la riviere, défendoient ce poste, qu'on appelloit les barricades; il falloit ensuite se rendre maître du Château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la Vallée de Sture; après quoi les François, maîtres des Alpes voyoient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les François & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendoient entre deux feux. Cet avantage fut un des Chefs-d'œuvre de l'art de la guerre; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

Tant de beaux exploits, tant de belles actions ne servoient de rien, comme dit Voltaire, au but principal. La Reine de Hongrie n'en étoit pas moins tryomphante ; il y avoit de la mésintelligence entre les Généraux de l'Armée Françoise & ceux de l'armée de Charles VII. Au lieu de se sécourir,

ils se nuisoient réciproquement. Le Prince Charles
en. XX. avoit déja rassemblé ses quartiers, que les troupes Impériales & Françoises étoient encore cantonnées séparément & en plusieurs petits postes. Cette négligence jointe à la mortalité qui se mit dans les troupes Françoises pour avoir été entassées dans l'hiver, dans des poëles d'Allemagne, aux quels elles n'étoient point habituées, fut la cause des premiers malheurs. On fut battu séparément.

Charles VII, nommé en effet Empereur par le Roi de France, n'en étoit pas moins chassé de ses Etats héréditaires, & n'étoit pas moins errant dans l'Allemagne. Les François n'étoient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en étoit pas moins épuisée pour une cause qui lui étoit étrangere, & pour une guerre qu'elle auroit du s'épargner; guerre entreprise par la seule ambition du Maréchal de Belle-Isle, dans la quelle on n'avoit que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre. Le Maréchal de Belle-Isle avoit quitté dès le 2 Janvier 1743 son cantonnement sous Egra, avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prague, & en avoit pris d'autres sur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Une partie de son armée se foncit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles.

Belle-Isle, nommé par le Roi d'Espagne Chevalier de l'ordre de la Toison d'or, fut revêtu du

collier des mains du Prince de Baviere, chargé par sa Majesté Catholique de la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de titres accumulés sur sa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à son arrivée à la Cour le Monarque peu belliqueux, qui se voyoit à la veille d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie, & ne pouvoit que savoir très mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur à glacer, triste récompense de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, qui sacrifient une nation entiere à l'inquiétude dont ils sont tourmentés. Il se retira à la campagne, méditer de nouveaux systêmes, jusqu'à ce que l'occasion se présentât de les faire éclorre. en. XX.

L'Empereur voyant son Electorat prêt à être envahi par l'ennemi, se réfugia d'abord dans la ville d'Augsbourg. Il n'y demeura pas longtems. En la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de Hussards, nommé Mentzel, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues. Il se réfugia dans Francfort, ville encore plus privilégiée que Augsbourg, & dans la quelle s'étoit faite son élection à l'Empire ; mais, comme dit Voltaire, Charles VII y portoit sa malheureuse destinée. Ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnoit une bataille qui décidoit de son sort, à quatre milles de son nouveau réfuge.

CH. XX. Le Comte de Stair, autrefois Ambaſſadeur en France, avoit marché vers Francfort, à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, compoſée d'Anglois, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le Prince Charles, par ſa célérité & la jalouſie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, ſe trouvoit encore maître de la Baviere. Le Roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils le Duc de Cumberland. Le Maréchal de Noailles avoit été envoyé avec 40,000. hommes pour remplacer le Maréchal de Broglio. Le Roi d'Angleterre s'étoit poſté dans Aſchaffembourg, ville ſur le Mein, appartenant à l'Electeur de Mayence. Noailles paſſe le Rhin : il trouve l'armée du Roi d'Angleterre dans une poſition où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie Françoiſe, & forcée de ſe rendre priſonniere. Le Soldat étoit réduit à demi-ration par jour. On manquoit de fourrages, au point qu'on propoſa de couper les jarrets des chevaux, & on en feroit venu à cette extrémité, ſi on étoit encore reſté deux jours dans cette poſition. Le Roi d'Angleterre fut enfin obligé de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort; mais en ſe retirant, il étoit expoſé aux batteries du canon ennemi, placé ſur la rive du Mein. Il falloit faire marcher en hâte une armée que la diſette affoibliſſoit, & dont l'arriere-garde pouvoit-être accablée par l'armée Françoiſe. La Maréchal de Noailles avoit eu la précaution de

jetter des ponts entre Dettinghen & Aschaffembourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglois avoient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Au milieu de la nuit, le Roi d'Angleterre fait, le 26 Juin, décamper son armée dans le plus grand silence & hasarde cette marche précipitée & dangereuse, le seul parti qui lui restât. Le Maréchal de Noailles voit les Anglois qui courent à leur perte par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. On leur tendoit ainsi un piége inévitable. Si l'on n'eut fondu sur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & c'étoit un de ces momens décisifs qui sembloient devoir mettre fin à la guerre. Le Général François avoit mis le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-delà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passe; son ordre n'est point exécuté : On franchit le ravin en son absence, on livre la bataille avec le simple détachement contre 40 mille hommes; on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Dans cette action qui dura quatre heures & demie, le plus grand malheur pour les François fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves Officiers qui, voyant leurs Régimens tourner le dos, se mirent

en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement
CH. XX. en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Vingt-sept Officiers de la Maison du Roi à cheval resterent sur la place, & soixante-six furent blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Boufflers, les Comtes d'Harcourt & de Beuvron y furent blessés; le Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, eut son cheval tué, fut longtems foulé aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le Marquis de Gontaud eut le bras cassé; le Duc de Rochechouart, premier Gentil-homme de la Chambre, ayant été blessé deux fois & combattant encore, fut tué sur la place. Les Marquis de Sabran, de Fleury, les Comtes d'Estrade, de Rostaing y laisserent la vie.

Parmi les singularités de cette triste journée, on ne doit pas omettre, dit M. de Voltaire, la mort d'un Comte de Boufflers de la branche de Rémiancour. C'étoit un enfant de dix ans & demi, un coup de canon lui cassa la jambe, il reçut le coup, se vit couper la jambe & mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse & tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'étoit gueres moins considérable parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de la Cavalerie, tantôt à celle de l'Infanterie. Le Duc

de Cumberland fut bleſſé à ſes côtés; le Duc d'Aremberg qui commandoit les Autrichiens, reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine : Les Anglois perdirent pluſieurs Officiers-Généraux. Mais le combat étoit trop inégal. Le courage ſeul avoit à combattre la valeur, le nombre & la diſcipline. Enfin le Maréchal de Noailles ordonna la retraite, & elle ne ſe fit pas ſans confuſion. Le Roi d'Angleterre dina ſur le champ de bataille, & ſe retira enſuite ſans même ſe donner le tems d'enlever tous les bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents que le Lord Stair recommanda à la généroſité du Maréchal de Noailles. Les François les recueillirent comme des Compatriotes; les Anglois & eux ſe traitoient en peuples qui ſe reſpectoient.

Les deux Généraux s'écrivirent des lettres qui font voir, juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe & l'humanité au millieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere à Mylord Stair & au Maréchal de Noailles. Le Duc de Cumberland ſurtout fit un acte de généroſité qui doit être tranſmis à la poſtérité. Un Mouſquetaire avoit été porté près de ſa tente. On manquoit de Chirurgiens, aſſez occupés ailleurs : on alloit panſer le Prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par ſoulager cet Officier François, il eſt plus bleſſé que moi, il manqueroit de ſecours & je n'en manquerai pas.*

CH. XX. Il y eut du côté des alliés deux-cents trente-un hommes tant tués que blessés. La perte fut à peu près égale dans les deux armées. Les François souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avoit fait perdre les batailles de Poitiers, de Crecy, d'Azincourt. C'est cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal de Noailles, qui le rendit l'horreur de tant de familles désolées & la dérision des persifleurs, qui le chansonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de son hôtel, emblême de l'inutilité dont la sienne avoit été en cette occasion.

En tout autre pays, le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur, une puissante protectrice auprès du Roi. Il ne se justifia même pas, il soutint le blâme général de l'armée avec audace.

Après cette action, beaucoup d'Officiers François & Anglois allerent à Francfort, ville toujours neutre, où l'Empereur vit l'un après l'autre, Mylord Stair, & le Maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentimens que ceux de la patience dans son infortune. Charles VII étoit accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance n'ayant, pas de quoi faire subsister sa famille. Personne ne vouloit faire la moindre avance au Chef de l'Empire. Le Maréchal de Noail-

les lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus qu'il avoit. Voilà où en étoit réduit l'Auguste César, & dans quelle extrémité se trouvoit la Majesté de l'Empire Romain. CH. XX.



CHAPITRE XXI.

CH. XXI. Charles VII, isolé dans Francfort n'avoit plus ni États, ni sujets. Réduit à implorer cette même Reine d'Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner, il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. La Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par les habitans de la Baviere & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même à la dictature Impériale, des mémoires où l'élection de Charles VII, étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire, & de le résigner à François de Lorraine, Grand Duc de Toscane, époux de Marie-Thérese. On fit plus : on poussa l'insolence jusqu'à exiger qu'il demandât, lui-même, le Grand Duc son ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation : C'étoit, disent les mémoires du tems, c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé.

Ce fut, comme le dit l'auteur de l'histoire universelle, ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce cahos de guerre & de politique que Louis XV commença sa premiere campagne. Ce fut, ajoute

l'hiſtorien privé de ce Monarque, ce fut l'impulſion de ſa maîtreſſe qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, qui le détermina à eſſayer de ſe meſurer avec un Prince digne de lui & de ſe mettre à la tête de ſon armée d'Alſace. Il avoit fait préparer ſes équipages; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots: " Vos affaires ne „ ſont ni aſſez bonnes, ni aſſez mauvaiſes pour „ que V. M. faſſe à préſent cette démarche. "

Les frontieres étoient à peine gardées du côté de l'Allemagne. Le Prince Charles de Lorraine commençoit à s'établir dans une Iſle du Rhin, près du vieux Briſac. Il étoit déja parvenu avec 3,000 grénadiers juſqu'à Rheinweler. Des partis Hongrois pénétroient juſques par delà la Sarre & entamoient les frontieres de la Lorraine. Un partiſan du nom de *Mentzel*, d'un caractere féroce, d'une audace incroyable, fit répandre dans les Provinces d'Alſace, de Bourgogne, de Franche-Comté & dans les trois Evêchés, ſous le nom de maniſeſte, un écrit par lequel il invitoit les peuples au nom de la Reine de Hongrie, à retourner ſous l'obéiſſance de la Maiſon d'Autriche. Il menaçoit les habitans qui prendroient les armes contr'elle de les faire prendre, après les avoir forçés de ſe couper de leurs propres mains, le nez & les oreilles. Cette inſolence, ou plutôt une brutalité ſi féroce, bien digne, comme le remarque Voltaire, d'un

CH. XXI. soldat d'Attila, n'étoit que méprisable, mais elle étoit la preuve du succès.

Les armées Autrichiennes menaçoient Naples, tandis que les armées Françoises & Espagnoles n'étoient encore que dans les Alpes. Les Anglois victorieux sur terre dominoient sur les mers; les Hollandois, machines si pesantes à remuer, alloient se déclarer, & promettoient de se joindre en Flandre aux Autrichiens & aux Anglois. Un des principaux membres des Etats-Généraux avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de 100,000 hommes, & que le numéraire de son Royaume n'alloit pas au delà de 200,000 millions. Van Hoey, leur Ambassadeur en France, voyant mieux les choses & de plus près, leur représenta envain que le rôle de pacificateurs étoit le seul qui leur convint : ses exhortations Ministerielles ne purent prévaloir contre le démon de la discorde. Les Etats-Généraux n'en conserverent pas moins cet Ambassadeur à la Cour de France : ils le tournoient en ridicule en faisant imprimer ses dépêches, parce qu'elles paroissoient plutôt les prêches d'un Prédicant Camisard que les lettres d'un politique. On lui fit la ridicule défense d'y mêler désormais aucune réflexion.

Tout étoit contraire : le Roi de Prusse, satisfait de s'être emparé de la Silésie, avoit fait sa paix particuliere avec la Reine de Hongrie. Du nord au midi l'orage grossissoit contre la France & par la

vicissitude des choses humaines, elle sembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre : elle trembloit pour ses propres foyers. CH. XXI.

Louis XV soutint tout ce grand fardeau. Non seulement, dit l'auteur de la guerre présente, il assura les frontieres sur les bords du Rhin & de la Moselle, par des corps d'armées; mais il prépara une descente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune Prince Charles-Edouard, fils ainé du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi Jaques II. On attribue cette idée au Cardinal de Tencin, dont nous avons déja parlé. Cette ambitieuse Eminence, affirme-t-on, sachant que le Roi étoit résolu de faire vivement la guerre à la Grande-Bretagne, renouvella dans le Conseil la scene de Mithridate avec ses enfans; elle prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une descente chez eux, de les faire trembler eux-mêmes pour leurs propres foyers. Elle fit voir dans le Prétendant le fantôme dont il falloit les épouvanter : elle disoit être certaine que le Prince avoit beaucoup de partisans secrets en Ecosse, en Irlande & même en Angleterre; elle le peignit comme joignant à l'ardeur de son âge & au ressentiment de son état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé : elle cita son propos mémorable, répété plusieurs fois : *il faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée.*

Le Prince Edouard part de Rome avec le mystere & la diligence d'un homme né pour les gran-

des entreprises, il cacha sa marche. Il arrive à CH. XXI. Genes feignant d'être un Courier d'Espagne, & accompagné d'un seul domestique affidé : il s'embarque le lendemain à Antibes, & arrive bientôt à Paris. La nuit d'une rejouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre, le jeune Prince s'y trouve aussi : le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrette, il se rend dans le même *incognito* à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Une flotte de vingt-un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, porta le Prétendant dans le canal d'Angleterre. Le Prince vit alors, pour la premiere fois, le rivage de sa patrie. Mais une tempête violente, & surtout les vaisseaux Anglois, rendirent cette entreprise infructueuse. Le Prétendant revint à Paris attendre de la générosité du Roi, de nouveaux moyens pour faire valoir ses hautes prétentions.

Rétrogradons un instant : & revenons au Monarque dont nous écrivons les fastes. Ce Prince avoit un jugement exquis, un sens droit; mais on avoit manqué d'aiguillonner sa paresse par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire. Son éducation étoit manquée. Le Roi se livroit aux exercices sanguinaires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table; il avoit fait un cours de lubricité sous Madame de Mailly; il travailloit à la cuisine : il tournoit aussi, il parloit

beaucoup de physique, d'astronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque Prélat ou Abbé, il le poussoit sur le latin, sur la liturgie dont il sembloit fort instruit. Il observoit exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuses de la religion. Au milieu de ses plus grands désordres, jamais Louis XV ne manqua à ses prieres du matin & du soir; il entendoit régulierement la messe chaque jour; il avoit un livre *d'heures* dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ses levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot; il assistoit à Vêpres, au Sermon, au Salut. Il étoit plein de vénération pour les Prêtres, plein d'horreur pour les indévots. CH. XXI.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaiser ainsi le Ciel, & de compenser, par des actes de dévotion extérieure, ses adulteres & ses incestes. Madame de Mailly avoit perdu le titre de favorite, & étoit disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses sœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit, pour donner tout l'essor possible aux deux passions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent la mort du Cardinal de Fleury, & donna le premier branle à tous les évenemens subséquens.

La nouvelle maîtresse étoit Madame la Marquise de la Tournelle, de cette Maison de Nesle, où les filles, sans aucun patrimoine, sembloient avoir

CH. XXI. pour apanage de partager la couche du Roi. Du moins, c'étoit la quatrieme jouissant de cet honneur, & Louis XV, écrivent les auteurs du tems, qui sentoit un attrait particulier pour ce sang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui fut rebelle, graces à la fermeté du Marquis de Flavecour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver, dans son sang, son injure. C'étoit une beauté, tendre, ingénue; ce qui la faisoit appeller la *poule* par les Courtisans, tournant tout en ridicule.

Louis XV étoit l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de son Royaume. Si Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie sanglante, il avoit eu plus récemment à se louer de sa cadette, la Duchesse de Lauraguais, la plus jeune de toutes.

Suivant la cronique des confidens des voluptés secretes du Prince, par un de ces rafinemens de débauche que la luxure inspire quelque fois aux plus simples particuliers, Louis XV auroit desiré coucher entre les deux sœurs, dont les corps devoient offrir, ainsi que leur esprit, un contraste parfait. On a déja fait le portrait de Madame de Mailly.

La Duchesse de Lauraguais étoit d'une grande taille, épaisse, mal prise, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens; elle avoit la gorge ferme, élastique, les fesses rebondies. Du reste une figure commune; grosse réjouie, sans agrément & sans gentilesse dans la société; en sorte que si,

la nuit, elle faifoit goûter au Roi des plaifirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée; celle-ci, dans le jour, reprenoit fes droits, & même le Monarque fe dégoûta bientôt tout-à-fait d'une jouiffance purement matérielle. CH. XXI.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquife de la Tournelle, d'une blancheur éblouiffante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Monarque, & fon manége acheva fa conquête. Dès qu'elle eut bleffé l'ame de fon royal amant, elle lui tint rigueur pour accroitre fon tourment, jufqu'à ce qu'elle eut fait fon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailly fut renvoyée. La feconde, que fon nom de Marquife de la Tournelle feroit converti en celui de Ducheffe de Château-Roux, avec les honneurs & diftinctions de cette dignité. La troifieme, qu'on lui feroit un fort convenable à fon rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers.

Madame de Mailly apprit fa difgrace avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La Religion feule lui offrit quelque confolation. Elle devint dévote. Elle fcjetta dans les bras d'un Directeur éclairé, qui, dans le vuide que lui laiffoit la perte de fon amant, porta la grace dans fon cœur ulcéré. Le calme fut rétabli dans l'ame de la Madelaine de la Cour, & on vit cet-

CH. XXI. te femme, autrefois nageant dans les plaifirs, fans ceffe occupée de plaifirs, vêtue fi fuperbement, fréquenter journellement les églifes, fimplement mife & confondue avec les femmes du commun; fupportant quelquefois les huées & les injures d'une canaille infolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques.

Un jour, Madame la Comteffe de Mailly étant arrivée au fermon du Pere Renaud, de l'Oratoire, fon Confeffeur, qu'elle fuivoit affidûment; comme ce Prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre où elle fe mettoit, un homme de mauvaife humeur s'écria: *Voilà bien du tapage pour une catin!* —— *Puisque vous la connoiffez*, répondit Madame de Mailly, *priez Dieu pour elle.*

A Madame de Mailly fuccéda, comme nous l'avons dit, fa fœur la Marquife de la Tournelle. Elle devint l'ame des Confeils du Monarque de France & le dirigea dans toutes fes démarches. Louis XV avoit paffé l'âge de trente-trois ans. Il n'avoit aucune paffion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que la volupté, l'obfcurité, le repos. Une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & fon inertie, loin de brifer fes fers, l'avoit porté à en reprendre d'autres. Ce fut Madame de la Tournelle, cette nouvelle Agnès Sorel, qui fit entendre au Monarque, après la mort du Cardinal de Fleury, qu'il étoit tems de devenir mai-

tre, & d'avoir au moins l'air de regner : ce fut elle qui, au moment où on l'expulsoit d'auprès du Roi, lui procura ce surnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt, sans doute, & qu'il eut mieux valu pour sa mémoire qu'il n'eut jamais porté : ce fut elle qui l'arrachant à la molesse de son palais, le fit mettre à la tête de son armée en Flandre, & le traîna en Alsace, pour arrêter le progrès de l'ennemi. CH. XXI.

La Marquise de la Tournelle étoit devenue Duchesse de Château-Roux. Déja elle se regardoit plus comme Reine que la Reine elle-même. Par la résolution magnanime qu'elle avoit inspirée à son Royal amant, elle comptoit se concilier la nation, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant le Roi comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de tryomphe, & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. Un autre personnage qui sembloit ne pas prendre moins de part à la gloire future du Monarque, c'étoit le comte d'Argenson, Ministre de la guerre. Celui-ci, sans se repaître de chimeres brillantes comme la favorite avec qui il agissoit de concert, alloit à ses fins, en cherchant à s'insinuer plus avant dans les bonnes graces du maître, & dans sa confiance; à augmenter son crédit, à se menager plus d'occasions de se faire des créatures, de rendre son ministre plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bons succès qu'il sembleroit accélérer par sa

présence, par la sagesse de ses avis & la célérité
CH. XXI. de ses ordres.

Louis XV manifesta à la Cour, à toute la France, sa résolution héroïque. La nation fut enchantée & attendrie ; elle redoubla de zéle & d'amour pour son Roi. Le Dauphin n'étoit âgé que de quatorze ans. Il conjura avec mille instances son auguste pere de lui permettre de se joindre à lui pour aller combattre les ennemis de l'Etat. Le Roi ne crut pas devoir le lui accorder ; mais pour adoucir la peine, que lui causoit ce refus, il fut obligé de lui promettre qu'ils feroient ensemble la premiere campagne, & nous verrons qu'il lui tint parole.

Louis XV part pour la Flandre suivi de la Duchesse de Château-Roux. Quelques précautions que l'on eut pris pour sauver le scandale, le mystere même qu'on y apporta servit à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi, mais tous les Corps municipaux avoient reçu des ordres secrets de lui menager une maison attenante celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes : on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde savoit à quel dessein.

Après avoir visité ses frontieres & donné ses ordres pour leur sûreté, le Roi arrive à Lille avec sa Maîtresse & ses Ministres de confiance. A son approche, les Hollandois qui avoient promis de se joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglois, n'oserent remplir leur promesse. Ils envoye-

voyerent des Députés au Roi au lieu de troupes contre lui. Le Roi leur répondit : " Toutes mes CH. XXI.
„ démarches envers votre République, depuis
„ mon avénement à la Couronne ont du lui prou-
„ ver combien je desirois d'entretenir avec elle
„ une sincere amitié & une parfaite correspondan-
„ ce. J'ai fait connoître assez longtems mon in-
„ clination pour la paix ; mais plus j'ai différé de
„ déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les
„ effets : mes Ministres me feront le rapport de la
„ commission dont vous êtes chargés ; & après l'a-
„ voir communiquée à mes alliés, je ferai savoir
„ à vos maîtres quelles seront mes dernieres ré-
„ solutions."

Le Roi prit Courtrai & Menin en présence des Députés. Il investit Ypres le lendemain, c'étoit le Comte de Clermont, Abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandoit les principales attaques au siége d'Ypres, & continuoit, comme un profane, avec la permission du Saint pere, à tremper ses mains dans le sang. Ce fut Clément XII, qui avoit jugé, comme le pense M. de Voltaire, que l'état Ecclésiastique devoit être subordonné à celui de la guerre dans l'arriere petit-fils du Grand Condé. Ypres capitula bientôt : le fort la Kenoque suivit, & au bout de cinq jours de tranchée ouverte, Furnes arbora le drapeau blanc. Les Généraux Autrichiens & Anglois, qui commandoient vers Bruxelles, regardoient ces progrès, & ne pouvoient les arrêter.

CH. XXI.

Au milieu de ces succès arrive la facheuse nouvelle que le Prince Charles avoit passé le Rhin du côté de Spire, que l'Alsace est entamée, que les frontieres de la Lorraine sont exposées. On ne pût d'abord le croire. Le Maréchal de Coigny étoit à la tête de plus de 50,000 hommes, le Maréchal de Belle-Isle, rentré en faveur, commandoit un corps considérable : le Duc d'Harcourt avoit une autre armée à ses ordres ; le Comte de Seckendorff étoit avec le Bavarois, les Palatins, les Hessois. Les divers corps alliés étoient à portée d'agir de concert suivant les circonstances & le besoin.

Le Prince Charles, à la tête d'environ 60,000 hommes, entre en Alsace sans resistance, s'empare des lignes de Lauterbourg, de Wessembourg & de Lauter. Envain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens, leur Général, revenu en forces, les avoit repris. Des partis ennemis porterent l'épouvante vers la Lorraine, & le Roi Stanislas fût obligé de quitter Lunéville avec sa Cour.

A la nouvelle de ces revers, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, & de voler en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, avec vingt-six bataillons, & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec environ quarante-cinq mille hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris & s'opposer à l'irrup-

tion de l'ennemi qui en avoit plus de soixante-dix mille.

Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Le Monarque arriva à Metz le 5 Août; le 7 il y donna audience au Maréchal de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui venoit annoncer au Roi que ce nouvel allié marchoit à Prague avec quatre-vingts mille hommes, & qu'il en faisoit avancer vingt-deux mille en Moravie.

Un tel événement, en changeant la face des affaires, forçoit à la fois le Prince Charles à sortir de l'Alsace, rétablissoit l'Empereur, & mettoit la Reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eut été encore. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandre, sa marche en Alsace, les nouvelles les plus satisfaisantes de l'Italie, dissipoient toutes les allarmes; l'espérance renaissoit de toutes parts, lorsqu'un malheur d'une autre espece répandit la consternation d'un bout du Royaume à l'autre, fit trembler & gémir toute la France.

Le 8 d'Août, le Roi fut attaqué d'une maladie, dont le danger parut d'abord extrême. Elle augmenta; elle prit le caractere de fievre maligne ou putride, & dès la nuit du 14 il étoit à l'extrémité. La nouvelle du danger où se trouvoit le Roi, porta la crainte & la désolation de ville

CH. XXI. en ville; les peuples accouroient de tous les environs de Metz; les chemins étoient remplis d'hommes de tous états & de tout âge, qui, par leurs différens rapports, augmentoient leur commune inquiétude.

La Reine étoit partie pour se rendre auprès du Monarque à la premiere nouvelle de cet accident. Le Dauphin voulut la suivre, & dès le lendemain il se mit en route. Le Roi en fut informé, & craignant autant pour la santé de son fils, que pour la sienne, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Versailles. Il étoit déja à Verdun, quand il rencontra l'Officier chargé de lui notifier les intentions de Sa Majesté. Ce qui eut arrêté le Dauphin en toute autre circonstance ne parut pas à ce Prince, un obstacle en celle-ci; & consultant plus son cœur que son Gouverneur (*), il se persuada qu'il étoit dans le cas où la tendresse pouvoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ailleurs à très peu de distance de l'endroit où le Roi étoit malade: il ne peut se résoudre à retourner sans l'avoir vu. Le Duc de Châtillon le suivit plutôt qu'il ne le conduisit. Mais où parut d'une maniere bien touchante toute la sensibilité de son cœur, ce fut au moment où on lui donna le faux avis que le Roi étoit à la derniere extrémité, sans espérance de guérison. Un jeune Prince de quinze ans, fils moins affectionné, eût

(*) Voyez *Vie du Dauphin* par l'Abbé Proyart.

pu découvrir dans le brillant d'une Couronne & dans la perſpective de l'indépendance, un motif de conſolation : mais le Dauphin ne vit dans la nouvelle qu'on lui annonçoit que le malheur affreux de perdre un pere ; & c'eſt dans le premier tranſport de ſa douleur, que lui échappa cette exclamation ſi attendriſſante, & qui fût répétée par toute la France : " Ah ! Pauvres peuples, qu'allez-vous devenir ? Quelle reſſource il vous reſte ! moi. . . . Un enfant. . . O Dieu ! ayez pitié de ce Royaume ; ayez pitié de moi." CH. XXI.

A ſon arrivée à Metz, le Roi diſſimula ſa faute, & le reçut avec bonté ; mais comme il regnoit des maladies dans le pays, & qu'il avoit eu un léger accès de fievre en arrivant, il le fit partir peu de jours après pour Verſailles.

Ce fut à l'occaſion du voyage que le Dauphin fit à Metz, que le Duc de Châtillon reçût ordre de ſe retirer dans ſes terres. Ce fut avec peine qu'on vit la diſgrace de ce Seigneur. On ne ſauroit dire cependant qu'elle n'ait été méritée, n'eut-elle eu d'autre fondement que de n'avoir pas obligé le Dauphin de retourner à Verſailles, lorſqu'il ſçut que c'étoit la volonté du Roi. Les ordres du Prince, quand ils ſont formels, ne doivent point être interprêtés, mais exécutés ; à moins qu'on ne ſe trouve dans la circonſtance rare de ne pouvoir le faire, ſans manquer à ce qu'on lui doit, à ce qu'on doit à ſa propre conſcience. Mais il paroit aſſez probable que le motif principal de la

CH. XXI. disgrace du Duc, fut qu'ayant cru la maladie du Roi désespérée, il avoit donné au jeune Prince son éleve, des conseils rélatifs à la position où il le croyoit; & cette conjecture est fondée sur ce que disoit un jour Louis XV à un Seigneur qui tenoit note des Anecdotes de la Cour : il lui demanda s'il se rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? Sur ce que le Seigneur lui répondit qu'il ne se le rappelloit pas : „ Consultez votre Journal, (lui dit le Roi) vous y „ verrez la disgrace du Duc de Châtillon. Vraiment (ajouta-t-il, il se croyoit déja Maire du „ Palais (*)."

C'est ainsi que ce qui pourroit être envisagé comme un trait de sagesse, devient quelque fois par l'événement, une imprudence impardonnable. Le Dauphin fut vivement affligé d'une disgrace qu'il s'imputoit à lui-même; plein de respect cependant pour les volontés du Roi, ses regrets ne furent mêlés d'aucunes plaintes. Il s'abstint même pendant quelque tems de parler de ce Seigneur. La premiere fois qu'il le fit, ce fut en se promenant dans le parc de Versailles, avec l'Abbé de Marbœuf : " Je me rappelle, (lui dit-il en lui mon„ trant un banc) qu'un jour que j'étois assis en cet „ endroit avec M. de Châtillon, il me donna des „ avis que je n'oublierai jamais."

(*) On a prétendu que le Duc, comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit salué comme Roi.

Les allarmes que causa cette maladie de Louis XV, firent voir d'une maniere bien frappante combien est chere à une nation le Prince qui s'applique par lui-même à la rendre heureuse & qui sait être à propos pacifique & guerrier. CH. XXI.

Le danger du Roi se répand dans Paris au milieu de la nuit; on se releve, tout le monde court en tumulte sans savoir où l'on va. Les Eglises s'ouvrent en pleine nuit; on ne connoit plus le tems ni du sommeil, ni de la veille, ni du repos. Paris étoit hors de lui-même; la poste, les palais, toutes les maisons des hommes en place étoient assiégés d'une foule continuelle: on s'assembloit dans les carrefours; le peuple s'écrioit; « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre se„ cours." Tout le monde s'abordoit, s'interrogeoit sans se connoître. Il y eut plusieurs Eglises, écrit M. de Voltaire, où le Prêtre qui prononçoit la priere pour la santé du Roi, interrompit le chant par des sanglots & par des cris.

Paris se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le Dauphin venoit de partir, la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi. Le seul duc d'Orléans lui restoit: retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidûment la patrone de cette ville. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, des sanglots plus violens. Ce fut là, dit l'auteur de la vie privée de ce Monarque, que sans concert;

& par un cri de désespoir subit & unanime, Louis
CH. XXI. XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point les Courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple. Il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom; il le décernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque, fut celle de l'allégresse publique, lorsque l'on apprit son rétablissement. La capitale n'étoit qu'une enceinte immense, en quelque sorte, pleine de fous. Le Courier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence, fut entouré, embrassé, presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusqu'à ses bottes; on le menoit en tryomphe. Toutes les rues rétentissoient d'un cri de joye: " le Roi est „ gueri." Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoissance envers le Ciel. Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée, pendant plus de deux mois que de réjouissances & de fêtes qui causerent une dépense excessive. Les Orateurs & les Poëtes s'efforçérent de célébrer à l'envi ce plus beau monument de la vie de Louis XV, ce tryomphe d'une espece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, & d'en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée.

Quand on rendit compte au roi des transports inouïs de joye qui avoient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes: *ah!*

dit-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi! & qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel est le peuple François; sensible jusqu'à l'enthousiasme, & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

Les Courtisans ne sont pas comme le peuple. Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais. Son petit-fils en ressentit les effets dans Metz. Les momens de crise où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscretes, qu'on disoit inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvoit, & que l'humanité condamnoit.

On regardoit le Roi comme mort; il falloit bien que ce fut ainsi, puisqu'on se détermina à l'administrer, & à lui proposer d'éloigner la Duchesse de Château-Roux. Ce fut le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans, qui forçant la porte de S. M. lui apprit, en sa qualité de premier Prince du sang, le danger où elle étoit, & lui suggéra de remplir ce devoir de Religion.

Le Duc de Richelieu, premier Gentil-homme de la Chambre, de service, s'étoit bien gardé en cette circonstance de faire à son maître cette facheuse annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade Auguste & la favorite. Son heureuse étoile lui fit prendre le parti le plus sage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature

qui n'étoit pas ſans exemple; il prévit combien l'amour propre du Roi ſeroit bleſſé, il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui de la diſgraciée : dans le cas contraire, il avoit peu d'eſpoir de crédit auprès du ſucceſſeur : il reſta donc fortement attaché à la Ducheſſe ; il s'oppoſa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant, en effrayant ſa conſcience; il pouſſa l'audace juſqu'à réſiſter longtems au Duc de Chartres ; il ne céda qu'au reſpect & à la ſupériorité d'un Prince que la Couronne regardoit après le Dauphin. Même ſi l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voyes de fait : " quoi (diſoit-il en le menaçant) un valet tel que „ toi refuſera la porte au plus proche parent de „ ton maître ! " & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curioſité du Roi, le Duc de Chartres, encore ému, ſe plaignit de l'inſolence du Duc de Richelieu, qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Ducheſſe de Château-Roux, depuis la maladie du Roi n'avoit pas en fidelle amante, quitté le chevet du Roi : le Monarque, encore ivre de ſa paſſion, lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ſes ſujets. L'arrivée de l'Evêque de Soiſſons,

(*) Voyez *les amours de Zeokiniſul, Roi des Kofirans*, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinelbol.

Fitz-James, premier Aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir. Elle se retira, & le Prélat remplit son Ministere avec toute la rigueur qu'il prescrivoit. Avant de donner le viatique au Roi, il exigea de lui, non seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu, en présence des Princes, des Courtisans & du peuple. Le pénitent dont l'ame étoit naturellement pusillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent, frappé de terreurs religieuses joua littéralement le rôle qui lui fut dicté.

CH. XXI.

Le Comte d'Argenson, Sécrétaire d'Etat, qui ne cultivoit la favorite que par politique, & la détestoit au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre & s'en acquitta durement.

La Duchesse, plus grande en cet instant que son amant, reçut sa disgrace avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit souffrir en route : elle monta en carrosse avec la Duchesse de Lauraguais, sa Sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'instruit de son renvoi, le peuple l'accabla de huées, marques du souverain mépris dont une populace effrénée récompense toujours ceux qui ont mal à propos usurpé ses hommages.

On regardoit alors la Duchesse de Château-Roux comme complice de la maladie & de la perte

CH. XXI. prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ses regrets : on l'accabla d'injures atroces, de menaces effrayantes ; les paysans dans les campagnes la suivoient aussi loin qu'ils pouvoient, & se transmettoient successivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une espece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en piece. Ce fut dans des transes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts lieues de pays avant de se rendre à Paris.

Louis XV échappa à la mort. Revenu à lui-même, il ne perdit pas de vue, au milieu de son danger, l'intérêt de l'Etat. Son dessein, en partant de Flandre, étoit de combattre le Prince Charles ; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. Il envoya le Maréchal de Noailles à sa place, & dit au Conte d'Argenson : *Ecrivez de ma part au Maréchal, que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureusement Noailles ne valoit pas Condé. Le Prince Charles n'en fut pas effrayé : il avoit passé le Rhin malgré l'armée de France : il se déroba pendant la nuit, & le repassa presque sans perte, vis-à-vis d'une armée supérieure. Le Roi de Prusse se plaignit amérement qu'on eût laissé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. C'étoit encore, comme dit M. de Voltaire, une occasion heureuse manquée. La maladie du Roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un

terrein marécageux & difficile par où il falloit aller au Prince Charles, les précautions qu'il avoit CH. XXI. prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin. Il marcha vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable; mais il n'arriva pas assez à tems pour empêcher le Roi de Prusse d'investir Prague & de faire prisonniers de guerre, dix jours après, le Général Ogilvy, lui & sa garnison, composée de dix mille hommes.

La Capitale de la Bohême prise, la Moravie envahie, le Maréchal de Coigny reprenant toutes les villes forestieres, les François rentrant enfin en Allemagne, les succès des armes du Roi en Italie, firent espérer alors qu'enfin la grande querelle de l'Europe alloit être décidée en faveur de l'Empereur Charles VII.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Louis XV, foible & à peine convalescent, résolut, au mois de Septembre, le siége de Fribourg, & y marcha pour accélérer les travaux. Vers le même tems, on reçut la nouvelle d'une victoire remportée sur le Roi de Sardaigne par l'Infant Don Philippe & le Prince de Conti, sous les murs de Coni. Les Piémontois perdirent près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que neuf cents hommes, & les François eurent mille deux cents hommes tués ou blessés.

Mais cette nouvelle victoire fut encore, comme

le dit l'Auteur de l'histoire universelle, au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. Elle donna d'abord la plus grande confiance qui se changea bientôt en tristesse : la saison trop avancée, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & des Torrens, furent plus utiles au Roi de Sardaigne, que la Victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siége, & de repasser les Alpes.

CH. XXI.

Le Prince de Conti qui étoit Général & Soldat, eut dans le combat sa cuirasse percée de deux coups & deux chevaux tués sous lui. On célébra ses hauts faits à Paris; mais ayant été forcé de repasser les monts sans avoir pu prendre poste, il ne se vit plus que couronné de lauriers stériles avec une armée affoiblie. C'est presque toujours le sort de ceux qui combattent vers les Alpes, & qui n'ont pas pour eux le Monarque du Piémont, de perdre leurs armées, même par des victoires.

Le siége se poursuivoit vivement devant Fribourg. Il fut difficile & pénible. Le Gouverneur n'arbora le drapeau blanc qu'après deux mois de tranchée ouverte. Le Roi de Naples, de son côté, étoit entré en Campagne pour défendre ses propres Etats menacés par les Autrichiens. Le Prince de Lobkowitz, qui commandoit les armées de Marie-Thérèse avoit été sur le point de conquérir le Royaume de Naples. Vers le mois de Juin, le Général y avoit répandu un manifeste au nom

de la Reine de Hongrie, où elle parloit aux peuples des deux-Siciles comme à ses sujets, auxquels elle donnoit sa protection. CH. XXI.

Rome voyoit combattre sur son territoire les armées Napolitaines & autrichiennes. Le Roi de Naples & le Duc de Modene, devenu Généralissime du Roi d'Espagne, étoient dans le Velletri, autrefois Capitale des Volsques, & aujourd'hui la demeure des Doyens du Sacré Collége. Six mille autrichiens y pénétrent au milieu de la nuit. La grande-garde est égorgée; on tue ce qui se défend, on fait prisonnier ce qui ne se défend pas. L'allarme & la consternation sont partout. Le Roi des Deux-Siciles & le Duc de Modene alloient être pris, sans le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur de France à Naples, qui avoit accompágné le Roi, & l'avertit à tems, ainsi que le Duc de Modene, & sa Majesté fut sauvée.

Peu de jours après, le Général-Autrichien fut obligé de se retirer vers Rome; le Roi de Naples le poursuivit: le Pape étoit Neutre. Le Roi étoit vers une porte de la ville, & le Prince Lobkowitz vers l'autre; ils passent tous deux le Tybre, & viennent successivement baiser la mule du Souverain Pontife, tandis qu'ils faisoient ravager ses campagnes par leurs troupes. Le Monarque Napolitain rendit son hommage au Saint Pere sous le nom de Comte de Pouzzoles.

CHAPITRE XXII.

Ch. XXII Immédiatement après la prise de Fribourg, & après avoir tout ordonné, le Roi de France revint à Paris, où il fut reçu, dit Voltaire, comme le vengeur de la Patrie, & comme un pere qu'on avoit craint de perdre. Il resta trois jours dans la capitale pour se faire voir aux habitans, qui ne vouloient que ce prix de leur zéle.

L'entrée du Monarque dans Paris, écrit un autre Ecrivain, fut un tryomphe que la joye, les acclamations & les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit, c'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les genoux.

Mais au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchemens de la sensibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli. L'image de la Duchesse de Château-Roux s'y reproduisoit plus vivement que jamais; c'étoit la seule à qui la maladie avoit été fatale. Condamnée par son amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégresse publique; il se reprochoit sa foiblesse de l'avoir renvoyée; il étoit indigné, contre le Prélat, qui l'avoit exi-

gé; il auroit bien voulu réparer la dureté avec la [redacted]
quelle on avoit exécuté ses ordres, en la rappel- CH.XXII.
lant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi; mais il étoit combattu par d'autres sentimens. Il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement; elle ne souhaitoit pour toute reconnoissance que de jouir de ses droits. Hélas! la nature n'étoit pas d'accord avec le devoir, & sous prétexte de réparer ses forces épuisées par la violence de sa maladie, il différoit de l'en mettre en possession. On prévit aisément alors ce qui arriveroit.

Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit restitué sa confiance, après avoir eu l'adresse de se rendre victime de son zéle pour la favorite, dans le moment le plus critique, étoit le plus intéressé à en recueillir le fruit par son rappel. Comme ce personnage va jouer désormais un grand rôle, il est à propos de le faire mieux connoître. Nous allons reproduire le tableau qu'en a tracé, de main de maître, l'auteur de la vie privée de Louis XV.

Né sur la fin du siécle précédent, le Duc de Richelieu, avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait; d'une physionomie gracieuse, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevaleresque de la vieille Cour & de la corruption de la Régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui,

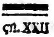
quoique depuis longtems ufé par leur trop grand
CH. XXII. ufage & vieilli avant le tems. Paffionné pour les femmes, très bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher fes conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat, & lui avoient attiré de fâcheufes affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il foutenoit de fa bravoure fon audace & fon impudence en ce genre.

A un grand fond d'efprit, le Duc de Richelieu joignoit de la gayeté; il étoit amufant, très riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer fans ceffe les brêches que fes plaifirs faifoient à fa fortune. Heureux conftamment, il avoit réuffi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naiffance très difproportionnée, il avoit époufé une Princeffe de la Maifon de Lorraine, & ce mariage lui ayant occafionné une querelle, elle ne fervit qu'à réhauffer l'éclat de fa gloire par un duel fameux, dont il fortit vainqueur.

Le Roi s'étoit plus particulierement attaché le Duc de Richelieu, en lui donnant la place de premier Gentil-homme de la Chambre, vacante par la mort du duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen. Ce Courtifan, dont le cœur ouvert à toutes les paffions étoit auffi dévoré de la foif des grandeurs, ne fe voyoit pas encore au terme des honneurs, & fentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la Cour la Ducheffe de Château-Roux. Il leva tous les fcrupules du

Monarque; il lui fit faire des parties de chaſſe, où il ménagea ſecrétement à cette amante délaiſſée les occaſions de revoir le Roi, & de reprendre ſur lui ſon empire. Enfin ce Prince, las de ſe contraindre, ſe plaignit hautement qu'on eût abuſé de ſon état pour ſouiller ſa gloire, pour le forçer à traiter indignement une perſonne qui n'étoit coupable à ſon égard que d'un excès d'amour. Il la rétablit dans ſon rang, ſes titres & ſes dignités; il prépara ſon tryomphe en la vengeant de l'Evêque de Soiſſons, qui eut ordre de ſe retirer dans ſon Diocèſe, & du Comte d'Argenſon, qui lui ayant porté la nouvelle de ſon exil, fût chargé de lui annoncer celle de ſon rappel. Il lui demanda, de la part du Roi, la liſte de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On aſſure que la Ducheſſe avoit mis le Comte d'Argenſon en tête, & que le Miniſtre prétendant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à eſpérer avec cette femme, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de la gagner de viteſſe, en s'en débarraſſant pour jamais.

Il eſt plûtôt à croire que l'excès de la joye fit ſur Madame de Château Roux une révolution prompte & mortelle; ou ſuivant d'autres mémoires, cette révolution fut occaſionnée par ſon impatience de recevoir les embraſſemens du Monarque, non moins empreſſé qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée, & parfumée dans un jour critique. Quoiqu'il en ſoit, on lui fit l'épitaphe ſuivante :



Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

Cette perte également frappante par son époque & ses circonstances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si, portent les mémoires que nous transcrivons, si l'on mesure son désespoir sur sa passion, elle dût être extrême. La Duchesse avoit repris un tel ascendant sur son auguste amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par son expulsion ignominieuse, elle avoit exigé une satisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée surintendante de la maison de la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait consentir.

La mort prévint tout cela. Il en résulta seulement de la reconciliation du Roi avec Madame de Château-Roux une impression facheuse dans le peuple, qui altéra sensiblement son amour. Qui ne se rappelle le mot énergique des poissardes, dont le cri est toujours le cri public ? *Puis qu'il a repris sa catin, il ne trouvera plus un* Pater *sur le pavé de Paris !*

Cependant la maladie que Louis XV venoit d'essuyer, le fit penser à affermir son trône par le mariage du Dauphin. Il jetta les yeux sur Marie-

Thérèse, Infante d'Espagne. Cette alliance étoit trop honorable à Philippe V, pour que ce Prince ne s'empressât pas de la conclure. Mais la Princesse parut beaucoup plus flattée de l'exposé fidele qu'on lui fit du mérite personnel du Dauphin, que de la perspective du premier trône de l'Europe.

Marie-Thérèse ne manquoit d'aucune des qualités qui pouvoient lui attacher le Dauphin. Elle avoit de l'élévation dans les sentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, une piété solide. Dieu bénit une alliance où deux jeunes époux sous les auspices de la Religion se consacroient mutuellement les prémices de leur cœur : & le tems qu'ils vécurent ensemble, ils le passerent dans l'union la plus intime, sans que le plus léger nuage réfroidit d'un seul instant leur tendresse réciproque. Mais il n'est rien de stable ici-bas : joye, félicité, plaisirs, ce ne sont là que des êtres de nom, que nulle Puissance humaine ne sauroit fixer à sa suite. Cette Princesse ne fit pour ainsi dire que se montrer à la nation; mais elle le fit d'une maniere si avantageuse qu'elle emporta en mourant ses regrets les plus sinceres.

Le mariage de l'héritier présomptif de la couronne s'étoit fait avec toute la pompe imaginable. Malgré les calamités de la guerre, la capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaume. Outre les réjouissances & les spectacles extraordinaires donnés au

peuple par la ville de Paris, il y eut bal à l'Hô-
CH. XXII tel de ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur présence.

Des critiques ont prétendu que toutes ces fêtes avoient moins pour objet de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple François envers ses maîtres, que de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la Cour & même celles qui ne l'étoient pas, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entr'elles on distinguoit la Duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fût, ou plûtôt véritable Hébé. Mais elle eut le chagrin de ne pouvoir captiver le Monarque.

On se flatta, dit la cronique, que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeoises de la capitale qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette maniere, sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. On ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circuloit dans les veines de Louis XV. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde fut admis masqué au bal de la maison de ville. Le Roi s'y rendit avec toute sa Cour. Louis fut enchanté de voir tant de beautés rassemblées. Il eut voulu les posséder toutes. Une jeune blonde, d'une taille swelte & paitrie de graces, fixa d'abord ses regards. Elle étoit ha-

billée en Amazone, son carquois & son arc sur [redacted]
ses épaules; ses cheveux flottans par boucles étoient CH. XXII
parsemés de pierreries, & une gorge charmante à demi découverte irritoit les desirs : *Belle chasseuse*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits ! . . . Ces blessures en sont mortelles*. . . . Et la belle chasseuse, sans répondre, de courir se précipiter & se confondre dans la foule des masques ; ensorte qu'on a toujours ignoré & qu'on ignore encore quelle étoit cette belle.

Une contre-danse Angloise, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraicheur rendoit semblables aux célestes Houris, commençoit à effacer l'impression qu'avoit faite au Monarque la Diane moderne, lorsqu'un nouveau masque vint le lutiner. Ce masque étoit la fameuse Madame d'Etioles, connue depuis sous le nom de Marquise de Pompadour.

Née, comme tout le monde sait, dans la classe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux & bas, & boucher des Invalides. Sa mere étoit une des femmes les plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de lui répéter qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui avoit inspiré le desir d'être Maîtresse du Monarque.

L'histoire rapporte que Madame d'Etioles se présentoit à toutes les chasses du Roi; qu'elle

cherchoit toutes les occasions de s'en faire remar-
CH. XXII quer ; qu'elle essayoit toutes les manieres de se mettre, propres à fixer ses regards. Elle n'avoit garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité, par ses agaceries & ses propos, la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités ; elle se démasque. Mais par un rafinement de coquetterie, se rejetta en même tems dans un grouppe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main & soit exprès, soit involontairement le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement, & ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier tryomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la salle avec ces mots : *le mouchoir est jetté !* & toutes ses rivales furent désespérées.

Deux subalternes, l'un, premier Valet-de-Chambre du Roi, l'autre, un de ses Ecuyers, se chargerent de concert avec le Duc de Richelieu, entremetteur en titre, de prendre les arrangemens les plus prompts pour mettre le Monarque à même de jouir des charmes de la nouvelle Sultane. Madame d'Etioles ne tarda pas à subjuguer l'esprit du Roi, à se faire déclarer maîtresse absolue.

Le premier acte de son autorité fut de faire exiler son mari, le Sieur le Normant d'Etioles. Celui-ci irrité, désespéré, furieux de perdre une femme charmante qu'il possédoit depuis peu, ne pouvoit

voit qu'être vivement affecté de son abandon. Il
eut recours aux larmes, aux prieres, aux impré- CH. XXII.
cations. Tout fut inutile. L'infidele ayant lieu de craindre que, dans l'excès de sa frénésie, le mari ne se portât à quelque extravagance, ne crut pouvoir mieux faire que de s'en débarrasser. Cette femme par ses talens, son intrigue & l'art merveilleux d'amuser le Roi, eut jusqu'à la mort, sur l'esprit de Louis XV, un empire indicible. Pendant ce long cours de son regne, elle maîtrisa son esclave, & occasionna à la France mille désastres, mille revers. Nous verrons successivement la part qu'elle prit dans les affaires générales.



CHAPITRE XXIII.

CH. XXIII. Au milieu de la joye qu'avoient répandu dans les cœurs les fêtes qu'on venoit de donner à l'occasion du mariage du Dauphin, on étoit bien éloigné encore d'être sans allarmes. La querelle de la succession Autrichienne devenoit tous les jours plus vive, la destinée de Charles VII plus incertaine, les intérêts étoient plus compliqués & les succès toujours balancés.

On commençoit à s'appercevoir en France que l'on manquoit de bras & d'argent. Il y avoit toute apparence que la guerre seroit longue & meurtriere. L'on n'étoit pas peu embarrassé. Un événement au quel on ne s'attendoit pas, fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce fut la mort de Charles VII.

Ce Prince qui n'avoit été malheureux que depuis qu'il avoit été Empereur, qui n'avoit alors d'autre appui dans l'Empire que le Roi de Prusse, rentré dans la capitale de son Electorat, craignant que la Reine d'Hongrie ne le forçât encore d'en sortir, se voyant le jouet perpétuel de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoubloient, succomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-sept ans & demi. Il avoit la goutte, la pierre; on trouva ses poumons, son

foye & son estomac grangrénés, des pierres dans [redacted]
ses reins, un polype dans son cœur. La France CH. XXIII.
lui avoit fait présent de tous ces maux avec la Couronne Impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une représentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à son cadavre furent encore une dérision.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, étiquette établie par Charles-Quint, quoique, depuis lui, aucun Empereur n'ait été Espagnol, & que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la misere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avoit pas même possédé une petite & malheureuse Province; on lui donna même dans quelques rescrits le titre d'invincible, titre attaché par l'usage à la dignité d'Empereur, & qui ne faisoit que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avoit possédée.

On crut que la mort de l'Empereur, & l'accommodement de l'Electeur son fils avec la Cour de Vienne, devoient rendre le calme à l'Europe. Mais le feu ne s'alluma que plus vivement & l'incendie n'en devint que plus général. On se flattoit que la Reine de Hongrie recherchoit la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le Grand-Duc, sur le trône Impérial; mais, pour-

suit Voltaire, Marie-Thérèse vouloit & ce trône & la guerre.

LXXIII. La France qui vouloit toujours faire un Empereur, avoit, au défaut du fils de Charles VII, jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Les principes du Cabinet de Versailles, écrit un historien, étoient alors tellement intervertis, qu'il offroit le sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'il avoit longtems regardé comme un usurpateur, dont il avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec l'ennemi de la France. L'Electeur de Saxe refusa d'être Empereur.

Il ne restoit à la France d'autre parti que celui des armes. Il fut résolu de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offensivement en Flandre. Le Roi voulut aller lui-même achever les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente.

Le Dauphin venoit de contracter un nouvel hymenée. Il venoit de donner sa main à la fille de ce même Roi qui refusoit l'Empire, & qui étoit assis sur le trône de son ayeul. Par cette alliance, la Maison de Saxe a servi à perpétuer les descendans d'un Prince qu'elle avoit dépouillé de ses Etats, & la France a vu habiter sous le même toit les deux premieres femmes dont la mere eut pu dire à la fille: " votre pere a détrôné le mien."

Tout respiroit encore l'allégresse qu'avoient inspiré les secondes noces du Dauphin, lorsque le Roi fit ordonner des prieres publiques, pour demander à Dieu le succès de ses armes, & se disposa à passer en Flandre, pour se mettre à la tête de ses troupes. On ne devoit pas naturellement s'attendre qu'un jeune Prince, dans de pareilles circonstances, pensât à s'éloigner d'une épouse qui possédoit & méritoit toute sa tendresse, pour aller s'exposer aux hasards des combats: mais la premiere passion des grandes ames fut toujours de voler où l'honneur & le devoir les appelle. Le Dauphin ne balança pas à rappeller au Roi la promesse qu'il lui avoit faite l'année précédente, & il le conjura ne pas lui refuser de faire avec lui cette campagne. Louis XV, ravi de trouver en son fils de si généreuses dispositions, souscrivit à la demande. CH. XXIII

On disposa tout pour le départ, & le 7 Mai, tous deux en habits militaires, monterent dans la même voiture, pour se rendre au camp devant Tournay, où ils arriverent le lendemain. Dès qu'ils parurent, ce ne fut de toutes parts qu'acclamations & cris de joye. Les troupes n'avoient point encore vu le Dauphin. Il étoit d'une taille avantageuse, d'une complexion vigoureuse, & capable de soutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du visage agréablement formés, le teint de la plus grande fraicheur, les yeux pleins d'esprit, une noble simplicité dans tout son exté-

[redacted] rieur annonçoit en lui l'union d'un grand cœur à
CH. XXIII une grande ame. Il n'eut besoin que de se montrer pour gagner l'affection du soldat. Sa présence & celle du Roi, inspirerent à toute l'armée une ardeur incroyable. On ne demandoit plus qu'à combattre.

Quel spectacle de voir un pere auguste s'arracher aux délices de son palais, & voler avec son fils unique au champ de Mars! L'allarme fut générale dans Paris : On trembla de voir exposer deux têtes aussi cheres. A leur défaut le sceptre tomboit dans les mains du Duc d'Orléans, premier Prince du sang, confondu pendant ce tems avec les moines de Sainte Genevieve, levant les mains au Ciel, tandis qu'on se battoit. C'étoit un saint, mais on avoit besoin d'un héros.

Le Maréchal de Saxe, qui étoit déja en Flandre à la tête de l'armée, composée de cent-six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons, après plusieurs marches feintes, pour couvrir son dessein à l'ennemi, avoit jugé à propos d'ouvrir la campagne par le siége de Tournay; c'étoit la plus forte place de la Flandre Autrichienne, un des chef-d'œuvres de Vauban. Il poussoit vivement ses travaux, lorsque l'armée combinée des Autrichiens, Anglois, Hollandois, & Hanovriens, s'avança pour l'obliger à lever le siége, ou pour lui livrer bataille.

Le Maréchal de Saxe, déja distingué par des talens supérieurs, étoit consumé d'une maladie de

langueur, & presque mourant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit agir dans cet état de foiblesse, il répondit : *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.* CH. XXIII.

Le Roi passa la premiere nuit de sa campagne à Douay. Il reçut, en se couchant, un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on seroit bientôt en présence : *Messieurs*, dit-il à ses aides-de-camp & à ses Officiers, *il n'y a pas de tems à perdre ; je pars demain matin à cinq heures, qu'on laisse dormir M. le Dauphin.* Le Prince averti, se trouva le lendemain presqu'en même tems que le Roi au camp devant Tournay.

Près de Tournay, sur les bords de l'Escaut, s'offre une plaine assez découverte, au milieu de la quelle est le village de Fontenoy ; c'est l'endroit que le Maréchal avoit destiné pour le champ de bataille, en cas d'une action générale. Le Roi, à son arrivée au camp, alla avec le Dauphin reconnoître le terrein : & de l'avis des Officiers Généraux, il arrêta que l'armée s'y posteroit pour attendre l'ennemi. Son armée concistoit en vingt bataillons, & vingt-six escadrons Anglois, sous le commandement du jeune Duc de Cumberland, qui avoit gagné, avec le Roi son pere, la bataille de Dettinghen : cinq bataillons & seize escadrons Hanovriens étoient joints aux Anglois. Le Prince de Waldeck étoit à la tête de quarante escadrons Hollandois & de vingt-six bataillons. Les Autri-

chiens n'avoient dans cette armée que huit escadrons.

ou. XXIII

La veille de l'action, la conversation roula sur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en personne : Louis XV ne témoigna jamais plus de gayeté. Il dit " que depuis la bataille de Poitiers, ,, aucun Roi de France n'avoit combattu avec son ,, fils, & gagné de victoire signalée contre les An- ,, glois : qu'il espéroit être le premier."

Le Mardi 11, de grand matin, le Duc de Cumberland, campé dans les environs, s'avança en ordre de bataille. A cette nouvelle, le Roi & le Dauphin passerent l'Escaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoy. Quand ils eurent reconnu l'ennemi, le Maréchal de Saxe leur conseilla de repasser la riviere; mais tous deux refuserent de se rendre à son avis, & se placerent assez près du feu, pour qu'on pût dire qu'ils partageoient le péril de l'action; & assez loin, pour éviter le reproche de s'exposer trop témérairement.

Vers les cinq heures, les armées se trouverent en présence. La droite de l'armée Françoise s'étendoit vers le village d'Antoin : la gauche vers un petit bois qu'on appelle le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoy. L'armée ennemie se présentoit en trois corps. Le Comte de Kœnigseck commandoit l'aile droite, le Prince de Waldeck la gauche : le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les six heures, les ennemis

tirerent un coup de canon, qui fut comme le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part & d'autre, on se canonna longtems à succès, ou pour mieux dire à perte égale : chaque décharge éclaircissoit les rangs, & jonchoit la terre de morts. CH. XXIII

Enfin, l'armée ennemie s'ébranla ; & s'avançant dans la plus belle ordonnance, elle fit mine de vouloir attaquer les trois corps de l'armée Françoise en même tems ; mais se repliant tout-à-coup sur elle-même, elle vint fondre sur le centre de bataille. L'attaque fut terrible : On s'y attendoit : la défense fut vigoureuse. L'artillerie, placée à propos, sillonnoit l'armée ennemie. Les soldats de part & d'autre tiroient à bout portant. Toutes les décharges des François étoient suivies des cris de *vive le Roi & Monseigneur le Dauphin.*

Quoiqu'on perdit beaucoup de monde des deux côtés, on combattoit avec le plus grand sang-froid. On vit des Officiers Anglois & François se saluer avec civilité, & se défendre de tirer les premiers.

Le Régiment des Gardes Angloises s'étant trouvé opposé à nos grenadiers, les Officiers se complimenterent de part & d'autre, en ôtant leurs chapeaux. Alors My Lord Charles Hay, Capitaine aux Gardes Angloises, s'avança hors des rangs, & cria : *Messieurs des Gardes Françoises*, tirez!

Le Comte d'Auteroche, Lieutenant des Grenadiers, alla à sa rencontre & lui répondit à voix

haute : *Monsieur, nous ne tirons jamais les pre-* XXIII *miers, tirez vous-mêmes!*

Cependant, l'affaire n'avançoit pas. Le Duc de Cumberland fit changer son ordre de bataille : & du centre, il se porta vers la gauche de l'armée Françoise. Les décharges de mousqueterie recommencerent alors, & continuerent longtems dans un ordre presque invariable. Les troupes du Roi avoient perdu du terrein, & se trouvoient à trois cents pas au dessous de Fontenoy.

Cette position, par l'événement, devint funeste à l'ennemi, qui étoit tout-à-la fois exposé au feu des redoutes du bois de Barri, & à celui de l'artillerie de Fontenoy. Mais le Duc de Cumberland en Capitaine habile, & qui sait prendre son parti, fit faire volte-face aux dernieres lignes de son armée, qui forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de presser l'aîle gauche de l'armée Françoise, & l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & faire tête aux postes de Fontenoy.

Cette disposition réussit aux ennemis au-delà de leurs espérances. Leur unique bataillon faisoit face de toute part, ils avoient un plus grand nombre de coups à tirer, & tous les coups portoient. Leurs lignes étoient serrées & en bon ordre; les lignes Françoises étoient rompues en plusieurs endroits.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois en litiere, car il étoit

malade, se portoit où le péril étoit plus grand. Partout il voyoit des troupes faire des prodiges de valeur, mais qui ne servoient qu'à augmenter ses pertes. Si quelquefois le soldat cédoit pour un instant aux efforts de cette colonne redoutable, il revenoit à la charge, sans jamais se rebuter, quoique toujours sans succès.

Déja l'ennemi, comptant sur la victoire, jettoit des cris d'allégresse, qui l'annonçoient au loin; & les Tournésiens, qui, du haut de leurs murailles, étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complette la défaite des François. La garnison tenta une sortie; mais des miliciens, & des troupes de nouvelle levée, qu'on avoit laissées à la garde de la tranchée, firent si bien leur devoir, qu'elle fut repoussée avec perte.

Ce fut dans cet instant critique qu'on se détermina à faire un nouvel effort, & par une triple attaque à charger l'ennemi de front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face; & les troupes se montrant aussi pleines d'ardeur, que si elles n'eussent point encore combattu, la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le desir de la vengeance, ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'est en cette occasion que la maison du Roi qui n'avoit point encore donné, se couvrit de gloire. Tous les Régimens François & Etrangers, Cavalerie & Infanterie, se précipiterent sur l'ennemi avec une égale impétuosité.

CH. XXIII. La colonne ennemie fit face aux trois attaques & les foutint avec intrépidité. On la foudroyoit par des charges vives & continuelles; elle répondoit par un feu également meurtrier. Le carnage fut effroyable de part & d'autre. L'ennemi cachoit fes pertes; celles des François étoient fenfibles. On vit les Régiments du Roi, de la Couronne & d'Aubeterre fe retrancher derriere des monceaux de cadavres.

L'armée des alliés tenoit ferme, & foutenoit fes premiers fuccès par de nouveaux avantages. Les lignes des François plûtôt écrafées qu'enfoncées, paroiffoient en défordre en plufieurs endroits. Cependant on ne vouloit pas céder. Plufieurs détachemens ne prenant confeil que de leur valeur, allerent tête baiffée heurter ce bataillon formidable : rien ne fut capable de l'entamer.

Le Maréchal de Saxe qui ne s'inquiétoit pas fans raifon, fit dire au Roi & au Dauphin, qu'il étoit tems qu'ils fongeaffent à mettre leurs perfonnes en fureté, en repaffant l'Efcaut. Son avis ne fut point fuivi. Peu de tems après, on parla de retraite, & plufieurs braves Officiers la jugeoient néceffaire au falut de l'armée. On avoit réfervé quatre piéces de canon pour la favorifer en cas d'accident : on penfoit à en faire ufage. Le Duc de Richelieu ne fut pas de cet avis. „ Point de retraite, s'écria-„ t-il, le Roi s'y oppofe & entend que ces ca-„ nons fervent à la victoire."

En effet, on les braque fur l'armée ennemie,

qui n'étoit qu'à quelques pas : on en fait préci-pitamment pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſe enfin appercevoir un défaut. On le cherchoit depuis longtems : la Maiſon du Roi le ſaiſit & s'y inſinue : les Gendarmes, les Carabiniers élargiſſent le paſſage. Les autres régiments ſuivent. Animés par ces ſuccès, les corps chargés des autres attaques ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête, & les rompent en pluſieurs endroits. Ce fut alors qu'on en vint aux armes blanches. La mêlée fut ſanglante : mais le ſoldat François ayant ſon adverſaire en face, la partie ne fut plus égale. Bientôt le déſordre & la confuſion s'étant communiqués juſqu'aux derniers rangs de l'armée ennemie, d'un excès de confiance, elle paſſa au découragement. CH. XXIII.

Les troupes Angloiſes furent celles qui firent mieux leur devoir en cette occaſion, mais il fallut céder à la force. Tout plia, tout ſe débanda. Le ſoldat irrité d'une réſiſtance ſi opiniatre, ne faiſoit point de quartier & maſſacroit tout ce qui tomboit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du fantaſſin, étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail, avoient peine à ſe débarraſſer des monceaux de cadavres dont la plaine étoit jonchée. Ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que cette déroute générale d'une ar-

[redacted] mée, peu d'heures avant si formidable, fut l'ou-
CH. XXIII vrage d'un instant. On eût dit qu'on venoit de combattre contre des légions enchantées, aux quelles les fictions romanesques attribuent le pouvoir de se rendre invisibles, & de se dissiper dans les airs. Le François étonné de ne rencontrer partout que des François, respire enfin, & sent tout le prix d'une victoire si longtems disputée.

Chacun raisonna, comme il étoit affecté, sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la présence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-ci à la charge vigoureuse de la maison du Roi, ceux-là à l'avis du duc de Richelieu : d'autres enfin, à la valeur opiniâtre de nos troupes que rien ne peut décourager. Peut-être pouvoit-on dire que tous avoient raison, & qu'il ne falloit rien moins que les concours de tant de circonstances pour assurer la victoire. Tous les Régiments perdirent du monde. Quelques-uns se firent écraser & ne sauverent que leur nom. Plusieurs Officiers se signalerent en cette journée par des traits de valeur qui eussent honoré les héros de l'ancienne Rome.

Le Dauphin annonça à toute la France en cette occasion qu'il étoit l'héritier des nobles sentimens, comme du sceptre de Bourbon. Si on pouvoit lui faire quelque reproche, c'étoit d'avoir trop peu craint le danger, & voulu s'exposer moins en Dauphin qu'en soldat.

Dès le commencement de l'action, un boulet

renversa & couvrit de terre à quatre pas de lui M. d'Arbaud, qui fut depuis Colonel. Louis XV avoit chargé un Officier de faire ramasser par les valets de l'armée les boulets qui faisoient voler la poussiere au bas de l'éminence où il s'étoit posté. S'étant apperçu qu'il en étoit tombé un aux pieds du Dauphin, il lui cria en riant : " M. le Dauphin, renvoyez-le aux ennemis, je ne veux rien „ avoir d'eux ;" mais l'action seule l'occupoit tout entier; il ne répondit rien au Roi. Il ne fit pas même attention à un autre coup, qui renversa derriere lui un des domestiques du Comte d'Argenson.

Dès les premieres décharges de l'ennemi, la campagne avoit paru couverte de fuyards, qui sembloient annoncer que tout étoit perdu : le Dauphin voulut les arrêter, & par prieres & par menaces, il s'efforça de leur inspirer des sentimens plus généreux. Mais ceux à qui il parloit n'étoient point des soldats, c'étoient les goujats de l'armée, que la peur avoit saisis, & qui ne tenoient à leur régiment que par l'uniforme qu'ils déshonoroient.

Au fort de l'action, le Dauphin demanda au Roi, qu'il lui permit de s'avancer à la tête de sa Maison contre cet épais bataillon, dont la resistance avoit déja coûté tant de sang à l'armée Françoise. Le Roi rejetta hautement sa demande : jamais refus ne lui parut plus sensible. Sur ce qu'un Seigneur de sa suite, pour l'en consoler, lui re-

présenta que sa vie étoit trop précieuse à l'Etat, CH. XXIII pour que le Roi pût consentir à ce qu'il s'exposât au hasard d'une mêlée : " Ma vie, reprit-il „ en soupirant, ah ! ce n'est point la mienne qui „ est précieuse, c'est celle d'un Général, en un „ jour de bataille."

Un instant après, s'apperçevant que les choses alloient de mal en pis, & qu'en certains endroits les troupes étoient poussées jusques sur les bords de l'Escaut, il oublia les ordres du Roi; & se laissant emporter par son ardeur, il tira l'épée, s'échappa du milieu de ceux qui l'environnoient, & croyant déja voir les troupes ranimées par sa présence; il leur cria : " Marchons, François; où „ est donc l'honneur de la nation?" Il voulut charger lui-même à la tête des Grenadiers à cheval. Il fallut un ordre du Roi pour qu'il ne joignit point l'ennemi, & il s'en tint toujours trop à portée. Il encourageoit les soldats qui alloient au combat; il consoloit les blessés qui passoient sans cesse sous ses yeux. Cette bonté s'étendoit jusqu'au dernier des soldats, & sa charité toujours agissante, s'occupa après cette sanglante journée, à recueillir les restes languissans des victimes de la gloire, & à leur procurer par les ordres les plus précis, tous les secours imaginables.

Le Baron d'Espagnac, qui étoit présent à l'action, rend le même témoignage à sa valeur, dans son histoire du Comte de Saxe. " M. le Dau„ phin, dit-il, couroit l'épée à la main, à la tê-

„ te de la Maison du Roi ; on eût bien de la „ peine à l'arrêter. " On ne lui laissa cependant pas le tems de joindre l'ennemi, & on le ramena auprès du Roi, qui le fit rester à ses côtés jusqu'à la fin de l'action. Mais dès que le champ de bataille fut libre, ce Prince, afin de lui inspirer l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus justes, le lui fit parcourir. Il vit là au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'histoire. CH. XXIII

L'humanité dégradée par la main des hommes, une vaste plaine abreuvée de sang humain, des membres épars & séparés de leurs troncs, des monceaux de cadavres, des milliers de mourants qui faisoient de vains efforts pour se dégager d'un tas de morts. Il racontoit lui-même qu'il en avoit vu, qui, oubliant qu'ils étoient ennemis, se bandoient mutuellement les playes. D'autres luttant avec la mort, se rouloient dans leur sang, & mordoient la poussiere; quelques-uns levoient la tête, & rappelloient un reste de vie, pour crier *vive le Roi, & Monseigneur le Dauphin*. Plusieurs, tout occupés du salut de leur ame, conjuroient le Dieu des Miséricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, il n'entendoit que des cris plaintifs & des gémissements lamentables.

A cet affreux spectacle, qui n'est pas pour un jeune Prince un spectacle inutile, il s'attendrit ; le Roi qui s'en apperçut lui dit : " Voyez, mon „ fils, qu'il en coûte à un bon cœur de rempor-

[redacted] „ ter des victoires ! ” Le Prince ne lui répondit
CH. XXIII qu'en essuyant ses larmes. Ce fut dans le même moment que Louis XV, sans y penser, & en suivant son penchant naturel, lui donna une autre leçon bien digne d'un Prince Chrétien ; on vint lui demander comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti ennemi : “ Comme les notres, ré„ pondit-il, ils ne sont plus nos ennemis. ”

Les alliés perdirent neuf mille hommes, parmi les quels il y avoit environ cinq cents prisonniers. Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'infanterie Françoise, il ne se trouva que seize cents quatre vingt-un soldats ou sergens d'infanterie, & trois mille deux cents quatre-vingt-deux blessés. Parmi les Officiers, cinquante-trois seulement étoient morts sur le champ de bataille ; trois cens vingt-trois étoient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & servit de contre-poids à tous les événemens malheureux. On donna à cette affaire le nom de *bataille de Fontenoy*.

Le Roi envoya un aide-Major de l'armée, porter au Roi de Prusse la nouvelle de la victoire. L'Officier rencontra le Monarque Prussien au fond de la Basse-Silésie dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. *Vous voulez donc voir*, dit le Roi à l'aide-Major, *à qui la Si-*

léſie reſtera? Non, Sire, répondit l'Officier, *je veux être témoin de ce que votre Majeſté va faire pour châtier ſes ennemis, & défendre en même tems ſes ſujets.* Fredéric remporta une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon allié le Roi de France : "j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée ſur moi à Fontenoy." CH. XXIII

Après cette fameuſe journée, on preſſa le ſiége de Tournay. Le Roi & le Dauphin en ſuivirent toutes les opérations. Partout ils animoient le ſoldat par leur préſence. La garniſon de la place s'étoit retirée dans la citadelle : cette place tint encore quelques jours, & fut obligée de capituler. De-là Louis XV & le Dauphin s'avancerent à la tête de l'armée victorieuſe vers la ville de Gand : on y arriva la nuit. Le Comte de Lowendhal ſe jetta le premier à l'eau, paſſa le foſſé, fit appliquer les échelles de toutes parts. En un inſtant les murailles furent eſcaladées, & les remparts bordés de François qui allerent ouvrir les portes au reſte de l'armée. Elle entra dans la place ſans coup férir ; & tout cela s'exécuta avec tant d'ordre, de promptitude & de ſilence, que, comme le dit agréablement un Ecrivain, les Bourgeois qui s'étoient endormis Autrichiens, furent tous ſurpris de ſe reveiller François. Bruges ouvrit ſes portes au vainqueur. Oudenarde ſe défendit vigoureuſement, & fut emporté. Dendermonde ne tint pas longtems. Enfin l'armée parut ſous les murs d'Oſten-

de; Ostende, cette ville fameuse par le siége
CH. XXIII qu'elle soutint, pendant trois ans, contre une armée commandée par un des plus habiles Capitaines de son siécle, Spinola. Cette place est défendue d'un côté par la mer, de l'autre, par des forts & des bastions, aux pieds des quels sont des fossés larges & profonds que le Commandant tient à sec, ou qu'il inonde à son gré. Elle renfermoit une bonne garnison. Sa défense fut vigoureuse; mais il n'est point d'obstacles insurmontables pour une armée Françoise qui combat sous les yeux de son Roi & de son Dauphin. Ostende ne soutint que dix jours de tranchée. Nieuport, Ath & plusieurs autres places moins importantes subirent la loi du vainqueur.

Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi avoit fait son entrée à Tournay. Il assista, avec son fils le Dauphin, à la Procession du Saint Sacrement. Les Tournésiens qui sont fort simples, fort superstitieux, furent édifiés de leur piété. Ils se disoient les uns aux autres " qu'on ne devoit ,, pas s'étonner que le Ciel se fut déclaré pour ,, une armée qui avoit à sa tête des Princes aussi ,, réligieux." Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit pas la messe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même, étoit victime du fruit de ses débauches. Le Monarque dont ils admiroient tant le récueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Il avoit mené avec lui sa maîtresse; mais

loin de s'afficher, elle s'étoit tenue dans l'ombre [redacted]
& le ſecret. Il étoit convenable de dérober aux CH XXIII
yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeſte exemple au commencement de ſon hymen, & il eut été à ſouhaiter que ce myſtere eut pu durer. Mais la paſſion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouiſſance, s'accrût d'une maniere ſi violente, & la paſſion de la favorite prit un tel effort, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du Royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans ſa famille ; elle nomma & diſgracia les Miniſtres & les Généraux ; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre, mais ſurtout elle préſida aux plaiſirs.

Louis XV ayant terminé cette campagne, & pourvu à la ſûreté de ſes conquêtes, revint en France avec le Dauphin : ils arriverent à Paris dans le courant de Septembre. Ce furent les mêmes fêtes que l'année précédente.



CHAPITRE XXIV.

CH. XXIV Les prospérités de Louis XV dans les Pays-Bas; la supériorité de ses armes; le succès de Don Philippe en Italie; la Reine de Hongrie fortement occupée contre le Roi de Prusse en Allemagne; tout offroit en apparence une perspective riante. Mais le Grand-Duc de Toscane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambassadeurs de ceux de Trêves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & ensuite Empereur, sous le nom de François I, malgré les protestations de la France, & celles du Roi de Prusse & de l'Electeur palatin, contre l'activité rendue à la voix Electorale de Bohême.

Ainsi la France manquoit le grand objet de la guerre d'abattre la Maison d'Autriche, de la priver pour toujours du trône Impérial. L'élection du Grand-Duc se fit le treize Septembre 1745. Le Roi de Prusse fit protester de nullité; l'Electeur Palatin, dont l'armée Autrichienne avoit ravagé les terres, protesta de même: les Ambassadeurs de ces deux Princes se retirerent de Francfort; mais l'élection n'en eut pas moins lieu.

La Reine de Hongrie jouissoit d'un avantage qui ne coûtoit point de sang, & qui remplissoit

la premiere & la plus chere de ses vues. Elle vint à Francfort jouir de son tryomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée; elle fut la premiere à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joye & de tendresse. Ce fut, dit Voltaire, le plus beau jour de sa vie. Mais c'étoit la destinée de cette princesse, & des affaires qui troubloient son regne, que les événemens heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'Empereur Charles VII avoit perdu la Baviere pendant qu'on le couronnoit Empereur, & la Reine de Hongrie perdoit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de son époux. Le Roi de Prusse étoit encore vainqueur près de la source de l'Elbe, à Sore.

CH.XXIV.

Peu de tems avant l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale, Louis XV avoit rendu un manifeste, par le quel il déclaroit être intentionné d'employer tous les moyens que Dieu lui avoit mis en mains pour l'empêcher ou pour la rendre invalide. Il y avoit lieu de penser qu'une déclaration si précise seroit suivie des plus grands efforts, & que l'Allemagne alloit être inondée d'armées formidables, destinées à soutenir un ton si haut, mais d'ailleurs conforme aux vrais intérêts de la France. Quoiqu'on supposât qu'elle n'entreprendroit pas sur la liberté Germanique, en gênant ouvertement les suffrages de la Diete Electorale, on ne doutoit pas cependant qu'en menaçant de ra-

vager les Etats des Electeurs rétifs, ou même en
cu.XXIV. les ravageant en effet, elle ne sçut faire recevoir ses volontés pour des loix à l'assemblée de Francfort. On trembloit pour Mayence, & avec d'autant plus de fondement, qu'on voyoit un Prince de Conti à la tête des armées de France en Allemagne. Il ne paroissoit pas naturel qu'un Prince du sang eut passé le Rhin, pour être simplement spectateur des délibérations de Francfort : on pensoit au contraire que Louis XV le mettroit en état de pouvoir se vanter, comme un autre César, de n'avoir eu qu'à se montrer pour soumettre tout. C'étoit en effet ce que la France avoit de mieux à faire. Mais on avoit tiré vingt mille hommes de l'armée du Prince de Conti. Ce Prince ne pût empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avoit dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'Election se fit comme en pleine paix.

La Cour de France sentit que l'élevation du Grand-Duc à la dignité Impériale étoit un évenement autant préjudiciable à ses intérêts, qu'il étoit avantageux à la Maison d'Autriche. Quels équivalens la France avoit-elle à opposer ? une grande victoire à l'entrée d'une campagne, des villes & des citadelles emportées le reste de la Flandre Autrichienne conquis. Que peut-il avoir, dira-t-on de plus glorieux & de plus utile ? Qu'on se tourne du côté de la Reine de Hongrie, & qu'on considére le sceptre Impérial dans la main du Prince son

fon époux? On le demande : qui avoit-il, de plus solide? N'étoit-ce pas une arme redoutable rendue à la Maifon d'Autriche? Qu'on fe rappelle les démêlés de Rome & de Carthage, la puiffance de celle-ci abattue, il lui reftoit encore une reffource; c'étoit Annibal. Rome ne crut pas devoir la lui laiffer. CH. XXIV

Le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, défiroit pourtant la paix & la propofoit : elle étoit d'autant plus aifée à faire de fa part, qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on fe défioit de fes proteftations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquetes. On fe défioit également & avec raifon en France, du Roi de Pruffe; on appréhendoit, comme il arriva en effet, qu'il ne laiffat aux François tout le fardeau de la guerre fur les bras.

Déja ce Monarque, outré contre les Saxons de ce qu'ils étoient entrés en Siléfie, avoit rappellé fon Envoyé à Drefde, & fait fignifier à celui de Saxe qui étoit à Breflau de fortir inceffamment des terres de fon obéiffance. Le Roi de Pruffe ne fongeoit qu'à détacher la Cour de Saxe des intérêts de celle de Vienne. N'ayant pu y parvenir par infinuations, ni par menaces, il fe porta fur les deux armées alliées, & eut fur elles de grands avantages. Il les battit complettement aux portes de Drefde. Il entre dans la Capitale de l'Electorat fuivi de dix bataillons & de dix efcadrons, défarme trois régimens de milice qui compofoient la

garnison Saxone; fait ouvrir toutes les boutiques
CH. XXIV qu'on avoit fermées, donne à dîner à tous les Ministres étrangers, fait jouer un Opéra Italien. On ne s'apperçut pas, dit Voltaire, que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes que le Roi de Prusse y donna. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18 Décembre, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe.

Par cette seconde paix, la Reine de Hongrie renonça encore malgré elle à la Silésie, & le Roi de Prusse ne lui fit d'autre avantage que de reconnoître François I, Empereur. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en fut quitte pour un million d'écus d'Allemagne qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts jusqu'au jour du payement. Le Roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire; il y fut reçu sous des arcs de tryomphe : le peuple jettoit sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant, vive *Fredéric le Grand !*

Si le Roi de Prusse eut été battu à Kesselsdorff, tout étoit perdu pour lui. Il gagne la bataille, prend Dresde & donne la paix. Si les Autrichiens eussent gagné la bataille & pris Berlin, pour sûr, il n'y eut point eu de paix, parceque la vengeance est douce.

La passion fait commettre bien des fautes. Plusieurs nouvellistes avoient répandu le bruit que l'on alloit attaquer le Brandebourg de quatre côtés. Le

Roi de Prusse profite de l'avis, & fait les trois quarts du chemin pour prévenir ses ennemis, & voilà cinq batailles de bon jeu qu'il gagne de suite. Il semble qu'il y entre plus que du bonheur dans la gloire du Héros; que science, sagesse, valeur, & autres vertus y ont aussi leur part. Voici quelques vers à son sujet. CH. XXIV

C'est ce jeune HEROS, protecteur des beaux arts,
A l'agréable, à l'utile il s'applique;
Savant, guerrier, grand politique,
Ami de WOLFF, & favori de Mars.

Tout le monde est pour cette Reine,
Et personne n'est pour ce Roi,
Je voudrois savoir le pourquoi;
Oh! je vais vous tirer de peine,
Dit un homme zélé pour sa religion:
Il est allié de la France,
S'il protége notre croyance,
Il combat notre passion.

Voilà déja cinq batailles
Que le Prussien a gagné de bon jeu,
Que ce soit d'estoc ou de taille
Ou gagnées pas son grand feu;
Gloire à leur Roi, joye à Versailles!
La France a bonheur sur bonheur;
Oui : mais? LORRAINE est Empereur.

CHAPITRE XXV.

CH. XXV. Le Roi de France, privé une seconde fois du secours d'un puissant allié, n'en continua pas moins ses projets de conquête. L'objet de la guerre étoit alors, du côté de la Cour de Versailles, de forcer la Reine de Hongrie par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputoit en Italie, & de contraindre la République des Provinces-Unies, à rentrer au moins dans l'indifférence ou plutôt dans la nullité dont elles étoient sorties.

L'objet de la Reine de Hongrie étoit de se dédommager sur la France, de ce que le Roi de Prusse lui avoit ravi. L'Empire donné à François I fit espérer que les cercles se détermineroient à prendre les armes contre la France. Les cercles resterent neutres; mais les cœurs de tous les Allemands étoient tous, comme dit Voltaire, Marie-Thérèse.

Il s'agissoit donc d'ouvrir une nouvelle campagne. Le Maréchal de Saxe étoit alors en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du Carnaval. On fit alors cette chanson sur *l'air de Joconde.*

Pour égayer le Carnaval,
Maurice a grande envie

De préparer un joli bal.
A la Reine de Hongrie.
Il fait masquer Anvers & Mons,
Et veut que les pucelles,
Au son redoublé des canons,
Dansent dedans Bruxelles.

Au même bal les provisions
Seront en abondance;
Grandes illuminations
Eclaireront la danse.
Princesse, ne vous plaignez pas,
Il est assez d'usage
Qu'en Carnaval, aux Pays-Bas,
L'on saute & l'on fourage.

Une belle nuit en effet que le Maréchal de Saxe donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles. Le Comte, aujourd'hui Prince de Kaunitz, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat à Vienne, étoit alors premier Ministre Commandant dans la Capitale du Brabant, à la place du Prince Charles, Gouverneur-Général du Pays. Un Général Hollandois y commandoit dix-huit bataillons & sept escadrons; il n'y avoit de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de Hussards. L'Impératrice Reine de Hongrie s'étoit reposée sur les Hollandois & sur les Anglois du soin de défendre son pays, & ils portoient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre.

CH. XXV. On ouvrit la tranchée quelques jours après avoir investi Bruxelles, & l'on poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser au pouvoir des François une garnison de neuf mille hommes prisonniere de guerre, avec tous les Officiers Généraux.

Cependant Louis XV se disposoit à faire sa troisiéme campagne. Le Dauphin qui désiroit passionnément d'accompagner son auguste pere dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit, lui en demanda la permission. Il se flattoit d'autant mieux de l'obtenir, que Madame la Dauphine étoit grosse : Mais le Roi la lui refusa constamment, conseillé, dit-on, par quelques personnes en place qui craignoient que la vertu du jeune Prince n'éclairât de trop près leurs opérations, & déterminé, comme on l'a cru, par la crainte assez bien fondée que son ardeur ne le précipitât dans quelque facheux accident.

Les croniques du tems n'ont pas manqué d'annoter que le Roi, qui redoutoit aussi ce témoin de ses foiblesses, n'avoit pas été faché qu'on lui eut suggéré un pareil prétexte. Louis XV préféra sa maîtresse à son fils. L'amante avoit tout-à-fait subjugué son Royal amant. Elle vouloit participer librement aux hommages des vaincus; & cet arrangement, comme l'observe l'auteur de la vie privée du Monarque, fit encore diminuer la nation de quelque dégré d'affection pour son maî-

tre. Mais si la tendresse des peuples se refroidissoit, leur admiration croissoit par de nouvelles victoires. On ne discutoit pas qui les remportoit : le Roi étoit présent & tout se rapportoit à lui. Il remplissoit en apparence le premier devoir d'un pere de ses sujets, de s'exposer pour leur défense, pour leur ramener la paix & l'abondance, les sources du bonheur public.

Louis XV fit son entrée dans Bruxelles ; il fut reçu & harangué aux portes de la ville par le Magistrat en corps, & le Comte de Lowendhal, établi Gouverneur, lui en présenta les clefs. Le Maréchal de Saxe fit subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différens. Le Roi suivoit en personne, ayant à ses ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt dix escadrons. Les forteresses s'évacuoient ou se rendoient, à mesure que le Roi approchoit, en sorte qu'au bout d'un mois, il fit son entrée dans Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales des Pays-Bas.

Les Hollandois étoient dans les transes. Le Roi tenoit alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre. Les Etats Généraux se trouvoient dans une grande perplexité, l'orage approchoit d'eux; ils sentoient leur foiblesse. Les Etats divisés se conduisoient sans principes, & leur conduite annonçoit leur trouble.

Inquiets de l'ouverture d'une campagne si prématurée, & prévoyant les suites rapides que de-

CH. XXV. voit avoir le premier succès du siege de Bruxelles, & ensuite la prise d'Anvers, les Hollandois eurent recours aux supplications ordinaires. Ils n'étoient pas à se repentir de n'avoir pas conservé la neutralité. Ils envoyerent des députés au Roi, chargés de déposer dans son sein leur douleur, leur crainte, leur confiance. Les Légats Bataves reçurent de nouvelles assurances des bonnes intentions du Roi vainqueur, mais ils n'obtinrent aucun changement au plan d'opérations concerté. On fit de nouvelles propositions, de nouvelles instances, sans plus de succès.

La Capitale du Hainaut Autrichien, Mons, est investi. Douze bataillons qui la défendoient augmenterent le nombre des prisonniers de guerre. La moitié de la garnison étoit Hollandoise. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande de tant de soldats. Saint Guillain eut le même sort. Charleroi suivit de près.

Le grand projet étoit d'aller à Mastricht, mais pour ne laisser rien derriere soi, il falloit assiéger Namur. Le Prince Charles qui commandoit alors l'armée, fit en vain ce qu'il pût pour prévenir ce siége. Namur, comme on sait, a une citadelle élevée sur un roc escarpé, & douze autres forts bâtis sur la cime des rochers voisins, qui semblent rendre cette place inaccessible aux attaques.

Le Comte de Clermont fut chargé du siége. C'étoit en effet douze places qu'il falloit prendre. On attaqua plusieurs forts à la fois; ils furent tous

emportés. La tranchée avoit été ouverte le 10 Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation; & au bout de onze jours, elle en fit une nouvelle, par la quelle elle fut toute prisonniere de guerre. Elle concistoit en douze bataillons, dont dix étoient Hollandois.

Les Campagnes de Louis XV faisoient paroître Louis le Grand petit. La campagne de 1672, tant pronée, étoit effacée par celle de 1746. Les bicoques prises par Louis XIV, sur les Hollandois, étoient-elles en effet comparables à Menin, Ypres, Tournay, Nieuport, Ostende, Ath: & sur tout dans cette seule campagne, à Saint Guillain, Mons, Charleroi & Namur? ces brillantes conquetes donnerent sujet à ces vers.

Louis le Grand qui fixoit la fortune,
Dans une campagne a pris Mons;
Son petit-fils, Louis le Grand *second*,
A pris Namur, Charleroi, Mons, dans une
Il surpasse tous ses ayeux.
A tous ses ennemis a poussé mainte botte,
A Raucoux, pour finir, l'Hollandois il pelotte,
C'est ainsi, qu'en partant, il leur fait ses adieux.

Quand nous pleurions, vous avez ri;
Aujourd'hui, la fortune change.

cu XXV. Saxe avec ufure nous venge
De la perte de Ramilly.

Saxe & Lowendhal font batards;
Mais du public ils ont l'eftime :
Et, plus heureux qu'enfants légitimes,
Les vont battant, & forcent leurs remparts.

Namur, ce grand Namur, la terreur des armées,
Se rend en fi peu de journées,
Chimene, qui l'eut dit? Rodrigue qui l'eut cru?
Morbleu, fi l'on m'eut laiffé faire,
J'aurois jetté les clefs dans la riviere;
Namur feul fe fut mieux défendu!

Quoi? Namur! fes châteaux! fe font fi tôt rendus?
Non, cela ne fe peut: ami, c'eft chofe fure,
Ils étoient défendus par des hommes de beurre.
Cadedis! le foleil les a d'abord fondus.

Après la prife de Namur, il reftoit de diffiper ou de battre l'armée des alliés. On s'obferva, on efcarmoucha quelques jours. L'armée Françoife étoit de cent-vingt mille combattans, & celle des alliés de quatre-vingt mille. Le Maréchal de Saxe avoit deffein de livrer bataille. Elle eut lieu en effet, & fut des plus fanglantes.

Mais après tout encore, comme l'écrit Voltaire, cette fameufe journée appellée de *Raucoux*, ne

fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrein. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue se retira d'un côté; l'armée victorieuse d'un autre: tous furent jouir du repos auquel la saison rigoureuse force d'ordinaire les hommes, en attendant que le printems ramene les cruautés & les malheurs que l'hiver a suspendus. CH. XXV.

Les affaires alloient de mal en pis en Italie. Philippe V étoit mort. Ce prince rongé de peines & de chagrin, pour se soulager du poids de la Couronne, l'avoit abdiquée en 1724, & s'étoit retiré avec la Reine, sa femme, à Saint Ildephonse. Louis, son fils, étoit monté sur le trône, & mourut quelques mois après. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre, & travailla au bonheur de son peuple. C'étoit le meilleur des Princes. On lui fit cette épitaphe.

Ci gît Philippe V, qui fut Roi des Espagnes
Sous le commandement des Reines, ses compagnes:
Il commanda au lit, où il fut très vaillant;
A la Reine il a fait, chaque année, un enfant.
Parmi les Souverains, chose peu ordinaire,
Il sera créé SAINT, un jour, par le Saint Pere,
Pour le recompenser du zéle pour sa loi.
Pendant son regne, &, c'est chose certaine,
Les Reines ont commandé en Roi,
Le Roi a obéi en Reine.

CH. XXV. Philippe avoit été appellé à la Couronne d'Espagne en 1700, par le testament de Charles II. Ce Prince étant mort le 1 Novembre de la même année, Philippe fut déclaré Roi d'Espagne à Versailles le 16 Novembre de la même année, & le 24 à Madrid. Il fit son entrée en cette ville en 1701, & fut reçu avec acclamation par les uns & avec murmure par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoye; mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui. L'Empereur Léopold voulant la Monarchie Espagnole pour l'Archiduc Charles, son fils, se ligua avec l'Angleterre & la Hollande contre la France & l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *Grande Alliance*. Les commencemens de cette guerre si cruelle furent mêlés de succès & de revers. Philippe passa en Italie pour conserver Naples, & après s'être assuré ce Royaume par quelques combats, il retourna en Espagne. Le Roi de Portugal s'étant déclaré contre lui, il perdit, peu de tems après, les principales villes de l'Arragon, Gibraltar, & les îles de Majorque & de Minorque : la Sardaigne & le Royaume de Naples lui furent enlevés par la trahison & par la perfidie. Dans cette extrêmité, on lui conseilla de se joindre aux ennemis de la France, qui, à ce prix, lui laisseroient l'Espagne & l'Amérique; mais il répondit avec indignation : *Non, je ne tirerai jamais l'épée contre une nation, à qui, après Dieu, je dois la*

trône. Instruit que Louis XIV, prêt à être accablé par ses ennemis, alloit l'abandonner, il prit la résolution de passer en Amérique avec ses principaux Seigneurs, pour y regner, plutôt que de se désister honteusement de ses droits au Royaume d'Espagne. Cette généreuse résolution de Philippe V fit changer le systeme de la Cour de France. Le Duc de Vendôme, envoyé à son secours, rétablit entierement ses affaires. La bataille de Villaviciosa, donnée en 1710, les succès dont elle fut accompagnée, affermirent Philippe sur le trône d'Espagne. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendresse pour ses sujets, le courage, la fermeté, formoient le caractere de Philippe V. Ce Monarque avoit essuyé beaucoup de revers : il s'étoit vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale. Les disgraces auxquelles il opposa tant de grandeur d'ame, le sacrifice de la Couronne à la fleur de son âge, la sagesse des loix & des réglemens qu'il donna à l'Espagne, ses nombreux établissemens en faveur du commerce, des sciences & des arts, le rétablissement de la marine & de la discipline militaire, rendront à jamais son nom cher & respectable aux Espagnols.

La nouvelle de la mort de Philippe V en Italie augmenta l'embarras où l'on étoit. Il s'y passoit alors, ainsi que vers les Alpes, une scene extraordinaire. Les plus tristes revers avoient succédé aux prospérités les plus rapides. La France

perdoit plus en Italie qu'elle ne gagnoit en Flan-
CH. XXV. dre, & les pertes fembloient même plus irréparables, que les fuccès de Flandre ne paroiffoient utiles. Si on étoit vaincu en Italie, il n'y avoit plus de reffource pour l'établiffement de Don Philippe ; & on avoit beau être vainqueur en Flandre, on fentoit bien que tôt ou tard il faudroit rendre les conquêtes, & qu'elles n'étoient que comme un gage, une fureté paffagere qui indemnifoit des pertes qu'on faifoit ailleurs.

Au commencement de 1745, en Italie, les apparences furent auffi favorables à la France qu'elles l'avoient été en Autriche en 1741. Les fuccès s'étoient fuivis rapidement. Mais il arriva en Italie précifément la même chofe qu'on avoit vue en Bohême au commencement de la guerre. Les apparences les plus heureufes couvroient les plus grandes calamités.

Le but du Roi de Pruffe étoit, en faifant la guerre, de nuire beaucoup à la Maifon d'Autriche, & en faifant la paix, de nuire tout autant à la Maifon de France. Sa paix de Breflau avoit fait perdre l'Italie.

Ferdinand IV avoit fuccédé à fon pere, Philippe. Son premier acte d'autorité fut de retirer fes troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaifance, une des plus longues & des plus fanglantes de toute la guerre. La perte des François, des Efpagnols & de quelques régiments Napolitains, étoit de plus de huit mille hommes tués

ou blessés ; l'ennemi avoit fait plus de quatre mille prisonniers. On se retira dans l'Etat de Genes : il fallut en sortir, & les deux armées repasserent en Provence. On fit alors ces vers. CH XXV.

La péle au cû
Ont les François en Italie,
La péle au cû.
Dans plusieurs siécles on les a vus
Tous prêts d'en faire la conquête,
Suivie de prompte retraite,
La péle au cû.

L'armée Impériale, après avoir repris tous les postes perdus, se présente devant Genes. La consternation des Genois ne leur permet pas seulement de tenter de se défendre. La terreur les précipite dans toutes les extrémités qu'ils craignent. Le Sénat redoutant un vainqueur irrité fait ouvrir les portes, envoye précipitamment quatre Sénateurs au camp des Autrichiens, pour recevoir du Général les ordres qu'il voudra bien donner. On se soumet à remettre la ville dans vingt-quatre heures & à payer sur le champ cinquante mille génouines, environ 400,000 livres tournois, en attendant les taxes qu'il plaira au vainqueur d'imposer.

On se souvenoit que Louis XIV avoit exigé autrefois que le Doge de Genes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre Sénateurs. On

CH. XXV. en ajouta deux pour l'Impératrice-Reine; mais, dit Voltaire, elle mit sa gloire à refuser ce que Louis XIV avoit exigé. Elle crut qu'il y avoit peu d'honneur à humilier les foibles, & ne songea qu'à tirer de Genes de fortes contributions, dont elle avoit plus de besoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Genes, avec six Génois, aux pieds du trône impérial.

Cette conduite de l'Impératrice-Reine donna lieu à ces couplets:

Point de comparaison avec cette Reine:
Louis le Grand, mettez pavillon bas.
Le Doge dans Paris valoit-il bien la peine
De jetter les hauts cris, faire tant de fracas?
Genes seule à votre puissance,
Sans secours & sans alliance,
Auroit-elle pû résister?
Mais, malgré vous, malgré Naples & l'Espagne,
Elle auroit à ses pieds le Doge en Allemagne.
Son grand cœur veut l'en dispenser,
C'est avec gloire tryompher.

Genes fut taxée à trois millions de génouines à payer en différens termes, dont le plus éloigné étoit de quinze jours. C'étoit la ruiner entierement, les Autrichiens usoient avec rigueur du droit de la victoire. L'Etat ne pût suffire à ce payement : la banque épuisée, le crédit perdu, le com-

merce ruiné, plus de ressources. On avoit donné tout l'argent du trésor de Saint-George pour payer seize millions : On demande grace pour les huit autres : point de quartier. On signifie aux Génois que, non seulement il les faut donner, mais qu'il faut payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans les lieux circonvoisins. Les terres étoient ravagées, les maisons pillées, les habitans traités en esclaves par les soldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de ressource que leur désespoir. Il n'y avoit point de Génois qui ne parut enfin résolu à se sacrifier, plutôt que de souffrir plus longtems un si rude & si honteux traitement. On s'attendoit à la destruction du Sénat & de la ville. CH. XXV.

Cependant quelques nobles fomentoient sourdement les résolutions désespérées que les habitans sembloient disposés à prendre. Des émissaires disoient aux plus accrédités du peuple : " Jusqu'à „ quand attendrez-vous que les Autrichiens vien- „ nent vous égorger entre les bras de vos fem- „ mes & de vos enfants, pour vous arracher le „ peu de nourriture qui vous reste ? leurs trou- „ pes sont dispersées hors de l'enceinte de vos murs; „ il n'y a dans la ville que ceux qui veillent à „ la garde de vos portes : vous êtes ici plus de „ trente mille hommes capables d'un coup de „ main; ne vaut-il pas mieux mourir que d'être „ les spectateurs des ruines de votre patrie ? "

Ce peuple foible, nourri loin des armes, indig-

né de ſe voir enlever la principale artillerie de ſa
CH. XXV. capitale, forcé de ſervir lui-même aux travaux, murmuroit, mais il obéiſſoit. Un Capitaine Autrichien ayant rudement frappé un habitant, ce moment fut le ſignal au quel le peuple s'aſſembla; s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpece. Il attaque la garniſon, la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au de là de ſes frontieres. Ce peuple, dit Voltaire, qui n'avoit ſeulement pas eu la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étoient encore éloignés, la défendit quand ils en étoient les maîtres. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple que, ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples, n'avoient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eut briſé ſans aucun ſecours, & eut chaſſé ſes vainqueurs.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontois, menaçoient encore Genes de rentrer dans ſes murs. La Cour de Vienne avoit fait ſignifier au Sénat qu'il eut à faire payer inceſſament les huit millions reſtans de la ſomme à la quelle on l'avoit condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, au nombre de quatre mille, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix dures ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, & de mourir pour la patrie.

La République n'avoit ni aucunes troupes ré-

gulieres agueries, ni aucun Officier expérimenté. La ville avoit des vivres, mais plus d'argent. Genes étoit resserrée d'assez près. Nul secours ne pouvoit guere y arriver par mer, car une flotte Angloise dominoit sur les côtes. Un sénaut François eut le bonheur d'échapper aux Anglois, & apporta un million de la part du Roi. Les Galeres de Toulon, de Marseille partirent chargées d'environ six mille hommes. On relâcha en Corse & à Monaco, à cause d'une tempête, & surtout de la flotte Angloise. Cette flotte prit six bâtimens qui portoient environ mille hommes, le reste entra dans Genes au nombre d'environ quatre mille cinq cents François qui firent renaître l'espérance.

Le Roi envoya à Genes le Duc de Boufflers, il fut assez heureux pour tromper la flotte, & arriver à bon port. Il contint les Autrichiens par de petits combats, jusqu'au moment que la Cour de Vienne ordonna qu'on en levât le blocus. Le jour même de la levée du siége, ce Général mourut de la petite vérole, également regretté des Génois, des François & des Espagnols.

Le Duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers. Le Duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte Angloise; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. Le Duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sureté,

enfin empêche Genes jusqu'à la paix de retomber au pouvoir de l'Autriche. En reconoissance il fut fait noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe sale du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République.

CH. XXV.

Un évenement funeste alors aux François fut le combat d'Exiles. Parmi tant d'actions sanglantes qui signalerent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. On compta 3,695 morts & 1,606 blessés. L'ennemi ne perdit pas cent hommes. Le Chevalier de Belle-Isle perdit la vie à cette fatale affaire. Désespéré, il arrachoit les palissades ; & blessé aux deux mains, il tenoit des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Voltaire atteste qu'il avoit dit souvent, qu'il ne falloit pas qu'un Général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment étoit dans son cœur.

CHAPITRE XXVI.

La paix particuliere du Roi de Prusse auroit fait un tort considérable à la France, si elle n'avoit été à la veille de trouver elle-même une Saxe, où elle devoit forçer l'Angleterre & la Cour de Vienne à consentir enfin à la paix. Ce qui prouve de la maniere la plus évidente combien il avoit d'abord été imprudent de ménager les Provinces-Unies, c'est leur consternation à la vue des succès de l'armée Françoise, commandée par le Maréchal de Saxe sous les ordres du Roi. La campagne de 1745, faite ailleurs que dans les Pays-Bas, auroit été infructueuse; mais dès que la Hollande dût craindre que la guerre ne fut portée sur sa frontiere, & peut-être même sur son territoire, elle sentit la nécessité de travailler à la paix. Elle engagea ses alliés à se prêter à une négociation. Dès le mois d'Avril 1746, un Congrès fut ouvert à Breda; & l'Europe auroit été pacifiée en peu de tems, si les François étoient entrés dans les domaines des Provinces-Unies, lorsqu'au commencement de la campagne, elles donnerent retraite à l'armée de leurs alliés. Il est surprenant que le Ministere de France n'ait pas alors profité de l'exemple utile que le Roi de Prusse lui avoit donné en entrant dans la Saxe.

CH. XXVI. Plusieurs causes concoururent à la fois à faire languir les conférences de Breda. La France toujours entraînée par ses premiers préjugés, persistoit à prendre l'espérance de ménagemens simulés que la République avoit à son égard, pour un reste d'amitié qu'il ne falloit pas négliger. Elle craignoit toujours de se faire un nouvel ennemi, sans songer que les Hollandois en se déclarant ouvertement, n'auroient pas été plus utiles à leurs alliés qu'ils l'étoient. On comptoit encore sur leurs bons offices & leur médiation, & on ne voyoit pas qu'en les supposant sincérement portés à la paix, leurs prieres à Londres & à Vienne seroient infructueuses, tant que ces Puissances ne les verroient pas prêts à succomber. Les Provinces-Unies pénétrerent ces motifs, & jugeant que le péril étoit encore éloigné, elles songerent bien moins à faire la paix à Breda, qu'à servir leurs alliés, & retarder les opérations militaires de la France.

Louis XV qui ne pouvoit amener les Hollandois à son grand dessein d'une pacification générale, forcé de conquérir une partie de leurs pays pendant la tenue d'un Congrès inutile, fit entrer ses troupes dans la Flandre Hollandoise. Le Roi faisoit cette quatriéme campagne, & gagna en personne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins disputée, mais plus sanglante que celle de Fontenoy.

On ne s'arrêta point là : on mit le siége devant Berg-op-zoom, surnommé la *pucelle*, qui avoit

bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-Bas par ses fortifications, CH. XXVI. par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'investir en entier. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse & continuellement rafraîchie, par une armée qui campoit à ses portes, fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte, lorsque la brêche étoit à peine praticable.

Le Duc de Parme avoit échoué devant cette place en 1588, & Spinola en 1622, & depuis ces siéges, elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandois, qui la regardoit comme son chef-d'œuvre. Mais la valeur des François, secondée par leur Général, fut plus forte que sa situation. Les vainqueurs trouverent dans le port dix-sept grandes barques chargées de provisions, avec cette adresse en gros caracteres sur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM.

C'est au Comte de Lowendhal qu'on dut cette conquête. Le lendemain de cette glorieuse journée, il reçut le bâton de Maréchal. Madame de Lowendahl, étant venue chez le Roi, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit : *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'espére délivrer mes sujets du fléau de la guerre.*

Le Roi, dont le cœur étoit vraiment François,

regarda, au moment où il apprit la priſe de Berg-
CH. XXVI op-zoom, comme humiliant pour la France que ſes deux plus grands capitaines fuſſent étrangers; qu'elle n'en produiſit plus de tels qu'autrefois : *c'eſt qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti préſent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*

Le Comte de Lowendhal avoit commencé à porter les armes en Pologne en 1713 comme ſimple ſoldat, & après avoir paſſé par les grades de bas-Officier, d'Enſeigne & d'Aide-Major, il devint Capitaine en 1714. L'Empire alors n'étoit point en guerre; il fut ſervir comme Volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suéde & s'y diſtingua par ſon activité & par ſon courage. La guerre étant ſurvenue en Hongrie, il y paſſa en 1716, & ſe ſignala à la bataille de Peterwaradin, au ſiége de Temeswar, à la bataille & au ſiége de Belgrade.

La valeur du Comte de Lowendhal ne parut pas avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne & en Sicile, où il fut ſucceſſivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718, juſqu'en 1721 qu'elle finit. Toujours occupé de la ſcience militaire, il employa le loiſir de la paix à approfondir les détails du génie & de l'artillerie. Le Roi *Auguſte* de Pologne, au ſervice du quel il entra bientôt, le fit Maréchal de Camp, & Inſpecteur Général de l'Infanterie Saxonne. La mort de ce Monarque arrivée en 1733, lui donna occaſion de ſignaler ſa valeur au ſiége de

de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 & de 1735 fur le Rhin, & toujours avec la même dif- CH. XXVI tinction. La Czarine l'ayant attiré à fon fervice, fut fi contente de la maniere dont il fe conduifit dans la Crimée & dans l'Ukraine, qu'elle le nomma Général de fes armées. La grande réputation que fa valeur lui avoit faite, engagea le Roi à fe le procurer. Il obtint en 1744 le grade de Lieutenant Général, & dès l'année fuivante il juftifia l'opinion que Louis XV avoit de lui.

Lowendhal fervit avec autant de prudence que de valeur aux fiéges de Menin, d'Ypres, de Furnes & à celui de Fribourg en 1744. Quoique le Comte de Lowendhal ne fut pas de tranchée, lorfqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zéle, & y fut bleffé d'un coup de feu qui fit craindre pour fa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réferve à la bataille de Fontenoy, & partagea la gloire de la victoire par l'ardeur avec la quelle il chargea la Colonne Angloife qui avoit pénétré dans le centre de l'armée Françoife. Il eut le bonheur de prendre, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Oftende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV récompenfa fes talens & fes fervices par le collier de fes ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieufe, pour lui. Il la commença par les fiéges de l'Eclufe & du Sas de Gand; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de

CH. XXVI. la Flandre Hollandoise, il fit de si heureuses dispositions pour la défense de la ville d'Anvers que les ennemis renoncerent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à sa gloire au siége de Berg-op-zoom.

Le Comte de Lowendhal étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe. En tems de paix, il partageoit son loisir entre les plaisirs de l'étude & la société de quelques amis choisis. Il les charmoit par la bonté de son ame, par sa candeur, par son esprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de justesse, & par une infinité de connoissances que ses lectures & ses voyages lui avoient acquises. On dit qu'il parloit quatorze langues. Il possédoit à une dégré éminent la Tactique, le Génie, & la Géographie dans ses plus petits détails. Semblable par le cœur & par l'esprit au Maréchal de Saxe, son ami intime, il faisoit, au milieu des plaisirs, l'étude la plus profonde de la guerre. Il avoit toujours lu beaucoup; il écrivoit aussi, & il a du laisser plusieurs manuscrits dont on ne devroit pas priver le public.

Nous n'avons pas cru déroger à notre tâche, en nous entretenant, un instant, d'un étranger dont les talens éminens, les services signalés furent si utiles à la France. Revenons.

Louis XV, avant de se déclarer contre les Provinces-Unies, avoit poussé encore les ménagements jusqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderoit les places conquises que comme un dépôt,

qu'il s'engageoit à restituer si tôt qu'ils cesseroient de fomenter la guerre, en accordant des passages & des secours d'hommes & d'argent à ses ennemis. CH. XXVI

Les Hollandois ne sentirent point cette indulgence : ils ne virent que l'irruption ; & la marche des troupes Françoises fit un Stadhouder. Il arriva précisément ce que l'Abbé de la Ville, dans le tems qu'il faisoit les fonctions d'Envoyé à la Haye, avoit dit à plusieurs Seigneurs des Etats qui refusoient toute conciliation, & qui vouloient changer la forme du gouvernement : *ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

C'est aux François que Guillaume III & Guillaume IV ont du leur élévation au Stadhouderat, qui n'auroit point été rétabli en 1672 (*) & en 1747, si les armées Françoises ne fussent pas entrées sur les terres de la République. Les Hollandois épouvantés alors, surtout en 1747, crurent que leur salut dépendoit d'avoir un Stadhouder, que depuis quarante-cinq ans les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & d'Ovérissel refusoient de nommer.

Louis XIV, en 1672, & Louis XV, en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur ; & le

(*) Il avoit été supprimé en 1667, & dans les Etats de Hollande on fit promettre sous serment à tous les membres de ne jamais rétablir le Stadhoudérat, & de n'écouter ni accepter jamais la proposition de le rétablir. Ce qui fit consigné dans les registres du Greffe des Etats.

[redacted] peuple a rétabli deux fois ce Stadhouderat que la
CH. XXVI Magistrature vouloit détruire.

La nation se rappelloit encore, en 1747, la guerre de 1672. Elle crut se trouver dans la même situation; elle crut devoir recourir au même reméde, & les Magistrats dont la politique étoit décriée ne purent résister au vœu général du peuple. Les Bourgeois de Terverre furent les premiers à demander le rétablissement du Stadhouderat. Le 25 Avril 1747, le Conseil de cette ville arrête qu'on éliroit pour Stadhouder le Prince de Nassau-Orange, & que ses représentans aux Etats de la Province proposeroient cette élection. La demande du Conseil de Terverre fut reçue avec acclamation; l'exemple de la Zélande fut suivi par les trois Provinces qui n'avoient pas encore de Stadhouder, & le 4 Mai les Etats-Généraux déclarerent le Prince d'Orange Stadhouder, Capitaine & Amiral Général des Provinces de l'Union. On ne s'en tint pas là, le college des nobles de Hollande proposa dans les Etats de cette Province, de rendre le Stadhouderat héréditaire, non seulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674 : mais même en faveur des Princesses de la Maison d'Orange; & cette proposition, adoptée par les Etats de la Province de Hollande, devint une loi générale dans la République.

Cette révolution ne s'opéra pas sans de grands mouvemens, de grands excès même de la part de la populace. Tout le peuple entoura à la Haye le

palais où s'assemblent les Députés de la Province de Hollande & de Westfrise. Il fallut dans l'instant CH. XXVI pour l'appaiser, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville. On sait à quelle extrémité il se porta contre le Pensionnaire Gillis, que les partisans du Stadhouder représentoient comme l'ami des François. Dans le même tems, le Pensionnaire de Dordrecht, François Terestein van Halewyn, qu'on soupçonnoit de n'être pas du parti de Guillaume IV, auroit péri dans les rues de la Haye sous le couteau d'un bourgeois de cette ville, si le Clerc Diderichs n'eut détourné le coup. Ce fut surtout à Amsterdam que la populace se porta aux plus grands excès. Elle se jetta avec impétuosité dans l'hôtel-de-ville, entra avec fureur dans la chambre où s'assembloient les Bourgmestres, brisa les meubles & ouvrant toutes les portes, y attacha un grand houssoir, auquel pendoit un ruban couleur d'Orange.

Dans cette guerre, dit Voltaire, il n'arriva rien de ce qu'on avoit d'abord imaginé, & tout le contraire de ce que les nations avoient attendu, arriva. L'entreprise, les succès & les malheurs du Prétendant en Angleterre, furent, peut-être, le plus singulier de ces évenemens qui étonnerent l'Europe.

Le Prince Charles-Edouard, connu sous le nom de Prétendant, étoit fils de Jacques III, petit fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par son gendre, Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder

[illegible] de Hollande. Son bisayeul Charles I, fut, comme
[illegible] XXVI on fait, condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, & sa quadrisayeule livrée au même supplice par le Parlement d'Angleterre. Cet illustre rejetton de l'illustre & infortunée race des Stuarts, consumoit sa jeunesse auprès de son pere; retiré à Rome, il avoit marqué plus d'une fois, le desir d'exposer sa vie pour remonter sur le trône de ses peres.

S'entretenant un jour avec le Cardinal de Tencin à qui son pere avoit donné sa nomination au Cardinalat, celui-ci lui dit : " Que ne tentez-vous „ de passer sur un vaisseau vers le Nord de l'E- „ cosse? Votre seule présence pourra vous former „ un parti & une armée; alors il faudra bien que „ la France vous donne des secours."

Enhardi par ce conseil, Charles-Edouard qui avoit été appellé en France dès l'an 1742, s'embarque sur une frégate de dix-huit canons, avec sept Officiers, les uns Irlandois, les autres Ecossois, qui voulurent courir sa fortune. La frégate étoit escortée d'un vaisseau du Roi de soixante canons. Il n'avoit avec lui pour une expédition dans la quelle il s'agissoit de la couronne de la Grande-Bretagne, que ces sept Officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-huit mille francs. Voltaire assure que le Ministere de France & le Roi lui-même ignoroient l'entreprise.

Le Prince aborda d'abord dans une petite île

presque déserte au de-là de l'Irlande vers le cinquante-huitieme degré. Il cingle au continent de l'Ecosse; débarque dans un petit canton: quelques habitans, aux quels il se déclara se jetterent à ses genoux. Mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils; nous n'avons point d'armes; nous sommes dans la pauvreté; nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous,* répondit le Prince; *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.* CH. XXVI

On peut juger si ces habitans furent attendris par de tels sentimens & par de tels discours. Charles-Edouard fut joint par quelques chefs des tributs de l'Ecosse. Trois cents hommes se rassemblent au tour de sa personne; on fait un étendart Royal d'un morceau de taffetas. La troupe grossit : le Prince se voit à la tête de quinze cents combattans qu'il arme de fusils & de sabres dont il étoit pourvu.

Il renvoye en France la frégate sur la quelle il étoit venu, & informe les Rois de France & d'Espagne de son débarquement. Ces deux Monarques lui écrivirent & le traiterent de *frere*; non, dit Voltaire, qu'ils le reconnussent solemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais ils ne pouvoient en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance & à son courage. Ils lui envoyerent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions & d'armes.

[redacted]
CH. XXVI.

Quelques compagnies de troupes Angloiſes marchent d'abord des environs d'Edimbourg contre la petite troupe du Prince : elles ſont entierement défaites. Trente montagnards prennent quatre-vingts Anglois priſonniers, avec leurs Officiers & leurs bagages.

Ce premier ſuccès augmentoit le courage, & attiroit de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marche ſans relache. Le Prince Edouard, toujours à pied à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le pays, s'empare de la ville de Perth, ville conſidérable d'Ecoſſe; y eſt proclamé ſolemnellement Régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe, d'Irlande, pour ſon pere Jacques III.

Divers Seigneurs des plus conſidérables de l'Ecoſſe avoient déja prêté ſerment au Prince, & amené de nouvelles troupes. Une compagnie entiere, d'un régiment Ecoſſois au ſervice de l'Angleterre, déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. On tint un Conſeil de guerre: les avis ſe partagerent. Le Prince dit qu'il falloit aller droit à Edimbourg. Il avoit peu de monde & point de canons. Il avoit des partiſans dans la ville; mais tous les citoyens n'étoient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous;* & ſans perdre de tems, il marche à la capitale; il arrive : il s'empare de la porte. L'allarme eſt dans la ville; les uns veulent reconnoître l'héritier de leurs anciens Rois, les autres tiennent pour le Gou-

vernement. Le Gouverneur Anglois ſe retire avec quatre cents ſoldats de garniſon dans le château. CH. XXVI

Le Prévôt d'Edimbourg paroit en ſa préſence, & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. *Tomber à ſes genoux*, lui répondit un habitant, *& le reconnoître*. Le Prince Edouard eſt auſſi-tôt proclamé dans la capitale.

Le Roi George étoit alors hors du Royaume, il n'y avoit pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Cependant on mettoit à Londres la tête du Prétendant à prix. Les Lords de la Régence firent proclamer qu'on donneroit 30,000 livres ſterling à celui qui le livreroit.

A cette proclamation ſanguinaire, le Prince Edouard répondit par des manifeſtes dans les quels il défendoit à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du Roi regnant, & d'aucun Prince de la Maiſon 'Hanovre.

A peine étoit-il maître d'Edimbourg qu'il donne une bataille. Il ſort de la capitale de l'Ecoſſe, ſans y laiſſer aucun ſoldat : marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglois, qui étoient au nombre de plus de quatre mille : ils avoient deux régimens de dragons : l'armée Britannique étoit aux ordres du Général Cope. La cavalerie du Prince Edouard n'étoit compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il atteint l'ennemi à ſept mille d'Edimbourg. Il étoit à peine arrivé qu'il range ſa petite armée en bataille. Le combat s'engage. Le Prince Edouard étoit ſi rempli de

[redacted] l'idée qu'il devoit vaincre, qu'il tire son épée, & CH. XXVI jettant son fourreau loin de lui : *mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau, que quand vous serez libres & heureux.*

On marche rapidement aux Anglois, sans garder de rang; on a des cornemuses au lieu de trompettes; on tire à vingt pas; on jette les fusils ; on se précipite entre les hommes & les chevaux à coups de poignard; on attaque les hommes le sabre à la main. Les Anglois plient de tous côtés sans résistance ; on en tue huits cents; le reste fuit : On fait quatorze cents prisonniers. Tout tombe au pouvoir du vainqueur; il se fait une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le Général Anglois est obligé de fuir lui quinzieme.

Le Prétendant ne perdit pas, dans cette journée, soixante hommes. Peu de jours après, un vaisseau François & un Espagnol abordent heureusement sur les côtes, & y apportent de l'argent & de nouvelles espérances. Le vaisseau François amene un Envoyé secret du Roi de France, qui débarque de l'argent & des armes. Les affaires alloient du mieux pour le Prétendant; mais il manquoit de gros canons.

La Cour de Londres craignoit le Prince Edouard. Elle cherchoit à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochoit d'être né Catholique Romain, & de venir bouleverser la réligion & les loix du pays. Le Prince ne cessoit de protester qu'il respecteroit la religion & les loix.

Le Roi d'Angleterre étoit revenu en hâte pour s'oppofer aux progrès de la révolution. Il exigea un nouveau ferment des milices de la ville de Londres. On ordonne à tous les prêtres Catholiques de fortir de la Capitale. George fe croit obligé de faire revenir fix mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encore fix mille aux Hollandois, fuivant les traités faits avec la République. CH. XXVI

Pour rendre la perfonne du Prince Charles Edouard odieufe dans Londres, on fe fervit d'un artifice affez fingulier. On fit imprimer un Journal imaginaire, dans le quel on comparoit les évenemens rapportés dans les Gazettes fous le gouvernement du Roi George, à ceux qu'on fuppofoit fous la domination d'un Prince Catholique.

« A préfent, difoit-on, nos Gazettes nous apprennent : tantôt qu'on a apporté à la banque les tréfors enlevés aux vaiffeaux François & Efpagnols; tantôt que nous avons rafé Porto-Bello; tantôt que nous avons pris Louisbourg, & que nous fommes maîtres du commerce.

„ Voici ce que nos Gazettes diront fous la domination du Prétendant : aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés de Londres par des montagnards & par des moines : plufieurs maifons ont été brûlées, & plufieurs citoyens mafacrés.

„ Le 4, la maifon du Sud & la maifon des Indes ont été changées en couvents.

„ Le 20, on a mis en prifon fix membres du Parlement.

O 6

CH. XXVI „ Le 26, on a cédé trois ports aux François.

„ Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, & „ on a passé un nouvel acte pour brûler les hé„ rétiques.

„ Le 29, le pere *Poignardini*, Jésuite Italien, „ a été nommé Garde du Sceau privé."

Les partisans secrets du Prince Edouard se contentoient de faire imprimer des écrits, tellement mesurés, que le parti pouvoit aisément les entendre sans que le Gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espece; un entr'autres par le quel on avertissoit, *qu'il y avoit un jeune homme de grande espérance qui étoit prêt de faire une fortune considérable; qu'en peu de tems il s'étoit fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avoit besoin d'amis pour s'établir à Londres* (*).

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le Prétendant s'avançoit; que ses forces augmentoient; qu'enfin il étoit dans l'Angleterre même, à Derby, à trente lieues de la Capitale. Alors le Prince Edouard eut pour la premiere fois des Anglois nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du Comté de Lancastre vinrent se ranger sous ses drapeaux. On disoit son armée forte de trente mille hommes. Le bruit couroit que tout le Comté de Lancastre

(*) Voyez *précis du siécle de Louis XV*, par M. de Voltaire.

s'étoit déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres. CH. XXVI.

Le Prince Edouard & ses partisans sollicitoient vivement des secours de la France. Ils faisoient envisager une révolution prompte & entiere. Ils demandoient des troupes & du canon, & le Duc de Richelieu pour chef de l'entreprise. La Cour de Versailles, désespérant des succès futurs d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources, prit un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit; de le tromper lui-même afin de tromper ses ennemis.

On fit faire à Calais tous les préparatifs d'une descente simulée. Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessament. Le Duc s'embarqua en effet, mais ne fut pas loin. L'affaire étoit hardie & délicate. On fit alors cette chanson sur l'air *des Pélérins*.

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prévis sa mauvaise chance:
Hélas! mon Dieu!
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre;
Il ne fait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cythère.

CH. XXVI

Il faut pourtant payer la peine
De ce marin;
Il n'eſt pas juſte qu'il revienne,
Qu'il n'aye rien.
Nous lui donnerons pour penſion
Le foin des filles.
Un bourdon fera ſon bâton;
Ses lauriers des coquilles.

On dreſſa à tout évenement le manifeſte que voici :

„ Le Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant „ débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre „ ſecours que ſon courage, & toutes ſes actions, „ ayant acquis l'admiration de l'Europe & les „ cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de „ France a penſé comme eux. Il a cru de ſon „ devoir de ſecourir à la fois un Prince digne du „ trône de ſes ancêtres, & une nation généreuſe, „ dont la plus ſaine partie rappelle enfin le Prince „ Charles Stuart dans ſa patrie. Il n'envoye le „ Duc de Richelieu à la tête de ſes troupes, que „ parce que les Anglois les mieux intentionnés ont „ demandé cet appui, & il ne donne précifément „ que le nombre de troupes qu'on lui demande, „ prêt à les retirer dès que la nation exigera leur „ éloignement. S. M. en donnant un ſecours ſi „ juſte à ſon parent, au fils de tant de Rois, à „ un Prince ſi digne de regner, ne fait cette dé- „ marche auprès de la nation Angloiſe que dans

„ le dessein & dans l'assurance de pacifier par-là
„ l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue CH. XXVI
„ que le Sérénissime Prince Edouard met sa con-
„ fiance dans leur bonne volonté, qu'il regarde
„ leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur
„ bonheur, comme le but de toutes ses entrepri-
„ ses, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angle-
„ terre sont ceux, qui élevés comme lui dans
„ l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

„ C'est dans ces sentimens que le Roi secourt
„ le Prince qui est venu se jetter entre leurs bras,
„ le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des
„ trois Royaumes; le guerrier, qui, malgré sa
„ valeur, n'attend que d'eux & de leurs loix,
„ la confirmation de ses droits les plus sacrés; qui
„ ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, &
„ dont les vertus enfin ont attendri les ames les
„ plus prévenues contre sa cause.

„ Il espere qu'une telle occasion réunira deux
„ nations qui doivent réciproquement s'estimer,
„ qui sont liées naturellement par les besoins mu-
„ tuels de leur commerce & qui doivent l'être ici
„ pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux
„ de toutes les nations.

„ Le Duc de Richelieu, Commandant les trou-
„ pes de Sa Majesté le Roi de France, adresse
„ cette déclaration à tous les *fideles* des trois
„ Royaumes de la Grande-Bretagne, & les assure
„ de la protection constante du Roi son maître.
„ Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens

„ Rois, & répandre, comme lui, ſon ſang pour
CH. XXVI „ leur ſervice.

On ne put faire paſſer au Prince Edouard que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent. On ne pouvoit ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres Angloiſes, & cette tentative fut regardée à Paris ſi abſurde, qu'on fit ces vers :

Le Prétendant, ainſi que ſes ayeux,
Ne regnera jamais en Angleterre;
De Rome il n'a qu'indulgence pleiniere,
Bonne pour acquérir le Royaume des cieux,
Mais non pour celui de la terre.

Le Prétendant faiſoit répandre dans l'Angleterre de nouveaux manifeſtes : ils furent brûlés par la main du bourreau. Le Prince Edouard avoit une armée d'environ huit mille hommes, mais mal payée. Il diſoit toujours que s'il avoit eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſeroit rendu maître de toute l'Angleterre. Il livre deux batailles en un même jour, & reſte vainqueur. Les Anglois abandonnent tentes & bagage, s'enfuyent à Edimbourg.

Le Duc de Cumberland marche en Ecoſſe. Il fallut en venir à une bataille déciſive. L'avantage du nombre étoit toujours du côté des Anglois : ils avoient de la cavalerie & une artillerie bien ſervie. Le combat s'engage dans un lieu nommé Culloden. La bataille fut entierement perdue ; &

[redacted] CH XXVI.

le Prétendant légérement bleſſé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Il ſe jette dans une riviere, & la paſſe à la nage. Il marche cinq jours & cinq nuits, ſans preſque prendre un moment de repos, & manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivoient à la piſte, ſa tête étoit miſe à prix. Nous allons voir les extrémités affreuſes où ce Prince infortuné ſe trouva réduit.



CHAPITRE XXVII.

C. XXVII

Les horreurs du fort qu'éprouvoit le Prince Edouard, étoient en tout femblables à celles où fut réduit fon grand oncle Charles II. On fait que ce fils ainé de Charles I qui périt fur un échafaud, reconnu d'abord en Irlande, Roi d'Angleterre, battu & défait à Dunbar & à Worcefter, fe retira en France auprès de la Reine fa mere, déguifé tantôt en bucheron, tantôt en valet de chambre.

Il n'y a pas, dit Voltaire, d'exemple fur la terre d'une fuite de calamités auffi fingulieres & auffi horribles que celles qui avoient affligé toute fa maifon. Il étoit né dans l'exil, & il n'en étoit forti que pour traîner, après des victoires, fes partifans fur l'échafaud, & pour errer fur des montagnes. Son pere chaffé au berceau du palais des Rois & de fa patrie, dont il avoit été reconnu l'héritier légitime, avoit fait comme lui des tentatives qui n'avoient abouti qu'au fupplice de fes partifans. Tout ce long amas d'infortunes fe préfentoit fans ceffe au cœur du Prince Edouard, & il ne perdoit pas l'efpérance. Il marchoit à pied fans appareil à fa bleffure, fans aucun fecours à travers fes ennemis.

Pourfuivi par un détachement de l'armée du Duc

de Cumberland, le Prince eſt obligé de paſſer la nuit dans un marais avec ſes amis. Il gagne CH. XXVII
une barque de pêcheur. A peine a-t-il vogué deux milles qu'il ſe voit entouré de vaiſſeaux ennemis. Il cache ſa barque derriere un rocher, & attend dans ce déſert que les vaiſſeaux Anglois ſoyent éloignés, ou que la mort vienne finir tant de déſaſtres. Il ne reſtoit au Prince, à ſes amis & aux matelots, qu'un peu d'eau de vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouve, par haſard, quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête, avoient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le Prince aborde dans l'île de Wiſt. Des milices arrivent au bout de trois jours dans ce nouvel aſyle. Il ſe cache avec deux de ſes compagnons trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer & de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau de vie, de pain d'orge & de poiſſon ſalé. Le Prince riſquoit à tout moment d'être pris par l'ennemi. Il ſe remet en mer, aborde pendant la nuit en Ecoſſe. Il eſt obligé de s'enfoncer encore dans une caverne avec ſes fideles compagnons. Un payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau. Il paſſe deux jours dans ce ſéjour affreux. Il fuit encore dans une petite île d'où il eſt bientôt forçé de s'évader ſeul ſous des habits de ſervante. Il s'étoit ſé-

[redacted] paré, en pleurant, des fideles compagnons de sa mi-
CH.XXVII sere & de son infortune. Abandonné seul à sa destinée, il erre de montagne en montagne pressé de la faim, & toujours prêt à succomber.

Pendant qu'on dressoit de tous côtés des échafauds pour les partisans du Prince Edouard, on tâchoit de rendre sa personne méprisable aux yeux du peuple. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portoit celui du Prince; les autres étoient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce fut suivie de tragédies sanglantes. Un nombre considérable d'Officiers, de Lords, de Pairs, périt par la main du bourreau. On fit tirer au sort des soldats & des bas-Officiers, dont le vingtieme subit la mort, & le reste fut transporté dans les Colonies. Un prêtre Anglican, qui avoit eu l'imprudence de demander au Prince Edouard l'Evêché de Carlisle, tandis que ce Prince étoit en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du Roi Jacques, & il pria Dieu pour tous ceux qui périssoient comme lui dans cette querelle.

Les inquiétudes où l'on étoit en France sur la destinée du Prince Edouard avoient déterminé à faire partir deux petites frégates qui aborderent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse. On le chercha longtems inutilement. On le décou-

vre enfin. Le Prince arrive par des chemins dé- [redacted]
tournés, & au travers de mille périls nouveaux CH. XXVII
au lieu où il étoit attendu. Il paroît à la vue de Brest : mais il trouve vis-à-vis le port, une escadre Angloise. On retourne en haute mer, & on revient ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte Angloise s'y trouve encore; on hasarde de passer à travers les vaisseaux ennemis; & enfin le Prince, après tant de malheurs & de dangers, arrive au port de S. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs.

Voilà, dit Voltaire, où aboutit une aventure qui eut réussi dans le tems de la Chevalerie, mais qui ne pouvoit avoir de succès dans un tems où la discipline militaire, l'artillerie, & surtout l'argent, décident de tout à la longue.

Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Il n'étoit pas encore au terme de ses calamités. Le Prétendant se vit forcé de sortir de France pour satisfaire les Anglois qui l'exigerent dans le traité de Paix. Son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prieres, aux ordres, prétendant qu'on devoit lui tenir la parole de ne le point abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté, mis en prison, conduit hors de France.

Ce fut là, dit encore l'immortel auteur de l'histoire universelle, le dernier coup dont la destinée

[illegible] accabla une génération de Rois pendant trois cents
CH.XXVII années. Charles-Edouard, depuis ce tems, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent leurs yeux sur ce Prince & sur ses ancêtres !

Tout le Royaume fut indigné de la conduite qu'on tint à l'égard du Prétendant, après l'avoir ébloui d'espérances brillantes, l'avoir en quelque sorte fait servir, au péril de sa vie, de jouet aux desseins de la France. On ne manqua pas de répandre à l'ordinaire des vers satyriques sur l'outrage fait à ce Prince. Ces pieces étant rares & du dernier piquant, nous ne pouvons nous dispenser d'en transcrire ici les principales.

VERS *sur le Prince Edouard, arrêté à l'opéra, à Paris.*

Quel est le triste sort des malheureux François !
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix!
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur sang, mais sans verser des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux.
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse foiblesse.
Edouard fugitif a laissé dans nos cœurs
Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous servoit-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers, nous aurions plus de gloire.

Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous n'aurions pu du moins en accuser le sort. CLXXVII
Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre,
Immoler à Brunswick le sang de Henri Quatre!
Et de Géorge vaincu subir les dures loix!
O François! ô Louis! ô protecteur des Rois!
Est-ce pour le trahir qu'on porte ce vain titre?
Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre?
Un Roi qui d'un héros se déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainsi pensoient les Rois que célébre l'histoire,
Ainsi pensoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'il avoient dû prévoir qu'un Roi plus puissant qu'eux,
Appellant un héros au secours de la France,
Contractant avec lui la plus sainte alliance,
L'exposeroit sans force aux plus affreux hasards,
Aux fureurs de la mer, des saisons & de Mars!
Et qu'ensuite unissant la foiblesse au parjure,
Il oublieroit sermens, gloire, sang & nature;
Et servant de Brunswick le systême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel!
Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes?
O Ciel, lance tes traits; terre, ouvre tes abymes!
Quoi, Biron, votre Roi vous l'a-il ordonné?
Edouard, est-ce vous d'huissiers environné?
Est-ce de Henri, le fils, digne de l'être?
Sans doute. A vos malheurs, j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis! vos sujets de douleur abattus,

Respectent Edouard captif & sans couronne :
CH. XXVII Il est Roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône?
J'ai vu tomber le sceptre aux piés de Pompadour !
Mais fut-il relevé par les mains de l'amour;
Belle Agnès, tu n'es plus! le fier Anglois nous dompte.
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie en ses bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, tu n'es plus! ton altiere tendresse
Dédaigneroit un Roi flétri par sa foiblesse.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard.
En offrant ton amour à ce brave Stuard.
Hélas! pour t'imiter, il faut de la noblesse.
Tout est vil en ces lieux, Ministres & maîtresse :
Tous disent à Louis qu'il agit en vrai Roi;
Du bonheur des François qu'il se fait une loi!
Voilà de leurs discours la perfide insolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence :
Peut-on par infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le seul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ses plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Aussi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche ministre (*), ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie, & tu la déshonore.
Tu poursuis un héros que l'univers adore.
On diroit que Brunswick t'a transmis ses fureurs;
Que Ministre inquiet de ses justes terreurs,

(*) M. d'Argenson, Ministre de la guerre.

Le seul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel sera le fruit de cette haine: CH.XXVII
Albion sent enfin qu'Edouard est son Roi.
Digne, par ses vertus, de lui donner la loi,
Elle offre sur le trône asyle à ce grand homme,
Trahi tout-à-la fois par la France & par Rome;
Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiser les pieds.
Voilà les tristes fruits d'un olivier funeste,
Et de nos vains lauriers le déplorable reste!

VERS *à Son Altesse, Monseigneur le Prince de Galles.*

Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle.
Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,
A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi;
Et cette indigne paix qu'Arragon (*), vous procure,
Est pour eux un tryomphe, & pour vous une injure.
Hélas! auriez-vous donc couru tant de hasards
Pour placer une femme (†) au trône des Césars;
Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde,
Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde;
Et le fils de Stuard par vous même appellé,
Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé!
Et toi (‡), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre?

(*) Nom du Plénipotentiaire *Saint-Severin d'Arragon.*

(†) La Reine de Hongrie.

(‡) Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe.*

Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
CH. XXVII Un héros que le sort n'est pas las d'éprouver;
Mais qui dans les horreurs d'une vie agitée,
Au sein de l'Angleterre à la perte excitée,
Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable.
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers;
Sur toi dans ce moment tous les yeux sont ouverts.
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite.
Tes malheurs ont changé les esprits prévenus;
Dans le cœur des Anglois tous tes droits sont connus.
Plus flatteurs & plus surs que ceux de ta naissance,
Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
Mais sur le trône assis, cher Prince, souviens-toi,
Que le peuple superbe & jaloux de sa foi,
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des François & de Rome!

STANCES *au Prince Edouard.*

Prince adorable & malheureux,
Ne regrettes plus la Couronne
Que portoient les Rois tes ayeux;
C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
Briller des Rois l'illustre marque;

Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un héros vaut bien un Monarque. CH.XXVII

Que tes parricides ſujets,
Obſtinés à te méconnoitre,
Conſument leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Pourſuis, cher Prince, montres-toi
Digne du ſang qui t'a fait naître :
Sans doute, il eſt grand d'être Roi ;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au deſſus des revers,
Quel que ſoit le ſort de la guerre,
L'eſtime de tout l'univers,
Vaut le ſceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Eſt préférable au rang ſuprême ;
La vertu ſeule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

ELÉGIE *ſur le départ du Prince Edouard.*

C'en eſt donc fait, le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! une tête ſi chere
N'illuſtrera plus ces climats !
C'eſt en vain qu'un grand Roi qui l'aime
Parmi nous l'eut voulu fixer.

De son devoir la loi suprême
CCLXXVII Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ses tendres regrets.
Loi dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſespere!
Cher Edouard, si nos douleurs,
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes:
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueilles le prix de tes vertus;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du deſtin;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſérein:
Vois de même ſon injuſtice;
Montres-toi par un fier dédain,
Bien au deſſus de ſon caprice.
Non, rien ne manque à ta gloire;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs.
Si tu n'as pas une couronne,
L'univers entier te la donne:
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.

CHAPITRE XXVIII.

CHAP. XXVIII.

Au milieu de tous ses succès, Louis XV ne cessoit de proposer une pacification nécessaire à tous les partis. A chaque victoire, à chaque conquête, il faisoit toujours les mêmes offres, sans qu'on daignât l'écouter. L'animosité contre la Cour de France alloit si loin, les anciennes défiances étoient si invétérées qu'un Député des Etats-Généraux, en présentant le Stadhouder, le jour de l'installation, avoit dit dans son discours, *que la République avoit besoin d'un chef contre un voisin ambitieux & perfide qui se jouoit de la foi publique.* Cette aigreur étoit entretenue dans tous les esprits par la Cour de Vienne, toujours indignée qu'on eut voulu dépouiller Marie-Thérese de l'héritage de ses peres, malgré la foi des traités. La Cour de Londres, de son côté, remuoit l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Dans le fond du Nord se présentoit un secours formidable. L'Impératrice de Russie faisoit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promettoit d'équiper cinquante galeres, moyennant un subside de 100,000 livres sterling seulement. Mais pendant qu'on soulevoit ainsi les extrémités de la terre, le Roi de France avançoit ses conquêtes : la Flandre Hollandoise fut prise aussi rapi-

CHAP. XXVIII.

dement que les autres places l'avoient été. La bataille de Lawfeld gagnée, Berg-op-Zoom emporté, le grand objet du Maréchal de Saxe étoit de prendre Maſtricht. *La Paix eſt dans Maſtricht*, diſoit ce Général.

L'inveſtiſſement eſt réſolu. La campagne s'ouvre par l'entrepriſe de ce ſiege important. On trompe l'ennemi par des marches ſimulées : on le fait craindre à la fois pour Maſtricht, Luxembourg & Breda ; & par la plus belle manœuvre de guerre qui eut été imaginée depuis longtems, la premiere de ces trois places ſe trouve inveſtie de deux côtés de la riviere ; nul ſecours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingts mille hommes, ne peuvent plus qu'être témoins de la priſe de Maſtricht.

Cependant les Alliés mettoient toute l'Europe en mouvement. La guerre alloit recommencer vivement en Italie, & les Anglois avoient déja attaqué les poſſeſſions Françoiſes en Amérique & dans l'Inde. Ils avoient pris la ville de Louisbourg dans l'île Royale, après un ſiege de cinquante jours. Le Cap-Breton étoit encore tombé en leur puiſſance.

Les Anglois avoient deux cents ſoixante & trois vaiſſeaux de guerre, indépendamment des corſaires & des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avoit le fonds de quarante mille matelots. La France n'avoit en tout qu'environ trente-cinq vaiſſeaux de Roi à oppoſer à cette Puiſſance formida-

ble. L'Angleterre avoit à la fois une flotte dans les mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaique à Antigoa, & ils étoient à même d'en armer de nouvelles selon le besoin. La difficulté des transports, le risque d'être pris avec leurs escortes, laissoient les Colonies Françoises à la merci des flottes Angloises. Les François avoient essuyé des pertes terribles; & les Anglois avoient gagné environ trois millions de livres Sterling.

L'Escadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entreprise contre la colonie Angloise d'Annapolis dans la nouvelle Ecosse. Deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à soutenir, l'avoient prodigieusement affoiblie. Dans le combat naval de Finisterre, les Anglois avoient pris six gros vaisseaux de Roi, & sept de la Compagnie des Indes armés en guerre. La perte de ces vaisseaux & des effets pris sur la flotte de France, avoit été estimée plus de vingt millions. Il ne restoit plus aux François en Amérique, que sept vaisseaux de guerre pour escorter les flottes marchandes. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux Anglois. Le nombre l'emporta, & l'Amiral Breton amena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avoit combattus. Madras étoit passée sous la domination Françoise, & la belle défense de M. Dupleix avoit fait lever le siege de Pondichery aux Anglois. C'étoit à la vérité une foible compensation pour tant de désastres, mais les

ſuccès continus des armes du Roi, dans les Pays-Bas, en impoſoient à l'ennemi.

CHAP. XXVIII.

Les Alliés avoient conſtamment refuſé les propoſitions de paix que leur avoit faites Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée. Mais quand ils virent que Maſtricht alloit tomber après Berg-op-Zoom; qu'on ſe diſpoſoit à marcher de-là à Nimegue; qu'enfin la Hollande étoit en danger, les ennemis demanderent eux-mêmes cette paix devenue néceſſaire à tout le monde.

On ouvrit un Congrès à Aix-la-Chapelle. Le Marquis de Saint Séverin, l'un des Plénipotentiaires de France, commença par déclarer qu'il venoit accomplir les paroles de ſon Maître *qui vouloit faire la paix, non en marchand, mais en Roi.*

Il en réſulta bien tôt ce traité ſi étonnant, où la France qui avoit épuiſé ſon ſang & ſes tréſors dans cette guerre; victorieuſe depuis cinq ans, non ſeulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ſes alliés. Par cette paix, le Royaume des Deux Siciles fut aſſuré à Don Carlos; Don Philippe fut établi dans les Duchés de Parme & Guaſtalla; le Duc de Modene fut remis en poſſeſſion de ſes Etats; Genes rentra dans tous ſes droits. L'Angleterre qui n'avoit eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre univerſelle que celui d'un vaiſſeau, y perdit beaucoup de tréſors & de ſang,

& la querelle de ce vaiſſeau reſta dans le même état où elle étoit auparavant. Le Roi de Pruſſe, dit Voltaire, fut celui qui retira les plus grands avantages. Il conſerva la conquête de la Siléſie. Le Roi de Sardaigne, fut, après le Roi de Pruſſe, celui qui gagna le plus, la Reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanois.

CHAP. XXVIII.

Toutes les Puiſſances intéreſſées & contractantes au traité général & définitif d'Aix-la-Chapelle, c'eſt-à-dire, la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, la Cour de Turin, les Provinces-Unies, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le Roi de Pruſſe, l'Electeur de Baviere, le Duc de Modene, la République de Genes, garantirent la Pragmatique-Sanction pour tout l'héritage de l'Empereur Charles VI, en faveur de ſa fille l'Impératrice Reine de Hongrie, & de ſes deſcendans à perpétuité, ſuivant l'ordre établi par cette loi. Toutes ces Puiſſances renouvellerent leur garantie dans la meilleure forme qu'il eſt poſſible, à l'exception cependant des ceſſions déja faites par l'Empereur Charles VI, & par l'Impératrice ſa fille, & de celles qui ſont ſtipulées par le préſent traité, article XXI.

Si jamais queſtion fut terminée complettement, ce fut celle de la Pragmatique-Sanction. Tous les Princes qui avoient fait naître des droits ou des prétentions ſur l'héritage de Charles VI, non ſeulement y rénoncerent, mais même garantirent le nouvel ordre de ſucceſſion. Ou la foi des traités

CHAP. XXVIII.

n'eſt qu'un jeu, ou cette affaire ne peut déſormais occaſionner de nouvelles diſputes en Europe. Tout droit qui n'a pas été réclamé pendant la guerre de 1741, doit être cenſé preſcrit. Quand un Prince auroit un juſte ſujet de s'oppoſer à la Pragmatique-Sanction, aucune des Puiſſances contractantes à la Paix d'Aix-la-Chapelle, ne pourroit l'aider de ſes forces; parce que leur garantie eſt faite ſolemnellement, authentiquement, &, en un mot, a toutes les marques, qui rendent un acte obligatoire.

L'Auteur de la vie privée de Louis XV, rapporte au ſujet de cette paix l'anecdote ſuivante. Le Comte de Sandwich, Plénipotentiaire Anglois, étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi de France, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & craignant un deſſous de cartes, avoit écrit à ſes eſpions à Verſailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec ſécurité; qu'ils étoient ſûrs des Miniſtres, trop jaloux de l'aſcendant que le Maréchal de Saxe prenoit ſur le Monarque, & de la Maîtreſſe, qui étoit laſſe de courir les champs; qu'ils étoient tous ligués à finir la guerre à quelque prix que ce fut.

Quand le traité d'Aix-la-Chapelle fût rendu public, les perſonnes qui deſiroient que la paix fût affermie ſur de ſolides fondemens, ne purent s'empêcher de remarquer que les Plénipotentiaires, par une précipitation dont on ignore encore les motifs, avoient négligé de régler pluſieurs affai-

res qui pouvoient devenir une ſource de nouvelles querelles.

CHAP. XXVIII.

On ne ſe trompoit pas. La Cour de France fit des plaintes à celle d'Angleterre dès le mois de Juin 1749; & pour arrêter des hoſtilités journalieres qui pouvoient enfin allumer une nouvelle guerre, on propoſa de nommer des Commiſſaires qui régleroient à l'amiable les limites des Colonies Angloiſes & Françoiſes.

Du nombre des proteſtations qui eurent lieu au traité d'Aix-la-Chapelle, d'après le protocole d'uſage, on ajoutera ici que les Corſes préſenterent un Mémoire aux Plénipotentiaires du Congrès, pour les inviter à prendre connoiſſance de leurs démêlés avec la République de Genes; mais cette démarche fut inutile, malgré la protection que la Cour de Vienne & la Cour de Turin leur avoient promiſe. On ne daigna pas même faire attention aux plaintes des Corſes. La guerre opiniâtre qu'ils ont ſoutenue depuis, & qui eſt une eſpece de phénomene en Europe, fera peut-être lire avec plaiſir quelques morceaux du Mémoire, dans le quel ils expoſent le motif de leur révolte & leurs prétentions.

“ Nous avions parmi nous, diſoient les Corſes, „ nombre de Seigneurs qui jugeoient ſans appel „ les cauſes de leurs ſujets; qui levoient leurs „ bannieres, & ſe confédéroient avec la Répu- „ blique; qui exerçoient les charges & les dignités „ dans leur patrie; & qui, enfin, étoient, à tous

CHAP. XXVIII.

,, égards, sur le même pied que les autres nobles
,, d'Italie. Aujourd'hui les nobles & plébéïens Cor-
,, ses sont confondus en tout par la politique des
,, Génois. Les uns comme les autres, depuis
,, près de 170 ans, sont exclus solemnellement,
,, comme incapables, d'exercer aucunes charges
,, dans leur patrie, & même d'y servir dans les
,, troupes. Nos Evêchés sont tous pour les Gé-
,, nois, & il s'en est peu fallu qu'on ne nous en-
,, levat de même nos Cures.

,, Un mal plus affreux encore, c'est l'iniquité
,, des Magistrats que Genes nous envoyoit tous
,, les deux ans. Ces Magistrats pauvres, ignorans
,, au dernier point, savoient uniquement qu'il leur
,, étoit permis de commettre toutes sortes d'injusti-
,, ces contre les Corses, pour amasser des riches-
,, ses. Ils vendoient d'avance aux habitans, l'ab-
,, solution des meurtres qu'ils méditoient. Tout
,, au plus la peine du Corse homicide étoit d'être
,, envoyé à Genes pour y servir dans les troupes,
,, & au bout de quelque tems il étoit renvoyé
,, dans son pays; les parens de celui qu'il avoit
,, tué, voyant que la République n'avoit pas
,, vengé le crime, se vengeoient eux-mêmes. Il
,, n'est point de nation qui ne fut fameuse par le
,, même crime, si elle le punissoit de même par
,, une promenade ordinairement peu facheuse &
,, souvent utile.

,, Des Loix également pernicieuses, sont celles
,, par les quelles, Genes nous a ravi toute sorte de

„ commerce au dehors, & l'a contraint & borné „ en mille manieres dans l'intérieur de notre île. „ Il en est arrivé ce qui étoit la suite naturelle „ des réglémens de cette espece. En un mot, les „ Corses se sont dégoûtés du travail, puisqu'ils ne „ pouvoient vendre leurs denrées, & il en feroit „ de même des peuples les plus laborieux, s'ils „ étoient dans la même gêne....

„ Les Génois n'honorent & ne récompensent „ aucune vertu; ils ne châtient aucun crime; ils „ ne reconnoissent aucun service; tout au plus ils „ le payent d'honneurs obscurs, ou même flétris„sans & injurieux : & le but constant de la Ré„publique, est d'affoiblir & d'appauvrir notre „ île, parce qu'elle est trop riche & trop puissan„te, pour la plier paisiblement sous le joug des Gé„nois.... Enfin, est-il certain que, si les Gé„nois veulent se soumettre les Corses, rien ne „ portera, ni ne forcera les Corses à accepter le „ joug des Génois. Il feroit donc à souhaiter pour „ la République de Genes, qu'on pût la faire „ entrer en raison, & la déterminer à se défaire „ de l'île de Corse."

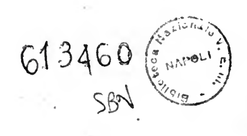
Lorsque les Corses faisoient ces remontrances aux Plénipotentiaires du Congrès en 1748, ils étoient bien loin de croire qu'une Puissance d'un autre ordre que celle de Genes leur dicteroit des loix, vingt ans après. Ce peuple si fier qui, depuis près d'un demi siécle, s'étoit affranchi du jong tyrannique des Génois, étoit bien loin de penser

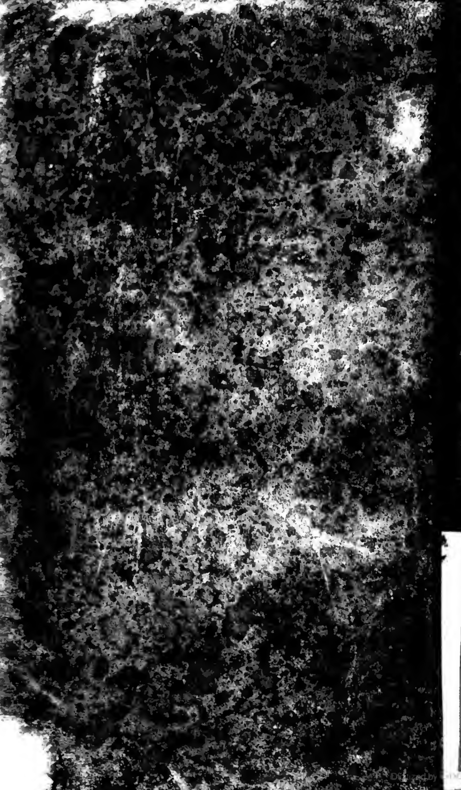
CHAP. XXVIII.

que le Roi Très Chrétien, après l'avoir spécialement reconnu pour libre & indépendant, après avoir traité sur ce pied d'un accommodement entre la nation & la République de Genes, viendroit se substituer lui-même à de prétendus droits de cet Etat dont il avoit avoué l'impuissance. Ils étoient bien éloignés alors de s'attendre à voir la domination Françoise s'établir dans leurs foyers, à l'aide des roues, des potences & des bourreaux. L'invasion de la Corse sans réclamation de la part des Puissances intéressées à l'empêcher ou la prévenir, n'a pas paru moins étrange, moins illégitime, que n'a du le paroître ensuite le partage de la Pologne. Envahir les Etats; traiter une nation conquise comme un troupeau de moutons vendus au marché; se rendre le Despote d'un peuple sans le consentement secret ou tacite de la nation, est quelque chose d'assez inoui.

Nous allons voir les évenemens qui suivirent la paix d'Aix-La-Chapelle; les intrigues qui partagerent la Cour de Louis XV, les querelles & avantures qui occuperent l'intérieur du Royaume, le reste du regne de ce Prince.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.




BIBLIOTECA